


THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY




F.DEVIN

L'AMI
DES MONUMENTS
ET
DES ARTS

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

L'AMI DES MONVMENTS ET DES ARTS

PARISIENS ET FRANCAIS

COVRONNÉ PAR L'INSTITVT DE FRANCE

FONDÉ ET DIRIGÉ PAR

CHARLES NORMAND

LAURÉAT DE L'INSTITUT
ARCHITECTE DIPLOMÉ PAR LE GOUVERNEMENT
PRÉSIDENT PERPÉTUEL ET FONDATEUR DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS DES MONUMENTS PARISIENS
PRÉSIDENT D'HONNEUR DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS DES MONUMENTS ROUENNAIS
MEMBRE DE LA COMMISSION MUNICIPALE DU « VIEUX-PARIS »
MEMBRE HONORAIRE DE LA COMMISSION FLORENTINE « FIRENZE ANTICA »
DU CLUB DE PRAGUE « ZA STAROU PRAHA »
ET DE LA « SOCIETY FOR THE PROTECTION OF ANCIENT BUILDINGS », A LONDRES ETC.

EXCVRSIONS

D'ÉRVDITS-D'ARTISTES

D'AMATEVRS

ORGANE CENTRAL

DES SOCIÉTÉS DE SAUVEGARDE DES MONUMENTS

DE DÉFENSE DES SITES ET D'ART PUBLIC

TOME XXI

ACTES DE LA SOCIÉTÉ DES
AMIS DES MONUMENTS PARISIENS
ET DU COMITÉ DES MONUMENTS FRANÇAIS
ASPECT ARTISTIQUE DU PARIS-NOUVEAU
DÉFENSE DES PAYSAGES
INVENTAIRE DES ANTIQUITÉS NATIONALES

FOUILLES ET DÉCOUVERTES
ADOPTÉ COMME ORGANE INTERNATIONAL
PAR LE CONGRÈS GOUVERNEMENTAL
DE PROTECTION DES MONUMENTS
ET PAR LE CONGRÈS MUNICIPAL
DE L'ART PUBLIC

PARIS, RUE MIROMESNIL, 98

COMITÉ DE PATRONAGE

DE

L'AMI DES MONUMENTS ET DES ARTS

PARISIENS ET FRANÇAIS

Cette liste provisoire pourra être complétée ultérieurement.

ALMA-TADEMA, peintre, de la Royal Academy of Arts, et du Comité de la Society for the protection of ancient buildings.

AYNARD, de l'Institut, député.

BABELON, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, conservateur du Cabinet des Médailles.

† **BARRIAS** (Ernest), sculpteur, membre de l'Académie des Beaux-Arts.

BERGER (Georges), député, président de l'Union centrale des Arts décoratifs, membre de l'Institut.

BERGER (Philippe), sénateur, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

BERNIER, architecte, de l'Académie des Beaux-Arts.

† **BERTRAND**, directeur de l'Académie nationale de musique.

BONAPARTE (Prince Roland), membre de l'Institut.

BONNAT, peintre, de l'Académie des Beaux-Arts.

† **BOUCHOT** (Henri), de l'Institut, conservateur des Estampes à la Bibliothèque nationale.

† **BOUGUEREAU**, peintre, de l'Académie des Beaux-Arts.

BOURGEOIS (Léon), député.

BROGLIE (Prince de).

CAGNAT, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, inspecteur général des musées scientifiques et archéologiques de l'Algérie.

CLARETIE (Jules), de l'Académie française, directeur du *Théâtre-Français*.

COPPÉE, de l'Académie française.

† **COQUART**, architecte, de l'Académie des Beaux-Arts.

† **CORROYER**, architecte, inspecteur général des édifices diocésains, de l'Institut.

COUTAN (Jules-Alexis), statuaire, de l'Académie des Beaux-Arts.

CROISET (Alfred), doyen de la Faculté des Lettres, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

CROIX (R. P. de La), conservateur du musée de Poitiers, rénovateur de l'archéologie mérovingienne.

† **DELABORDE** (Comte de), secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.

DERENBOURG (Hartwig), de l'Institut, directeur à l'École pratique des Hautes Études.

DAUMET, architecte, de l'Académie des Beaux-Arts.

DETAILLE, peintre, de l'Académie des Beaux-Arts.

FERRIER (Gabriel), peintre, de l'Académie des Beaux-Arts.

† **FOY** (Comte).

† **GARNIER** (Charles), architecte de l'Opéra, de l'Académie des Beaux-Arts, ancien président de la Société des Amis des Monuments parisiens.

† **GÉRARD** (Baron), député du Calvados.

† **GÉROME**, peintre et sculpteur, de l'Académie des Beaux-Arts.

GUIFFREY, de l'Institut, directeur de la manufacture des Gobelins.

† **GUILLAUME**, sculpteur, de l'Académie française et de l'Académie des Beaux-Arts, ancien directeur de l'Académie de France à Rome.

HÉRON DE VILLEFOSSE, conservateur au Louvre, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

HESELTINE (J.), amateur d'art, à Londres, membre du Comité de la Society for the protection of ancient buildings.

HEUZEY, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, de l'Académie des Beaux-Arts, conservateur au Louvre.

HEWITT (Miss Sarah Cooper). Directrice of the Cooper Union Museum, New-York.

HOMOLLE, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, ancien direc-

teur de l'École française d'Athènes, directeur des Musées nationaux.

JACQUET (Achille), graveur, de l'Académie des Beaux-Arts.

KUYCK (M. F. Van), échevin des Beaux-Arts d'Anvers.

LAFENESTRE, de l'Institut, conservateur honoraire au Musée du Louvre.

† **LAIR** (Jules), de l'Institut.

LANCKORONSKI (Comte Charles), de Vienne (Autriche).

LA ROCHE-GUYON (de La Rochefoucauld, duc de).

† **LARROUMET**, directeur honoraire des Beaux-Arts, professeur à la Sorbonne, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.

LEFEBVRE (Jules), peintre, de l'Académie des Beaux-Arts.

† **LEFÈVRE-PONTALIS** (Antonin), membre de l'Académie des Sciences morales et politiques.

LEGER (Louis), membre de l'Institut, professeur au Collège de France.

† **LENOIR** (Albert), de l'Institut.

LEROY-BEAULIEU (Anatole), de l'Institut.

LIKHATCHOF (Vice-amiral Ivan).

LONGNON, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, professeur au Collège de France.

LUTZOW (Comte de), de Prague.

MARQUESTE, statuaire, de l'Académie des Beaux-Arts.

MASPERO, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, directeur des musées, fouilles, et de l'Institut archéologique d'Égypte.

MASSENET, de l'Académie des Beaux-Arts.

MERCIÉ, statuaire, de l'Académie des Beaux-Arts.

MERSON (Luc-Olivier), peintre, de l'Académie des Beaux-Arts.

MOYAUX, de l'Académie des Beaux-Arts, architecte.

† **MUNTZ** (Eugène), conservateur de la Bibliothèque et des Collections de l'École des Beaux-Arts, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

NÉNOT (Henri-Paul), de l'Académie des Beaux-Arts.

NORMAND (Alfred-Nicolas), architecte, de l'Académie des Beaux-Arts.

NORMAND (Charles), directeur de *l'Ami des Monuments et des Arts*, président perpétuel de la *Société des Amis des Monuments parisiens*, lauréat de l'Institut, architecte diplômé par le gouvernement, directeur des *Guides-Souvenirs*.

OGDEN CODMAN, architecte à New-York.

PASCAL, architecte, de l'Académie des Beaux-Arts.

POZZO DI BORGO (Comte), député.

PRAGUE (Président du Conseil municipal de). Dr **GROS**.

† **RAVAISSON**, membre de l'Académie des Sciences morales et politiques et de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, ancien président de la Société des Amis des Monuments parisiens.

Dr **RICHER** (Paul), de l'Institut.

ROTY, graveur, de l'Académie des Beaux-Arts.

ROOSES (Max), conservateur du Musée Plantin-Moretus, d'Anvers.

SARDOU (Victorien), de l'Académie française.

SCHOENBORN (Le comte Frédéric de), premier président de la Cour d'administration, ancien ministre de la justice en Autriche, à Vienne.

SUMICHRAST (J.-C. de), professeur à l'*Harvard University* (États-Unis).

THÉDENAT (R. P. Marie-Henri), de l'Institut

† **THOMAS**, statuaire, de l'Académie des Beaux-Arts.

TROWBRIDGE (B.-P.), président de la Société des Architectes américains, anciens élèves de l'École des Beaux-Arts de Paris.

VANDAL, de l'Académie française.

VASCONCELLOS, directeur du musée de Lisbonne.

† **VICTOR HUGO**, ancien président de la Société des Amis des Monuments parisiens.

VOGUÉ (Marquis Melchior de), de l'Académie française, ancien ambassadeur.

VAN DORSSER, professeur principal à l'Académie de Rotterdam (Hollande).

† **WALLON** (Henri-Alexandre), sénateur, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

VINGT ANS APRÈS !

ÉPITRE AUX AMIS :

Vingt ans ! Tel est l'âge heureux de **l'Ami des Monuments et des Arts.**

Durant vingt ans **Amis** et **Amies** se sont dévoués sans défaillance, sans souci d' « avantages » ou de butin, à des luttes difficiles, heureux de travailler à la sauvegarde du patrimoine national, et de le faire étudier ou aimer.

Grande œuvre érudite, artistique, patriotique, qui unit en une magnifique collaboration les bons Français de tous partis. Tant il est vrai qu'en France, les généreuses pensées dominent toute autre considération et triomphent des habituels ennemis du bien national, comme de leurs perfides insinuations.

A chaque instant *Amis* et *Amies* ont dû prendre en mains la défense de la beauté ou des souvenirs de Paris. Veillant sur cette fleur délicate, l'empreinte parisienne, ils donnaient partout l'exemple de fils respectueux des richesses artistiques, qui sont l'ornement des villes et des campagnes de la France entière.

Quels services rendus ! Que d'âpres luttes volontairement engagées contre les plus puissants et les plus malfaisants ! De combien d'idées généreuses et neuves ne furent-ils les promoteurs ! Et quel gré leur en est dû !

Quel monument incomparable ils ont dressé en créant, en soutenant **l'Ami des Monuments et des Arts** ! Vingt volumes en forment les robustes assises : sur ses degrés sont gravés les noms de quelques-uns des combats nécessaires engagés par les *Amis* et *Amies*. Sur ses frontispices brillent les noms des collaborateurs les plus réputés. Un maître fameux, **Eugène Müntz**, en séance académique, proclama les mérites de l'œuvre : « **Comme ses aînés, dit-il, le nouveau volume de l'Ami des Monuments et des Arts foisonne en gravures d'une exécution parfaite qui en font le plus riche répertoire illustré de nos Antiquités Nationales.** »

Amis et Amies ont répandu partout la bonne semence, enfermée dans la première pierre du monument qu'ils fondaient en 1887 et sur lequel j'écrivis alors ces mots : « La nécessité de défendre les œuvres belles

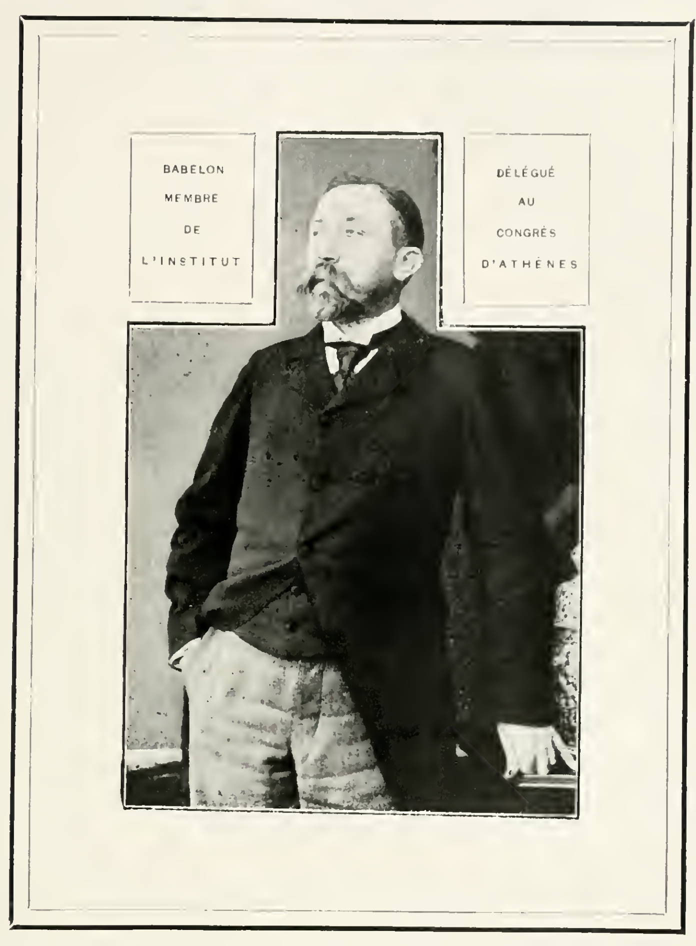
ou curieuses n'a plus besoin de démonstration : mais l'organisation des mesures de défense est urgente. » Pour les obtenir, pour gagner l'opinion publique, nous n'avons craint aucune polémique, insouciants des ennuis, médisances ou dommages que pouvaient nous valoir les ennemis du bien public, dérangés dans leurs entreprises mauvaises. Bientôt la bonne cause eut ses avocats quotidiens. Tous ceux qui dans la Presse entière, française ou étrangère, l'ont chaudement défendue ont le droit de s'enorgueillir des services généreux qu'ils ont rendus chaque jour. On réclama, on obtint même, la sauvegarde de curieux logis, de vieux et précieux sanctuaires, de belles perspectives, échappés parfois miraculeusement à une mort certaine. Des arrêtés officiels, des organisations nouvelles, des lois mêmes, furent dus à nos efforts et à celui de nos imitateurs. Car l'exemple donné par les *Amis* et *Amies* fut partout imité. Partout naquirent des disciples, apôtres à leur tour, propagateurs de nos pensées, contrefacteurs des moindres gestes des *Amis* et *Amies*. Ils s'affublaient parfois de quelque nom prêtant à confusion avec celui des initiateurs ; tant l'enseigne même du logis des AMIS paraissait enviable. Ainsi à Rouen, à Prague, à Rome, à Alençon, à Florence, on eut l'intelligence de comprendre et d'imiter *Amis* et *Amies* et de se patronner de leur nom. A Paris même nul îlot de maisons qui ne voulût compter ses fanatiques particuliers. L'Administration, si longtemps insouciante, a voulu faire preuve de zèle à son tour. Conseil municipal de Paris et Préfet de la Seine voulurent assurer d'un commencement de bons soins officiels la capitale, jusqu'alors officiellement abandonnée. Ainsi de notre entreprise naquit la *Commission municipale du Vieux-Paris*, création qui demeure l'honneur de M. Lamouroux et de M. de Selves. Ses membres furent choisis d'abord parmi les plus dévoués des *Amis des Monuments*, et parmi les membres du Conseil municipal ou de la haute Administration. Pour cimenter l'union de l'œuvre privée que nous avions fondée, depuis longtemps, et de l'œuvre qui lui donnait une consécration officielle, nous conviâmes en un repas solennel le créateur de la Commission municipale, M. de Selves, qui voulut bien alors prononcer des paroles qu'il faut conserver ici, dans nos Archives, parce qu'elles demeurent mémorables :

« Vous avez eu, Messieurs, dit alors M. le Préfet, la très grande amabilité de me convier à venir ce soir parmi vous.

« Je vous en suis vivement reconnaissant et je sens tout le prix en même temps que tout le charme de votre Société.

« Comment pourrait-il en être autrement ?

« Comment le Préfet de la Seine, de par la loi Maire de Paris, c'est-à-dire ayant la charge de tout ce qui constitue la grande cité dont nous sommes fiers à si juste titre, pourrait-il ne pas éprouver la plus vive satisfaction à être parmi vous ?



LES DÉLÉGUÉS DU

PREMIER CONGRÈS INTERNATIONAL D'ARCHÉOLOGIE A ATHÈNES

(*Suite.*)

(Voir les précédents volumes de la collection.)

« Il faudrait qu'il fût bien aveugle pour ne pas voir que vous comptez, en effet, parmi les plus dévoués et les meilleurs de ses collaborateurs. (*Applaudissements.*)

« Il faudrait qu'il fût bien oublieux des services rendus pour ne pas songer que C'EST A VOUS QUE REVIENT L'HONNEUR DE TOUTE UNE ORIENTATION DE SON ADMINISTRATION DE PARIS.

« Lorsque vous avez fondé, en 1885, votre association des *Amis des Monuments parisiens* (et ce sera le grand honneur de M. Charles Normand d'en avoir pris l'heureuse initiative), vous avez obéi au point de vue national, comme au point de vue parisien, au mobile le plus élevé. »

Et faisant allusion à la Commission officielle qui est comme le complément de l'œuvre des *Amis*, M. le Préfet ajoutait :

« **La Commission du « Vieux Paris » c'est donc votre sœur plus jeune chargée de faire passer dans la pratique, les judicieuses observations que vous fournissez, à moins qu'elle ne soit plutôt fille de votre œuvre, logiquement née d'elle.** (*Applaudissements.*)

« Aussi, Messieurs, suis-je assuré de traduire des sentiments bien réels en disant que le Préfet de la Seine et la Commission du « Vieux Paris » confondent, en ce jour, leurs sentiments dans une même expression de gratitude envers vous.

« Et je les résume dans le toast que je vous porte, car je lève mon verre en l'honneur de votre Président M. Charles Normand, et de vous tous qui m'accueillez si aimablement. (*Applaudissements nombreux et répétés.*) »

C'est pourquoi tant d'associations créées par des municipalités sous le vocable de *Vieux Lyon* et autres villes, sont petites filles des *Amis des Monuments*, et comme héritières de leurs pensées. Puis chacun à son tour, chacun voulut connaître sa Ville que, avant tous autres, les Amis des Monuments parisiens eurent l'idée, originale alors, de parcourir et d'étudier. On sait quel fut le succès d'une initiative, qui me valut jadis plus d'une raillerie, mais qui assura la sauvegarde de certains monuments : et, tout d'abord, du premier théâtre parisien, les Arènes-théâtre de la rue Monge, monument qui fut l'objet de la première de nos excursions secourables.

Pour en conserver les souvenirs ou permettre l'étude, j'entrepris la création d'*Itinéraires artistiques* ; lourde charge, que nul jusqu'ici ne s'est soucié d'assumer de telle manière, et dont chaque jour quelque partie approche de l'achèvement.

Puis on se plût à étudier les procédés et moyens de conservation des œuvres d'art, exposés dans une suite d'études, publiées dans *l'Ami des Monuments et des Arts*. On y a reproduit aussi tous les documents officiels, ainsi groupés en une collection précieuse. Aussi le recueil est-il

adopté, depuis longtemps déjà, comme organe international, à la suite d'un vote solennel du Congrès international gouvernemental de protection des Monuments (1889). A son tour le Congrès municipal de l'Art public, en 1900, faisait au recueil le même honneur, à la suite d'un vote international exprimé en séance publique tenue à l'Hôtel de Ville de Paris.

Ainsi les artistes, jusqu'alors isolés et timides, ont trouvé des porte-paroles jusque dans le Forum : j'ai même pris part aux réunions électorales afin d'introduire notre programme dans le programme des élus.

Malgré les résultats acquis, malgré l'énergie de tous, combien d'efforts sont demeurés infructueux pourtant ! Que d'œuvres ou d'aspects que l'on voudrait avoir sauvés. Quel dommage que les *Amis* et *Amies* ne disposent point encore de toute la force et de l'influence nécessaire à la réalisation complète d'un programme si salutaire ! Il faut donc les acquérir et préparer le succès intégral, en nous animant d'abord d'une confiance méritée par l'obtention de résultats inespérés, acquis avec de si petits moyens. Il faut, ensuite, grossir les rangs de nos cohortes, et toujours en étendre les cadres de ces soldats d'élite qu'on ne trouve nulle part ailleurs : Parisiens authentiques et adoptifs, dames charmantes et savants graves, érudits sans morgue et amateurs sans snobisme et vraiment curieux, aristocrates ou démocrates. Plus encore qu'autrefois tous les *Amis* et *Amies* de la chose publique, de la chose française, doivent s'animer d'une foi chaque jour grandissante, d'un prosélytisme encore plus ardent.

Songeons toujours à notre pensée de la première heure. Puisqu'elle fut un bon guide demeurons-lui fidèle. En finissant, répétons donc les paroles inscrites en tête de notre première page, il y a vingt ans, au début : « L'essai que nous tentons, disions-nous alors, à nos risques et périls, a besoin, pour réussir, du concours de tous ceux qui ont à cœur le triomphe de ces idées ; ce que nous entreprenons de sauver, ce sont nos trésors d'art et nos sites ; c'est surtout notre clair génie français, que l'exagération des tendances utilitaires et de l'esprit d'agiotage ou d'exploitation à outrance menace d'étouffer, tandis qu'il peut et doit encore éclairer et charmer le monde [1]. »

CHARLES NORMAND.

1. Extrait du début du tome Ier de la collection de *l'Ami des Monuments et des Arts* (p. 5).

A T.-H. HOMOLLE

ET

A L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES

HOMMAGE RECONNAISSANT

POUR LES SERVICES RENDUS

A LA SCIENCE — A L'ART — A LA PATRIE

PAR

LEURS DÉCOUVERTES EN GRÈCE

CHARLES NORMAND



LA PLAINE D'AMPHISSA VUE DE CASTRI

VUE DE L'ENTRÉE ORIENTALE DU NOUVEAU VILLAGE, PRÈS DES TOMBEAUX CREUSÉS DANS LES ROCHERS
VALLÉE DU PLEISTOS. AU LOIN LA MER DU GOLFE DE CORINTHE.

D'ITEA A DELPHES

A pied, cheval ou voiture : 3 *heures.* — *Retour* : 1 *h.* 1/2 *en voiture.*

Accès actuel : Pour se rendre à Delphes il faut, aujourd'hui, aborder au petit port d'Itéa, bourg de la Phocide, fait de maisons blanches et basses, couvertes en terrasses et encadrées de palmiers ; ensuite, durant trois heures, on parcourt une des plus belles contrées de la Grèce : d'abord la plaine sacrée d'Amphissa (aujourd'hui Salona), puis les monts qui encadrent le fond du paysage.

Accès antique : Jadis, au contraire, la théorie sacrée parvenait, en grande pompe, à la ville sainte, par le côté opposé, celui des monts et de la voie de terre : partie d'Athènes, elle suivait la route autrefois parcourue par le dieu, et montait, par la Béotie, vers le sanctuaire de la Pythie ; elle y pénétrait à mi-côte de la vallée du Pleistos, en passant par le sanctuaire d'Athéna aujourd'hui désigné sous le nom de Marmaria.

Au départ : Panorama. De nos jours, d'Itéa, le voyageur monte à Delphes par une large route : il est encore près du

rivage qu'il voit déjà poindre à l'horizon la cime, souvent neigeuse, du Parnasse, sous laquelle sont nichées, tout là haut, dans un site altier, qu'on ne semble pouvoir espérer d'atteindre, les maisons d'Arachova, l'antique Anémoria, par où passait la théorie, qui devait y sacrifier au dieu une truie de trois ans. Sur la gauche on entrevoit, dans la montagne, le massif, à la rude paroi verticale, du rocher de Delphes, *les roches Phædriades* : à leur pied jaillit le pur cristal des eaux de Castalie, la source tant vantée, où les fidèles se purifiaient, où les poètes trouvaient l'inspiration. A droite et en avant se massent les croupes du farouche *Mont Kirphis*, qui en est séparé du Parnasse par la gorge profonde où, parmi les oliviers, coule le *Xéropotamos*, l'ancien Plistos, aux rives ombragées et fleuries.

Le Chemin. En partant d'Itéa, on entre dans une contrée aussi célèbre que belle : c'est la plaine de Salona, jadis d'Amphissa, réputée en tous temps pour sa fertilité, où mûrissent les moissons, où les pampres de noirs raisins traînent dans une « divine poussière », comme l'on dit ici, objet des convoitises des Cricéens, des Locriens et des Delphiens elle arma par deux fois la Grèce entière : les Locriens l'avaient pourvue d'un port fortifié ; malgré l'ordre de laisser la terre en jachère, ils l'avaient mise en culture, sacrilège dénoncé avec véhémence par Eschine, dont les invectives provoquèrent des guerres sacrées, châtiment d'une usurpation sacrilège.

Aujourd'hui, près d'un ruisseau qui, selon la mode des pays chauds, est souvent desséché, et qu'on dirait pavé de rocs, s'épanouit la douce et riante floraison des lauriers roses, ressortant sur la verdure des feuillages ; les troncs noueux et puissants d'oliviers superbes, aux feuilles élégantes et d'un doux ton cendré, les platanes aux larges feuilles, les figuiers aux troncs sinueux, couvrent la terre d'un large ombrage.

Bientôt on laisse à gauche la route de Salona, la vieille Amphissa, et l'on trouve, à droite, le raccourci des piétons ; entre les deux chemins, les voitures suivent la large route carrossable, qu'on monte en serpentant. Et l'on parvient aux pieds

du village de KHRYSO, l'ancienne KRISSA, d'où partirent après sa ruine, vers 585 avant notre ère, le tyran Daulius et les fugitifs, qui fondèrent, au sud de l'Italie, Métaponte, la riche et fameuse colonie où vécut Pythagore [1].

A droite, sur une hauteur nommée Stephani, à dix minutes et en face de KHRYSO, est le site antique de KRISSA, placé au-dessous de l'église isolée des « Quarante-Saints, Ἁγίων σαράντα » ; là sont étendus les restes d'une double enceinte pélasgique ; là on trouva, gravée sur un autel dont les deux trous recevaient le sang des victimes, leur fameuse inscription boustropthédon. — *De KHRYSO, on gagne en 2 h. 1/2, à une demi-heure en avant de Topolia, la* ROUTE DE SALONA A LAMIA, *en prenant vers le N.-O. par un bois d'oliviers et le lit d'un torrent.*

Ici, à Khryso, les maisons étagées sur une croupe sont festonnées de grenadiers aux fleurs purpurines, de citronniers et d'orangers aux fruits d'or. Au sortir du bourg la montée se raidit ; aux coudes du chemin, en jetant ses regards en arrière, on demeure charmé par le contraste de ces monts, âpres et rougeâtres, desséchés et ardents, avec la riante verdure de la vaste plaine sacrée d'Amphissa, avec l'éclat puissant du bleu marin de la baie de Krissa, qui se dentelle au long des rivages, majestueux et sévères, du golfe de Corinthe.

Un peu plus haut, au bout de trois heures de marche, on entre dans le NOUVEAU CASTRI, le site moderne de Delphes ; les maisons neuves et coquettes de ses paysans, construites aux frais de la France, ont remplacé les pauvres logis de l'ancien village, qui s'étendait un peu plus loin, vers l'est, sur l'emplacement du péribole sacré, et qui devait son nom de CASTRI aux fortifications élevées, pendant le Moyen-Age, par les Vénitiens, puis par les Turcs. Par dévouement pour la science, l'art et l'histoire, par amour de l'Hellade, la France ne craignit pas de détruire plusieurs centaines de maisons et de reconstruire à ses frais tout un grand bourg, voulant rendre au jour les ruines de l'illustre sanctuaire, dissimulé sous d'humbles masures. (*A suivre.*)

1. Sur *Métaponte*, voyez la *Restauration de Métaponte*, par Charles Normand. (Médaille d'or du « Salon », de Paris.)

DERNIERS RESTES DE LA FAÇADE ORIENTALE DE LA VIEILLE RUE DES CHANOINES, DEVENUE RUE MATHIEU-MOLÉ LORS DE SA DÉMOLITION, TERMINÉE EN SEPTEMBRE 1907. LE COTÉ OCCIDENTAL DE LA RUE ÉTAIT ABATTU DEPUIS LONGTEMPS.



PARIS QUI DISPARAIT
LES MAISONS DES CHANOINES DE LA SAINTE CHAPELLE
PHOTOGRAPHIE INÉDITE DE CHARLES NORMAND PRISE AVANT LA DÉMOLITION

SOUS CET ILOT DE MAISONS, CHARLES NORMAND A RECHERCHÉ ET RETROUVÉ LE MUR ANTIQUE DU PALAIS DONT IL FUT TANT PARLÉ EN CES DERNIERS TEMPS

LES PRIMITIFS FRANÇAIS
ET LEURS SIGNATURES
LES SCULPTEURS

PAR
F. DE MÉLY
De la Société des Antiquaires de France

(*Suite*. — Voyez t. XIX, p. 170 à 176, 307 à 318 ; t. XX, p. 51 à 58, 114 à 126, 337 à 352.)



WRECORES D'ANNIAU DE RAIMS, A REIMS, 1233.

Le *Dictionnaire d'orfèvrerie* de Migne nous fait connaître l'inscription de la chasse de saint Thierry, du monastère de Saint-Thierry de Reims :

Istud vas factum fuit anno millesimo ducentesimo tricesimo tertio, mense octobri.

Milo quod cepit, Gerardus sponte recepit
Cum sumptis multo peragena, Milone sepulto.
Post sancti Lucha quinta solemmia...........
... . facta fuit translatio Theodorici.
Maistres Wrecores d'Anniau de Raims me fecit.

Traduction : Cette châsse fut faite, l'an 1233 du mois d'octobre.

Ce que Milo commença, Gerard, très volontiers à grands frais le continua, quand Milon fut mis au tombeau.

La cinquième férie après la saint Luc (23 octobre) eut lieu la translation des reliques de Thierry.

Maître Wrecores d'Anniau de Reims me fit.

* * *

GILE DE SERA, A LUZ (Htes-PYRÉNÉES), 1236.

La pierre qui ferme le tombeau de Luz porte une longue

inscription en langue basque, dont voici la traduction :

« Ici dessous la bonne..... fille de Nérane de Barèges, morte en la dernière semaine d'avril de l'an 1236. »

GILE DE SERA LO FE.

*
* *

RADOVAN, A TRAU (DALMATIE), 1240.

Sur la porte du Dôme de Trau, M. Venturi a relevé l'inscription suivante. Elle doit avoir été extraite d'une pièce de vers, car sa cadence — inaperçue — est très sensible à l'oreille, tandis que la phrase demeure incomplète faute de verbe :

.... POST PARTVM VIRGINIS ALMÆ
PER RADVANVM CVNCTIS HAC ARTE PRÆCLARVM
VT PATET EX IPSIS SCVLPTVRIS ET ANAGLIPHIS
ANNO MILENO DVGENO BISQVE VIGENO
PRESVLE TVSCANO FLORIS..........

« ..... Après l'enfantement de la Vierge, par Radouan, célèbre entre tous dans cet art, comme le montrent ces sculptures et ces figures, en l'année mil deux cent et deux fois vingt, sous l'épiscopat de Toscan de Flore..... »

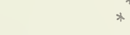
*
* *

RAIMUNDUS PICHERIUS, A PIA (PYRÉNÉES-ORIENTALES), 1249.

Bonnefoy, dans son *Épigraphie roussillonnaise*, a relevé l'inscription du château de Pia ; en 1856 elle était déjà égarée. Nous ne pouvons donc la reproduire que d'après le texte conservé par le savant archéologue auquel nous l'empruntons.

ANNO ⁝ DOMINI MILLESIMO ⁝ CC · XL · IX · VII :
KL ⁝ JVNII · FVIT · INCEPTVM
OPVS ISTIVS CASTRI PER ⁝ RAIMVNDVM ⁝ P
ICHERIVM ⁝ MAGISTRVM. MANDA
TO ET AVCTORITATE · DOMINI ⁝ GVILLELMI ⁝ DE BROA. DEI ⁝
GRACIA ⁝ SANCTE ⁝ NARBON
ENSIS ⁝ ECCLESIE ⁝ ARCHIEPISCOPI ⁝
CVJVS OPERIS ⁝ RAIMVNDVS ⁝ DE
MONTILLIS ⁝ CLERIC
VS ⁝ SVVS · DE ALESTO
EXTITIT ⁝ PROCV
RATOR ⁝ JOHANNE ⁝ DOVCE
SINO BAIVLO EXISTENTE

« L'an du Seigneur 1249, le VII des kalendes de juin (26 mai), maître Raimond Picher a commencé l'œuvre de ce château, sur l'ordre et le commandement du seigneur Guillaume de Broa, par la grâce de Dieu archevêque de la sainte église de Narbonne. Raimond de Montille son clerc, d'Alet, fut chargé de la surveillance ; Jehan Doucesin étant baile. »

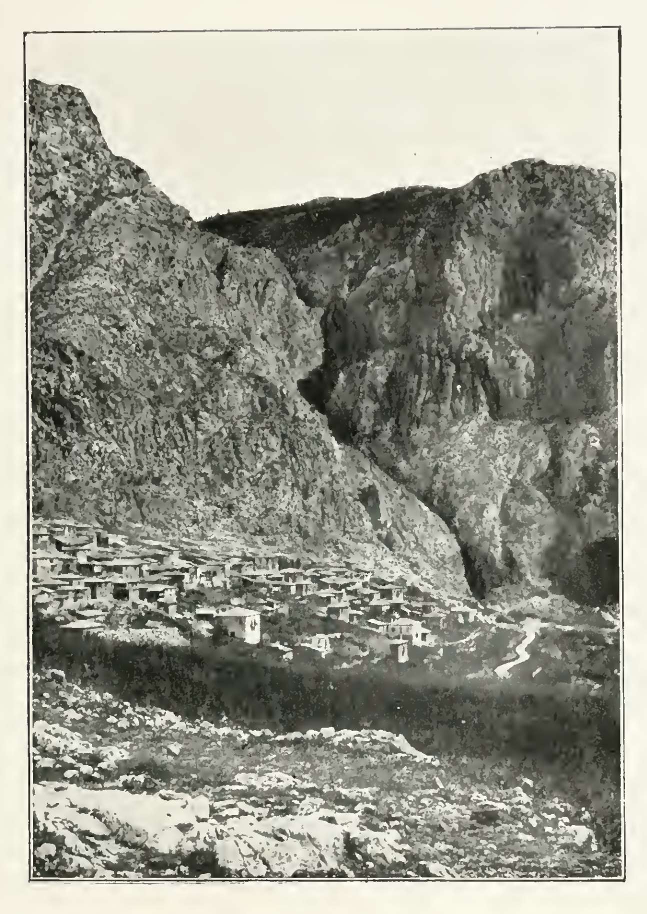


JEAN DE CHELLES, A PARIS, 1257.

On lit, en grosses lettres sur la plinthe du portail méridional de la cathédrale de Paris :

[ANNO D.M.CC.LVII. MENSE FEBRVARIO IDVS SECVNDO HOC OPVS FVIT INCEPTVM, CHRISTI GENITRICIS HONORE. KALENSI LATHOMO VIVENTE JOHANNE MAGISTRO

« En l'année 1257, cet ouvrage fut commencé en l'honneur de la Mère du Christ, par maître Jehan de Chelles, architecte. »



DELPHES AVANT LES FOUILLES

LES ROCHES PHÆDRIADES

LA CROISIÈRE DU CONGRÈS D'ARCHÉOLOGIE D'ATHÈNES
AUX VILLES ANTIQUES DE GRÈCE

(VOYEZ LE BAS DE LA PAGE 16)

L'ANCIEN BOURG DE CASTRI SOUS LEQUEL SE TROUVAIT LA VILLE ANTIQUE

*
* *

G. PEREGRINI, A NARBONNE (AUDE), 1266.

A la cathédrale de Narbonne, l'épitaphe de marbre de Ponce de Broa, archidiacre de Bazès (comté du Bas-Languedoc), mort en 1266, est signée :

⁝ E ⁝ G ⁝ ꝑEG̅ⁿᵢ ⁝ ꝏ ⁝ FECIT ⁝

On avait lu jusqu'ici « Peregni » : l'excellent estampage de M. Thiers et les remarques fort justes, qui l'accompagnaient, permettent de rétablir le nom *Peregrini*, c'est-à-dire « Pélerin ».

*
* *

HENRI DE COLOGNE, A HAUTE-COMBE, 1270.

Le *Voyage de deux religieux bénédictins* nous a conservé l'inscription d'un magnifique tombeau de bronze, qui existait encore au XVIIIe siècle, à côté du grand autel de l'église de l'abbaye de Haute-Combe en Savoie.

HIC JACET BONIFACIVS DE SABAVDIA CANTVARIENSIS ARCHIEPISCOPVS. OBIIT APVD SANCTAM HELENAM ANNO DOMINI MCCLXX, XVIII DIE JVLII. MAGISTER HENRICVS DE COLONIA FECIT HANC TVMBAM.

« Ici repose Boniface de Savoie, archevêque de Cantorbéry, dont la vie fut remplie de bonnes œuvres et de vertus. Il mourut à Sainte-Hélène, le 18 juillet 1270. Maître Henri de Cologne a fait cette tombe. »

*
* *

PLALLI (GUILLAUME), A ÉVREUX, 1281.

La belle tombe de cuivre de Philippe de Cahors, évêque d'Évreux, mort en 1281, nous a été conservée par Gai-

gnières. L'épitaphe se termine par cette mention, en lettres aussi importantes que le nom de l'évêque défunt.

GVILLAVME DE PLALLI ME FECIT.



ROBERT DE LUZARCHES, A AMIENS, 1288.

Comme à Reims, dans le labyrinthe, les maîtres de l'œuvre de la cathédrale d'Amiens inscrivirent leurs noms dans le labyrinthe d'Amiens, détruit vers 1830, mais dont l'inscription nous a été heureusement conservée :

MEMORE QVAND LŒVVRE DE LÈGLE
DE CHEENS FV COMENCHIE ET FINE
IL EST ESCRIPT ET MOILOV DE LE
MAISON DE DALVS
EN LAN DE GRACE MI IIC (*sic*)
ET XX FV LŒVVRE DE CHEENS
PREMIEREMENT ENCOMENCHIEE
ADONT YERT DE CHESTE EVESQVIE
EVRART EVESQVE BENIS
ET ROY DE FRANCE LOYS
QVI FV FILS PHELIPPE LE SAGE
CIL QVI MAISTRE Y EST DE LŒVVRE
MAISTRE ROBERT ESTOIT NOMES
ET DE LVZARCHES SVRNOMES
Thomas de Cormont. MAISTRE THOMAS FV APRES LVY
DE CORMONT ET APRES SON FILS
Regnault de Cormont, 1286. MAISTRE REGNAVLT QVI MESTRE
FIT A CHEST POINT MESTRE
QVI LINCARNATION VALOIT
XIII^c C MOINS DOVZE EN FALLOIT

*
* *

G. PAULUS, A PREUILLY (INDRE-ET-LOIRE), 1291.

Il ne reste d'autre souvenir de la belle lame de cuivre gravée, qui recouvrait à Preuilly la tombe de Jean de Chanlay, évêque du Mans, mort le IV des kalendes de septembre 1291, que le dessin de l'*Album* de Gaignières.

Au côté droit du gisant se voit une belle tête de lion entourée d'un cercle, dans lequel est gravée la légende suivante :

MAIST : G : PAVLV : ME : FEIS.

*
* *

BARTHOLOMEUS, A ELNE (PYRÉNÉES-ORIENTALES), 1294.

ANNO DOMINI M̊ C̄C XCIIII III IDVS SEPTEMBRIS
BARTHOLOMEVS CVM DVOBVS FILIIS DE
PERPINIANO FECIT PARTEM ISTAM CHORI

« En l'année 1294, le III des Ides de septembre, Barthélemy de Perpignan, aidé de ses deux fils, a fait cette partie du chœur. »

(*A suivre.*)



J. Nash del. *B. Winkles sc.*

TOMBEAU DEVANT LA COLONNADE DU LOUVRE

CONSACRÉ A LA MÉMOIRE

DE CEUX QUI PÉRIRENT DANS LA RÉVOLUTION DE 1830.

COLLECTION CHARLES NORMAND.

HENRI BOUCHOT

PAR

ANTOINE THOMAS

Membre de l'Institut.

Un des membres du Comité de patronage de l'Ami des Monuments et des Arts, *Henri Bouchot, membre de l'Institut, est décédé, sans qu'il nous fût possible, en raison de la surabondance des documents déjà imprimés, de rendre à la mémoire de ce bon Français l'hommage qui lui est dû. On veut aujourd'hui que son nom demeure dans les archives des* Amis *en reproduisant les paroles bien senties prononcées sur sa tombe par un érudit éminent, M. Antoine Thomas, au nom de cette école des Chartes, si aimée de* l'Ami des Monuments et des Arts.

Né à Beure, dans le Doubs, en 1849, d'une famille de situation modeste, Henri Bouchot eut une jeunesse laborieuse, enfiévrée de bonne heure de ce patriotisme ardent dont nos provinces frontières gardent plus particulièrement le précieux dépôt. Pendant la guerre qui mit aux prises la France, si mal préparée, avec les armées formidables de l'Allemagne, il fit vaillamment son devoir de soldat. La paix conclue, il se remit au travail. Installé à Paris, il trouva dans de solides études classiques des ressources passagères qui lui permirent d'attendre son heure pour débuter avantageusement dans la vie scientifique et littéraire. Il se présenta assez tard à l'École des Chartes, en 1874, à l'âge de vingt-cinq ans ; mais quand il en sortit il n'eut pas à chercher longtemps sa voie. Il entra comme surnuméraire au département des Estampes de la Bibliothèque nationale pour ne plus le quitter : la mort seule a

pu l'arracher brutalement de ce cabinet, où il a gravi tous les degrés de la hiérarchie jusqu'au plus élevé, aux applaudissements unanimes de ceux qui suivaient le développement harmonieux de sa carrière de fonctionnaire, de savant et d'artiste.

De multiples distinctions consacrèrent successivement le zèle qu'il apportait à ses occupations professionnelles et qui se répandait au dehors, sans leur faire de tort, en publications de tout genre, aussi goûtées pour l'agrément de la forme que pour la solidité du fond. Membre de la Société des Antiquaires de France, lauréat de l'Académie Française et de l'Académie des Beaux-Arts, chevalier de la Légion d'honneur, il obtint, en 1904, la récompense à laquelle, sans doute, il attachait le plus de prix, lorsqu'il fut appelé par l'Académie des Beaux-Arts à occuper le fauteuil d'Édouard Corroyer. Des voix plus autorisées que la mienne ont fait ressortir les mérites de l'œuvre considérable qu'il laisse derrière lui, et dans chaque parcelle de laquelle éclate son ardent amour de la France. Avec plus de souplesse, plus de fine érudition, plus de mesure et, pour tout dire, avec plus de bon sens, il a élargi et prolongé le sillon de Louis Courajod : un de ses plus chers désirs était, et le public attiré et conquis par lui l'a réalisé, que l'on rendît justice aux efforts de nos primitifs artistes pour augmenter la somme d'idéale beauté destinée à redevenir, à la Renaissance, le patrimoine commun de l'Europe occidentale. Mais de combien d'autres manières n'a-t-il pas contribué à la glorification artistique de notre pays ! Il ne s'est enfermé ni dans les limites d'un genre ni dans celles d'une époque, l'homme d'érudition et de goût qui a consacré des livres à Gutenberg, à Jacques Callot, aux femmes de Brantôme, au luxe de la Restauration, aux élé-

gances du second Empire et qui travaillait, au moment où la mort l'a frappé, à une histoire de la Miniature. S'il réservait une part de son activité à sa chère province natale, la Franche-Comté, sur laquelle il a publié un très beau livre, l'amour de la petite patrie n'offusquait en rien dans son cœur celui de la grande.

L'École des Chartes, qui représente essentiellement dans notre pays l'histoire nationale, est heureuse et fière d'avoir compté Henri Bouchot parmi ses élèves. Il l'aimait sincèrement, mais en esprit indépendant et qui ne confondait pas camaraderie et coterie. Sachant allier le culte du passé à un sentiment très moderne de la vie, de la poésie et de l'art, ne se hérissant pas d'érudition mais l'introduisant discrètement dans l'armature de toutes ses publications, connaissant le secret de faire goûter au public le plus frivole le charme de ce qui est réellement beau, il nous a rendu le service de prouver par son exemple qu'un chartiste n'est pas nécessairement un être rébarbatif, faisant son bréviaire des Formules de Marculfe ou du Polyptyque d'Irminon et considérant que la paléographie, la diplomatique, l'archivéconomie et la bibliothéconomie sont les quatre fins de l'homme. Ceux mêmes d'entre nous dont les études spéciales sont le plus éloignées de la sphère où s'est exercée la lumineuse et bienfaisante activité d'Henri Bouchot, apportent sur sa tombe l'expression profondément émue de leurs regrets et l'assurance qu'ils conserveront de lui un ineffaçable souvenir.

LES ARCHIVES CURIEUSES
DU
PEUPLE DE PARIS
PAR

ÉMILE LEVASSEUR
Membre de l'Institut, Directeur du Collège de France.

(Suite et fin. Voyez dans la *Collection de l'Ami* les t. XIX, p. 290 ; t. XX, p. 137, 200, 282.)

La municipalité s'ingénie aujourd'hui à débarrasser le plus promptement possible la ville des immondices de toute espèce qui sont des causes d'infection et d'épidémie. Elle a adopté le principe du « Tout à l'égout » qui serait le plus rationnel s'il y avait assez d'eau pour l'évacuation et assez d'emplois pour l'utilisation des matières. Sous l'ancien régime, c'était, comme le dit M. Franklin, la pratique du « Tout à la rue » qui prévalait.

Il cite, d'après Léon de Laborde, cinq latrines publiques dans Paris au XVIe siècle ; elles n'étaient fréquentées que par les gens du commun. Dans les maisons, il y avait encore peu de fosses d'aisance au milieu du XVIIe siècle. En 1668 les commissaires du Châtelet déclaraient « qu'en la plupart des quartiers, les propriétaires des maisons se sont dispensez d'y faire des fosses et latrines, quoy qu'il ayent logé dans aucunes desdites maisons jusques à vingt et vingt-cinq familles, ce qui cause en la plupart de si grandes puanteurs qu'il y a lieu d'en craindre des inconvéniens facheux ». Ordonnance fut rendue pour que les propriétaires établissent des latrines ou fosses dans leurs maisons : ordonnance qui, comme bien d'autres relatives

à l'hygiène, n'a sans doute que très lentement et incomplètement triomphé des mauvaises habitudes et de la force d'inertie. Le Louvre même en était dépourvu. En 1680, sur les degrés, dans les allées, derrière les portes et presque partout « on y voit mille ordures, on y sent mille puanteurs insupportables causées par les nécessités naturelles que chacun y va faire tous les jours, tant ceux qui sont logés dans le Louvre que ceux qui y fréquentent ordinairement et le traversent. On voit même en plusieurs endroits des balcons et traverses chargés de ces mêmes ordures, et des immondices, ballieures et bassins des chambres que les vallets et servantes y vont jeter tous les jours ».

Dans les ménages on employait le pot de chambre et la chaise percée. On voit comme en certains lieux se faisait la vidange. En 1771, Sartines étant lieutenant de police, fit déposer des barils d'aisance « à tous les coins de rues », lesquels sont remplacés de nos jours par les urinoirs. Aux Tuileries, une allée d'ifs offrait une retraite si fréquentée qu'on trouvait à peine une place pour y poser les pieds : sous Louis XVI, le directeur général des bâtiments du roi fit abattre les arbres et construire à la place des latrines payantes, non sans mécontenter les habitués.

Il n'est pas besoin de remonter jusque par delà le XIXe siècle pour trouver quelque part en France, voire même dans certains quartiers de Paris, un tel oubli de convenances et de l'hygiène. Pour nettoyer les écuries d'Augias, il faut non seulement la vigilance et l'édilité, mais aussi le concours des mœurs et de l'opinion publique ; c'est un résultat de la civilisation qui s'acquiert peu à peu. Sous ce rapport, si nous avons été devancés par les Anglais et les Américains, nous pouvons nous rendre cette justice que depuis un demi-siècle de très notables progrès ont été

accomplis dans nos villes de provinces, dans nos rendez-vous de villégiature et à Paris. Le vieux Parisien qui se rappelle le pavé et l'éclairage sous le règne de Louis-Philippe, et qui foule aujourd'hui les chaussées en bois, éclairées la nuit par le gaz ou l'électricité, sent la différence.

Sommes-nous au terme des perfectionnements? Il n'y a pas de terme en cette matière. Il en est des commodités de la vie publique comme des besoins de la vie privée. On se plaint aujourd'hui tout comme se pouvaient plaindre nos ancêtres. Les exigences croissent avec les moyens de satisfaction et ces moyens augmentent avec les perfectionnements à la recherche desquels le génie des inventeurs et des entrepreneurs est sans cesse éveillé de notre temps et avec la richesse publique qui permet aux municipalités de les appliquer. Les dépenses des communes ont, pour cette raison et pour d'autres, beaucoup augmenté depuis trente ans, trop augmenté à certains égards. Mais il ne faut pas se leurrer de l'espérance de les voir diminuer, parce qu'assurément les exigences des administrés iront en croissant. La sagesse des administrateurs doit consister, non à prononcer un « non possumus » absolu, mais à se refuser à toute dépense superflue, afin de se trouver mieux en état de faire face aux dépenses qui deviendront successsivement impérieuses, tout en maintenant les recettes dans une juste proportion avec les recettes des contribuables.

Mais nous ne devons pas nous laisser entraîner hors du sujet traité par M. Franklin. Nous nous arrêtons pour laisser le lecteur en tête à tête avec l'auteur, convaincu qu'il trouvera dans la lecture du *Dictionnaire* l'agrément et le profit que nous y en avons trouvés nous-même.

PARIS

DÉCOUVERTES A L'ANGLE DU BOULEVARD DU PALAIS ET DU QUAI DES ORFÈVRES

On lit dans *le Journal des Débats* (n° 128) :

« Nous signalions dernièrement l'intéressante découverte faite par Charles Normand sur l'emplacement des travaux de démolition entrepris pour l'agrandissement du Palais de Justice. Charles Normand avait en effet été à même de contrôler sur place certaines de ses recherches antérieures, relatives à la reconstitution du Paris gallo-romain, et qui lui laissaient supposer l'existence d'un mur gallo-romain d'une construction analogue à ceux découverts, il y a quelques mois, dans la rue de la Colombe et au Marché-aux-Fleurs. Il résulte des fouilles toutes récentes pratiquées à ses frais sur le revers opposé du mur qu'il a découvert que l'épaisseur en correspond sensiblement à celle des murs du Marché-aux-Fleurs. M. Charles Normand y voit une confirmation nouvelle du caractère gallo-romain de ce mur. Il pense en outre que cette muraille a pu former le substratum du mur d'enceinte du palais féodal. Déjà hier, des ossements ont été trouvés par Charles Normand et divers débris portant des traces de combustion. D'autre part, et à un autre point de vue, Charles Normand a mis de côté un certain nombre de fragments d'architecture gothique qui offrent cet intérêt d'être demeurés sans retouche depuis leur époque originelle. Ces fragments proviennent des démolitions de la maison du « Thrésorier » de la Sainte-Chapelle. Cette maison s'élevait, en effet, sur cet emplacement ».

Ajoutons que le prolongement de ce mur a été mis à jour en octobre 1907, et que sa direction vers la grille du Palais de Justice confirme l'exactitude des affirmations et des prévisions de M. Charles Normand.



DOCUMENTS SUR LE MUSÉE DU LOUVRE (SUITE)

BÉATRIX D'ESTE

BUSTE DE MARBRE PAR GIAN CRISTOFORO ROMANO — 1490

Regardez à la page 41 la vue de profil de ce buste et les portraits reproduits à titre de comparaison.

DOCUMENTS SUR

LE MUSÉE DU LOUVRE

Suite. Voyez, outre les notes éparses dans la collection, et, en outre, le t. XIX, p. 11, 225, 281, 350; t. XX, p. 49, 88, 97, 99, 117 et suiv., 177, 181. 217, 240, 241; t. XXI, p. 33 à 341.

LE BUSTE DE BÉATRIX D'ESTE

Duchesse de Milan

PAR

GUSTAVE CLAUSSE

Un récent travail de M. Gustave Clausse nous fournit l'occasion de publier ici une œuvre pleine de grâce et de lui donner place dans notre collection d'études précieuses et de reproductions parfaites du Musée du Louvre, réunies dans la collection des volumes de l'Ami des Monuments et des Arts. *Ainsi les « Amis » par la réunion de leurs efforts dressent à notre grand Musée national un véritable monument à nul autre pareil. Notre distingué collaborateur avait une autorité particulière pour présenter à ses collègues le buste conservé au Musee du Louvre, et connu comme portrait de Béatrix d'Este, duchesse de Milan. Les nombreuses publications de M. Clausse sur les arts en Italie, ses conférences, son travail si documenté sur le personnage, désignaient M. Gustave Clausse pour être auprès de la société choisie des membres de* l'Ami des Monuments et des Arts *le commentateur du portrait de Beatrix d'Este, seconde fille du duc Hercule Ier de Ferrare et d'Éléonore d'Aragon, sa femme. Née à Naples le 20 janvier 1475, elle fut fiancée, pour raisons politiques, à l'âge de cinq ans, par son père, à Ludovic, duc de Bari, dit le More à cause de son teint basane, alors âgé de vingt-neuf ans,*

plus tard Régent du Milanais. Le mariage eut lieu dans la chapelle du vieux palais ducal de Pavie le 17 janvier 1491, et fut suivi d'une entrée solennelle à Milan. Les parents de la jeune mariée afin de conserver l'image de leur fille, en prévision de la prochaine séparation, firent exécuter le buste conservé à présent au Musée du Louvre. M. Gustave Clausse va nous dire à présent dans quelles conditions :

A défaut de sculpteur ferrarais, on s'adressa à un étranger. Gian Cristoforo, fils d'un sculpteur Pisan nommé Isaia de' Ganti, était né à Rome, ce qui lui fit donner le surnom de Romano, il suivit les leçons de son père et du célèbre Paolo Romano ; devint un habile artiste et quittait Rome pour chercher fortune lorsque son bon génie le conduisit à Ferrare. Il fit le buste de Béatrix et créa une œuvre remarquable.

On peut voir au Louvre, dans la galerie des sculptures de la Renaissance, ce précieux morceau d'un art plein d'une délicatesse encore toute florentine. Il faisait autrefois partie de la collection d'un célèbre amateur, Debruge-Duménil ; le marquis de Laborde, conservateur au Musée du Louvre, l'acheta pour le compte de l'État en 1847. D'où venait-il ? A qui appartenait-il avant son arrivée en France ? On ne sait. Debruge-Duménil en connaissait peut-être l'origine, mais il a emporté ce secret dans la tombe. Le marquis de Laborde l'acheta, à la vente de la collection, parce qu'il trouvait l'œuvre charmante et digne d'entrer dans notre musée national ; mais on ne possédait aucun indice sur sa paternité. Les conservateurs du Louvre, très embarrassés, avaient tout d'abord pensé à attribuer ce beau marbre à Desiderio da Settignano ; mais plus tard, un savant critique ayant démontré que Desiderio était mort



TABLEAU VOTIF DE BERNARDINO ZENALE (DÉTAIL)

PORTRAIT DE BÉATRIX D'ESTE

PHOTO. ANDERSON

Publié à titre de document comparatif avec le monument du Musée du Louvre.

avant la naissance de Béatrix, il fallut chercher ailleurs; on hésita pendant quelque temps, on nomma même Léonard de Vinci, mais sans rien de positif. Aujourd'hui il est démontré et admis par tout le monde que l'auteur du buste est Gian Cristoforo Romano; Isabelle, marquise de Mantoue, l'indique clairement dans une lettre écrite le 22 juin 1491, à son beau-frère Ludovic le More. Elle désirait faire faire son buste en marbre par le même Cristoforo, qui avait fait celui de sa sœur; mais il avait depuis longtemps quitté Ferrare pour venir s'installer à Milan, et Isabelle demandait à Ludovic de lui renvoyer le sculpteur. Au reste, ce désir ne put être réalisé; Cristoforo exécutait alors de grands travaux qu'il ne pouvait abandonner, tant à Crémone où il sculptait cette superbe porte du palais Stanga que nous possédons au Louvre, qu'à la Chartreuse de Pavie où il travaillait au monument funéraire de Jean Galeas Visconti, d'après l'ordre de Ludovic. Cristoforo ne vint à Mantoue que vers 1498 et exécuta, non plus un buste mais une belle médaille de la marquise.

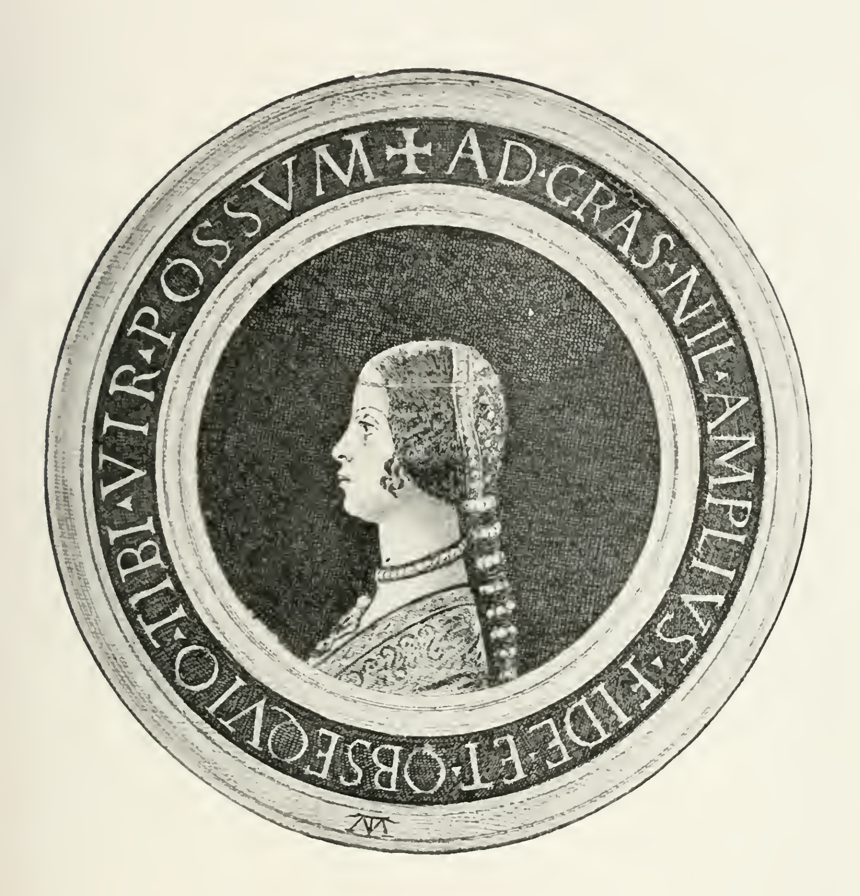
Nous sommes donc en possession d'une image bien réelle de Béatrix jeune fille; elle devait avoir quatorze ou quinze ans environ, car elle n'avait que quinze ans et six mois lorsqu'elle épousa Ludovic. Ce n'est pas une jolie personne; elle n'avait pas dans le visage cette pureté classique que l'on admirait chez sa sœur, et dont on peut encore se rendre compte en examinant au Musée du Louvre, dans la collection des dessins de maîtres, un magnifique portrait de la marquise, fait par Léonard de Vinci. Il existe cependant un air de famille bien marqué entre les deux sœurs.

Le front de Béatrix était dégagé, un peu bombé, ses joues semblent boursouflées et tombantes; le menton

arrondi et les lèvres fortes pourraient faire croire à de la lourdeur d'esprit, à une certaine apathie de caractère si le nez petit et retroussé ne donnait à sa physionomie un air de spirituelle gaminerie complété par la vivacité du regard. Le buste nous montre ses abondants cheveux séparés sur le front en deux bandeaux retenus par une ferronnière et réunis en arrière pour former une natte épaisse. Cette natte en torsade entourée de cordonnets se retrouve dans tous les portraits de Béatrix; elle ne quitta donc jamais le genre de coiffure qu'elle avait adopté dans sa jeunesse. Sur l'épaule gauche elle porte une écharpe ornée de broderies en soutache, suivant la grande mode alors en faveur auprès des dames milanaises, et, sur le devant de sa robe, on voit un emblème brodé adopté par Borso d'Este, consistant en deux mains tenant une nappe d'où s'échappe une poussière retombant sur le calice d'une fleur; cet emblème rappelait le mystère de la fécondation des fleurs. Sur le piédouche on lit l'inscription : DIVAE BEATRICI D. HERC. F.



BÉATRIX D'ESTE
DUCHESSE DE MILAN
Monnaie de bronze
Collection de M. Gaston Dreyfus



ACTE DE DONATION DE LUDOVIC SFORZA
PORTRAIT DE BÉATRIX D'ESTE

PAR FRA ANTONIO DA MONZA

British Museum — Londres.

Publié à titre de document comparatif avec le monument du Musée du Louvre.



DOCUMENTS SUR LE MUSÉE DU LOUVRE

BÉATRIX D'ESTE, DUCHESSE DE MILAN

PORTRAIT PAR LORENZO COSTA

Conservé à la Galerie Pitti de Florence.

A titre de comparaison avec le buste du Musée du Louvre de la page 41.



DOCUMENTS SUR LE MUSÉE DU LOUVRE

BÉATRIX D'ESTE, DUCHESSE DE MILAN

BUSTE PAR GIAN. CRISTOFORO ROMANO

Voir, à titre de comparaison, le portrait reproduit aux pages 36, 39, 40, et la vue de face de la page 33.

RECUEIL DE DOCUMENTS RELATIFS A
LA CONSERVATION DES MONUMENTS

(Voir dans la collection de *L'Ami* les nombreux documents réunis sur ce sujet.)

DÉCRETS

Relatifs à la réunion du service de conservation des édifices cultuels à celui des monuments historiques et à la nomination et aux attributions du personnel de ce service.

Suite. Voyez tome XX, p. 364-368.

Art. 7. — L'architecte ordinaire seconde l'architecte en chef dans l'accomplissement de sa mission.

En matière de travaux, il est personnellement chargé, sous l'autorité de celui-ci :

1° De proposer les travaux que comporte l'entretien des immeubles classés, et si ces travaux sont autorisés de les faire exécuter et d'établir les comptes de dépenses ;

2° De suivre le détail des travaux de réparation, de restauration ou autres dont la direction incombe à l'architecte en chef ; de vérifier les mémoires des entrepreneurs et de préparer les pièces comptables destinées à constater les dépenses.

Art. 8. — Dans les cas prévus au paragraphe 3 de l'article 5, c'est-à-dire lorsqu'il n'y a point d'architecte ordinaire dans le département, il est mis à la disposition de l'architecte en chef, pour le règlement des comptes de travaux, un vérificateur chargé de vérifier les mémoires des entrepreneurs et de préparer les pièces comptables destinées à constater les dépenses.

Les vérificateurs sont proposés à l'agrément du ministre par les architectes en chef; ils sont commis à cette fonction par décision ministérielle.

Ils sont rétribués au moyen d'honoraires d'après le tarif visé en l'article 11.

Art. 9. — Le gardiennage de ceux de ces immeubles classés appartenant à l'État qui sont affectés à l'administration des beaux-arts et gérés par le service des monuments historiques est assuré, s'il y a lieu, par des agents qui portent le titre de gardiens des monuments historiques. Ces agents sont nommés dans les conditions prescrites par la loi sur le recrutement de l'armée.

Lorsqu'une commune dénuée de ressources est propriétaire d'un immeuble classé et qu'elle se trouve hors d'état d'en assurer le gardiennage, l'administration des beaux-arts peut, si la conservation de l'immeuble présente un intérêt considérable, y attacher, sur l'avis du préfet, et après entente avec l'autorité locale, un surveillant rétribué sur les fonds de l'État.

Art. 10. — Sont distraits des circonscriptions visées en l'article 3 et placés hors cadre :

1° Les édifices classés de la ville de Paris ;

2° Ceux des édifices classés des départements, dont la conservation présente un intérêt exceptionnel et qui sont inscrits à ce titre sur la liste dressée après avis de la commission des monuments historiques.

Ces édifices sont confiés à des architectes désignés spécialement à cet effet en raison de leurs travaux antérieurs et choisis, soit sur l'ensemble de la liste des architectes membres de la commission des monuments historiques.

Art. 11. — Sont maintenues les dispositions :

1° De l'arrêté ministériel du 20 janvier 1902, qui fixe

les honoraires et vacations des architectes en chef, architectes ordinaires et vérificateurs ;

2° De l'arrêté du 2 mai 1898, relatif aux frais de déplacement alloués aux architectes ordinaires ;

3° L'arrêté du 8 mars 1903, relatif aux frais de déplacement alloués aux architectes en chef ;

4° De l'arrêté du 26 novembre 1885, qui fixe les indemnités annuelles attribuées au personnel chargé de la surveillance locale des édifices cultuels appartenant à l'État.

Art. 12. — Les édifices classés qui relèvent du service des bâtiments civils et palais nationaux restent placés dans les attributions du personnel de ce service.

La conservation des immeubles classés de l'Algérie continuera à être assurée, sous l'autorité du ministre des beaux-arts, par le service des monuments historiques, sauf les dispositions particulières que comporte l'autonomie financière de l'Algérie. Un arrêté ministériel, pris sur l'avis du gouverneur général, déterminera ces dispositions.

Les mesures spéciales que peut exiger la conservation des monuments mégalithiques sont réglées par arrêté ministériel.

Il en est de même de celles que peut nécessiter l'application de la loi du 21 avril 1906 sur la protection des sites et monuments naturels ayant un caractère artistique.

Art. 13. — Ceux des anciens architectes diocésains qui portent actuellement la dénomination provisoire d'architectes des édifices cultuels et qui ne font point déjà partie du service des monuments historiques sont rattachés à ce service.

Ils prennent le titre d'architectes des monuments historiques.

Chacun d'eux reste chargé de la conservation des artifices cultuels qui lui sont présentement confiés, sauf échange, s'il y a lieu, contre des équivalents.

Leurs emplois seront supprimés par voie d'extinction.

Les dispositions qui fixent le mode de rétribution des architectes en chef leur sont applicables.

Ceux de ces architectes qui désireraient être pourvus, par la suite, d'une circonscription en qualité d'architecte en chef, seront, sur leur demande, dans le délai d'un an et dans les conditions que fixera un arrêté ministériel, appelés à faire preuve devant un jury de leurs aptitudes techniques et administratives. Les candidats reconnus admissibles seront inscrits, par ordre de préférence, sur une liste dressée par le jury ; au fur et à mesure que des vacances le permettront, il leur sera attribué une circonscription.

Art. 14. — Les anciens surveillants des travaux diocésains qui portent actuellement la dénomination provisoire de surveillants des travaux des édifices cultuels et qui ne font point déjà partie du service des monuments historiques, sont rattachés à ce service.

Ils prennent le titre d'architectes adjoints des monuments historiques.

Chacun d'eux conserve sa situation actuelle et pourra être nommé architecte ordinaire dans les conditions prévues à l'article 6.

Les dispositions qui fixent le mode de rétribution des architectes ordinaires leur sont applicables.

Les emplois visés au présent article seront supprimés et réunis aux fonctions d'architecte ordinaire au fur et à mesure des extinctions.

Art. 15. — Les emplois d'inspecteur des monuments historiques encore subsistants seront supprimés par voie d'extinction.

Art. 16. — Sont abrogées toutes dispositions contraires aux prescriptions ci-dessus.

Art. 17. — Le ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 12 avril 1907.

A. Fallières.

Par le Président de la République :

Le Ministre de l'instruction publique,
des beaux-arts et des cultes,

A. Briand.

Le Président de la République française,

Sur le rapport du ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes,

Vu la loi du 30 mars 1884 sur la conservation des monuments et objets d'art présentant un intérêt historique ou artistique, et le décret du 30 janvier 1889, portant règlement d'administration publique pour l'exécution de ladite loi ;

Vu les lois des 9 septembre 1905, concernant la séparation des Églises et de l'État, et du 2 janvier 1907 sur l'exercice public du culte ;

Vu l'article 55 de la loi de finances du 25 février 1901 et la loi du 30 janvier 1907, portant fixation du budget général des dépenses et des recettes de l'exercice 1907 ;

Vu le décret du 26 janvier 1892, sur l'inspection générale des monuments historiques et le décret du 12 avril 1907, portant réunion des édifices cultuels au service des monuments historiques,

Décrète :

Art. 1er. — Les inspecteurs généraux des monuments historiques sont nommés par décret.

Leur nombre ne peut dépasser sept.

Ils reçoivent un traitement annuel de 6.000 francs.

Ils ne peuvent cumuler leurs fonctions avec celles d'architecte en chef de l'une des circonscriptions visées au décret du 12 avril 1907, portant organisation du service d'architecture des monuments historiques.

Ils peuvent, lorsqu'ils cessent leurs fonctions, être nommés inspecteurs généraux honoraires et continuer en cette qualité à faire partie de la commission des monuments historiques.

Art. 2. — Les monuments classés sont répartis en autant d'arrondissements d'inspection générale qu'il y a d'inspecteurs généraux. Cette répartition est faite par un arrêté du ministre.

Chaque inspecteur général exerce daus l'arrondissement qui lui est attribué la haute surveillance du service. Il est à ce titre, auprès de la commission des monuments historiques, rapporteur des affaires qui intéressent son ressort.

Art, 3. — Les inspecteurs généraux forment auprès de l'administration un comité consultatif dont fait partie avec eux le contrôleur général des travaux.

Ce comité est présidé par le sous-secrétaire d'État des beaux-arts et, en son absence, par le plus âgé des membres présents.

Il donne son avis :

1° Sur les propositions relatives au personnel et autres mesures au sujet desquels les décrets portant organisation du service d'architecture et du service des antiquités et

objets d'art prévoient que les inspecteurs généraux doivent être consultés ;

2° Sur les affaires litigieuses que fait naître l'exécution des marchés de fournitures ou de travaux ;

3° Sur tous autres objets d'ordre administratif dont le ministre juge à propos de lui confier l'étude et qui ne sont pas de la compétence de la commission des monuments historiques.

Il examine à titre préparatoire les affaires qui doivent être soumises à cette commission aux termes de l'article 15 de la loi du 30 mars 1887.

La commission peut lui déléguer le soin d'émettre en son nom des avis sur les affaires qui requièrent célérité, ainsi que sur les projets de travaux d'entretien ou de simples réparations qui n'entraînent pas un engagement de dépense supérieur à 10.000 francs sur les fonds de l'État. En ce cas, elle a la faculté de désigner deux de ses membres pour participer aux délibérations du comité.

Art. 4. — Les trois inspecteurs généraux des travaux diocésains, qui ont reçu aux termes de l'arrêté du 22 avril 1906 la dénomination provisoire d'inspecteurs généraux des édifices cultuels, sont rattachés au service des monuments historiques et prennent le titre d'inspecteurs généraux de ce service.

Art. 5. — Le comité provisoire des édifices cultuels appartenant à l'État et la commission mixte des édifices cultuels communaux, institués à l'administration des beaux-arts par l'arrêté du 22 avril 1906, sont supprimés.

Leurs attributions sont dévolues à la commission des monuments historiques et au comité des inspecteurs généraux institué par l'article 3 ci-dessus.

Art. 6. — Est maintenue, à titre transitoire, l'indemnité



PARIS DÉMOLI : LA MAISON DES MARTYRS
LIEU DE FONDATION DE L'ORDRE DES JÉSUITES PAR IGNACE DE LOYOLA

Cette partie inférieure de l'abbaye de Montmartre occupait l'emplacement de l'intersection des rues Marie-Antoinette et Dancourt.

(Collection Arthur Rhoné.)

Charles Normand, direxit.

4

annuelle de 6.000 francs, non sujette à retenue, allouée à chacun des trois inspecteurs généraux visés en l'article 4.

Sont également maintenues les décisions ministérielles qui fixent le mode de remboursement des frais de tournée des divers inspecteurs généraux.

Art. 7. — Sont rapportés le décret du 26 janvier 1892, ainsi que toutes les autres dispositions contraires au présent décret.

Art. 8. — Le ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 30 avril 1907.

A. FALLIÈRES.

Par le Président de la République :

Le Ministre de l'instruction publique,
des beaux-arts et des cultes,

A. BRIAND.

Le Ministre des finances,

J. CAILLAUX.

Le Président de la République française,

Sur le rapport du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts,

Vu la loi du 30 mars 1887 sur la conservation des monuments et objets d'art ayant un intérêt historique ou artistique, et le décret du 3 janvier 1889, portant règlement d'administration publique pour l'exécution de ladite loi ;

Vu le titre III de la loi du 9 décembre 1905 sur la séparation de l'Église et de l'État, le titre II du décret portant règlement d'administration publique pour l'exécution de

cette même loi, et la loi du 2 janvier 1907 sur l'exercice public des cultes ;

Vu la loi du 30 janvier 1907, portant fixation du budjet général des recettes et des dépenses de l'exercice 1907 ;

Vu les décisions ministérielles des 3 avril 1893, 23 février 1897, 21 octobre 1903 et 31 mars 1905, ainsi que le décret du 27 février 1907, concernant le personnel chargé du travail de classement et de la surveillance des antiquités, œuvres d'art et autres objets visés par la loi du 30 mars 1887.

Décrète :

Art. 1er. — Le soin de procéder aux recherches que comporte le classement des antiquités, œuvres d'art et autres objets, meubles ou immeubles par destination, visés par la loi du 30 mars 1887, est confié à un personnel technique qui relève du ministre des beaux-arts.

Ce personnel est en outre chargé de veiller à la conservation, par les administrations qui les détiennent, des objets soumis au classement, ainsi qu'à leur entretien et à leur réparation.

Il comprend indépendamment, de celui des inspecteurs généraux des monuments historiques à qui la haute surveillance de cette partie du service est spécialement confiée par le décret du 27 février 1907 :

1° Le cadre d'inspecteurs généraux adjoints, d'inspecteurs et d'inspecteurs adjoints créé par le même décret ;

2° Le cadre de conservateurs départementaux organisé par les articles 2 et 3 ci-après.

Art. 2. — Il y a, dans chaque département, un conservateur choisi parmi les personnes qui possèdent une compétence reconnue en matière d'art, d'archéologie ou d'histoire et qui résident dans le département.

Cet agent est nommé par arrêté du ministre, après examen de ses titres par les inspecteurs généraux des monuments historiques et après avis du préfet. Ses fonctions lui sont conférées pour une période de quatre ans.

Il reçoit une indemnité annuelle de 200, 250 ou 300 fr., suivant que le département auquel sa nomination l'attache est inscrit dans la première, la deuxième ou la troisième partie d'un tableau dressé à cet effet.

Il a droit au remboursement des frais des déplacements qu'il accomplit à la demande de l'administration, d'après le tarif applicable aux déplacements des architectes ordinaires des monuments historiques.

Art. 3. — Les conservateurs départementaux effectuent les recherches préparatoires qu'exige l'établissement de la liste de classement.

Ils exercent d'autre part, à l'égard des objets classés, la surveillance que comporte l'application des articles 10 à 13 de la loi du 30 mars 1887, du titre III de la loi du 9 décembre 1905, et spécialement de l'article 29 du décret du 16 mars 1906.

Ils procèdent, d'après les instructions de l'administration, à des récolements périodiques de ces objets.

Dans le cas où la conservation d'une collection d'objets classés appartenant à l'État exige une vigilance particulière, l'administration des beaux-arts peut, à titre exceptionnel, adjoindre au conservateur départemental un sous-conservateur nommé dans les conditions prévues à l'article précédent, ou, à défaut, s'il y a lieu, une indemnité dont le montant ne peut dépasser la moitié de celle qui est attribuée au conservateur du département.

Art. 4. — Les inspecteurs généraux adjoints, les inspecteurs et les inspecteurs adjoints sont nommés par arrêtés du ministre.

Indépendamment des traitements que leur attribue l'article 1er du décret du 27 février 1907, ils reçoivent, à titre de remboursement des frais des tournées qui leur sont prescrites par l'administration, les mêmes allocations que les architectes en chef des monuments historiques, suivant l'arrêté-tarif du 5 mars 1903. Toutefois, pour les inspecteurs, l'indemnité de séjour prévue par ledit arrêté est réduite à 16 francs, et pour les inspecteurs adjoints, à 14 francs.

Art. 5. — Le personnel d'inspection désigné en l'article précédent dirige et centralise le travail des conservateurs départementaux, effectue les recherches complémentaires que ce travail exige, établit les projets de classement et contrôle par des tournées les résultats des opérations qui s'accomplissent dans les départements.

« Les départements, y compris ceux de la Corse et de l'Algérie, sont distribués par groupes géographiques en régions à chacune desquelles un inspecteur général adjoint ou un inspecteur est attaché.

Les inspecteurs adjoints prêtent leur concours, suivant les besoins, soit aux inspecteurs chargés des régions, soit à l'inspecteur général.

Art. 6. — L'inspecteur général des monuments historiques placé à la tête du service dirige le travail du personnel. Il est en outre spécialement chargé de tout ce qui a trait à l'entretien et à la réparation des objets classés.

Il rend compte chaque année au ministre, dans un rapport qui est communiqué à la commission des monuments historiques, des opérations accomplies au cours de l'année précédente.

Art. 7. — Pendant la période fixée par l'article 16 de la loi du 9 décembre 1905, une partie du personnel d'inspec-

tion pourra être exclusivement employée à Paris au travail complémentaire de classement prescrit par ledit article, ainsi qu'à l'établissement des listes et répertoires d'objets classés.

Pendant la même période, l'administration pourra, dans la limite des crédits mis à sa disposition, continuer à faire appel à des agents temporaires chargés de concourir au même travail par des recherches dans les départements.

Ces agents temporaires recevront les indemnités prévues par les arrêtés ministériels des 21 octobre 1903 et 31 mars 1905.

Art. 8. — Les correspondants de la commission des monuments historiques pour les objets mobiliers, institués par la décision ministérielle du 23 février 1897 continueront leurs services jusqu'au moment où un conservateur sera nommé dans le département de leur résidence.

Il en sera de même des commissions instituées par les préfets dans les départements, en vertu de la circulaire ministérielle du 8 juin 1905.

Art. 9. — Le ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Fait à Rambouillet, le 26 avril 1907.

A. Fallières.

Par le Président de la République :

Le Ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes,

A. Briand.

Le Ministre des finances,

Caillaux.

SOUVENIR

DE LA VISITE D'ÉTUDE

DES MEMBRES DE « L'AMI DES MONUMENTS ET DES ARTS »

AU PALAIS-ROYAL

PAR

LOUIS RICHARD

On complètera aujourd'hui par un compte rendu pittoresque l'etude publiee dans le dernier volume de la collection de l'Ami des Monuments et des Arts, *et les renseignements inédits retrouvés par M. Charles Normand, et qui furent réservés aux Amis, pour augmenter l'agrément de leur excursion et l'intérêt de leur bulletin. (Voyez le tome XX, à la page 359.) C'est M. Louis Richard, directeur de* l'Alceste, *qui a pris au cours de l'excursion les notes reproduites ici afin qu'il en demeure trace dans les* Archives des Monuments français *que leur recueil constitue. On joint à cette étude le premier plan exactement dressé du* Palais Royal.

Plus de deux cents membres de cette Compagnie savante et mondaine longeaient, l'autre jeudi, les arcades du Théâtre-Français sous la direction de leur sympathique et érudit président, Charles Normand, et, franchissant la grille de la cour du côté de la Place, face au Louvre, se groupaient autour de M. Dupezard, inspecteur du Palais-Royal, qui tourné vers l'aile droite du monument égrena pour eux, à grands traits, son attachante histoire.

Du palais de Richelieu, du *Palais-Cardinal*, bâti en 1629, par Jacques Lemercier, sur l'emplacement des anciens hôtels Mercœur et Rambouillet, il ne reste que de minces

vestiges : quelques murailles où saillissent les *proues*, rappellent que le Grand-Cardinal fut aussi Surintendant de la Marine, et deux ou trois panneaux de portes où s'éteint la poussière des siècles parmi la délicatesse des arabesques finement ouvragées.

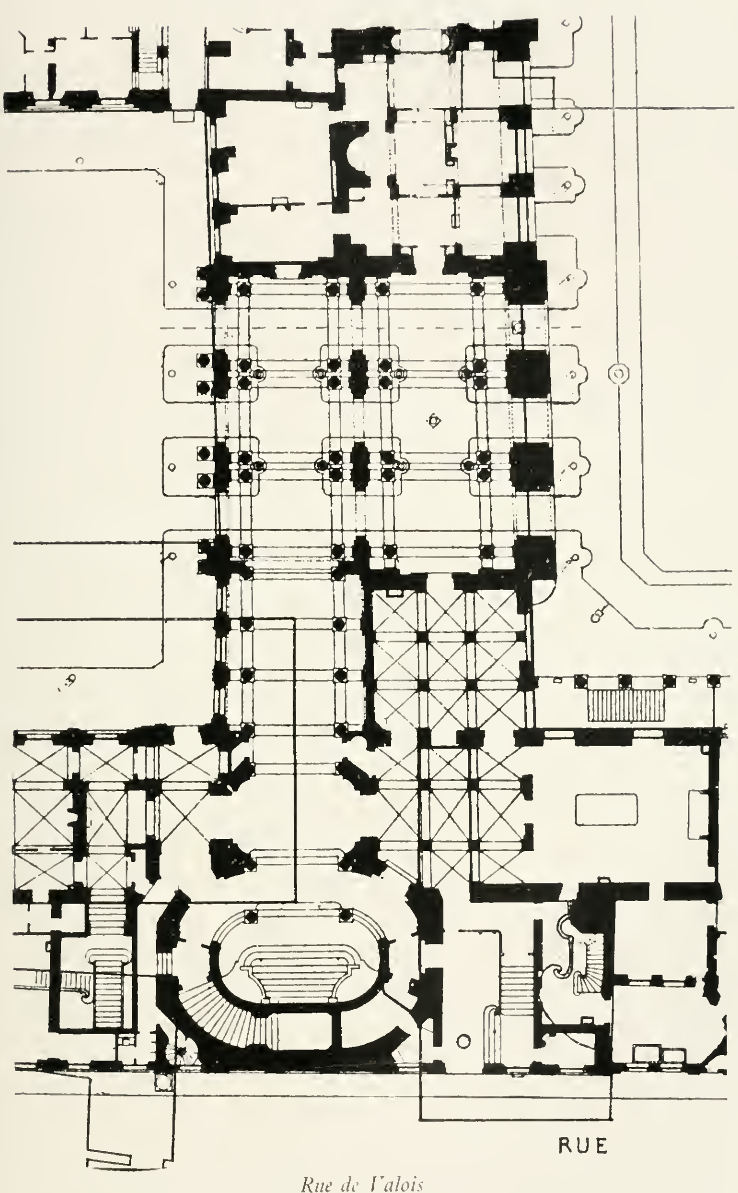
La flamme dévastatrice est en effet venue, ici, à trois reprises : en 1763, en 1781, en 1871.

De ces cendres et de cette fumée, des souvenirs précieux s'élèvent.

Richelieu s'était plu à entasser au *Palais-Cardinal* d'inestimables richesses et il avait voulu que le cadre, le logis, en fût digne, ainsi que de lui. Il y avait là deux vastes Galeries, l'une au plafond peint par Philippe de Champagne, exaltant tous les hauts faits, toute la gloire du Cardinal ; l'autre la *galerie des Hommes illustres* où ce même peintre, aidé de Vouet, de Poerson et d'Egmont, avait illustré les murailles des effigies triomphales de toutes les illustrations de la vieille France. Il y avait là aussi — et cela non plus ne saurait étonner en l'hôtel du Cardinal de Richelieu, — une somptueuse Chapelle aux voûtes d'or d'une richesse inouïe.

Il y eut là, successivement — et cela ne saurait étonner de l'auteur de *Mirame* et du fondateur de l'Académie française, — deux Salles de spectacles dont la plus grande vit passer Corneille, Racine, et fut, en 1660, accordée par Louis XIV à Molière qui y joua jusqu'à son agonie tragique, au cours de cette représentation dont le souvenir précis, grand et simple, couvre un feuillet du registre de Lagrange, dont nous donnâmes en ce Journal une transcription au lendemain de la Visite des *Amis des Monuments* à la Comédie-Française. Le théâtre passa ensuite à Lulli et ce fut le berceau de l'Opéra.

Rue Saint-Honore



Rue de Valois

SOUVENIR DE L'EXCURSION
DES MEMBRES DE L'AMI DES MONUMENTS ET DES ARTS AU PALAIS-ROYAL

Premier plan exact du vestibule et de l'escalier monumental du duc d'Orléans
(Document inédit)

Le *Palais-Cardinal*, légué par Richelieu à Louis XIII en 1642, devint le *Palais-Royal*; Anne d'Autriche l'habite avec ses enfants, aux temps mouvementés de la Fronde. Et c'est comme le sceau d'une vie nouvelle, semée de périls pour ces murailles paisibles jusqu'ici.

Durant la seconde moitié du XVIIIe siècle la colère stupide de la Flamme par deux fois saccage le *Palais-Royal*; cependant qu'au siècle dernier la colère du Peuple gronde autour des grilles : on s'y bat en 1830, en 1848, et la Commune de 1871 y porte sa torche incendiaire.

Le *Palais-Royal* était entré dans la famille des d'Orléans; à sa majorité Louis XIV l'avait donné à son frère, le duc d'Orléans, pour en jouir sa vie durant. Cette donation fut transformée (1692) en apanage en faveur du duc de Chartres lors du mariage de ce prince avec Mlle de Blois — fille naturelle du Roi-Soleil.

Au lendemain de l'incendie de 1763, Louis-Philippe, duc d'Orléans, après entente avec la ville de Paris, confia la reconstruction et l'agrandissement du Palais à l'architecte Moreau, qui fut chargé de la façade et de tout l'œuvre extérieur, tandis que Contant d'Ivry aménagea l'intérieur de l'édifice. C'est donc à ce dernier que l'on doit le merveilleux *Escalier monumental du duc d'Orléans*, qui mène actuellement aux salles du Conseil d'État et que les membres de *l'Ami des Monuments et des Arts* eurent la joie de contempler l'autre jeudi.

L'œuvre de Contant d'Ivry s'éploie majestueusement au seuil d'un immense vestibule, aux voûtes plates, d'une grande sobriété, où l'on sent mourir les derniers ornements du style de Louis XV et naître la sévère ordonnance du Louis XVI qui vient.

Dans la majesté de ses volées et de sa courbe de grande

allure, l'Escalier — 26 mètres de haut sur 16 de large — se pare d'un chef-d'œuvre de ferronnerie, la magnifique rampe dessinée par Jacques Caffieri, exécutée par Corbin et dont les ornements étalant leurs fleurs d'or (de bronze jadis) sur les ramures du fer forgé, montent dans la lumière douce vers le Dôme magistral. A mi-hauteur, ce sont les deux groupes d'enfants, en plomb massif, dus à Defernex, porte-lumière de grande allure qui supportaient autrefois des lanternes de cristal.

Du vestibule du sommet, au précieux dallage de marbres colorés, l'œil s'étend complaisamment, grâce aux perspectives feintes prolongeant une colonnade de rêve ; — plus proche, il est retenu par la beauté mâle des chapiteaux, par les deux Génies de Philippe Caffieri au tympan de la porte de face où l'écusson des d'Orléans — veuf de ses fleurs de lys — arbore encore sa couronne ducale. Et nous pénétrons dans la salle des diverses Sections du Conseil d'État, salles datant de 1871. Ici furent les appartements du prince Jérôme, cousin de Napoléon III, dont les aigles apparaissent au plafond remanié de l'ancienne salle à manger du Palais, à côté des peintures au coloris bien conservé de Demachy, un des bons élèves de Watteau..., et c'est la salle des Conflits et du Contentieux.

La salle des Assemblées générales qui réunit les 98 conseillers d'État, leur président et le ministre de la justice, avec sa guirlande de médaillons et de peintures de Delaunay.

La salle du Contentieux — (la seule dont les débats soient publics et qui rende des *arrêts*, les autres sections du Conseil d'État ne présentant que des *avis*, comme on le sait) — avec ses peintures d'Ulmann et la vue par M. Girard, de l'ancien Palais d'Orsay où siégeait le Conseil d'État sous l'Empire.

Par une galerie à ciel ouvert longeant la façade nous quittons l'aile droite pour pénétrer dans la petite chapelle gothique moderne qui fut, sous Napoléon III, la chapelle de la princesse Clotilde. Là derrière s'étendent les bâtiments de l'aile gauche dus à l'initiative du duc Louis-Philippe-Joseph qui en chargea en 1781 l'artiste Louis; un joyau intérieur fut une galerie où Coypel avait peint une magistrale histoire d'Énée. Une aile prit la place de cette magnifique allée des marronniers de Richelieu dont la disparition exaspéra un instant les Parisiens, si nous en croyons les libelles du temps. Ils sont plus patients aujourd'hui et l'on peut massacrer les arbres de l'Esplanade des Invalides sans que l'émotion transpire jusqu'aux tribunes autorisées — et cependant le Parisien aime les arbres, encore [1].

Les premiers souffles de la Révolution française arrêtèrent les travaux de l'architecte Louis, et la quatrième façade fut remplacée par une installation provisoire de hangars et de baraques : *les Galeries de bois* que Paris baptisa vite du sobriquet de *Camp des Tartares* où s'entassèrent marchands de meubles, de bibelots, à la toilette et cafés interlopes qui jouirent d'une mauvaise réputation, absolument justifiée. Ce coin louche céda la place en 1829 à la *Galerie vitrée* ou *Galerie d'Orléans*.

...La visite merveilleuse est finie et nous nous attardons encore, une dizaine, dans l'embrasure d'une fenêtre, autour de l'intarissable et si aimable cicerone M. Dupezard qui vit entre ces murailles depuis 1869 et en connaît tous les

1. Chacun a souvenir de la campagne ardente, courageusement entreprise par M. Charles Normand, qui eut un écho aux tribunes parlementaires et qui assura la sauvegarde des arbres des deux tiers de l'Esplanade des Invalides.

souvenirs. Il a vu là accoudée à ce balconnet la princesse Clotilde et ses enfants regardant la foule vers la Place. Vers cette Place que d'après des documents inédits qu'il vient de retrouver [1] notre cher Charles Normand reconstituait tout à l'heure d'une façon si précise et si vivante avec le corps de garde du Cardinal, son château d'eau, et toutes les masures qui s'y trouvaient jusqu'au Louvre, — au Louvre qu'il fut un moment question de rattacher au Palais-Royal et qui se fût ainsi prolongé jusqu'au palais Mazarin, aujourd'hui Bibliothèque Nationale. Et dans le petit groupe des retardataires, un fonctionnaire de la Bibliothèque Nationale conte qu'il se souvient parfaitement avoir défilé, ici, étant enfant, devant le cercueil du prince Jérôme, et il baisse la voix soudain parce que vient d'apparaître contre la porte la haute silhouette d'un visiteur à la figure longue et mâle barrée d'une moustache blanche et allongée encore de la pointe de la barbiche, et que ce grand vieillard est M. le comte d'Eu...

1. Des renseignements sont reproduits dans le tome XX, p. 359 à 362, M. Charles Normand, cette fois encore, a réservé le fruit de ses recherches aux seuls « Amis ».

BIBLIOGRAPHIE

LIVRES REÇUS

En présence du nombre considérable d'ouvrages qui nous sont envoyés, il sera rendu compte, si leur importance et la place nous le permettent, de ceux dont un double *exemplaire nous sera adressé : l'un d'eux étant destiné à l'auteur de l'analyse, l'autre aux Archives de* l'Ami des Monuments et des Arts. *Les ouvrages adressés en simple exemplaire pourront être mentionnés.*

HENRI HANTISCH : Prague. — *Préface par Ernest Denis.* Petit in-4. Nombreuses gravures. Quinze planches hors texte. 408 p. — Prague, Topič ; Paris, Nilsson.

L'auteur jouit d'une autorité particulière pour parler de cette belle ville de Prague qu'il a tant étudiée et aimée. Le livre est conçu de manière à donner idée non seulement de la ville, de ses monuments, des œuvres de tous les arts, mais encore de la nouvelle ville, des écoles, des bibliothèques et des associations. L'auteur nous renseigne aussi sur le commerce, l'industrie et les finances. Il nous dit comment Prague est devenue la Métropole tchèque, grâce au caractère « foncièrement slave qui s'affirme aujourd'hui si triomphalement dans les rues de Prague », et qui n'a commencé à s'accuser extérieurement qu'il y a vingt ans à peine. En 1848, le contingent allemand était de 50 %. Le résultat des longs efforts consciencieux, silencieux, dû au prodigieux réveil national des Tchèques, l'a réduit à 6,25 % ! Et la physionomie de Prague s'en ressent ! Les Juifs, jusqu'à ces dernières années, se qualifiaient d'Allemands sur les registres : depuis dix ans, nous dit M. Hantisch, « cette manie slavophobe des Juifs tend à diminuer. »

Enfin M. Hantisch nous parle des Praguois et des Praguoises, ces femmes délicates, patriotes et gracieuses

Il faut lire le livre de M. Hantisch pour comprendre comment les Praguois défendent leur individualité nationale, et par suite leur art, contre les entreprises incessantes de la germanisation, qui, ici, a dû reculer.

M. VALLET : Étude du sol parisien, 70 p. Gr. — Imprimerie Bouillant, 28, rue Serpente. Paris, 1906.

O ARCHEOLOGO PORTUGUÊS. — Lisboa, 1906, nos 5 à 8 (vol. XI). In-8, p. 129 à 256. Gr. et pl.

Recueil de précieux mémoires sur les monuments, médailles et inscriptions du Portugal, publié sous la direction de M. J. Lette de Vasconcellos, conservateur du Musée.

Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix. 12 année, 1906. 2e livraison. 159 p.

Le bulletin conserve cette belle tenue qu'a su lui donner son sympathique et érudit fondateur, M. Dufour. M. Lelong a fait un récit vif et charmant de l'excursion de la Société au château de Vaux, l'admirable propriété de M. Sommier, et reproduit diverses parties du *Guide de Vaux* publié par M. Charles Normand. M. J. Depoin achève sa belle étude de Notre-Dame des Champs d'Essonnes. M. Eugène Lefèvre étudie avec soin le tympan sculpté de l'église Saint-Pierre d'Etampes, conservé au musée d'Etampes, et essaie une intéressante restitution des sculptures mutilées. Une bibliographie locale fait connaître les travaux publiés sur la région en 1905-1906, informations précieuses, complétées à propos par une chronique locale.

GUSTAVE CLAUSSE : Béatrix d'Este, duchesse de Milan. Paris, 1907. In-8, 55 p. Gr.

Texte de la conférence faite pour la Société d'Études italiennes : comme ce travail fournit d'intéressants renseignements sur une des belles œuvres de notre Musée du Louvre, il a paru intéressant de reproduire les pages où M. Clausse la décrit avec un soin particulier (voyez p. 34). Ce travail avait sa place marquée dans le recueil d'études qu'on rassemble dans *l'Ami des Monuments et des Arts* sur le Louvre, notre grand monument, et ses incomparables collections. L'auteur nous présente en même temps un curieux aperçu de la société italienne au xve siècle, qu'il a étudiée si soigneusement.

ÉMILE MICHEL : Paul Potter. 130 pages. Gravures. Petit in-4. Paris, chez Laurens, 6, rue de Tournon.

HENRY MARCEL : Daumier. 130 pages. Gravures. Petit in-4. Paris, Laurens, 6, rue de Tournon.

A. DA CUNHA : L'année technique, 1906. 250 p. Gr. Chez Gauthier-Villars, 1906.

F. BERTOUT DE SOLIÈRES. — Les fortifications de Paris à travers les Ages. Grand in-8, 31 p., Rouen, 1906. (Bibliothèque de [illegible].)

[illegible]

DE SCHONBORN. — Une promenade à travers Prague. — En allemand, sous le titre : *Ein Spaziergang durch Prag.* — Vortrag, gehalten von Friedrich Grafen Schönborn. Wien, 1906, in-8.

Conférence faite aux amis des arts autrichiens, par le comte F. de Schönborn, d'une compétence exceptionnelle, en raison des études et des [illegible] qu'il a faites dans sa ville natale [illegible] l'art par excellence. [illegible] M. de Schönborn a fort bien parlé ; la lecture de sa brochure est des plus attachantes.

Jos. BRANIS. — Svatá Koruna, bývalý Klášter cisterciácký. — In-8, 160-11 p. Gravures. Praha, 1901. — Nákladem Společnosti Přátel starožitností českých v praze.

Ce monastère est situé en Bohême, dans un [illegible] arrondissement, au milieu des monts, sur la Vltava (Moldau) qui coule à Prague. L'auteur décrit le monument de façon complète.

Quarante gravures dans le texte et vingt planches hors texte, fort [illegible] montrent tous les ensembles, les plans, vues, détails de ces curieuses constructions, et leur état ancien (plans de 1805). On y voit des tombeaux, des galeries voûtées en ogive, des [illegible], des portes et fenêtres. L'auteur et l'éditeur méritent les meilleurs éloges pour les soins donnés à l'édition. Enfin une table analytique rendra de précieux services aux travailleurs.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

LES FOUILLES D'ALISE-SAINTE-REINE

L'ALÉSIA DES ROMAINS

SUR LA LIGNE P.-L.-M., PRÈS DES LAUMES (CÔTE-D'OR)



LES DERNIÈRES DÉCOUVERTES EN FRANCE (SUITE)

LE THÉATRE DE LA GUERRE DE VERCINGÉTORIX ET DE CÉSAR

PHOTOGRAPHIE INÉDITE DE L'ÉTAT ACTUEL

PAR CHARLES NORMAND

DÉBLAIEMENT DES CONSTRUCTIONS SUR LA CRÊTE NORD DU MONT-AUXOIS EN 1907

DOCUMENTS SUR
LE MUSÉE DU LOUVRE

SUITE. VOYEZ LES NOTES ÉPARSES DANS LA COLLECTION ET EN OUTRE LE T. XIX, P. 11 225, 281, 350 ; T. XX, P. 49, 88, 97, 99, 117 ET SUIV., 177, 181, 217, 240, 241 ; T. XXI, P. 32, 33 A 34

RAPPORT

AU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, DES BEAUX-ARTS ET DE CULTES

PAR BONNAT
Membre de l'Institut

Palais du Louvre, 1er juillet 1907.

Monsieur le Ministre,

Conformément à une disposition du règlement d'administration publique du 14 janvier 1896, j'ai l'honneur de vous adresser le rapport sur les opérations de l'établissement de la réunion des musées nationaux pendant l'exercice 1906.

Le début des dépenses s'élevait à 464.919 fr. 05, réparti comme suit en six chapitres :

1 Frais de justice et autres afférents au recouvrement des dons et legs	1.300 »
2 Emploi des capitaux en rentes ou en bons du Trésor	»
3 Soulte d'échange d'immeubles	»
3 Acquisitions d'objets ayant une valeur artistique, archéologique ou historique :	
a) Somme mise à la disposition du ministre pour achats courants	50.000 »
b) Acquisitions éventuelles	380.811 05

c) Acquisitions pour la collection Grandidier	6.000 »
5° Dépenses inhérentes aux acquisitions	17.000 »
6° Dépenses diverses :	
a) Petites dépenses	208 »
b) Matières premières pour les ateliers de productions	9.000 »
Total	464.919 05

Sur cette somme, il n'a été dépensé que 4.583.399 fr. 58.

Savoir :

1° Frais de justice et autres	43 80
2° Emploi de capitaux en rentes ou en bons du Trésor	»
3° Soulte d'échange d'immeubles	3 »
4° Acquisitions d'objets d'art :	
a) Somme mise à la disposition du ministre pour achats courants	50.937 47
(Une souscription de la société des amis du Louvre, portée en recettes pour 1.200 fr., ramène à 49.737 fr. 47 le chiffre de la dépense, inférieur de 262 fr. 53 au crédit ouvert.)	
b) Aquisitions éventuelles	380.761 05
c) Acquisition pour la collection Grandidier	6.000 »
5° Dépenses inhérentes aux acquisitions	11.585 07
6° Dépenses diverses :	
a) Petites dépenses	79 80
b) Matières premières	8.992 39
Total	428.399 58

ACQUISITIONS

Le crédit 4 *a* a servi à payer entre autres acquisitions :

Département des peintures et des dessins.

Un tableau de Mercier, 2.500 fr.
Un portrait du P. Lacordaire, par Chassériau, 3.500 fr.
Une miniature, 1.300 fr.
Un dessin de trois peintures de Carpeaux, 3.152 fr. 40.

Département des objets d'art du Moyen Age, de la Renaissance et des temps modernes.

Un petit bronze représentant Henri IV, 1.800 fr.
Un bassin de faïence hispano-moresque, 1.800 fr.
Plaquettes en ivoire et une plaquette en bronze, 1.700 fr.

Département de la sculpture du Moyen Age, de la Renaissance et des temps modernes.

Un buste d'évêque, 3.000 fr.

Antiquités égyptiennes.

Un bijou égyptien, 3.375 fr. 50.

Antiquités grecques et romaines.

Un ivoire mycénien, 3.000 fr.

Versailles.

Un portrait du statuaire Jullien, 1.700 fr.

Divers départements.

Des objets dont le prix d'acquisition a été inférieur à 1.500 fr., 22.910 fr. 07.
Sur le chapitre 4 *b* ont été payés les objets suivants :

Départements des peintures et des dessins.

Le portrait de Mme de Calonne par Ricard, 20.000 fr.
Un portrait d'homme par Fouquet, 190.000 fr.

Département des objets d'art du Moyen Age, de la Renaissance et des temps modernes.

Deux vases orientaux, 13.000 fr.
Un bol en faïence arabe, 7.000 fr.
Un lot de peintures japonaises, 10.000 fr.
Un gamellion du XIIe siècle, 2.000 fr.
Divers objets japonais (vente Bing), 2.524 fr. 05.
Deux pièces céramiques, 2.500 fr.

Départements de la sculpture du Moyen Age, de la Renaissance et des temps modernes.

Une vierge (école française), XIVe siècle, 15.000 fr.
Une statuette appartenant à un tombeau, 4.000 fr.
Un ange d'Annonciation, 4.000 fr.
La croix de Saint-Léger-lès-Troyes, 12.000 fr.
Acquisitions faites à la vente Molinier, 25.347 fr.
Un objet en pierre, 1.540 fr.
Une sculpture bourguignonne, 7.000 fr.

Antiquités égyptiennes.

Quatre vases canopes, 45.000 fr.
Un fragment de siège, 700 fr.
Un fragment de dallage, 250 fr.
Divers fragments, 600 fr.
Un lot d'objets égyptiens, 50 fr.

Antiquites grecques et romaines.

Partie inférieure d'une statue d'Adonis, 6.000 fr.

Antiquités orientales et céramique antique.

Un lots d'objets antiques, 10.000 fr.

Saint-Germain.

Un vase de bronze à figures, 1.000 fr.

Un lot d'objets préhistoriques, 1.000 fr.

Moulages d'Alésia, 250 fr.

Enfin sur le chapitre 4 *c* nous avons acheté cinq pièces en porcelaine chinoises, payées 6.000 fr.

Le résultat final de l'exercice 1906, égal au compte d'administration du même exercice, présente un excédent de recettes de 26.891 fr. 81.

DONS ET LEGS

La générosité des amis du Louvre, la libéralité des particuliers ne se sont pas ralenties en 1906 et l'année a été marquée par une donation qui fera époque dans l'histoire de nos collections à l'égal de la collection Thomy-Thiéry.

Dons faits aux musées nationaux pendant l'exercice de 1906.

Un portrait de Marilhat par Chassériau, don de Mme Desabie.

Un portrait de femme par Hodges, don de M. J. Maciet.

Un album de dessin de J.-B. Isabey qui contient aussi quelques dessins d'Isabey le fils et de plusieurs de ses amis, don de Mme Rolle.

Deux albums de dessins de Lemonnier, don de M. Lemonnier.

Un portrait miniature de Mme de Carcado par Augustin, don de M. Stettiner.

Participation de la Société des Amis du Louvre pour une somme de 1.200 fr. à l'aquisition d'une miniature.

Département des objets d'art, de la Renaissance et des temps modernes.

Un moule en terre de Smyrne, don de M. Blanchet.

Quatorze pièces céramiques chinoises, dont deux grands vases, don de M. Grandidier.

Un carreau en faïence persane du XVIe siècle, don de M. Gonzalès.

Un bronze représentant un personnage qui trait une vache, don de M. Radzersdorfer.

Un chandelier arabe en bronze (XIVe siècle), don de M. Doistau.

Trois pièces de céramique orientale, don de M. Kelekian.

Deux têtes de démons japonais, don de M. Garié.

Une poire à poudre en bois gravé (art vénitien, XVIe siècle), don de M. Ed. Guérin.

Seize pièces céramiques chinoises, dont deux grands vases et deux autres vases montés en bronze. — Un guéridon de l'époque du Directoire, don de M. Grandidier.

Un petit paravent à deux feuilles et un kakémono peint, don de M. Marcel Bing.

Un carreau de faïence provenant du Cambio de Pérouse, don de M. Brauer.

Une peinture japonaise acquise à la vente Bing par la Société des Amis du Louvre.

Une plaque en terre cuite avec représentation d'un lion, don de M. Stora.

Une Vierge reliquaire en bronze, offerte par sept collectionneurs : Mme la marquise Arconati-Visconti, M. le baron Schlichting, M. Seligmann, M. Homberg, M. Martin Le Roy, M. Garnier, M. Peytel.

(*A suivre.*)



SOUVENIR DE L'EXCURSION DES MEMBRES DE « L'AMI DES MONUMENTS ET DES ARTS »
AU CHATEAU DE SULLY, LE MINISTRE D'HENRI IV, A M. LEBAUDY,
à Rosny-sur-Seine.
LES FOSSÉS DU CHATEAU PRIS DE L'ORIENT (PHOTOGRAPHIE INÉDITE DE CHARLES NORMAND)

EXCURSION ARTISTIQUE
des membres de *l'Ami des Monuments et des Arts*
A MANTES, A GASSICOURT
ET AU
CHATEAU DE SULLY
A ROSNY-SUR-SEINE (Seine-et-Oise)

Par Bournon,
Architecte paléographe.

M. Charles Normand avait obtenu de M. Paul Lebaudy, pour les membres de l'Ami des Monuments et des Arts, *l'autorisation de visiter l'intéressant château habité par Sully, le ministre fameux de Henri IV. On reproduit ici un article publié dans le* Journal des Débats (*n*° 159) *qu'il convient de sauver de l'oubli en lui donnant place dans les archives des* Amis.

On accompagne sa réimpression d'une vue inédite (voyez p. 73) faite par M. Charles Normand pour montrer les beaux fossés qui se développent à la base de la facade orientale, tournée vers Paris.

En vertu d'une gracieuse et rare faveur accordée par M. Paul Lebaudy, les « Amis des Monuments », au nombre d'une cinquantaine environ, conduits par M. Charles Normand, furent admis hier à visiter le château de Rosny-sur-Seine, qui appartient au sympathique député de Seine-et-Oise. On sait, au moins par les livres, les estampes et la renommée, que cette belle demeure est de l'extrême fin du XVI[e] siècle ou des premières années du suivant. C'est en dire l'architecture, qui est celle dite de Louis XIII, bien

qu'elle soit un peu antérieure, et dont la caractéristique est l'emploi de la brique alternant avec des chaînages de pierre.

Les hôtels de la place des Vosges, les deux maisons d'angle de la place Dauphine, en face de la statue de Henri IV, fournissent à Paris des spécimens de ce style, mais moins grandioses, naturellement, qu'ici, où il s'applique à l'habitation d'un personnage de l'importance de Sully. Le premier ministre, l'ami de Henri IV, était né à Rosny en 1559, — des documents probants l'établissent, en dépit d'une opinion contraire, — dans un château antérieur dont il ne reste rien ; c'est lui qui fit construire l'édifice actuel, conforme au goût de l'époque. Des pavillons en retour d'équerre sur la façade avaient été commencés ; ils furent abandonnés et démolis par la suite ; en revanche, la duchesse de Berri, qui posséda le domaine de 1818 à 1830, fit accoler à la façade un avant-corps qui a eu tout ensemble l'avantage de procurer un vestibule utile et somptueux et l'inconvénient de dénaturer l'harmonie de l'aspect primitif de l'édifice, dont la façade postérieure, restée intacte, garde heureusement l'image. Tout autour règne un fossé, souvenir un peu platonique du temps où les châteaux avaient pu être assiégés.

Le propriétaire actuel s'est ingénié, avec un goût parfait, à rendre l'intérieur digne du cadre, et les visiteurs d'hier admirèrent comme il convenait l'admirable suite des tapisseries d'Oudry, qu'exécuta la manufacture des Gobelins en 1727 ; les belles « architectures » d'Hubert Robert; deux Ribera, *Saint-Laurent* et *Saint-Barthélemy*, d'un puissant coloris, qui décorent la chapelle, autrefois pavillon très profane où la duchesse de Berri se transformait en naïade ; il leur fut même donné de pénétrer dans la

chambre à coucher principale, celle de Sully, où les poutrelles peintes du plafond étaient, jusqu'à ces derniers temps, dissimulées par un vulgaire plancher. Quant au parc, qui enveloppe jalousement cette belle résidence, d'habiles jardiniers ont eu peu à faire pour compléter l'œuvre de la nature ; la Seine et ses collines lui font un magnifique décor.

L'excursion avait été précédée d'une visite aux curiosités archéologiques de MANTES, justement surnommée la Jolie, et à l'église romane de GASSICOURT, qui possède de superbes verrières du XIIIe siècle, ainsi que des stalles et des clôtures en bois sculpté d'un travail fort délicat. Dans ses explications documentaires, M. Charles Normand eut la bonne chance d'être secondé par l'érudit archéologue mantais, M. Eugène Grave, et à Rosny par l'amable régisseur du château, M. Legendre. — F. B.

LE BARRAGE DU NIL ET LA DESTRUCTION ET LA CONSERVATION DES MONUMENTS DE L'ÉGYPTE

PAR MASPERO

Directeur des Musées et des Antiquités de l'Égypte,
Membre de l'Institut.

M. Maspéro, l'éminent égyptologue, a exposé à l'Académie des inscriptions et belles-lettres le résultat de ses observations sur le sort qui attend les monuments de l'Égypte, par suite des travaux d'extension nouvelle du barrage du Nil, qui vont les mettre sous les eaux. Les journaux ont signalé l'intérêt de cette communication ; mais ils ne l'ont résumée que d'une façon sommaire.

M. Charles Normand, qui a pu dans ses voyages apprécier l'intérêt de ces monuments, et qui était présent à la séance dans laquelle l'illustre érudit a pris la parole, a noté, pour les Amis, *les renseignements fournis par M. Maspéro ; ils sont de la plus haute importance pour l'existence même des chefs-d'œuvre de l'art antique, qui sont en même temps des livres historiques d'une valeur sans pareille.*

Les projets de barrage du Nil, en vue de fins utilitaires, préoccupent depuis de longues années les Amis des Monuments et des Arts en tous pays. De vives protestations s'élevèrent jadis, quand on apprit qu'à la suite de la création du barrage du Nil, le magnifique temple de Philœ, dans la haute Égypte, se trouveraient sous les eaux : c'est que cet édifice est dans un site féerique ; du milieu des roches, des palmiers et des ondes qu'entoure le désert, surgit un prodigieux entassement de colonnes, de hauts murs couverts d'hiéroglyptes. Pourtant l'œuvre fut désormais engloutie sous les eaux, malgré toutes les protestations. Jadis il eût été possible de déposer Philœ pierre à pierre. Aujourd'hui Philœ n'est plus qu'une éponge. Il est désormais impossible de transporter le chef-d'œuvre et de le rebâtir en un autre point. Cette opération, pour laquelle l'administration de l'Égypte offre trois millions, hâterait la ruine. Et où trouver un site comparable ! Philœ, qui a porté le poids de tant de siècles, pourra vivre peut-être encore pendant une cinquantaine d'années.

Mais voici du nouveau. On vient de décider une nouvelle extension du barrage.

De nouveaux monuments seront submergés, en Nubie, par suite de l'extension nouvelle des inondations. Et la Nubie a été soustraite jusqu'ici aux investigations des

savants, car l'état politique du pays n'a permis de l'étudier que depuis deux ans ; il y a dans ce pays, en outre des monuments, de curieux cimetières à explorer scientifiquement.

A la suite des récentes campagnes d'inspection que j'ai faites j'ai rédigé de gros mémoires où j'ai exposé les mesures à prendre; pour huit cent mille francs je mettrai huit temples en état de résister aux inondations.

C'est après des études minutieuses que je suis arrivé à établir mes conclusions. J'ai relevé pierre à pierre un vaste temple, grand comme celui d'Edfou; j'ai pu voir ainsi le système de fondation des temples égyptiens et savoir comment l'établissaient les maçons.

J'avais prévu que l'effort nécessaire pour mettre en état de résister aux inondations les temples menacés nécessiterait un travail de cinq années. Pour les cimetières on ne pourra se livrer qu'à une exploitation scientifique ; ils ne pourront, malgré leur intérêt, être sauvés des eaux.

Il y a peu de temps je fus mis en demeure d'indiquer d'urgence les mesures à prendre. Je songeais d'abord à faire une opposition réelle au projet d'extension des inondations. Mais les précédents, l'issue négative des efforts faits pour sauver Philœ, n'ont point paru assez engageants pour entrer dans cette voie. Je n'ai pas voulu me mettre en travers de ce que je ne pouvais éviter.

On a mis à ma disposition un million et demi destiné à parer, dans une certaine mesure, aux inconvénients artistiques du projet. Je consacrerai la moitié de la somme à des travaux de restauration et de consolidation des temples. J'emploierai le reste à l'exploitation des cimetières. Avec cinq ou six cent mille francs je mettrai les temples en état de résister, dans la mesure du possible, et je restaurerai des

temples non menacés; je donnerai, par exemple, au temple d'Ibsamboul les soins que son état nécessite. J'affecterai une partie des sommes à la publication d'ouvrages sur les monuments de l'Égypte.

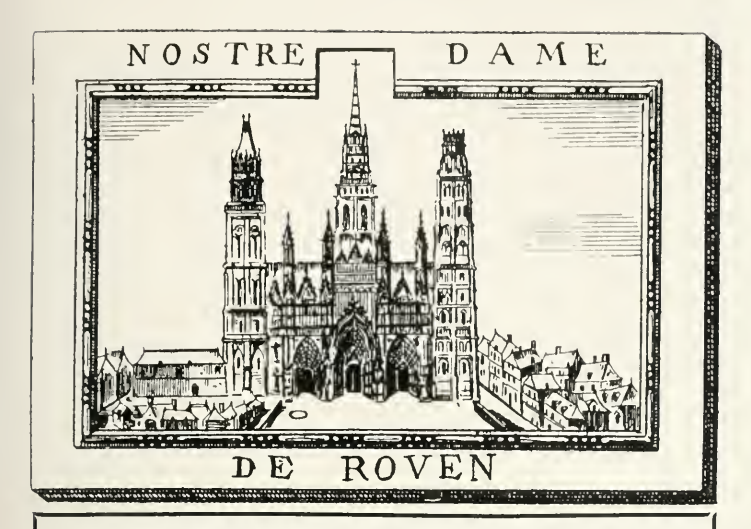
Le salaire des ouvriers est monté à cause de la concurrence créée par la création des chantiers d'Assouan où l'on s'occupe du barrage. On ne sait donc comment évaluer le chiffre de la dépense qu'entraînera l'exploitation des cimetières de Nubie; d'autant plus que le chiffre de la population baisse depuis qu'on a mis la Nubie à l'eau. Telle localité de cinq mille âmes n'en compte plus que cinq cents.

Il faut me livrer à ces travaux en un moment critique, alors qu'il me faut faire face à tant d'autres travaux, et, pour ainsi dire, en un moment où tous les temples arrivent à l'échéance : ils menacent en ce moment de s'écrouler, alors que le temps et l'argent font défaut ; il est tel temple que les touristes traversent pour se rendre aux tombeaux des rois dont les pierres sont prêtes à tomber sur les passants, qui ne savent à quels périls ils s'exposent.

Dans ces conditions je ne suis réservé les soins de la restauration des grands monuments, abandonnant les autres recherches aux particuliers et aux associations fondées pour explorer les sites antiques.

Et quand on s'occupe de restaurations il faut compter avec deux partis opposés les ingénieurs ou architectes d'une part, les archéologues de l'autre. Les premiers disent que les monuments égyptiens ont été mal bâtis, et pourtant ils tiennent ; les archéologues sont d'un avis opposé.

(*A suivre.*)



LES AMIS DES MONUMENTS ROUENNAIS

LEUR ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. LEURS TENDANCES

PAR CHARLES NORMAND
Président d'honneur de la Société des Amis des Monuments rouennais.

UN MONUMENT DE LA RENAISSANCE MAL CONNU

OU L'ABBAYE DE SAINT-AMAND A ROUEN RECONSTITUÉ

PAR ÉDOUARD DELABARRE
Vice-Président des Amis des Monuments rouennais.

L'œuvre des Amis des Monuments rouennais a fait en ces derniers temps de grands progrès, qu'il serait injuste de

ne pas signaler à tous ceux qui dans le monde comprennent la portée sociale des idées qu'ils défendent et propagent.

Il y avait foule de bons Rouennais dans la grande salle du rez-de-chaussée, en l'Hôtel de Ville de Rouen, quand la Société y tint son assemblée générale de cette année.

Sur l'estrade étaient groupées les sommités intellectuelles de Rouen, réunies autour du distingué président des Amis des Monuments rouennais, M. Fauquet, l'architecte du patriotique monument des Moulineaux. Il était assisté des fondateurs et présidents d'honneur de la Société : M. Gaston Lebreton, de l'Institut, l'éminent conservateur honoraire des Musées de Rouen, et de M. Charles Normand qui prenait des notes pour donner aux lecteurs de *l'Ami des Monuments et des Arts* un bref exposé de la belle conférence de M. Édouard Delabarre ; le vice-président de la Société des Amis des Monuments rouennais avait choisi pour thème de sa conférence la reconstitution de la fameuse abbaye de Saint-Amand, à Rouen.

Sur la tribune on voyait tout le brillant état-major d'Amis des Monuments rouennais. C'étaient M. Duveau, le président sortant de la société dont l'action fut si bienfaisante et qui sut rallier à l'œuvre tant de nouvelles bonnes volontés. A côté de lui son érudite et aimable fille, Mlle Émilie Duveau, qui suit le bon exemple paternel; elle a publié déjà sur Rouen des études qui font souhaiter qu'elle en fasse paraître de nouvelles. On voyait aussi sur l'estrade MM. R. Aubé, vice-président ; Georges Lefrançois, secrétaire du Bureau ; Bonnet, trésorier ; Lestringant, père et fils; Hérissé, secrétaire général de la mairie; Ruelle, architecte ; Wilhelm, si dévoué, depuis si longtemps, chaque fois que les Amis des Monuments rouennais organisent quelque excursion ; Garréta, ancien adjoint ; Barre, architecte ; Eugène Delabarre ;

Brachet; d'autres encore dont malgré notre bonne volonté nous n'avons pu noter les noms.

M. Edouard Delabarre en une conférence fort étudiée a indiqué la place des vestiges architecturaux demeurés sur l'emplacement de l'abbaye; il a signalé les repères topographiques qui permettent de situer dans les constructions modernes les diverses parties du monument; il les a montrées en projections photographiques fort réussies, ainsi que les débris aujourd'hui déportés en divers endroits; il les a commentés en les confrontant avec les données fournies par d'anciens plans de Rouen, avec les anciennes estampes conservées par des collectionneurs qui les lui avaient aimablement communiquées pour sa conférence. Les auditeurs en remercient MM. l'abbé Lesourd, Legry, Basse; certaines estampes projetées appartiennent à la Ville. M. Delabarre a fort habilement utilisé les titres de propriété, les archives départementales et municipales. Il a montré en projection la vue de la superbe façade en pans de bois, du XVe siècle, qui ornait jadis une des parties de l'abbaye de Saint-Amand, et que l'on conserve aujourd'hui dans le jardin du Musée des Antiquités; malheureusement le manque de reculée ne permet point d'y admirer le chef-d'œuvre comme on le voudrait.

L'examen minutieux et savant de M. Delabarre a constitué la partie la plus sérieuse, la mieux documentée, la plus originale de cette remarquable conférence : M. Delabarre fut fort applaudi.

Quelques débris de l'importante abbaye de Saint-Amand sont demeurés sur place, non loin de l'église Saint-Ouen, et à son sud-ouest. La rue Saint-Amand y garde le nom et le souvenir du couvent : là, on voit ses anciens murs, fort précieux, puisqu'ils sont les repères certains de la topogra-

phie historique de Rouen. L'abbaye était limitée vers l'est par l'actuelle rue de la République, jadis Royale, dont le percement dépeça l'enclos saint; à l'ouest, par la rue Saint-Amand; au sud, par la rue Saint-Nicolas; au nord, par la rue de la Chaîne. D'autres parties du monument sont éparses de divers côtés.

Sur ces vieilles murailles qu'on voit de la rue Saint-Amand, saillit, toujours en sa place originelle, une tourelle, malheureusement enduite de plâtre; on souhaite qu'elle soit nettoyée de façon à reprendre son caractère primitif, mais sans qu'on le défigure par l'une de ces habituelles mises à neuf, dénommées restauration, synonyme le plus souvent d'irréparable dévastation. On voit aussi en face du débouché de la rue Saint-Amand l'ancienne entrée du couvent, entrée du passage actuel, bâtie au XVIIe siècle par Léonor de Souvré; son imposte en ferronnerie existe toujours.

Au fond de la cour parallèle à la direction de la rue de la Chaine on trouvait jadis une merveilleuse façade en pans de bois, qu'on peut admirer aujourd'hui dans le jardin du Musée des Antiquités, et que flanquait une exquise tourelle, conservée loin de là, près de la gare de la rue Verte, au n° 49 de la rue Bouquet.

Comme l'a écrit avec autorité un auteur dans l'excellent *Journal de Rouen*, on a cru, pendant longtemps, que l'abbaye avait été édifiée par le comte Gosselin et sa femme Émeline; mais certains textes, cités par M. Delabarre, démontrent qu'elle remonte probablement au règne de Clovis II; elle est antérieure, certainement, à l'arrivée des Normands qui l'auraient détruite, comme on l'apprend par l'histoire de Guillaume de Jumièges, qui date du XIIe siècle. Saint Amand aurait été le promoteur des constructions;

inoccupée pendant un certain temps l'abbaye fut seulement restaurée par Gosselin et sa femme, en 1030.

C'est sur les ordres de l'abbesse Thomasse Daniel que fut construite, au xve siècle, la façade extérieure en pans de bois magnifiquement ornée, et réédifiée, comme nous l'avons dit, dans le jardin du Musée des Antiquités de Rouen ; boiseries sculptées et fenêtres sont charmantes ; c'est à l'un des angles de cette façade que saillait la ravissante tourelle encorbellée, aujourd'hui cachée dans le jardin du n° 49 de la rue Bouquet, non loin de la gare de la rue Verte, comme nous l'avons dit. Cette tourelle, construite en pierre, sur un plan polygonal, présente des façades couvertes, au temps de la Renaissance, d'ornements exquis ; on y distingue les armoiries de Marie d'Annebaut, « d'or à la croix de vair », vingt-sixième abbesse de Saint-Amand, vers 1530, à l'époque où vivait le cardinal George d'Amboise II.

On peut voir aussi dans la maison n° 49 de la rue Bousquet une très BELLE CHEMINÉE provenant de l'abbaye de Saint-Amand où elle se trouvait derrière une façade d'ordonnance ionique que la tourelle précitée séparait d'avec la façade aujourd'hui conservée au Musée.

Dans la hotte, faite de lambris en chêne, sont creusées quatre niches où se dressent quatre statuettes de la Vierge, de l'ange Gabriel, de sainte Marguerite et de sainte Madeleine; au-dessus de ces figures, dans les arabesques, on reconnaît les armoiries de la vingt-cinquième abbesse, Guillemette d'Assy, qui fit construire la cheminée, « *d'argent à la croix de sable, chargée de cinq coquilles d'or, cantonnée de douze merlettes de sable* » .

M. Édouard Delabarre a présenté deux autres cheminées ayant appartenu au logis de Thomasse Daniel durant le

xve siècle. On y reconnaît aussi, quoique mutilées, les armoiries de l'abbesse qui fit construire la façade conservée au Musée des Antiquités ; elles étaient « *de gueules, à la bande d'argent, chargée de trois merlettes de sable, accompagnée de deux lions, l'un en chef, l'autre en pointe* ».

J'éprouve à présent quelque embarras : la faute en est au très distingué et trop aimable président, M. Fauquet, dont je ne puis rapporter les paroles ; car son discours fut si gentil pour le président des Amis des Monuments parisiens qu'il serait indécent de le reproduire ; c'est à tous les *Amis* et *Amies* que les fleurs de sa rhétorique auraient dû être offertes. Il me mit dans la gêne quand il voulut m'octroyer un prix, un grand prix d'assiduité. Pour me venger, j'organise donc ici la complicité du silence. A Rouen, je lui répondis de mon mieux et, au nom de tous les *Amis* épars dans le monde, je décernai les lauriers au conférencier M. Édouard Delabarre, à leur président actuel M. Fauquet, à leur président sortant M. Duveau ; enfin à leur président d'honneur M. Gaston Lebreton. Je rappelai qu'en sa compagnie et celle de M. Despois de Folleville, et de Charles Garnier, l'illustre architecte de l'Opéra, j'avais fondé dans cette même mairie de Rouen la Société des Amis des Monuments rouennais. Rouen, la merveilleuse ville d'art, la cité de Jeanne d'Arc, avait la première en France compris la nécessité de sauvegarder ses richesses artistiques et ses souvenirs historiques en organisant, comme à Paris, l'opinion publique. Comme l'a fort bien écrit l'exact écrivain du journal *La Dépêche de Rouen*, j'ai insisté sur la nécessité non seulement de publier d'érudits mémoires, mais encore de conserver en leur place, ou d'y rapporter, les œuvres d'art ou de souvenir qui sont l'ornement, la fortune et l'honneur de Rouen.

Ce sera l'honneur des Rouennais éminents qui ont fondé l'œuvre des Amis des Monuments rouennais, ou qui l'ont développée dans la suite, d'avoir été les premiers dans notre pays à doter leur ville d'un armement qui, comme à Paris, peut devenir incomparable pour la défense de l'antique et magnifique ville de Rouen, dont la splendeur artistique subit des assauts chaque jour renouvelés. Il ne faut point que les forces soient absorbées par les études érudites, fût-ce pour leur *Bulletin*, pourtant magnifique. Les écrits savants, les images artistiques attirent l'attention sur les monuments dont elles glorifient les mérites. Les Rouennais d'élite doivent faire mieux encore : défendre pied à pied leurs pierres précieuses que des simples, pleins d'orgueil mal placé, voudraient transformer en un strass vulgaire. Que ces Rouennais d'élite ne redoutent point de descendre au Forum pour y défendre, sans souci des vaines critiques, les nobles principes. Ainsi ils exerceront une action vraiment haute, bienfaisante, féconde, pour le bien et la beauté de la Cité, et de la Patrie.

J'ai vu, par l'accueil enthousiaste fait à cette proposition, combien elle répondait aux désirs des habitants de Rouen, qui veulent conserver sur place les chefs-d'œuvre de l'art monumental qui font l'ornement et la fortune de leur ville.

DOCUMENTS SUR LE MUSÉE DU LOUVRE

Voyez, dans la collection de *l'Ami des Monuments et des Arts*, t. XIX, p. 11, 225, 281, 350 ; — t. XX, p. 49, 88, 97, 97 ; — t. XXI, p. 33, 34).

« LE MARTYRE DE SAINT DENIS » ET « LES TRÈS RICHES HEURES DU DUC DE BERRY » A CHANTILLY

D'APRÈS M. DE MÉLY

Poursuivant ses études sur les signatures des miniaturistes, — parallèlement avec celles des sculpteurs du Moyen Age, publiées dans ce recueil, — notre distingué collaborateur M. de Mély étudie dans une dissertation très documentée, où chaque affirmation est accompagnée d'une photographie, les *Très riches heures du duc de Berry*, conservées à Chantilly, et attribuées jusqu'ici à Pol de Limbourg et à ses frères. Il y découvre dans les galons des vêtements deux monogrammes H-B, H-R ; les miniatures qui les fournissent ont été rapprochées par les meilleurs critiques, du tableau du Louvre, *Le martyre de saint Denis*, attribué à Malouel. Or, M. de Mély retrouve dans les vêtements des personnages de ce tableau les mêmes monogrammes H-B, H-R, inaperçus jusqu'ici ; il en donne les reproductions photographiques et il prouve que si on a attribué à Malouel ce tableau, sans aucune preuve d'ailleurs, c'est qu'on n'a pas lu les marchés, signalés et publiés maintes fois de 1849 à 1904 : ils affirment, au contraire, sans conteste, que le panneau a été exécuté en 1416 (et non en 1400, comme le dit le cartouche du Louvre) par Henri Bellechose : H-B. Quant au monogramme H-R, M. de Mély l'attribue, sans affirmation catégorique d'ailleurs, à un orfèvre bien connu, Hermann Rust, qui travaillait à la même époque à la cour de Jean de Berry.



J. Nash, del. *Ramney, sc.*

PARIS DISPARU

PARTIE DE LA PLACE DU CARROUSEL QU'OCCUPAIT LA RUE SAINT-THOMAS-DU-LOUVRE

ÉCURIES DU ROI VERS 1830

Les chevaux du premier plan sont conduits vers une seconde grande entrée dont on ne voit que l'amorce ; cette entrée était surmontée de ces mots : « Ecuries du Roi ». Avant la Révolution ces écuries appartenaient au duc d'Orléans. On voit une partie du Palais Royal.

(COLLECTION CHARLES NORMAND.)

LES AMIS DES MONUMENTS ET DES ARTS EN ÉGYPTE

(*Suite.* Voyez t. XIX. p. 321, 373.)

LE DERNIER RAPPORT

DU COMITÉ DE CONSERVATION DES MONUMENTS DE L'ART ARABE, ET COMMENT ON FAIT LE CONSTAT DE LA NATURE DES TRAVAUX DE RESTAURATION.

Dans ses plus récents rapports, relatifs à l'année 1905, le Comité de conservation des monuments de l'art arabe a étudié de façon remarquable un grand nombre de questions concernant les monuments du Caire et de plusieurs autres villes de l'Égypte. Comme *l'Ami des Monuments et des Arts* est devenu l'organe central de toutes les communications relatives à la conservation des monuments de tous pays on relevera ici diverses particularités, et on signalera surtout les intéressantes dispositions prises pour faire passer à travers les siècles la connaissance des restaurations subies par les monuments.

Le Comité tient ses séances mensuelles au siège de l'administration générale des Wakfs ; son directeur général, président du Comité, est M. Abdel Halim Pacha Assem. Vice-président : Mohammed Bey Serour Wekil de la même administration. L'architecte en chef du Comité et conservateur du Musée arabe est M. Max Herz Bey, un zélé, auteur de nombreux et intéressants rapports [1]. On y étu-

1. Parmi les membres dont le nom revient le plus souvent dans les procès-verbaux, citons, au hasard de la rencontre, d'autres noms encore : MM. Casanova, directeur adjoint de l'Institut français d'archéologie orientale au Caire ; Dr Moritz, directeur de la Bibliothèque khédiviale ; Maspéro, membre de l'Institut de France, directeur général des ser-

die les particularités des belles mosquées, des jolies fontaines, des maisons d'un charme surprenant. On s'occupe d'augmenter les collections du Musée d'art arabe, rempli d'objets pleins de grâce, et l'on prépare, nous apprend-on, une seconde édition du catalogue qui sera bienvenue des amateurs ; un tableau renferme la liste des dons faits au Musée arabe.

On trouve dans ce rapport une « Table alphabétique des édifices que le Comité a décidé de ne pas classer parmi les monuments à conserver ». Sont-ils donc si dénués d'intérêt ces œuvres dont la seule nomenclature occupe vingt-quatre pages ? Ou bien, faute de pouvoir soigner le riche domaine des monuments d'Égypte, a-t-on voulu tout au moins attirer l'attention sur ceux qu'on se trouvait dans l'impossibilité d'entretenir.

Dans un rapport spécial, rédigé selon la louable coutume par M. Max Herz Bey, un expert avisé, on étudie et l'on reproduit la MOSQUÉE EL-MARDANI. Elle est située au Caire, dans la rue Darb el-Ahmar : c'est une des plus grandes et des plus belles mosquées du XIVe siècle ; sa disposition est celle des premières mosquées, c'est-à-dire qu'elle se compose de portiques se rangeant au pourtour d'une cour ouverte. M. Herz Bey en donne une minutieuse et précieuse description. Quand le Comité visita cette mosquée pour la première fois, en 1884, des travées entières

vices des Antiquités et des Musées égyptiens ; Ali Bey Baghat, conservateur adjoint du Musée arabe ; Saber bey Sabri, ingénieur en chef du bureau technique des Wakfs ; J. Barois, ingénieur-conseil à l'Administration des chemins de fer de l'Etat ; Zarb Bey, architecte de l'administration des chemins de fer de l'Etat. Enfin nous avons réservé pour la bonne fin tout un personnel de ministres et de très hauts fonctionnaires : Moustapha Pacha Fehmy ; Franz Pacha ; Yacoub Pacha Artin, qui a fait de remarquées observations ; Hussein Fakhry Pacha ; Sir William Garstin ; Skandard Effendi Aziz ; Hanna Bey Bakhoum ; O. de Mohl ; Ibrahim Pacha Naguib.

penchaient, des parties étaient écroulées; devant un tel état de délabrement, et l'état d'urgence des travaux à exécuter par ailleurs, on dut se borner à un étayage qui en 1886 avait coûté six livres égyptiennes.

En 1897 on commença les travaux de restauration; le gros œuvre et le plafond furent achevés en 1900; puis l'on retrouva chez un marchand d'antiquités une quarantaine de panneaux dont le minbar avait été dépouillé avant l'institution du Comité; enfin le 28 avril 1905 la mosquée a été rendue au culte.

Des inscriptions arabes disent au passant comment la restauration fut comprise et enseigne à tous la nature des travaux exécutés. C'est là un document précieux et c'est un exemple à suivre. On réimprimera donc ici la traduction de ces documents pleins d'enseignements fertiles :

Une plaque de marbre, scellée au-dessus d'une des fenêtres nord, contient l'inscription suivante, en mémoire de la réédification de la mosquée :

« Le Comité fondé au Caire en 1299 H. (1881 J.-C.) pour la conservation des monuments de l'art arabe a pris à sa charge la réparation de cette mosquée qui n'a pas sa pareille en beauté. Il a consolidé les murs, changé les colonnes qui menaçaient de tomber, restauré les lambris qui ornent le soubassement, et restauré les parties manquantes de la mosaïque du mihrâb. Il a remis dans son état primitif le minbar, les fenêtres et les portes. Il a installé au-dessus du mihrâb une coupole dont il a réparé les beaux pendentifs. Il a peint un de ces pendentifs en lui redonnant sa couleur primitive. Il a reconstruit le dernier étage du minaret, et réparé tous les plafonds ainsi que les grilles de sa maksourah.

« Le Comité a commencé tous ces travaux en l'année

1314 H. et les a finis en 1321 H. sous le règne de S. A. Abbas Hilmi II Khédive d'Égypte, qu'Allah lui fasse obtenir tout ce qu'il désire ! »

D'autres inscriptions plus courtes, et quelquefois les millésimes inscrits sur les diverses parties de la mosquée, offrent d'autres mementos des travaux importants exécutés. Ainsi sur la belle cloison qui sépare le lioûan principal du sahn, l'année 1317 (1900), sur le minbar 1320 (1902), sur les nouveaux vitraux sous le dôme du même lioûân, des textes brefs se complètent par les phrases suivantes :

« Ces fenêtres bénies ont été installées par les soins du Comité de conservation des monuments de l'art arabe en l'an 1317 H. (1899 J.-C.) sous le règne de S. A. Abbas Hilmi II Khédive d'Égypte, qu'Allah prolonge ses jours ! »

Enfin le transfert du bassin en marbre de la mosquée du sultan Hassan dans le sahn est aussi documenté par quelques mots sculptés sur un de ses côtés :

« Cette fontaine et la coupole qui la surmonte ont été transportées de la mosquée du sultan Hassan sur l'ordre du Comité de conservation des monuments de l'art arabe en l'année 1321 H. (1703 J.-C.), sous le règne de S. A. Abbas Hilmi II Khédive d'Égypte, qu'Allah lui accorde une longue vie ! »

En multipliant ces notes déjà importantes de nos jours et dont la valeur ne peut qu'augmenter avec le temps, nous ne faisons que suivre une coutume qui existait chez les constructeurs musulmans et qui est inappréciable pour l'histoire. Car chacun des anciens artisans, chacun de son côté, n'eût jamais manqué de laisser à la postérité sinon son nom au moins la date à laquelle il avait exécuté le travail qui lui avait été confié. Grâce à ces dates nous sommes en état de poursuivre synthétiquement la marche

des travaux dans beaucoup d'édifices. La mosquée d'Altonbogha el-Mârdâni est un de ces monuments de nombre très restreint dont nous connaissons aussi l'architecte. El-Makrizi, dans un chapitre consacré au collège de l'émir Akbogha — le collège est celui qui se trouve à gauche de la porte des barbiers de la mosquée el-Azhar — et en relevant le fait que le minaret de ce collège est le second qui ait été construit en pierre de taille, dit que c'est l'œuvre d'el-Moallim (le maître) ibn el Sioufi, architecte en chef du temps du sultan Mohamed el-Nâsser. C'est à ce même architecte, ajoute el-Makrizi, que revient l'honneur d'avoir construit la mosquée d'el-Mârdâni [1].

A cette courte et première information s'ajoute une série de dates inscrites sur les diverses parties de la mosquée et des inscriptions qui quoique courtes sont tout de même bien appréciées par l'archéologue. Voici d'abord les inscriptions sur les façades. Elles commencent toujours par le « bismillah », suivent un ou plusieurs versets du Koran terminés par une courte allusion historique [2]. On lit sur la base de la façade ouest :

« Cette mosquée bénie a été construite avec la grâce et la miséricorde de Dieu par l'esclave, le pauvre en Dieu suprême Altonbogha el-Maliki el-Nassiri et cela dans les mois de l'an 739 (1338) de l'ère du Prophète sur qui soit le salut. »

Sur le linteau de la fenêtre au fond de la baie principale :

« Et cette mosquée bénie a été achevée dans le mois de ramadân vénéré de l'an ...... et sept cent. »

1. C'est M. Ali bey Bahgat qui a eu la bonté de me désigner ce passage d'el-Makrizi (p. 384, t. II).
2. Les inscriptions suivantes ont été publiées par M. Van Berchem dans son *Corpus* aux nos 129 à 133.

Sur la façade sud près de l'angle ouest :

« Elle fut achevée en l'an quarante et sept cent (1339). »

Il y a enfin trois plaques en marbre dont deux de dimensions égales sur lesquelles le texte se complète.

Elles portent la date 741 (1340). Au moment où les travaux ont été commencés les deux premières se trouvaient sur le mur ouest du liouân à la hauteur des niches. Vu que la maçonnerie de ce côté du sahn porte les traces d'une reconstruction, on peut présumer que les deux plaques n'occupaient pas là leur place primitive. Après la démolition du mur qui les avait abritées, elles ont été scellées dans le mur nord du liouân principal. Quant à la troisième plaque du côté droit du mihrâb et au milieu du lambris elle n'avait pas non plus été destinée à l'origine pour sa place actuelle.

Nous faisons suivre les inscriptions en observant que les lettres sur les deux grandes plaques sont découpées en schiste vert et incrustées dans le marbre.

Nous complétons, ce qui est d'ailleurs facile, dans la traduction, les quelques lettres qui manquent par suite du défaut de la plaque.

« Cette mosquée a été fondée par l'esclave nécessiteux d'Allah suprême, Altonbogha l'échanson du sultan el-Nâsser. »

A ce texte fait suite l'inscription qu'on lit sur l'autre plaque mais qui commence de même par le « bismillah » :

« Et elle a été achevée dans le mois de ramadân le vénéré de l'an 740 (1329). »

Enfin la petite plaque à côté de la niche de prière clôt la série de ces intéressantes notices. Elle varie peu des inscriptions déjà lues :

« Au nom d'Allah clément et miséricordieux. La con-

struction de cette mosquée bénie a été ordonnée par l'esclave nécessiteux d'Allah suprême qui demande le pardon pour (son œuvre) Altonbogha l'échanson, el Maleki el-Nâsseri et cela dans le mois de l'année 740. Que le salut d'Allah soit sur notre seigneur Mohamed. »

On souhaiterait de voir nos monuments français aussi bien commentés par leurs inscriptions.

Il faut donc féliciter vivement de leur zèle et de leur intelligence le Comité de conservation des monuments arabes et leur architecte M. Max Herz Bey.

CHARLES NORMAND.

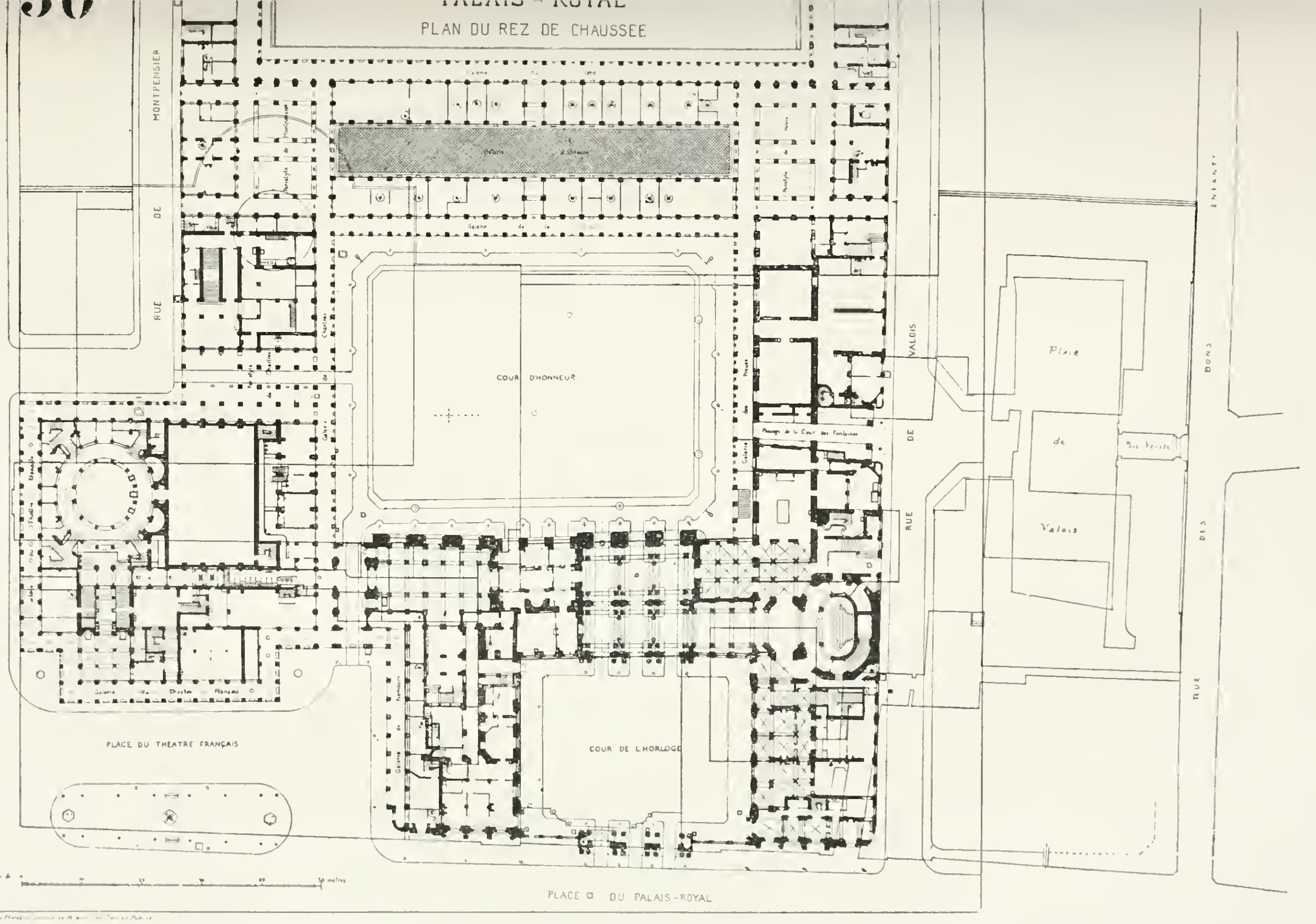
SOUVENIRS DE LECTURES

LA LITTÉRATURE ET LA CONSERVATION DES MONUMENTS

Idées de Jean-Jacques Rousseau sur la conservation des monuments.

ARÈNES DE NIMES

Jean-Jacques Rousseau, pendant son voyage à Montpellier en 1737, était allé voir les arènes de Nimes. Le célèbre écrivain nous dit, dans ses *Confessions*, quel était alors l'état de ce monument : « Ce vaste et superbe cirque est entouré de vilaines petites maisons, et d'autres maisons plus petites et plus vilaines encore en remplissent l'arène, de sorte que le tout ne produit qu'un effet disparate et confus où le regret et l'indignation étouffent le plaisir et la surprise. » Il ajoute qu'il a vu depuis le cirque de Vérone « entretenu et conservé avec toute la décence, et la propreté possibles ». Et il ajoute « *Les Francais n'ont soin de rien et* NE RESPECTENT AUCUN MONUMENT. Ils sont tout feu pour entreprendre, et ne savent rien finir *ni rien entretenir* ». Depuis lors les Français ont entretenu avec « décence » et « propreté » les Arènes de Nimes. Et pourtant Rousseau n'aurait-il point d'occasions de répéter qu'on respecte trop peu nos monuments. Il est vrai que hors des frontières de France, trop souvent on n'agit pas mieux. Qu'eût-il dit des Germains, qui, à Metz, ayant mis au jour un superbe amphithéâtre romain lui ont substitué la grande gare qu'on achève en ce moment sur l'emplacement des anciennes fortifications françaises ? (Ch. N.).



Souvenir de l'excursion artistique des membres de *L'Ami des Monuments et des Arts* au Palais-Royal

PREMIER PLAN EXACT DE CE PALAIS (REZ-DE-CHAUSSÉE)

SOUVENIR DE L'EXCURSION
des membres de *l'Ami des Monuments et des Arts*

AU MAGNIFIQUE ESCALIER MONUMENTAL DU DUC D'ORLÉANS

AUX COURS, PASSAGES ET VESTIBULE DU PALAIS-ROYAL ET DU CONSEIL D'ÉTAT

Suite. Voyez dans la collection le tome XX, p. 359, et t. XXI, p. 55-61.

L'une des charmantes excursions organisées pour les membres de *l'Ami des Monuments et des Arts, Parisiens et Français*, par M. Charles Normand, et consacrées à l'étude des monuments peu connus de Paris a eu pour objet la visite du Palais-Royal, commentée, selon la coutume, avec l'aide de documents inédits.

Le rendez-vous eut lieu sous la colonnade du Théâtre-Français, près les bureaux de location. Des explications historiques et techniques furent fournies par MM. Dupezard, inspecteur du monument, et Charles Normand, architectes diplômés par le Gouvernement, avec l'aide des documents nouveaux réservés exclusivement aux Amis.

M. Bourgeois, chef du matériel au Conseil d'État, avait bien voulu diriger la visite.

On entrait sur présentation de sa carte de membre, qu'on avait été prié de fixer, de façon apparente, sur le vêtement, au moyen du cordonnet, ou du ruban en moire tricolore des cartes de membres fondateurs.

Comme le disait de façon concise et complète M. Charles Normand dans la lettre d'invitation en parlant de l'escalier du duc d'Orléans, « cette œuvre grandiose du célèbre architecte Contant d'Ivry (1763), jadis objet de l'attention uni-

verselle, est inconnue aujourd'hui de presque tous les Parisiens, car l'accès en est interdit. Cependant elle force l'admiration, et par les souvenirs qui s'y rattachent, et par l'harmonieuse beauté de toutes les parties : allure grandiose des vestibules, majesté des volées d'escalier, originalité de la plantation, allure des porte-lumières de Defernex, somptuosité du dallage en marbres colorés, vases sculptés par Philippe Caffieri, perspectives feintes, peintures de Demachy et Taraval ; l'extraordinaire rampe en fer est *un chef-d'œuvre* dû à Jacques Caffieri et exécutée par Corbin ; enfin un dôme magistral ; et, partout, une architecture sage, spirituelle, mâle, riche et sans surcharge.

Et les murs évoquent les souvenirs du Grand Cardinal, du Roi, de Racine, de Corneille, de Molière, de Lulli, de leur théâtre, de l'Opéra, de Philippe Égalité, enfin des journées révolutionnaires et du prince Napoléon. »

Une foule de personnalités s'étaient donné rendez-vous : lettrés connus, dames charmantes, noms les plus fameux de l'aristocratie, érudits réputés, avaient comme d'habitude voulu prendre part à l'excursion organisée par M. Charles Normand. Il leur communiqua des informations inédites, dont quelques-unes ont paru dans le précédent volume de la collection de *l'Ami des Monuments et des Arts* (t. XX, p. 359). Il leur donna aussi lecture de quelques passages du livre de Thiery ; on les reproduit ici, car *Amis* et *Amies* seront fort aises de fixer de la sorte leurs souvenirs ; on y joint un plan inédit du Palais-Royal, le premier dont le tracé soit exact ; on y ajoute les commentaires faits par M. Charles Normand, au vieux livre de Thiery, commentaires publiés ici sous forme d'annotations. Voici ce texte :

LA VISITE AU PALAIS-ROYAL ET AU CONSEIL D'ÉTAT des membres de *l'Ami des Monuments et des Arts*

commentée par

« LE VOYAGEUR A PARIS », DE 1788

Annoté par Charles Normand.

« *Palais-Royal, rue Saint-Honoré.* »

Ce palais, bâti par le cardinal de Richelieu [1], & par lui légué au roi à ſa mort [2], prit le titre de Palais Royal lorſque la reine Anne d'Autriche, veuve de Louis XIII, & régente du royaume, quitta le Louvre pour venir s'y établir avec le jeune roi Louis XIV & le duc d'Anjou, ſes fils. Donné depuis par Louis XIV à la maiſon d'Orléans [3], il a toujours conſervé ce nom [4].

Il n'exiſte plus des anciens bâtimens conſtruits par *le Mercier*, que les parties latérales de la ſeconde cour. La façade extérieure de la première cour a été décorée ſur les deſſins & conduite de M. *Moreau*, architecte du roi, lors de la reconſtruction de la ſalle de l'opéra, après l'incendie du 6 avril 1763 [5]; les trois portes, d'une belle menuiſerie, ſont

1. Vers 1629 par l'architecte Jacques Lemercier. (C. N.)

2. Le 6 juin 1636 Richelieu en fit donation entre vifs; il la renouvela par son testament en 1642. (C. N.)

3. Par lettres patentes de février 1692, registrées au Parlement le 13 mars 1693.

4. Depuis lors dénommé : Palais-Égalité, Palais-National, Palais du Tribunat. Il a repris son nom, comme chacun sait, de Palais-Royal.

5. Brûlée à nouveau, du 23 au 24 mai 1871, lors des événements de la Commune, cette façade fut rétablie par l'architecte Chabrol, conformément à l'état que lui avait donné Moreau, et qui est celui qu'ont pu contempler dans leur visite les membres de « l'AMI DES MONUMENTS ET DES ARTS ». A la suite de l'incendie du 31 mars 1871, les façades furent rétablies conformément à son état avant cet incendie. (C. N.)

enrichies de bronze & d'ornemens dus au génie & aux talens de M. *Cauvet*, habile ſculpteur d'ornemens ; l'avant-corps du fond eſt ſurmonté d'un attique avec fronton circulaire, au milieu duquel M. *Pajou* a ſculpté les armes d'Orléans, ſoutenues par deux Anges ; trois arcades percées ſous cet avant-corps forment paſſage pour la ſeconde cour et veſtibule conduiſant au principal eſcalier, conſtruit ſur un plan ovale [1], par feu M. *Contant*, architecte du roi, chargé de la décoration de la ſeconde cour, & des diſtributions & embelliſſemens intérieurs : la rampe de l'eſcalier eſt un chef-d'œuvre en ce genre ; elle eſt en fer poli, & a été exécutée par le ſieur *Corbin*, ferrurier.

L'avant-corps du milieu de la ſeconde cour eſt décoré, au premier étage, de huit colonnes ioniques cannelées ; les ſtatues qui ſont à l'aplomb ſont de M. *Pajou* ; le vaſte plain-pied des appartemens du palais eſt rempli de tableaux des plus grands maîtres, dont on trouvera le détail circonſtancié dans notre *Guide des Amateurs*, t. I, p. 239.

Les nouveaux bâtimens que S. A. S. Mgr le Duc d'Orléans vient de faire élever dans tout le pourtour du jardin de ce palais, ont été conſtruits ſur les deſſins & conduite de M. *Louis*, architecte [2]. Cet artiſte ingénieux, perſuadé que les grandes façades en lignes droites, & l'uniformité des détails, donnent à l'architecture un caractère de grandeur qu'on n'obtiendroit jamais par des variétés de maſſe dans

1. C'est l'escalier monumental qu'ont admiré les Amis et qui fut restauré après l'incendie du 13 mars 1871, conformément à l'état ancien. (C. N.)

2. C'est le motif architectonique, toujours subsistant lors de la visite des membres de *l'Ami des Monuments et des Arts*, en 1907. Il est reproduit dans le tome XII de leur collection, à la page 129, en proportions géométrales (façade de cinq travées).

un petit efpace enfermé comme celui-ci, où les formes ne peuvent pas être deffinées par l'air, s'eft déterminé à n'employer qu'un feul ordre montant de fond, embraffant par fa hauteur tous les étages, & qui dominera toujours les plantations : il a voulu annoncer à tous ceux qui entreront dans le jardin, la vafte enceinte du palais d'un Prince de la maifon de France. Ce palais fe trouve donc enfermé dans tout fon pourtour de bâtimens, dont trois côtés font décorés en pilasftres cannelés, d'ordre compofite, qui, depuis le fol jufqu'au deffus de l'entablement, s'élèvent à quarante-deux pieds [1]. Une baluftrade ornée de vafes règne tout autour, cache une partie de la manfarde, & termine avec grâce l'ordre qui la fupporte ; un méridien placé fur le piédeftal du milieu de ces baluftres, fait partir, par le moyen d'un verre ardent, un coup de canon, lorfque le foleil marque midi ; le rez de chauffée forme galerie couverte, percée autour du jardin par cent quatre-vingts arcades, à chacune defquelles il y a un réverbère : le fond de ces galeries eft occupé par des boutiques [2], où fe font établis toutes fortes de marchands, différens fpectacles & jeux.

Le premier étage formé des appartemens occupés par différens particuliers, par des fociétés connues fous le nom de *clubs*, des jeux de billard, &c.

Des rues de vingt-fept pieds [3] de largeur féparent ces bâtimens des maifons, qui formoient auparavant l'enceinte

1. Soit donc 13^m 642.

2. « Il n'existe point de désir, lit-on dans le *Manuel de l'Étranger dans Paris pour 1824, par C. Harmand*, et point de besoin qu'on ne puisse satisfaire dans l'enceinte de cet immense bâtiment, ET L'ON CROIT QU'IL N'Y MANQUE RIEN QU'UN APOTHICAIRE. » (C. N.)

3. Soit donc environ neuf mètres, longueur qui correspond exactement à 27 pieds, 8 pouces, 5 lignes et demi. (C. N.)

du jardin : on arrive à ces rues par une ouverture pratiquée rue Neuve des Petits Champs, en face de la rue Vivienne, qui, formant des rampes douces de droite & de gauche de la rue de Beaujolois, communique aux rues de Valois & de Montpenfier.

La quatrième façade, du côté du midi, formera la partie neuve du Palais; fon architecture fera la même que celle des autres bâtimens, avec cette différence, qu'au lieu de pilaftres ce feront des colonnes; fix rangs de colonnes y formeront des promenoirs publics dans tout le rez de chauffée, & au lieu de deux étages, il n'y en aura qu'un feul dans la hauteur de l'ordre, qui fera furmonté d'un attique; une partie du premier étage de cette façade du palais fur le jardin fera confacrée à un *muféum*, où toutes les belles productions des arts, éparfes dans les appartemens du palais actuel, feront réunies & placées le plus avantageufement poffible.

Le Prince, défirant que le public puiffe faire le tour du jardin à couvert, a ordonné l'élévation de promenoirs provifoires & couverts, pour communiquer d'une aile à l'autre, en attendant que l'on travaille à cette partie du palais qui réunira le tout. La décoration de ces promenoirs eft très-fimple; ce font des portiques ornés de draperies feintes : leur immenfité produit un effet perfpectif très-agréable à l'œil.

LES DEUX TOURS DE LA
FAÇADE OCCIDENTALE
PLACE D'ARMES
(PLACE PANNETIÈRE)



MAISO

SOUVENIR DE L'EXCURSION A SAINT-D

ASPECT ANCIEN DE

FAC SIMILE AGRANDI DU PLAN DE



D'HONNEUR
DE « L'AMI DES MONUMENTS ET DES ARTS »
AYE ET DES ALENTOURS
ST (1575) ; COSMOGRAPHIE UNIVERSELLE

A PROPOS DE LA VISITE DES MEMBRES DE
L'AMI DES MONUMENTS ET DES ARTS

AU MUSÉE DE SAINT-DENIS

ET LES

FOUILLES DE L'ÉGLISE DES TROIS-PATRONS

Un rapport officiel, qui nous a été adressé, nous fournit l'occasion de raviver les souvenirs de l'intéressante excursion des membres de *l'Ami des Monuments et des Arts* et de décrire le Musée archéologique de Saint-Denis qu'ils ont visité avant son ouverture, voici déjà un certain temps, et dont M. Charles Normand leur avait réservé la primeur ; le résultat des fouilles qu'on y avait exposées était encore inconnu du public, quand *Amis* et *Amies* furent admis les premiers à les examiner. Grâce au récent rapport on pourra parler ici des objets exposés dans le nouveau Musée, qu'*Amis* et *Amies* ont examiné après être entré dans la Maison d'éducation de la Légion d'honneur et avant d'aller admirer les tombes royales de l'église.

Le musée municipal de Saint-Denis est installé, rue de la Boulangerie, dans l'ancien hôpital, dans le voisinage et à l'ouest de la maison d'éducation de la Légion d'honneur. Il est administré par la commission du Musée nommée le 18 novembre 1902 par le conseil municipal. A la fondation de cette œuvre utile sont liés les noms de plusieurs conseillers municipaux, et de citoyens dévoués à la cause de l'histoire et de l'archéologie. Ce sont par ordre alphabétique : MM. Besnard, vice-président de la commission du Musée, à l'obligeance duquel on doit le cliché de Saint-Denis qu'on publie ici ; Burlot, A. et G. Cailleux, Delaitre, Deleuze, Devinoy, Eug. Doublemart, Duperron Fleury,

M. et Mme Forterre, Lambert, Leluan, René Martin, Monin ; Rémy, le zélé rapporteur ; Schmitt, Sormani.

Parmi les OBJETS DU MOYEN-AGE, DE LA RENAISSANCE ET DES TEMPS MODERNES, qu'on voit au Musée, signalons des vases en terre sans couvercle, avec ou sans flamules rouges ; plusieurs sont percés de trous ; d'autres, en terre vernissée, sont du XIVe au XVIIIe siècle ; des bagues en argent, des morceaux d'étoffes de soie brochée et de bure, des pièces anatomiques, des plaques de cheminée et des panneaux de bois sculptés qui furent trouvés dans la démolition de l'église des Trois-Patrons. Une pièce d'or de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne ; des pièces de Charles III, Philippe-Auguste, Charles V, Charles VI, Henri IV, Louis XIII, Louis XIV, Louis XV, proviennent aussi de ces fouilles.

Dans la chapelle de l'ancien Hôtel-Dieu on a déposé trois SARCOPHAGES MÉROVINGIENS EN PLATRE, TROUVÉS DANS LES FOUILLES DE L'ÉGLISE DES TROIS-PATRONS, faites près de la rue de Strasbourg qui a été installée sur son emplacement ; M. Charles Normand les a reconnus au cours de l'excursion des membres de *l'Ami des Monuments et des Arts* comme semblables à ceux, également en plâtre, qu'il a vu trouver à Paris et qui proviennent de Saint-Pierre de Montmartre, de Saint-Germain l'Auxerrois, Saint-Germain des Prés, Saint-Marcel ; des spécimens en sont conservés au Musée Carnavalet. Le lieu de la découverte est voisin de l'église abbatiale de Saint-Denis et sur son côté nord ; il est compris entre la rue de la Fromagerie, qui suit l'alignement de la façade occidentale ou principale de cette église abbatiale, la rue de Strasbourg qui longe sa façade latérale du nord, et la rue du Grand-Pichet. Plusieurs de ces sarcophages étaient remplis de terre et sans couvercle quand

on les découvrit ; ils avaient été vidés. Le premier sarcophage fut mis au jour le 28 juillet 1900, puis brisé par l'ouvrier. Les trois sarcophages placés au milieu de la chapelle étaient intacts quand on les retrouva, et encore garnis de leur mobilier funéraire ; ils étaient à 3 m 35 de profondeur, orientés à l'est, encore pourvus de leur couvercle ; les panneaux de tête et de pied sont ornés d'un décor analogue à celui des sarcophages trouvés à Paris. De là proviennent les OBJETS MÉROVINGIENS conservés en vitrines au Musée et analogues à ceux qu'on voit au Musée Carnavalet ; on les trouva, à l'ouverture de ces sarcophages, aux côtés du squelette qui reposait encore dans chacun d'eux avec son mobilier funéraire : armes, framée, scramaxe, pointes de javelots, boucles de ceinturons en bronze niellé sur argenture, objets tous fort oxydés. Dans l'un des sarcophages on découvrit l'épingle en or ciselé et guilloché, et une broche d'or cloisonné du type dit fibule circulaire qu'ornaient grenats, ambre, agates et un saphir. Une natte de cheveux blonds, une ampoule brisée, en verre irisé, proviennent des mêmes fouilles. En dehors de ces sarcophages on trouva diverses monnaies de bronze et d'argent, des bagues du Moyen Age.

Un sarcophage en pierre.

LE COUVERCLE EN PLATRE, à deux pans, avec l'arête médiane arrondie au sommet, porte l'inscription plusieurs fois répétée RADYNVS : on y voit aussi un ornement géométrique fait de trois rectangles inscrits l'un dans l'autre et subdivisés en neuf parties.

On a trouvé encore nombre d'ornements, ferrures, clous, débris de cercueils en chêne.

Une antéfixe, de style naïf, en terre rouge, qu'on dit gallo-romaine, ornée d'une tête, où l'on a voulu voir celle

du Christ, fut trouvée sous un sarcophage mérovingien.

Des tuiles romaines, des monnaies des empereurs Néron (54 à 68 ap. J.-C.), Othon Marcus-Salvius (69), Licinius (324), Magnence (350 à 353), un vase en terre noire.

On voit quel fut l'intérêt de la visite déjà lointaine des membres de *l'Ami des Monuments et des Arts* si bien commentée par le rapport dont on a donné ici toute la « substantifique moelle ».

RECUEIL DES DOCUMENTS OFFICIELS

RELATIFS A LA CONSERVATION DES MONUMENTS ET DES SITES

Suite. Voyez la collection de *l'Ami des Monuments et des Arts*, et, parmi les derniers volumes, dans le tome XIX, aux pages 94, 330; dans le tome XX, aux pages 82 et suivantes.

On a publié ici, avant sa mise en vigueur, le projet de loi destiné à assurer la conservation des sites en France. (Voyez le tome XIX, page 94.) Depuis lors cette loi a été promulguée. Bien que son texte diffère peu de celui du projet, on le publie, n'ayant pas eu jusqu'à présent la place nécessaire pour en réimprimer le texte officiel. Ainsi on continue à grouper ici, selon une tradition vieille de vingt et un ans, tous les documents officiels utiles à connaître pour assurer la défense de nos monuments et de nos sites.

LOI

ORGANISANT LA PROTECTION DES SITES ET MONUMENTS NATURELS DE CARACTÈRE ARTISTIQUE

Le Sénat et la Chambre des Députés ont adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Article premier. — Il sera constitué dans chaque département une Commission des sites et monuments naturels de caractère artistique.

Cette Commission sera composée :

Du préfet, président ;

De l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées et de l'agent voyer en chef ;

Du chef de service des Eaux et Forêts ;

De deux conseillers généraux élus par leurs collègues,

Et de cinq membres choisis par le Conseil général parmi les notabilités des arts, des sciences et de la littérature.

Art. 2. — Cette Commission dressera une liste des propriétés foncières dont la conservation peut avoir, au point de vue artistique ou pittoresque, un intérêt général.

Art. 3. — Les propriétaires des immeubles désignés par la Commission seront invités à prendre l'engagement de ne détruire ni modifier l'état des lieux ou leur aspect, sauf autorisation spéciale de la Commission et approbation du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Si cet engagement est donné, la propriété sera classée par arrêté du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Si l'engagement est refusé, la Commission notifiera le refus au département et aux communes sur le territoire desquels la propriété est située.

Le déclassement pourra avoir lieu dans les mêmes formes et sous les mêmes conditions que le classement.

Art. 4. — Le préfet, au nom du département, ou le maire, au nom de la commune, pourra, en se conformant aux prescriptions de la loi du 3 mai 1841, poursuivre l'expropriation des propriétés désignées par la Commission comme susceptibles de classement.

Art. 5. — Après l'établissement de la servitude, toute modification des lieux, sans l'autorisation prévue à l'article 3, sera punie d'une amende de cent francs (100 francs) à trois mille francs (3.000 francs).

L'article 463 du Code pénal est applicable.

La poursuite sera exercée sur la plainte de la Commission.

Art. 6. — La présente loi est applicable à l'Algérie.

La présente loi, délibérée et adoptée par le Sénat et par la Chambre des Députés, sera exécutée comme loi de l'État.

Fait à Paris, le 21 avril 1906.

A. Fallières.

Par le Président de la République :

Le Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes.

Aristide Briand.

PROGRAMME
DU
CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES
A LA SORBONNE EN 1908.

Parmi les questions soumises à la sagacité des érudits par le Comité nous signalerons les suivantes :

ARCHÉOLOGIE ROMAINE

6° Étudier les divinités indigètes d'après les monuments figurés et les monuments épigraphiques. Signaler ceux de ces monuments qui seraient encore inédits ou imparfaitement publiés.

Signaler en particulier les autels portant les images de plusieurs divinités et étudier leur groupement. Se référer, pour les monuments figurés, au *Catalogue des bronzes de la Gaule romaine*, et pour l'épigraphie, à la liste donnée par M. Allmer dans la *Revue épigraphique du Midi de la France* (III, p. 298 et suiv.), sous le titre de *Les dieux de la Gaule*.

7° Étudier les monuments figurés, votifs ou funéraires, relatifs à l'armée romaine.

8° Faire connaître ce que les textes et les monuments antiques de

tout genre peuvent apprendre sur l'art, sur l'industrie et le commerce des différentes régions de la Gaule à l'époque romaine.

9° Décrire les mosaïques antiques non relevées jusqu'à présent en France et dans l'Afrique française et dont on possède les originaux. Relever aussi et étudier les anciens dessins conservés dans les collections publiques ou particulières et qui reproduisent des mosaïques aujourd'hui détruites.

10° Rechercher les centres de fabrication de la céramique dans la Gaule et dans l'Afrique ancienne ; voir si les anciens établissements de potiers n'ont pas survécu à l'époque antique et persisté à travers le moyen âge.

Dresser la liste des noms de potiers inscrits sur les vases ou fragments de vases, lampes et statuettes, conservés soit dans les musées, soit dans les collections privées. Se référer à l'ouvrage de M. J. Déchelette sur *Les vases ornés de la Gaule romaine* et, pour les noms de potiers, au tome XIII du *Corpus inscriptionum latinarum*.

11° Décrire les pièces de verrerie antique les plus importantes conservées dans les musées ou les collections particulières et en indiquer la provenance ; relever les inscriptions qu'elles portent.

12° Étudier les pierres gravées qui sont enchâssées dans les pièces d'orfèvrerie anciennes ; en faire connaître les sujets, les inscriptions, les dimensions et la matière.

Cette étude devra être accompagnée des empreintes des pierres gravées, de préférence à des dessins ou à des images quelconques.

13° Décrire et classer les plombs monétiformes portant des sujets figurés ou des inscriptions ; en indiquer la provenance.

Se référer au *Catalogue des plombs de l'antiquité conservés au Département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale*, par MM. Michel Rostovtsew et Maurice Prou. — Voir aussi Michel Rostovtsew : *Tesserarum urbis Romæ et suburbi plumbearum sylloge*. Saint-Pétersbourg, 1903, in-4, et 1 atlas in-fol.

14° Signaler les documents d'archives, les manuscrits anciens ou la correspondance des antiquaires des derniers siècles qui relatent une trouvaille ou peuvent servir à établir l'âge ou l'histoire d'un monument archéologique déterminé.

15° Décrire les monuments grecs qui se trouvent dans les musées de province et en préciser la provenance.

Un grand nombre de nos musées provinciaux renferment des inscriptions, des bas-reliefs, des vases peints, des terres cuites que des voyageurs ont rapportés des pays helléniques : il serait très utile de faire connaître ces monuments.

16° Rechercher le tracé des voies romaines ; étudier leur construction ; signaler les bornes milliaires.



LE PARIS PEU CONNU
LES ANCIENS CHARNIERS OU OSSUAIRES DE SAINT-GERVAIS

LE PARIS PEU CONNU

LES ANCIENS CHARNIERS OU OSSUAIRES DE SAINT-GERVAIS

PAR LUCIEN LAMBEAU.

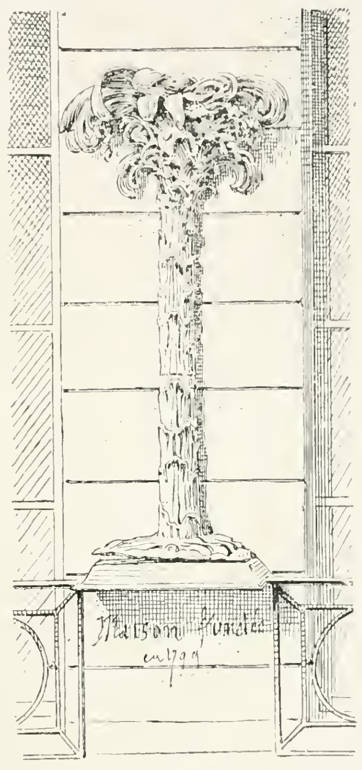
L'Ami des Monuments et des Arts, afin de tenir ses lecteurs au courant de toute publication ou découverte essentielle, examine les travaux qu'on fait de tous côtés. Et quand ils paraissent dignes, par leur nouveauté ou leur précision, d'être connus on ne manque point d'en donner la substance aux *Amis* et *Amies*, ainsi tenus au courant de tout ce qui peut leur être utile.

Tel est le cas d'une récente étude d'un de nos érudits amis des monuments, M. Lucien Lambeau, sur *le Cimetière Saint-Gervais et ses charniers*, publié par une de ces sociétés qui ont suivi le bon exemple donné par les « Amis des Monuments parisiens, *La Cité*, dont M. Henry Martin et M. Hartmann sont les plus dévoués collaborateurs.

L'accès des derniers restes de ce charnier se trouve près de la façade de l'église Saint-Gervais, derriére l'Hôtel de Ville ; là est un passage pris sous une maison adossée au portail occidental ; il donne entrée sur la pointe d'un terrain triangulaire ayant servi autrefois de cimetière à la paroisse Saint-Gervais ; son côté nord est occupé par une rangée de maisons, ayant appartenu à la fabrique de l'église, et qui dressent leur principale façade en bordure de la rue François-Miron, entre la place Lobau et la place Baudoyer, voie jadis dénommée rue du Pourtour-Saint-Gervais.

Nous connaissons désormais de façon précise la date de ces maisons, grâce à M. Lambeau qui nous donne con-

naissance du marché passé pour leur construction, daté du 19 mai 1733. Elles furent élevées lorsque l'œuvre et fabrique de Saint-Gervais, par une délibération du 25 septembre 1732, donna pouvoir aux marguilliers d'emprunter une somme de 99.700 livres, afin de démolir les petites maisons qui bordaient le cimetière ; elles tombaient alors en ruines, disait-on à cette époque ; elles avaient été bâties par permission du pape Sixte IV, par bulle donnée le 30 septembre 1475, sur la bordure du cimetière paroissial, lieu saint et consacré, et afin de permettre à la fabrique d'augmenter, en les louant, ses ressources financières trop faibles pour célébrer dignement les offices. Le 4 juin 1477 le maître des œuvres de maçonnerie de la Ville donnait encore l'alignement de trois de ces maisons à édifier au long de la porte Baudoyer



ENSEIGNE
A L'ORME SAINT-GERVAIS
d'une maison de quincaillerie fondée en 1799, dans le voisinage de l'orme qui pendant longtemps existait devant l'église.

et contre les murs dudit cimetière. Elles avaient été construites au XVe siècle, à usage de location, pour permettre à

la fabrique, en augmentant ses revenus, de célébrer dignement le culte; un document précieux, lu par M. Lucien Lazard, l'établit en toute certitude.

Quand on a franchi la porte nº 2 de la rue François-Miron on se trouve devant la façade nord de l'église, dans une petite cour très pittoresque, faible reste de l'ancien cimetière. C'est une façon de rue, en forme de couloir étroit et long, large de trois mètres et s'étendant jusqu'au chevet de l'église : ici deux bâtiments, élevés seulement d'un rez-de-chaussée, où sont percées des fenêtres grillagées de doubles barreaux en fer, surmontées de frontons triangulaires. Tout cela est très pittoresque; on est probablement en face des anciens ossuaires. On y pénètre de l'intérieur de l'église par deux portes ouvrant dans la chapelle du Sacré-Cœur. L'intérieur des charniers, voûtés en pierre, en forme de berceau, a les caractères de l'architecture des XVIe et XVIIe siècles; ils servent d'annexes à la sacristie et chacun d'eux est percé de quatre fenêtres; l'un d'eux garde trace d'une ouverture qui le faisait communiquer avec le cimetière. La porte de l'escalier montant à la tour sépare ces deux charniers. Dans le cabinet du curé, derrière la chapelle saint Joseph, une large baie est peut-être le vestige des charniers en forme de galerie ouverte. On assure, mais M. Lambeau en cherche confirmation, que près d'ici, non loin du chevet, une fosse fut creusée pour l'ensevelissement de 475 calvinistes massacrés lors de la Saint-Barthélemy, le 24 août 1572 ; des enfants auraient jeté bas, en 1850, une croix de fer, appliquée au mur de l'église, qui ne tenait plus de bout, et qui marquait la place des inhumés.

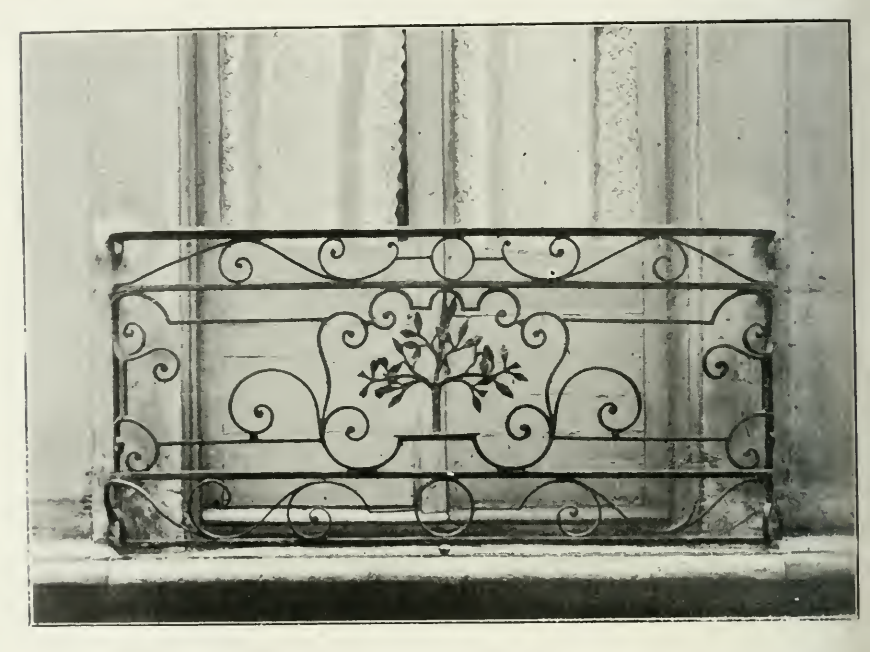
On voit le cimetière sur le plan de Braun (1530) entre l'église Saint-Gervais, qui le bordait au sud, la rue du

Pourtour, précédemment *rue du Cimetière* — aujourd'hui François-Miron — au nord, rue de la Barre à l'est, et l'alignement du portail occidental de l'église à l'ouest. Sur le plan de Bâle (1552) on reconnaît un long bâtiment comportant les tracés des charniers, mieux reconnaissables encore sur le plan de Saint-Victor (1555). C'étaient, au 10 janvier 1733, quand l'architecte Jacques Piretoux les décrivit, une suite d'arcades cintrées ornées de vitraux.

Là fut l'une des quatre « boucheries royales », ici de quatre étaux, créées par un édit de Charles VI au mois d'août 1416, pour remplacer la boucherie qui était installée devant le grand Châtelet et que l'on venait de démolir pour cause d'insalubrité. Comme on le sait par les recherches de M. Fernand Bournon, les marguilliers se plaignaient de ce que les étaux étaient scellés de fer dans le mur de leur cimetière ; « ce qui ne devroit pas estre », lit-on dans un acte de la Prévôté de Paris, du 23 septembre 1400, qui les autorisait à construire les charniers pour mettre les os des trépassés, vers les ÉTAUX A POISSON D'EAU DOUCE, non loin d'une maison alors neuve, proche de la rue des Barres et de la porte Baudet, comme il ressort d'un document des Archives nationales.

On nous excusera d'avoir insisté sur le résultat des recherches de M. Lambeau. C'est qu'elles précisent un point de l'histoire de Paris ; *Amis* et *Amies* des monuments tiennent tant à la connaître exactement, qu'il a semblé utile, cette fois comme d'habitude, à les en informer minutieusement.

On voit ces grilles au second étage des maisons portant les numéros 4, 6, 8, 10 et 14 de la rue François-Miron ; ce n° 14 forme l'angle de cette rue avec la rue des Barres, où il porte le n° 17 ; ses fenêtres sont également garnies, au second étage, de spécimens de ce beau travail de ferronnerie.



GRILLES D'APPUI DES FENÊTRES

DES MAISONS FABRICIENNES DE SAINT-GERVAIS SISES RUE FRANÇOIS-MIRON
AYANT POUR MOTIF CENTRAL LES RAMURES

DE L'ORME DE SAINT-GERVAIS

en souvenir de l'orme qui s'élevait devant l'église lors de l'établissement des maisons : le marché du 19 mai 1733 passé pour les constructions apprend (Arch. nat. S. 3359-3360) que ces ferronneries furent exécutées par Jean-Baptiste Bouillot, maître serrurier à Paris (Lambeau).

CHARLES NORMAND DIR.

LES DERNIÈRES DÉCOUVERTES A PARIS

(Suite. Voir les nombreux articles parus dans la collection de *l'Ami des Monuments et des Arts.*

LE MUR ANTIQUE

DÉCOUVERT A L'ANGLE DU BOULEVARD DU PALAIS ET DU QUAI DES ORFÈVRES

PAR CHARLES NORMAND

LETTRE ADRESSÉE A LA COMMISSION MUNICIPALE DU VIEUX PARIS ET LUE EN SA SÉANCE TENUE A L'HOTEL DE VILLE DE PARIS

Le procès-verbal officiel de la dernière séance de la commission municipale du Vieux Paris renferme la communication suivante de M. Charles Normand, dont nous reproduisons le texte d'après le *Bulletin municipal officiel.*

Communication relative au mur antique du boulevard du Palais.

M. le Président donne lecture de la communication suivante, adressée par M. Charles Normand, au nom de la Société des Amis des Monuments parisiens :

Le mur antique du boulevard du Palais, par Charles Normand,

« Monsieur le Président de la Commission municipale du Vieux Paris,

« Pensant, depuis longtemps, qu'un mur fait de matériaux romains, et greffé de pierres d'autres époques, existait au long du boulevard du Palais, j'ai suivi, avec une particulière attention, les démolitions commencées à la fin d'avril 1907, à l'angle de ce boulevard et du quai des Orfèvres.

« J'ai constaté, en effet, que ce mur se trouvait là où je l'avais supposé, c'est-à-dire dans le prolongement du mur, fait de pierres romaines, sculptées ou inscrites, et découvert en 1845, entre la Sainte-Chapelle et le boulevard du Palais.

« Une indisposition, malheureusement, me mit dans l'impossibilité de sortir pendant deux jours. Quand j'arrivais, le mur que je cherchais était déjà enterré sur une partie de la hauteur par les gravois précipités du haut des vieux logis.

« Cependant, grâce à l'obligeance de M. Renoux, entrepreneur des démolitions, on cessa, à ma demande, de combler la cave où j'avais reconnu et identifié ce mur.

« Comme je l'ai écrit dans le journal *l'Éclair*, auquel j'ai fait part de ma découverte, je ne voulus point me fier à mes seules lumières et aux recherches que je poursuis, afin de continuer mes ouvrages de reconstitution du Paris romain. Je priai deux archéologues indiscutés, deux membres de l'Institut, de bien vouloir m'accompagner sur le terrain, et de donner leurs avis autorisés : l'un, M. Héron de Villefosse, a étudié, de façon magistrale, les antiquités romaines et déchiffré les inscriptions antiques des dernières fouilles parisiennes ; l'autre, M. l'abbé Thédenat, est l'auteur du *Forum romain* et de *Pompéi*. Puis, la Commission des fouilles de la Commission du Vieux Paris vint, le lendemain, en connaître à son tour.

« Tous deux, MM. Héron de Villefosse et l'abbé Thédenat, me confirmèrent dans mon opinion. D'autres, depuis, ont insisté dans le même sens. Et j'ai traité depuis lors la question devant l'Académie des inscriptions et belles-lettres en demandant la continuation des fouilles que j'ai dû interrompre à la suite de certaines observations.

« *De leur côté les commissaires de la Société des antiquaires de France ont montré le caractère du mur d'enceinte du Palais et prouvé* QU'IL FAUT LE FAIRE REMONTER A L'ÉPOQUE GALLO-ROMAINE.

« Je m'étendrai davantage, sur ce sujet, dans une étude que je destine à *l'Ami des Monuments et des Arts.*

« Je craindrai d'abuser de votre patience et de celle de mes collègues en leur imposant ici une discussion plus documentée.

« Comme je l'avais prévu le prolongement de ce mur a été reconnu depuis lors : il devait s'étendre au moins jusqu'au chevet de la Sainte-Chapelle. Il porte, comme tous les murs des cités antiques, les marques de constructions ultérieures. Ainsi se comportent les murs de l'Acropole d'Athènes et de Corinthe, des villes grecques, des cités étrusques, des villes gallo-romaines : au-dessus d'assises très archaïques se superposent des pierres grecques moins anciennes, des pierres romaines, barbares, franques, féodales, mahométanes et contemporaines. Le même phénomène se produisit à Paris, au long de la rue de la Barillerie, aujourd'hui boulevard du Palais.

« J'ai aussi sauvegardé des pierrres gothiques dont on chargeait les chariots chargés de les porter aux décharges publiques. Je vous en parle dans la notice suivante.

« Agréez, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

« *Signé* : Charles NORMAND,

« *Président de la Société des Amis des Monuments parisiens.* »

Le manque de place nous empêche de donner aujourd'hui les informations complémentaires réservées aux *Amis* et *Amies*. Observons seulement que par suite de la démolition de la dernière maison en octobre 1907, on a mis au jour un

nouveau tronçon du mur découvert par M. Charles Normand, tronçon dont la direction constitue un témoignage nouveau en faveur de la théorie qu'il a exposée.

CONFÉRENCE-PROMENADE DE M. CHARLES NORMAND L'HOTEL LAMBERT

POUR LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DES ANCIENS ÉLÈVES ET ÉLÈVES DE

L'ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES

Le goût des excursions artistiques dans Paris, dont M. Charles Normand a pris l'initiative en faveur des *Amis des Monuments* s'est partout répandu.

Parmi les nombreuses conférences-promenades qui lui ont été demandées par les directeurs de nombreuses associations, désireuses de profiter des renseignements qu'il réunit depuis vingt-cinq ans, nous citerons celle dont le *Journal des Débats* a parlé en ces termes (n° 105) :

« Hier l'Hôtel Lambert avait ouvert ses portes à la *Société des Anciens élèves et élèves de l'école libre des Sciences politiques*. M. Charles Normand, directeur de *l'Ami des Monuments*, fit une conférence sur les trésors artistiques et historiques de la galerie d'Hercule, de la chambre de Voltaire et des salons où sont conservés des chefs-d'œuvre de Lebrun ou de Lesueur. Le comte Zamoyski lut une étude concise, vivante et émue, sur le prince Adam Czartoryski et les fêtes polonaises données à l'Hôtel au XIXe siècle. Les deux cent cinquante visiteurs se rendirent ensuite, quai d'Orléans, à la Bibliothèque polonaise, où M. Ladislas Mickiéwicz leur fit les honneurs du Musée Adam Mickiéwicz et évoqua les souvenirs de l'époque où son père professait au Collège de France avec Michelet et Quinet. »



PAUL DAUPELEY, PHOT.

NOGENT-LE-ROTROU — EGLISE SAINT-LAURENT — ENSEVELISSEMENT DU CHRIST

Comparez avec les *Mises au tombeau* publiées dans la collection de *l'Ami des Monuments et des Arts*

A Eu — A Tonnerre — A Paris (Tome XX, p. 184)

La *Pieta* du château de Biron (Périgord), selon M. Paul Daupeley, offre même attitude et même groupement des personnages, avec la même expression des physionomies.

CHARLES NORMAND DIR.

BIBLIOGRAPHIE

LIVRES REÇUS

En présence du nombre considérable d'ouvrages qui nous sont envoyés, il sera rendu compte, si leur importance et la place nous le permettent, de ceux dont un double *exemplaire nous sera adressé : l'un d'eux étant destiné à l'auteur de l'analyse, l'autre aux Archives de* l'Ami des Monuments et des Arts. *Les ouvrages adressés en simple exemplaire pourront être mentionnés.*

R. CAGNAT, membre de l'Institut : Figures de Romaines au déclin de la République. In-16, 42 p. — Leroux, 1907.

L'éminent érudit vulgarise dans ce travail les enseignements qu'il a puisés dans les inscriptions funéraires et dans de savantes recherches.

On a proclamé la dureté de la loi romaine pour les femmes et reconnu combien les compromis de la pratique corrigèrent la dureté des règlements. M. Cagnat en cite des exemples empruntés à des monuments funéraires, parfois curieux ; ainsi un certain Ulpius Cerdo écrit sur le tombeau de sa femme : « A Claudia Tyche. Le jour de sa mort j'ai rendu grâces aux dieux et aux hommes ! » D'autres, par contre, louent longuement les mérites de leur épouse ; car plus d'une, « malgré le trouble des esprits et la démoralisation des consciences, n'avaient point perdu le souvenir des vieilles vertus ». On lira cette étude savante avec plus d'intérêt qu'un roman.

A. HÉRON DE VILLEFOSSE, de l'Institut : Petites notes d'archéologie, IV. (Nos 21 à 24.) 17 p. in-8°, Paris.

Savantes observations sur le poids trouvé à Saveux (Haute-Saône) rectifiant les données reproduites dans le *Corpus* ; son inscription signifie : « poids vérifié sur les étalons officiels conservés dans le temple de Castor ». Fragments d'inscriptions trouvés à Sainte-Colombe (Rhône), où est représenté le « dieu au maillet ». — « Un prétendu diplôme militaire de Syrie », dont M. Héron de Villefosse signale la fausseté. — Enfin une note fort intéressante sur les découvertes de monuments romains au Marché aux Fleurs. Je m'occuperai spécialement de cette partie du travail de l'éminent érudit dans la suite de ma reconstitution du Paris romain.

Il signale les documents et la photographie publiées dans la collection de *l'Ami* (vol. XX, p. 152); nos collègues, par faveur spéciale, furent d'ailleurs admis à visiter ces découvertes ; M. de Villefosse présente enfin de judicieuses et nouvelles observations au sujet des inscriptions qui furent alors retrouvées. Charles Normand.

Société historique et archéologique de l'Orne. Tome XXVI, 1er Bulletin. Alençon, 1907, in-8, 208 p. Gr. et planches.

Grâce à l'active impulsion de M. Tournoüer et de ses intelligents collaborateurs, la Société de l'Orne s'est beaucoup développée en ces dernières années. Il a organisé, sur le modèle des excursions artistiques fondées par M. Charles Normand pour les Amis des Monuments des promenades fort bien combinées, et commentées avec une érudition dénuée de tout pédantisme. Il a créé des Bulletins d'Amis des Monuments ornais qui sont charmants et dont nous attendons la reprise. Il publie des gravures fort soignées, comme on en peut juger par celles qu'on reproduit ici et qui présentent des monuments généralement peu connus. Sa dévouée compagne, Mme Tournoüer, accompagne son érudit mari, et nombre de dames ou de jeunes filles suivent avec elle ces réunions qui durent trois jours. On souhaite bonne chance à une initiative si utile, si propre à faire connaitre et apprécier nos monuments dans cette région, riche et trop peu visitée, dont les châtelains sont si aimables pour ceux qui suivent, sans snobisme, cette mode nouvelle : l'amour du terroir national et son étude, base d'un patriotisme qu'il importe au plus haut point de développer partout. Ch. N.

Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze. Tome XIX, 1re liv. 1907, in-8.

E.-A. Martel : Les cavernes des Grès Triasiques de Brive. Cette étude est écrite avec la haute autorité que tant de beaux travaux ont valu au savant auteur ; accompagnée du plan schématique du Grès perforé de Sankt-Martin, des vues photographiques des grottes de Lacan et de Coumbo-Negro. — Abbé Albe : Le livre des miracles de N.-D. de Roc-Amadour. (Texte latin avec traduction.)

Mémoires de la Société historique et archéologique de l'arrondissement de Pontoise et du Vexin. Tome XXVII, 2e fasc., Pontoise, 1907, in-8, p. 85 à 130. Gr.

Pierre Delcourt : La porte romane de Genainville. — Jules Écorcheville : L'organisation de la musique du Roi au temps de Louis XIV. — Lucien Raulet : Une supercherie archéologique ; l'ancienne église Saint-Vincent de Maule (fausseté de certains documents iconographiques sur Meulan, Maule ; erreurs commises par l'auteur de l'ouvrage sur les « Barons de Maule »). — Rapport précis et complet du savant M. Depoin sur l'œuvre de la Société (dans les procès-verbaux du Conseil d'administration).

A. KLEICLAUSZ. Dijon et Beaune, 170 p., 119 gr. A Paris, chez Laurens, 6, rue de Tournon, 1907.

Bulletin des Sociétés artistiques de l'Est, n° 10, 1907, in-8, Nancy.

Le haut relief des Magasins réunis (dû à l'architecte M. Weissenburger ; sculpture de M. Finot). — La protection des œuvres d'art (A propos des Vandales du Louvre ; d'après des journaux parisiens). — Dr Papillault : Quelques lois scientifiques dans l'art de peindre.

EDMOND SOYEZ. Chapelle et Confrérie de Saint-Sébastien à Amiens. Gr. in-8, Amiens, 1907.

L'auteur bien connu par ses études précieuses sur les antiquités de la Picardie nous renseigne cette fois, de façon complète et certaine, sur l'autel de saint Sébastien qui orne la cathédrale d'Amiens. Il nous donne une héliogravure parfaite de ce monument du XVIIe siècle dû à Nicolas Blasset, architecte et sculpteur ; au sommet de l'autel figure ce saint, qui, comme l'on sait, fut toujours considéré comme le protecteur contre les maladies contagieuses ; les grands maîtres de l'art l'ont pourtraicturé de toutes les manières.

C. GOGEARD : Rouen souterrain, notice sur les anciennes sources. Petit in-4°, 43 p. Gr. — Rouen 1907. (Extrait du *Bulletin de la Société des Amis des Monuments rouennais.*

On connait le nombre, la situation et la beauté fameuse des anciennes fontaines de Rouen. On ignore la direction de l'ancien caveau souterrain qui portait les eaux ; ces ouvrages ne peuvent être examinés sans épuisements préalables et précautions particulières ; ils sont aujourd'hui abandonnés et ont été bouleversés depuis plus d'un demi-siècle. M. C. Gogeard, chargé de la direction du service des eaux de Rouen depuis 1887, rend donc un grand service en répandant, avec sa haute autorité, la connaissance du Rouen souterrain, parfois si pénible à visiter. A sa suite nous avons examiné certain de ces ouvrages et nous avons entendu, aux réunions des Amis des Monuments rouennais, ses conférences d'un haut intérêt, dans lesquelles il a présenté de curieux documents. On est heureux de les retrouver ici. Observons toutefois que M. Gogeard se fait l'interprète de l'opinion fort répandue, mais erronée, suivant laquelle, chez les Romains « l'eau n'arrivait guère jusqu'aux maisons particulières » (p. 43). Les canalisations retrouvées, notamment celles en plomb des maisons de Pompéi, contredisent ce préjugé. Son important travail est accompagné de vues, plan, coupes et de la reproduction du plan de N. de Fer (1709), avec, sur calque, le tracé actuel de Rouen ; ainsi on peut se livrer à une curieuse étude de topographie comparée ; elle fournit aussi d'utiles indications pour la salubrité et sécurité publiques. Il faut féliciter la société, qui, cette fois encore, a édité un si bon travail et organisé, sous la présidence de M. Duveau, de si utiles conférences.

C. N.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS



L'ABBÉ BARRET, PHOT.

SAINT-CYR-LA-ROSIÈRE — ÉGLISE — ENSEVELISSEMENT DU CHRIST

GROUPE EN TERRE CUITE (SEIZIÈME SIÈCLE)

Sur les mises au tombeau, voyez Charles Normand : Guide de la Côte normande, de la Seine à la Somme (Eu), — et dans la collection



3ᵉ PROJET DU MONUMENT DU DUC D'ENGHIEN
PAR L.-P. DESEINE AVEC MODIFICATION PAR AMÉDÉ DURAND (1823)
D'après un dessin original conservé dans la collection de M. Le Châtelier

Voir t. XX, p. 265, le second projet qui diffère du premier projet par le bas-relief qu'on voit en place de l'inscription ci-dessus.

SOUVENIR DE LA VISITE AU CHATEAU DE VINCENNES



ACCESSOIRE EMBLÉMATIQUE DU TOMBEAU
DU DUC D'ENGHIEN

SOUVENIR DE LA VISITE DES MEMBRES
DE L'AMI DES MONUMENTS ET DES ARTS

AU CHATEAU DE VINCENNES

Suite. Voyez t. XVI, p. 48, 84 ; t. XVII, p. 323 ; t. XVIII, p. 22, 72 ; t. XX, p. 193

LE TOMBEAU DU DUC D'ENGHIEN

DE DESEINE

Par LE CAPITAINE DE FOSSA

(*Suite et fin*). Voir t. XX, p. 257-272).

Nous donnons aujourd'hui la suite de l'article paru dans le précédent volume de la collection de l'Ami *: grâce à l'obligeance de l'auteur, M. le capitaine de Fossa, les* Amis *et* Amies *ont ainsi la primeur d'un chapitre du grand ouvrage que l'érudit écrivain va faire paraître sur* Le Château historique de Vincennes; *c'est la première étude où l'on expose de façon précise et complète la monographie du tombeau du duc d'Enghien; elle formera un important chapitre du second volume de l'ouvrage que l'on publie ici à l'avance. D'ailleurs* Amis *et* Amies, *qui furent les premiers à obtenir la permission de visiter le fort de Vincennes, sous la direction de M. le capitaine de Fossa, se sou-*

viennent de l'extraordinaire intérêt de sa conférence explicative, établie sur des documents qui ont nécessité de longues recherches. On se souvient aussi des autres études déjà publiées dans la collection de l'Ami des Monuments et des Arts *sur le château de Vincennes et qui constituent d'importants documents* [1].

Le monument Deseine-Durand fut terminé en 1826. Le cercueil était logé dans un petit caveau à section rectangulaire, ménagé dans le soubassement, parallèlement à la grande face de ce dernier. Une porte en bronze ornée des armes des Condé fermait cette sorte de niche [2].

Cet état de choses subsista jusqu'en 1851.

A ce moment, le prince Président vint visiter la chapelle à laquelle d'importantes restaurations devaient être faites. L'auteur d'une esquisse historique sur le château de Vincennes, l'abbé de Laval, nous a conservé le souvenir de cet événement. Il n'est pas sans intérêt de montrer comment le vieil aumônier, qui fait trop souvent autorité quand il s'agit de Vincennes, arrangeait l'histoire. Nous reproduisons donc fidèlement son récit, qui reflétait un certain nombre de légendes et les a d'ailleurs perpétuées [3] :

« Quelques mois après le coup d'État de 1852 [4], un

1. *Le château de Vincennes*, par le capitaine de Fossa, paraîtra en deux volumes, chez Daragon, à Paris.

2. *Moniteur Universel* du 12 novembre 1819. Cette plaque a été replacée en 1903 dans l'oratoire contenant le tombeau actuel. J'avais signalé depuis longtemps son existence dans les couloirs de la chefferie du Génie de Vincennes. M. Charles Normand a été assez heureux pour obtenir qu'elle fût rapprochée du tombeau. Elle est actuellement scellée dans le mur, vis-à-vis de ce monument, dont elle devait primitivement orner une des faces.

3. *Esquisse historique sur le château de Vincennes*, par G.-G. de Laval, p. 46.

4. L'abbé de Laval commet une erreur de millésime. Le coup d'État est de 1851 et non de 1852. A l'époque de l'incident dont il parle, Napoléon III n'était encore que Prince-Président et non Empereur, comme la suite du récit de l'abbé de Laval tendrait à le faire supposer. L'Empire ne fut proclamé que le 2 décembre 1852.

phaéton s'arrêtait sur l'avenue de Paris, auprès de la porte principale du vieux fort de Vincennes. Deux personnages en descendaient, et laissant les rênes du joli attelage aux mains d'un laquais, pénétraient dans le fort. Rien n'indiquait qui ils étaient.

« Les visiteurs se dirigèrent vers la chapelle, et sans rien examiner autre, aussitôt entrés, vinrent examiner le tombeau du duc d'Enghien. Mme Sproel, la gardienne du lieu, s'approcha de ces messieurs et se mit à leur débiter son petit boniment de cicérone. Il lui avait été confectionné par le bon papa Hugon. » On nommait ainsi le vénérable aumônier de l'époque, très militaire, très Français, et ma foi! un peu royaliste. A preuve, le petit discours imaginé que Mme Sproel, levant successivement la main vers chaque statue du groupe, récitait ainsi sur le ton connu :

« Le tombeau du duc d'Enghien. — En haut, le prince soutenu par la Religion. C'est son portrait : la Religion est une figure emblématique. — Au-dessous, la France enchaînée pleure devant le crime. Vous voyez les chaînes. La France est le portrait de la marquise de Dreux-Brézé, mère de l'évêque de Moulins : elle était dame de la Cour en 1818, époque où l'artiste a fait le monument et a donné à la France cette belle tête et cette admirable expression de douleur. — En face de la France éplorée, le Crime armé d'un poignard, de la torche de l'envie et inspiré par un serpent : c'est le portrait de *** [1] (le nom était articulé), principal acteur dans l'enlèvement du Prince sur le territoire de Bade et dans le crime de sa mort en 1804. Non seulement ce fut un crime, mais encore ce fut une faute. — Le nom de l'artiste : Deseine.

1. Caulaincourt.

« Alors une belle révérence aux deux Messieurs et elle se recule. »

« Le Monsieur de Gauche regarde le Monsieur de Droite d'un air d'intelligence qui signifie : « Eh bien ! Entendez-vous ? ». Le Monsieur de droite, le visage impassible, porte la main à son gousset et tend une pièce à la gardienne qui s'efface pour livrer passage aux visiteurs : ils ont vu et entendu ce qu'ils voulaient voir et entendre, cela leur suffit, ils s'en vont.

« Madame Sproel soupesant ce qu'on vient de lui donner, se dit : pas riche le Monsieur, ce n'est qu'un sou, mais..... mais, c'est un louis ! Qu'est-ce donc que ce Monsieur-là. Et elle les suit au sortir de la Chapelle demandant à ceux qu'elle rencontre : Pouvez-vous me dire qui sont ces Messieurs ? Ma foi je ne sais pas dit l'un ; je l'ignore dit l'autre ; enfin un troisième, après avoir bien regardé s'exclame : Mais oui ! je le reconnais, c'est le nouvel Empereur[1] : il est avec le général Fleury. Ah ! mon Dieu ! s'écrie Madame Sproel, je suis perdue : je viens de lui dire : non seulement ce fut un crime mais encore une faute. Et la fièvre la prend. On a beau lui dire : Allons donc ! s'il vous en avait voulu il ne vous aurait pas donné un louis. » Rien n'y fait : elle en est malade et va se coucher.

« Le lendemain six messieurs, tout de noir habillés, chamarrés de décorations (les messieurs de la veille n'en avaient pas), pénètrent en équipage dans la cour du château recevant à leur entrée les honneurs dus à leurs insignes, et descendent au perron du commandant de la place, qui vient les recevoir.

1. Il n'était encore que Prince-Président.

« Le chef de la députation dit alors : « Par ordre de S. M. l'Empereur[1], la Sainte Chapelle du Fort de Vincennes est classée au nombre des monuments historiques de France. 50.000 francs sont alloués annuellement pour les frais de réparations et d'entretien. Les réparations doivent immédiatement commencer et nous allons voir quelles sont les plus urgentes. »

« L'on se rend à la Chapelle. On ne regarde pas plus les vitraux ni autre chose que ne l'avaient fait les Messieurs de la veille. L'on va droit au tombeau : on chuchotte. On demande quel est ce mausolée ? Celui du duc d'Enghien. Mais ce n'est pas un Saint canonisé par l'Église. Ce tombeau n'est pas à sa place dans ce sanctuaire ? Certainement, répond en chœur la Commission. Alors Messieurs, nous commencerons la restauration par le sanctuaire ? Entendu, Monsieur le Président. Et l'on se retire.

« Quelques jours plus tard, le tombeau dégringolait ». Si l'anecdote ainsi rapportée fourmille d'erreurs, d'inexactitudes, elle a cependant un fond de vérité. Si l'on consulte les archives du Génie de la place de Vincennes, on trouve une autre version moins épisodique mais offrant des détails peut-être piquants dans leur style officiel.

Le souvenir du fusillé de Vincennes hantait désagréablement le Prince-Président; son tombeau était trop en évidence; aussi, le 9 avril 1852, le général Répond, commandant d'armes de Vincennes, fut-il chargé d'étudier deux projets relatifs à sa translation dans une des sacristies de la chapelle[2]. On ne dit pas quelles étaient les deux solutions en pré-

1. Toujours même erreur. La translation du monument s'effectua avant la proclamation de l'Empire.

2. Archives du Génie de la place de Vincennes, art. 9. Dossier 441, et lettre n° 867.

sence, mais nous savons que le nouveau monument ne devait point attirer les regards. C'était la condition explicite résultant des instructions données au général. Les statues notamment devaient être enlevées et transportées à l'île des Cygnes, au dépôt des marbres. Le s^r Moulin, pressenti pour ce transport, demanda 1.200 francs ; ce chiffre parut exagéré. Le Ministre fit une enquête pour savoir si la conservation des cinq statues [1] ne pourrait pas être suffisamment assurée, en se bornant à les déposer, soit dans les magasins du Génie, soit dans tout autre local dépendant de la forteresse.

Faire le moins de frais et le moins de bruit possible pour ce déplacement, tel était le désir du Prince-Président. Mais le Génie ne voulut pas se charger de la garde des marbres, et le 10 juillet 1852 leur dépôt à l'île des Cygnes fut effectué sans incident pour le prix demandé.

La translation des restes du duc d'Enghien avait eu lieu le 1er juillet en présence du général Répond, du colonel Armand, du commandant du génie Dubois-Fresney, du capitaine du génie Alquier et du garde principal Négrier.

Le cercueil avait été retiré du caveau ; trouvé en bon état de conservation, il avait été porté par des soldats du génie au milieu du chœur de la chapelle.

Là, il avait été recouvert d'un drap mortuaire et entouré de cierges allumés. L'abbé Hugon, aumônier du fort, avait célébré la messe des morts et donné l'absoute : puis après les prières d'usage, le cercueil, toujours en présence des témoins que nous avons nommés, avait été déposé dans la sacristie dans un nouveau mausolée en marbre blanc et

1. La cinquième statue était une statue de la Vierge qui décorait l'autel de la Vierge en face du monument du duc d'Enghien.

noir orné des attributs en bronze enlevés au tombeau primitif ; puis les scellés avaient été apposés sur la porte de ce monument très simple qui devait cacher désormais les restes du fusillé de 1804.

On espérait en haut lieu que cette translation passerait inaperçue, que les raisons d'esthétique invoquées suffiraient en tous cas à la légitimer.

Cette attente fut déçue ; en France aucune protestation ne s'éleva d'abord, mais, à l'étranger, toute la presse gallophobe se mit à crier à la profanation. Les commenttaires furent si violents que le gouvernement s'en alarma. L'opinion publique du pays avait fini d'ailleurs par s'émouvoir. Il fallut calmer les esprits par un communiqué officiel destiné à être propagé en Europe. « La nouvelle de la destruction du Monument du Duc d'Enghien est fausse », déclare la note émanée du ministère et comprenant comme explications complémentaires les jolis détails qui suivent :

« L'ancien monument funéraire formé de pièces massives et surmonté de plusieurs statues, par sa situation en avant du maître autel, brisait la symétrie des belles lignes architecturales du temple bâti par saint Louis (!) (*sic*) et gênait complètement le service du culte. Son déplacement faisait partie d'un ensemble de réparations dont les plans n'avaient jamais été soumis au Gouvernement. Sans qu'il en ait été informé (! *sic*), l'on a décidé de faire disparaître du chœur le tombeau du Duc d'Enghien ainsi que l'autel de la Vierge et de les transporter dans deux chapelles adjacentes. Le tombeau a été déjà déplacé et rétabli dans la chapelle de gauche. L'autel de la Vierge va être démonté et placé dans la chapelle de droite.

« La translation du cénotaphe du Duc d'Enghien a d'ailleurs eu lieu en présence du général commandant à Vin-



PHOTOGRAPHIE DE M. YVON.

SOUVENIR DE L'EXCURSION DES « MEMBRES DE L'AMI DES MONUMENTS ET DES ARTS

AU CHATEAU DE VINCENNES

(*Suite.*) Voir la collection : t. XX, p. 257 ; t. XXI, p. 146

TOMBEAU DU DUC D'ENGHIEN

ÉTAT ACTUEL

cennes et de toutes les autorités du lieu. Cette cérémonie a été accomplie avec tout le respect qu'on doit à la cendre des morts. Un procès-verbal en fait foi [1].»

Présenté sous ce jour, le déplacement du tombeau pouvait paraître naturel ; mais à la fin de la note ci-dessus, la mauvaise foi apparaissait quand il était dit que : le nouveau monument était en marbre noir et blanc et décoré des mêmes attributs et ornements qu'avant sa translation.

Or, si quelques attributs et ornements avaient été conservés, la plupart des marbres avaient été dispersés. En tous cas, les statues avaient été reléguées à l'île des Cygnes, comme nous l'avons dit. Le général de Saint-Arnaud [2], alors ministre de la guerre, voyant que l'effet produit par cette communication était mauvais, envoya son chef de cabinet, le commandant Franconière, pour voir ce qu'il serait possible de faire : à la suite d'une enquête sommaire, le retour immédiat des statues à Vincennes fut ordonné. On avait, trois mois avant, trouvé trop élevé le prix de douze cents francs, demandé par le sieur Moulin pour le transport des statues à l'île des Cygnes : cette fois, on alloua trois mille francs pour les ramener d'urgence.

Un projet sommaire de groupement des statues fut élaboré hâtivement par un capitaine du Génie : les quatre figures trouvant leur place dans le nouvel arrangement, le plan fut adopté, exécuté.

On ne se préoccupa ni de l'effet, ni de la dépense. Il fallait un tombeau ayant une certaine importance ! Le prix importait peu.

1. Archives du Génie de la Place de Vincennes.

2. Élevé quelques mois plus tard, en même temps que le général Magnan, à la dignité de maréchal de France, pour « Services exceptionnels », le 2 décembre 1852, jour de la proclamation de l'Empire (1er décret impérial, signé Napoléon III).

Les travaux furent poussés activement. Le cercueil déposé dans la grande sacristie resta deux mois encore sous scellés. Enfin, le 13 octobre 1852, les témoins de la première translation se retrouvèrent dans la Sainte Chapelle pour l'inhumation définitive. L'abbé Hugon redit la messe des morts, redonna l'absoute, et la porte de bronze du monument restauré se ferma sur les restes du dernier des Condé.

Actuellement, le cercueil de chêne vermoulu, tombant en poussière, laisse apercevoir l'enveloppe intérieure de plomb. Le velours qui le recouvrait, les galons et les clous d'argent, les fleurs de lys de même métal qui l'ornaient ont disparu morceaux par morceaux sous l'action du temps, aidé, disons-le, par le vandalisme inconscient des ramasseurs de souvenirs ne reculant pas devant une dégradation pour enrichir une collection.

La porte du caveau n'a qu'une serrure rudimentaire. Profitant de cette facilité, trompant la surveillance du gardien, certains visiteurs ouvraient cette porte, emportaient des parcelles du cercueil.

Cette profanation d'une tombe a cessé : l'autorité militaire a mis les restes du dernier des Condé à l'abri des indiscrétions sacrilèges, en plaçant des scellés sur le caveau. Le prince moissonné à la fleur de l'âge dort maintenant, caché aux yeux de tous, son dernier sommeil dans cette chapelle où étaient venus s'agenouiller tant de ses ancêtres. Mais le souvenir de sa mort, déplorable et stérile erreur politique que Fouché appela plus qu'un crime, une faute [1], plane sur Vincennes, mettant une ombre noire dans le tableau des pages héroïques et glorieuses du vieux château.

Quant au nom de Deseine que ce monument devait

1. C'est plus qu'un crime, c'est une faute ! dit Fouché. *Mémoires du chancellier Pasquier.*

immortaliser, il est à peine prononcé devant les visiteurs. On a raison d'ailleurs de le taire, puisque de l'œuvre du maître il ne subsiste en réalité que bien peu de choses : trois statues, peut-être deux seulement, car le duc d'Enghien ne paraît pas entièrement de la main du vieil artiste.

LE BARRAGE DU NIL ET LA DESTRUCTION ET LA CONSERVATION DES MONUMENTS DE L'ÉGYPTE

PAR MASPERO

Directeur des Musées et des Antiquités de l'Égypte,
Membre de l'Institut.

(*Suite.* Voir t. XXI, p. 77 à 80.

Ainsi au temple d'Edfou, où l'on a démoli un mur long de cent trente mètres et repris les architraves, on a fait une œuvre que tous les ingénieurs français et anglais déclaraient impossible; il faut en savoir gré à un ancien sculpteur qui est mon collaborateur.

A Karnak on a rétabli, moyennant une dépense de trois cent mille francs, la salle hypostyle pour laquelle les ingénieurs demandaient un million, tout en refusant de se porter garants du résultat.

Par suite de l'extension projetée des travaux de barrage, deux petits temples seront désormais sous l'eau ; mes travaux auront pour résultat de les mettre, pour ainsi dire, sur un radeau; je les déchausserai et les placerai sur un radier, de façon à éviter les conséquences d'un manque d'équilibre.

Ailleurs, la besogne sera plus difficile; tel monument est en partie démoli par suite d'un tremblement de terre, par suite duquel les pierres sont accumulées sur une hauteur de onze mètres ; avant de pouvoir examiner le pied du temple, et de pouvoir se rendre compte des travaux à faire, il faudra enlever préablement huit mille blocs et les mettre dans des magasins.

En d'autres endroits, les briques sont salpêtrées et il faudra refaire le sol. Parfois même, il n'y a rien à faire; tel temple, en effet, est sur le bord du fleuve et l'eau a trop pénétré dans les constructions.

On transportera sans doute au Musée du Caire certains monuments qu'on ne saurait sauvegarder autrement : ainsi certain bas-relief, d'un caractère égypto-romain d'un style unique.

Brusquement on m'a dit, il y a peu de temps : nous vous donnons trois ou quatre ans pour achever tous les travaux de sauvegarde. Et aujourd'hui j'ai amassé sur place tous les matériaux nécessaires pour pouvoir me dispenser du barrage d'Assouan ; j'ai entassé tout ce qu'il faut pour un travail de quatre années ; j'ai acheté un bateau à vapeur, des barils de ciment, des outils et le tout a été expédié en Nubie, par des relais, sous la direction de mon aide, le sculpteur dont j'ai déjà parlé.

Les travaux dont le début fut fixé au 15 octobre 1907 doivent durer trois ans environ. En 1911 les temples auront été consolidés et leurs descriptions publiées. Pour ces derniers travaux j'ai réuni des techniciens, des savants de tous les pays, ainsi qu'il convient en une terre aussi interationnale que l'Egypte; ces érudits sont chargés de copier les inscriptions ; c'est une œuvre difficile et fatigante; j'ai craint de ne pouvoir confier ces travaux très durs à des savants âgés : ils accepte-

raient d'abord de se charger de cette tâche; mais bientôt, sans doute, ils se seraient refusés à continuer de subir les fatigues d'un campement de huit mois sous la tente, durant une période triennale. J'ai donc pensé qu'il était préférable de donner à des jeunes gens compétents l'occasion de se distinguer. J'ai choisi pour la France un membre de notre école du Caire ; j'ai désigné le titulaire chargé de représenter l'Allemagne; je n'ai pas encore trouvé le jeune Anglais compétent qui représentera son pays.

En faisant de l'opposition au projet de l'ingénieur des travaux qui établit les exhaussements du barrage on risquait de tout perdre à la fois: l'étude scientifique et les temples de Nubie, qui auraient été mis à l'eau sans être consolidés ni étudiés.

J'ai cru plus profitable d'agir selon le programme que je viens d'exposer (*Compte rendu de Charles Normand*).

LA MÉDAILLE D'ANNE D'AUTRICHE

COMMÉMORANT LA FONDATION DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME DE BONNE-NOUVELLE A PARIS.

M. le commandant Robert Mowat a publié dans la *Gazette numismatique française*, si bien dirigée par M. Fernand Mazerolle, une intéressante étude sur une médaille d'Anne d'Autriche qui est encastrée dans le mur de la chapelle, à gauche du maître-autel de l'église Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle à Paris. Cette médaille, en bronze doré, de trente-six millimètres de diamètre, placée à 1^{m} 50 au-dessus du sol, serait le monument commémoratif de la pose de la première pierre, cérémonie qui eut lieu en pré-

sence de cette reine, au cours d'avril 1628. Dans le même recueil, M. P. Bordeaux a fait diverses observations à ce propos. Un deuxième exemplaire de cette pièce, daté de 1620 sur la face où l'on voit l'effigie de la reine, et le millésime 1623 sur la face opposée, frappée à l'effigie de Louis XIII, donné autrefois à l'église, se trouve aujourd'hui en la possession de M. Bordeaux; l'exemplaire qu'on voit dans l'église serait une reproduction en plâtre doré de la médaille originale, enlevée sous la Commune, en 1871.

L'église Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, dont la construction fut commencée en 1624, doit son vocable à l'*Annonciation* qu'un Ange avait faite à la Vierge, de la « Bonne Nouvelle » de la venue d'un fils; c'est en raison de ce souvenir que la reine Anne d'Autriche, désireuse d'avoir un enfant, fréquenta ce sanctuaire. On sait que son fils, le futur Louis XIV, naquit le 5 septembre 1638; le mariage avait eu lieu le 25 décembre 1615; l'union était donc demeurée stérile pendant vingt-trois ans. A l'occasion de cette naissance la reine offrit à l'église le *tableau* qu'on y voit et qui rappelle son vœu; elle y figure aux côtés d'Henriette de France. Une inscription rappelle aussi la naissance de Louis XIV. Aussi ce sanctuaire fut-il l'un de ceux de la Vierge auxquels la reine Anne d'Autriche se rendit en pèlerinage, selon la coutume d'alors.

M. Mowat signale les inexactitudes de la copie qu'on en a publié dans l'*Inventaire général des richesses d'art*; M. Charles Normand, dans son *Nouvel Itinéraire artistique et archéologique de Paris*, a eu l'occasion de rectifier d'autres erreurs ou omissions de cet ouvrage; M. de Guilhermy a publié le texte de cette inscription, qui échappe aux regards, car elle est marquée par un confessionnal dont elle dépasse à peine le sommet de quelques centimètres. Pour

la signaler à l'attention par une indication précise, il suffit de dire qu'elle est placée dans la travée de la chapelle aménagée à la gauche du maître-autel, à environ 1^{m} 80 au-dessus du sol. C'est en démolissant les vieilles constructions de l'église réédifiée en 1830 qu'on a retrouvé la première pierre de l'ancien chœur portant l'inscription en question et qu'on l'a fixée contre le mur de cette chapelle dans son emplacement actuel.

M. le curé Casabianca s'est montré accessible à l'idée de faire pratiquer dans le panneau-dossier une lucarne permettant de lire l'inscription ; un moulage en plâtre de la médaille existe dans les bureaux de l'architecte, à la mairie du premier arrondissement. Voici le texte de cette inscription, que M. Mowat a présenté à la « Société nationale des Antiquaires de France » :

ANNE D'AVTRICHE PAR LA
GRACE DE DIEV ROYNE DE
FRANCE ET DE NAVARE A MIS
ET POSE' CESTE PREMIERE
PIERRE DV CŒVR DE L'ESGLISE
DE NOSTRE DAME DE BONNE
NOVVELLES AV MOIS DAVRIL
DE L'ANNEE 1628.

« L'inscription est surmontée d'un écusson couronné mi-parti de France et d'Autriche entre une palme et une branche de laurier liées par un ruban ; au-dessus, les initiales de Louis XIII et d'Anne d'Autriche, entourées de rameaux et accostant une grande médaille dorée à l'effigie de la reine, incrustée dans la pierre.



CLICHÉ DE L. EUG. LEFÈVRE.

SOUVENIR DE L'EXCURSION ARTISTIQUE DES MEMBRES DE « L'AMI DES MONUMENTS ET DES ARTS »

A ÉTAMPES : ÉGLISE NOTRE-DAME

(FAÇADE OCCIDENTALE ET ANGLE DE LA FAÇADE MÉRIDIONALE)

Voir Tome XXI, p. 153 et, sur Étampes, dans la collection les t. 11, p. 189-203, 319 ; t. 12, p. 34-36.

SOUVENIR DE LA VISITE DES MEMBRES
DE « L'AMI DES MONUMENTS ET DES ARTS »
A ÉTAMPES.

LA FAÇADE OCCIDENTALE
DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME

PAR L.-EUG. LEFÈVRE

On a déjà souvent parlé ici du remarquable « Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix », dirigé avec une compétence remarquable par son fondateur M. Dufour. On a l'habitude, dans *l'Ami*, de joindre aux études originales qu'on y publie, des revues de tous les efforts tentés partout et dignes d'être signalés. On donnera aujourd'hui la substance d'une étude intéressante de M. L.-Eug. Lefèvre qui a expliqué de façon fort approfondie les sculptures mutilées d'un des édifices visités dans une des excursions artistique des membres de « l'Ami des Monuments et des Arts » ; on y joindra les vues de ce monument.

L'église Notre-Dame d'Étampes est un de ces édifices qu'on qualifiait jadis d'« église-fort » ; cette appellation doit dater ici du xive siècle ; le terme s'était presque perdu pour l'église d'Étampes ; on s'est efforcé de le ressusciter en ces dernières années, donnant ainsi au monument un panache qu'il ne mérite pas ; on a même suggéré la fausse interprétation de « fort » comme venant de forum ; on aurait dû dire alors : Notre-Dame-au-Marché ; explication qu'on ne saurait admettre puisque le marché fut établi près de cette église en 1360, dans un temps où le latin n'imposait plus ses formes au parler populaire.

Sur la crête de la façade occidentale sont des créneaux ; ceux qui se trouvaient du côté méridional ont disparu à la

suite de la pose d'une nouvelle toiture. On a bouché récemment la meurtrière percée dans le mur du porche sur la façade sud, à 5 mètres au-dessus du sol environ. Les perles qui ornent cette fortification semblent justifier l'opinion suivant laquelle ces créneaux sons contemporains des portails.

Les trois portails de la façade occidentale sont d'un style sobre, et décorés de plantes diverses; le tympan de la porte centrale et orné de sculptures, consacrées à la glorification de Notre-Dame, patronne du sanctuaire; elles représentent, dans la partie supérieure, l'*Adoration des Mages*; dans la partie inférieure formant linteau sont une quarantaine de figurines abritées par des arcatures.

L'interprétation est rendue difficile par l'état de mutilation de ces sculptures. L'histoire commence dans le linteau, en sa partie inférieure, à main gauche du spectateur.

D'abord l'*Annonciation* : l'Ange debout est en face de la Vierge nimbée et droite.

La Visitation : Marie et Élisabeth, nimbées, de leurs bras allongés s'enserrent la taille.

La Nativité : sur un lit est couchée la Vierge; à ses pieds Joseph tenant un pot contenant sans doute quelque breuvage pour l'accouchée ; au-dessus du lit, le berceau ou la crèche de l'Enfant nimbé, et la lampe traditionnelle.

4° *L'Ange prévenant les Bergers* et à mi-corps dans les branches d'un arbre; deux bergers, accompagnés d'un chien, lèvent la tête vers lui; l'un d'eux porte un capuchon comme celui qu'on voit dans le linteau de la porte Sainte-Anne à Paris, et l'autre à Chartres, sur la porte de la Vierge de la façade occidentale. Ce berger est prodigieusement rapetissé pour laisser place dans la scène suivante, *Le massacre des Innocents en présence d'Hérode*, au démon sus-

pendu dans l'air ; ce démon, à la queue fournie comme celle d'un épagneul, est derrière Hérode et lui souffle à l'oreille de mauvaises pensées. Hérode est assis près d'un très gros bâton, sans doute sceptre royal ; à terre est un enfant étendu sur le dos ; un personnage, une mère probablement, à genoux devant le roi, le supplie à mains jointes. Enfin, la dernière scène, à droite du linteau, représente *la Fuite en Égypte* : sur les genoux de la Vierge, assise sur sa monture, repose le divin Enfant. Joseph conduit l'âne par la bride et appuie sur son épaule gauche un bâton auquel est accroché un paquet.

TYMPAN. — Au-dessus du linteau, la suite de l'histoire se continue dans le tympan :

A DROITE : *Les trois Rois Mages couchés* dans un même lit, portant leur couronne ; au-dessus d'eux, un Ange les informe de la naissance de l'Enfant-Roi.

AU CENTRE : *La Vierge nimbée*, assise sur un large trône à dossier et sans dais, domine de sa taille prépondérante l'ensemble de ce portail central. L'Enfant est posé sur sa jambe gauche. A droite Joseph, assis à main gauche de la Vierge, tourne le dos aux Rois-Mages couchés. De l'autre côté de la Vierge on trouve la fin de la composition sculpturale. C'est à GAUCHE : *L'Adoration des Mages* : ils s'approchent de la Mère de Dieu pour adorer l'Enfant : le premier est genou à terre ; le second lève le bras gauche pour montrer l'étoile dans le ciel. Derrière les Mages, près d'un arbre, sont les restes, mutilés, de leurs trois chevaux.

LES PRIMITIFS FRANÇAIS
ET LEURS SIGNATURES
LES SCULPTEURS

PAR

F. DE MÉLY

De la Société des Antiquaires de France

(*Suite*. — Voyez t. XIX, p. 170 à 176, 307 à 318 ; t. XX, p. 51 à 58, 114 à 126, 337 à 352 ; t. XXI, p. 18 à 24).

*
* *

BARTHOLOMEUS, A ELNE (PYRÉNÉES-ORIENTALES)

(*Suite*. v. p. 24)

Encore une inscription que le XIX[e] siècle a vu disparaître, car elle existait en 1835, au-dessus d'une stalle de l'ancien chœur de l'église d'Elne, puisque le chevalier de Basterot en fit une copie figurée. Le D[r] Carrère, qui avait vu les boiseries intactes, les décrit ainsi dans son *Voyage Pittoresque* : « Le chœur est placé au milieu de l'église et remplit une partie de la nef du milieu ; il est beau et vaste et remarquable surtout par la beauté des stalles qui sont de bois, mais couvertes d'une sculpture assez belle pour le siècle où elle a été faite : elles sont de la fin du XIII[e] siècle, comme nous l'apprenons d'une inscription qui est sur une des hautes stalles. »

C'est l'unique souvenir que nous possédions de ce monument.

Alart, dans ses *Notes sur les peintres roussillonnais*, croit pouvoir identifier ce Bartholomeus avec un Berengarius Bartholomeus, sculpteur sur bois, qu'il trouve à Perpignan en 1280.

*
* *

ALPAÏS (G.), LIMOGES, XIIIe S.

Le magnifique scyphus, en cuivre doré et émaillé, conservé au Louvre, est trop connu pour que nous en parlions autrement que pour mentionner ici l'inscription de son pied.

MAGI[S]TER G. ALPAIS ME FECIT LEMOVICARVM.

Maître G. Alpais me fit à Limoges.

*
* *

G. MARCHI DE VOLONO, ARGELÈS (PYRÉNÉES-ORIENTALES), XIIIe S.

M. le curé d'Argelès m'a très habilement fait un estampage de l'élégante inscription qui entoure les fonts de son église.

MAGR ⁝ G ⁝ MARCHI ⁝ DE
VOLONO ⁝ ME ⁝ FECIT ⁝

Maître G. Marchi de Votono me fit.

*
* *

GIRALDUS, BRIOUDE (HAUTE-LOIRE), XIIIe S.

Deux grosses têtes d'hommes, fantastiques, en bronze, tenant un anneau dans leur bouche, sont encore fixées à la porte de l'église de Brioude. M. Noël Thiollier a bien voulu m'en envoyer une excellente photographie, qui permet de lire tout à fait autour de la tête, très facilement, la signature de l'artiste qui les exécuta :

GIRALDVS ME FECIT.

+ Giraldus me fit.

Cette signature est d'autant plus importante, que nom-

breux sont, dans la région, de fort beaux anneaux de portes et que seul, entre tous, celui-là nous fait connaître le nom de son auteur.



HUGO D'OIGNIES (BELGIQUE), XIIIe S.

L'œuvre de ce moine, artiste si extraordinaire, est considérable ; dans nombre de couvents des Flandres, sont conservées ses œuvres. Nous n'avons pas à les énumérer ici ; nous citerons seulement le calice admirable sur lequel on lit la légende suivante :

HUGO : ME : FECIT : ORATE : PRO : EO : CALIX : ECCLESIE : BEATI : NICHOLAÏ : DE : OGNIES : AVE :

Hugo me fit : priez pour lui. Calice de l'église de Saint-Nicolas d'Oignies : Ave.



OTTO, SPALATO (DALMATIE), XIIIe S.

Ils sont encore d'un art très primitif, les bas-reliefs du campanile du Dôme de Spalato, mais ils n'en sont peut-être que plus intéressants ; car ils nous font connaître, en même temps que les travaux d'une école Dalmate, dont nous avons trouvé déjà plus haut deux représentants, Raduanus, à Trani, et Simon de Raguse, à Barletta, le nom du sculpteur qui les a exécutés.

C'est M. Venturi qui a relevé l'inscription suivante, sur le plus ancien de ces bas-reliefs, qui ont dû être exécutés au milieu du XIIIe siècle.

MAGISTER OTTO HOC OPVS FECIT

Maître Otto fit ce travail.

*
* *

PÉLAGE, ESPAGNE, XII-XIIIe S.

Autour du pied d'un élégant calice du Louvre, on lit : PELAGIVS ABBAS ME FECIT AD HONOREM SANCTI JACOBI APOSTOLI.

L'abbé Pélage m'a fait en l'honneur de l'apôtre saint Jacques.

*
* *

RAINALDUS, AUCH, XIIIe S.

SIGNATURE DU MAITRE RAINALDUS, D'AUCH

ON LA LISAIT SUR LE SOCLE DE LA VIERGE NOIRE DE L'ÉGLISE DE LA DAURADE, A TOULOUSE BRULÉE LE 24 MAI 1789

+ MAGISTER : RAINALD' :
QVI : DIGITV.SEN :
ME FECIT : APVD : AVXIM :

Maître Rainaldus qui de son doigt me fit à Auch.

Telle était l'inscription de socle de la Vierge noire de la Daurade de Toulouse, qui fut brûlé avec la statue le 24 mai 1799, au Capitole.

Le fac-simile donné ici avait été relevé quelques années auparavant par un moine du Mas-Grenier : c'était sans nul doute un calque, que la *Société archéologique du Midi de la France* a publié dernièrement dans un article de M. l'abbé Dézert, consacré à cette statue.



CLICHÉ DE L. EUG. LEFÈVRE.

SOUVENIR DE L'EXCURSION ARTISTIQUE DES MEMBRES DE « L'AMI DES MONUMENTS ET DES ARTS »

A ÉTAMPES : ÉGLISE NOTRE-DAME

DÉTAIL DU TYMPAN DU PORTAIL PRINCIPAL DE LA FAÇADE OCCIDENTALE

Voir t. XXI, p. 145.

DOCUMENTS SUR
LE MUSÉE DU LOUVRE

SUITE. VOYEZ LES NOTES ÉPARSES DANS LA COLLECTION ET EN OUTRE LE T. XIX, P. 11 225, 281, 350 ; T. XX, P. 49, 88, 97, 99, 117 ET SUIV., 177, 181, 217, 240, 241 ; T. XXI, P. 32, 33 A 34, 67 A 72, 88

RAPPORT

AU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, DES BEAUX-ARTS ET DE CULTES

PAR BONNAT

Membre de l'Institut
Président du Conseil des Musées nationaux

(*Suite et fin.* Voir le t. XXI, p. 67 à 72)

Département de la sculpture au Moyen Age, de la Renaissance et des temps modernes.

Un buste d'homme en terre cuite par Marie Collot, don de M. Jacques Doucet.

Statue de Charles IV et de Jeanne d'Evreux, un ange du XIVe siècle et plusieurs statues, dons de la Société des Amis du Louvre.

Département des antiquités grecques et romaines.

Une statue en marbre (Vénus pudique), don de M. Lecomte.

Un coquillage en plomb provenant des mines de Cotofortuna, un saumon en plomb avec inscriptions et deux lingots de plombs plus petits (Espagne), dons de M. Gottereau.

Une tête d'enfant de style praxitélien, don de la Société des Amis du Louvre.

Un objet de métal trouvé dans les fouilles de Lambèse, don de M. Ballu.

Des fragments de statues de marbre provenant de Rome et d'Athènes et une série de fragments de décoration architecturale provenant de fouilles faites dans l'acropole d'Athènes, don de M. le comte de Mouy.

Département des antiquités orientales.

Quatre anses d'amphores, don de M. de Baye.

Une statuette en bronze et quelques fibules, don de M. H. Sandars.

Une tête, trois bas-reliefs, un personnage, un relief en lave et un lot de petits objets, don du P. Ronzevalle.

Une lampe romaine, don de M. Mathuisieulx.

Département des antiquités égyptiennes.

Quatre statuettes trouvées dans le tombeau d'Aménophis III, rapportées au temps de Napoléon Ier, et un fragment de statuette funéraire au nom d'Aménophis III, don de M. Villiers du Terrage.

Marine.

Un cadran solaire, don de M. Clerc-Rampal.

Dix modèles d'affûts offerts par le ministère de la marine.

Un modèle de bateau, le *Jérôme-Napoléon*, offert par le prince Louis-Napoléon.

Un jeton de bronze de l'académie royale de marine fondée en 1757 et un lot d'estampes, don de M. le baron Guillibert.

Musée du Luxembourg.

Un tableau de M. Anglada offert par un donateur anonyme.

Un paysage de Legros, don de M. Moreau-Nélaton.

Un tableau par Émile Breton, don de la famille Breton.

Cinq dessins de Daniel Vierge, don de Mme Vierge.

Un tableau de M. Mancini, don de M. Landelle.

Musée de Versailles.

Un portrait de Fouché, un portrait d'Arsène Houssaye, dons de M. H. Houssaye, de l'Académie française.

Un bal donné par Henri III en 1581, don de M. Sortais.

Un buste en bronze de Gambetta, par Carriès, don de Mme Waldeck-Rousseau.

Un tableau représentant la clôture du conseil de justice réuni par Louis XIV, de 1665 à 1670, pour la réforme du Code criminel et du Code de commerce, don de M. Brocard.

Tandis que, par unités ou par lots, ces divers objets s'ajoutaient à nos collections, d'autres libéralités nous apportaient d'un seul coup des séries plus ou moins nombreuses.

La donation avec réserve d'usufruit que nous ont faite, en souvenir de leur mari et père, Mme et Mlle Corroyer, le legs de Mme Cuvelier, celui de Mme veuve Péguégnot, remontent à l'an passé, mais ils n'ont reçu que cette année la consécration indispensable des décrets. Le département des objets d'art en est accru de pièces d'orfèvrerie précieuses que le conservateur a été admis à choisir lui-même dans la collection d'un amateur érudit et délicat ; le département de la peinture recueille trois Corot et un Millet ; à la chalcographie entrent plusieurs centaines de cuivres qui forment un répertoire de la décoration française au XVIIIe siècle et qui fourniront, pour le prix le plus modique, aux artistes et aux écoles d'art, une foule de motifs inspirateurs.

M. de Camondo, qui semble n'avoir constitué et enrichi que pour nous son incomparable collection japonaise, vient, par une nouvelle donation, de nous assurer la nue propriété de ses plus récentes acquisitions. Grâce à lui et à quelques imitateurs de sa générosité, nous pouvons compter tenir dans le monde l'un des premiers rangs parmi les musées de l'art d'Extrême-Orient.

M. Moreau-Nélaton a droit, lui aussi, à une place insigne parmi les grands donateurs. Héritier d'une collection de peintures modernes formée par son grand-père, il a voulu ne s'en considérer que comme le dépositaire ; bien plus, il s'est, de son vivant, par un acte tout spontané, dépossédé lui-même au profit de l'État. Aux Delacroix, aux Decamps, aux Troyon, aux Corot qu'il avait reçus de sa famille, il a joint et la série si délicatement nuancée qu'il avait réunie des peintures de Corot, son favori, et la suite de tableaux et de dessins acquis par lui-même avec un sens aigu et hardi de modernisme. Plusieurs des peintres qui y sont compris vivent encore ; le Louvre ne leur était pas ouvert ; par un ingénieux artifice, M. Berger les y a fait entrer sans qu'ils y fussent, en leur offrant l'hospitalité du pavillon de Marsan. Le don est magnifique, la valeur en est rehaussée encore par la discrétion du donateur qui a évité le bruit plus soigneusement que d'autres ne le recherchent et qui ne s'est étudié qu'à s'effacer lui-même.

Quand fut constituée la caisse des musées, on espérait qu'elle irait grossissant et que les capitaux, s'ils n'étaient pas destinés à fructifier eux-mêmes en raison des besoins du musée et de la hausse croissante du prix des œuvres d'art appelleraient à eux des capitaux nouveaux. L'expérience n'a pas répondu à notre attente, les donations en argent ont manqué, sauf les legs Sévène, Bareiller et Poir-

son. De quelle utilité pourtant elles seraient, soit pour augmenter nos revenus courants et notre puissance d'achat, soit pour former un trésor de réserve qui nous permît à l'occasion de disputer un chef-d'œuvre à l'Europe ou même à l'Amérique.

C'est de quoi se sont fort heureusement avisés MM. Dru, qui ont bien voulu se laisser guider par les conseils de la direction du Louvre. Ils auraient volontiers attribué à la caisse des musées le million qu'ils offraient à l'État en échange du château de Vez, mais la proposition modifiait trop profondément les intentions du testateur pour être soutenue par l'administration et agréée par le conseil d'État ; nous participions du moins pour 150.000 fr. à une succession où nous n'étions primitivement inscrits que pour un legs de quelques objets d'art dont aucun n'est supérieur. Ceux que nous pourrons acquérir sur les fonds Dru perpétueront plus sûrement le nom du donateur et de ses héritiers.

Parmi les enrichissements dont nous avons bénéficié, enregistrons avec reconnaissance celles de M. le Président du conseil et de quelques-uns de ses collègues.

M. Clémenceau s'était l'année dernière dessaisi en faveur de la salle Houdon d'un très beau buste de Voltaire qui décorait au ministère de l'intérieur son propre cabinet, et en faveur des collections du mobilier d'un groupe en bronze de superbe qualité conservé aussi à la place Beauvau. Ayant prêché d'exemple, il avait pleine autorité pour demander le même désintéressement à ses collègues du Gouvernement. Ses instances jointes à celles de M. Dujardin-Beaumetz ont déterminé les ministres de la guerre et de la justice à se séparer de quelques meubles dont le célèbre et somptueux bureau dit de Choiseul, et de la *Moisson*, de

Daubigny, toile éclatante et chaude d'une libre et puissante exécution. Nous pouvons espérer qu'un si beau mouvement ne s'arrêtera point et que bientôt il ne manquera plus au Louvre aucun des chefs-d'œuvre ni des pièces historiques du mobilier français qui sont encore en usage.

Si riche que soit le fonds d'une collection et si soigneusement qu'on l'accroisse et le complète, on ne peut pas éviter les lacunes. Les musées étrangers ont depuis longtemps imaginé un moyen économique et prompt de les combler, c'est de recourir à l'obligeance des particuliers.

L'administration des musées nationaux, rompant avec des traditions un peu étroites, a commencé à pratiquer les expositions temporaires dans les galeries du Louvre d'œuvres d'art prêtées par des amateurs. Le public est associé par ce moyen à la jouissance de belles choses qui lui seraient autrement inconnues, et l'on resserre ainsi les liens entre les musées et les grands amateurs, qui sont si souvent leurs bienveillants auxiliaires ; sous réserve d'un choix sévère, qui exclue toute médiocrité et écarte jusqu'à l'apparence d'une réclame commerciale, ce genre d'expositions n'offre que des avantages.

Après la *Flore* prêtée par M. Gubelkian et qui a embelli notre salle Carpeaux ; après les émaux, les ivoires, la charmante statuette française dont M. Doistau nous a confié le dépôt temporaire [1], 163 miniatures [2] choises avec un goût exquis par le même collectionneur, qui est pour nous le plus généreux et le plus discret des amis, sont venues justifier l'innovation adoptée. A elle aussi nous devons la joie

1. Dans la salle Davillier.
2. Dans la salle des Pastels.

de contempler parmi nos Rembrandt l'admirable portrait du frère du peintre, l'un des joyaux de la galerie Potocki, que le comte nous destine et dont il a eu la délicate pensée de nous donner l'avant-goût. Il se propose ensuite, comme il dit modestement, de soumettre à l'épreuve du Louvre plusieurs autres toiles qu'il nous réserve et qui sont de premier ordre ; elles se succèderont dans nos galeries, en attendant qu'elles y trouvent un jour, que nous souhaitons très éloigné, l'asile définitif dont elles sont dignes. Ce don vraiment royal, et par la rare beauté des œuvres et par leur auguste origine, qui est la collection du roi de Pologne, est dès aujourd'hui préparé et représenté par un témoin. Puissent, à cet exemple, nos hôtes de passage se multiplier, nous revenir et nous demeurer.

En terminant ce rapport, il me reste à m'acquitter d'un très agréable devoir en remerciant, au nom de tous mes collègues, le directeur des musées nationaux et ses collaborateurs qui ne cessent de prodiguer leur dévouement au grand service qui leur est confié.

Le Président du conseil des Musées nationaux,
membre de l'Institut,
Léon Bonnat.

Approuvé :
Le Ministre de l'Instruction publique,
des Beaux-Arts et des Cultes,
Aristide Briand.

CHEMIN DE GRANDE COMMUNICATION N° 57' D'ARCUEIL A L'HAY



× . . . . . $0^{m}40$ . . . . . ×

LES DERNIÈRES DÉCOUVERTES PRÈS DE PARIS

PARIS ROMAIN

RIGOLE A L'HAY (SEINE) QUI, A L'ÉPOQUE ROMAINE,
RECEVAIT LES EAUX DESTINÉES A L'ALIMENTATION DE LUTÈCE,
LIEU-DIT « LES MAMIES » (PARCELLE 125).
LA RIGOLE EST CREUSÉE DANS LE VERSANT DE LA PLAINE
DE LONG BOYAU ET SUIT LA RIVE DROITE DE LA BIÈVRE.

PHOTOGRAPHIE INÉDITE DE CHARLES NORMAND

LES DERNIÈRES DÉCOUVERTES EN FRANCE

RECONSTITUTION DU PARIS ROMAIN

Suite. Voyez les divers volumes de la collection.

LA RIGOLE ROMAINE DE L'HAY

ET

L'ALIMENTATION D'EAUX DU PARIS ROMAIN

PAR CHARLES NORMAND,

Lauréat de l'Institut.

Voir la gravure de la page 161.

Les historiens de Paris, Corrozet dès 1544, puis, successivement, Jollois, Albert Lenoir, l'ingénieur Belgrand (1877), nous renseignent sur la direction que suivaient les eaux d'alimentation de Paris à l'époque romaine. Recueillies dans une rigole au sud de la *Civitas Parisiorum*, elles circulaient, à flanc de coteau, aux bords de la vallée de la Bièvre, et arrivaient dans les quartiers bâtis sur la rive gauche de la Seine, l'*antique Sequana*.

Jusqu'ici, nul mieux que Belgrand n'avait étudié le système de leur adduction en rigole : aucun n'avait pratiqué de plus nombreux sondages pour en déterminer le cours. Mais sur le terrain c'est par le tâtonnement seul qu'on arrive à identifier ses plans avec le parcours de la rigole. Le savant ingénieur avait sondé et mesuré la rigole sur tout son parcours ; mais le plan qu'il nous a laissé est à si petite échelle qu'il est inutilisable sur le terrain. Il faut tâtonner longuement, au milieu d'un territoire extrêmement divisé pour découvrir la rigole qui ne se retrouve plus aux cotes données par Belgrand, à cause des modifications de nivellements amenées par les importantes opérations de voirie exécutées dans la région. Ainsi il était d'un

haut intérêt de connaître sur le terrain les détails du curieux monument d'art hydraulique, construit pour l'usage et l'agrément des habitants de Lutèce.

On doit donc savoir gré à M. Henri Gravereaux, lieutenant au 23e régiment de dragons, en garnison à Vincennes, d'avoir eu l'idée de rendre à la lumière certains tronçons de la rigole, et de les avoir fait examiner par des personnalités compétentes.

Convié, avec mes éminents collègues de la Commission municipale du Vieux-Paris, à examiner cet ouvrage romain, je puis exposer ici les traits essentiels de sa construction. Je joindrai à mes observations personnelles les données les plus instructives fournies par MM. Henri Gravereaux, Tesson et Staudt.

Je voudrais faire un précis de la découverte, c'est-à-dire écarter les renseignements secondaires, pour mieux mettre en lumière le caractère du monument retrouvé.

C'est au midi de Paris, dans la riante vallée de la Bièvre, en des champs contigus aux maisons de l'Haÿ [1] et aux fins d'Arcueil, que furent faites les fouilles de 1906-1907 : ici on explora deux terrains, peu distants l'un de l'autre ; dans le plus septentrional, voisin du chemin qui conduit de l'Haÿ aux maisons d'Arcueil, au lieu dit « Les Mamies », j'ai vu, dans trois trous, trois tronçons d'une PORTION SINUEUSE DE LA RIGOLE. Dans le terrain le plus méridional on creusa deux cavités : l'une, au lieu dit « L'Orme Sec », ne renfermait que des vestiges délabrés, étendus sur une longueur de cinq mètres. Dans l'autre fouille on déga-

1. L'Haÿ, à deux kilomètres, vers l'orient, de la gare de Bourg-la-Reine ; cette station est à neuf kilomètres au midi du jardin du Luxembourg, sur la ligne des chemins de fer de la compagnie d'Orléans, qui va de Paris-Luxembourg à Sceaux et Limours.

gea un BEL AQUEDUC, LONG DE DIX MÈTRES, et bien conservé. Le champ où il se trouve descend doucement vers la Bièvre. Il ouvre sur une avenue qui le sépare d'un jardin plus merveilleusement fleuri qu'aucun autre, le « *Parc de la Roseraie* ».

Là le père et la mère de l'auteur des fouilles, maîtres du voisin champ de fouilles, par des soins habiles et savants, cultivent mille variétés de roses ; là ils convient leurs amis à s'asseoir sur les bancs gazonnés d'un théâtre de verdure, pour y entendre, avec recueillement, le chant divin de grandes artistes, dont les voix s'élèvent sous l'ample et verte coupole des puissantes ramures.

Aux pieds de ce jardin embaumé, dans un pré, serpente la petite rigole, qui conduisait les eaux dans les villas, les bains, les palais des Romains de Paris, de ces Romains qui, en tous les pays de leur vaste empire, avaient le goût dominant des bonnes ablutions et le culte des belles fontaines. Ici, comme partout dans cet empire du monde, dominent, au lointain de la vallée, les arcades monumentales d'un aqueduc, celles de l'*Aqueduc d'Arcueil*, et dont les lignes simples, à la mode antique, évoquent le souvenir de la domination romaine, *imperium romanum*. Image toujours présente de la campagne romaine, de la mère patrie des conquérants de Paris !

C'est à Arcueil, au lieu le plus favorable, c'est-à-dire là où le vallon de la Bièvre a le moins de largeur, que la traversée du minuscule cours d'eau est effectuée, non seulement par l'aqueduc romain, mais aussi par l'aqueduc de Marie de Médicis amenant à Paris les eaux des sources de Rungis, et aussi par l'aqueduc de la Vanne, établi de notre temps. C'est au même point que ces trois ouvrages se rassemblent. Notre puissant outillage moderne n'a rien trouvé

de plus savant que ce que les Romains avaient conçu à l'époque de Lutèce !

En avant de ce paysage à la romaine gisent les débris de l'étroite rigole, jadis pourvoyeuse de la Cité des Parisiens. Elle est ici à cinq pieds sous terre [1]. Elle en mesure environ deux en profondeur [2]. La cuvette, un peu plus large en haut que dans le fond, est bâtie à la mode romaine ; on y voit les matériaux que les Romains ont laissés dans tous les endroits qui portent l'empreinte de leur passage ; sur les parois et le fond de la cuvette, faits en béton de chaux, est un enduit de tuileaux grossier, disposé en deux couches [3] ; au-dessus est un enduit de tuileau d'une grande finesse. On constate dans la rigole les traces du dépôt laissé par le mouvement d'écoulement des eaux ; il est mince, régulier et visible sur le radier et au bas des piédroits. Ailleurs on voit un autre genre de dépôt : il est granuleux, fait de la superposition de couches calcaires provenant de sels de chaux insolubles, entraînés par les eaux d'infiltration, au cours des siècles durant lesquels la rigole abandonnée continua à recueillir les eaux.

D'où venaient ces eaux ?

On ne peut répondre avec précision à la question. On peut affirmer pourtant que les points d'émergence des sources se trouvaient dans la région de Morangis et de Chilly-Mazarin, là où sont encore des pierrées romaines. Leur régime fut examiné, utilisé, bouleversé, quand, au XVIIe siècle, le marquis d'Effiat conduisit les eaux dans son château de Chilly, nouvellement reconstruit.

1. Le radier est à 1 m 60 au-dessous de la surface du sol.

2. Les dimensions varient légèrement aux divers points du parcours : en moyenne la rigole est profonde de 0 m 50, large de 0 m 40 ; l'épaisseur du béton est de 0 m 35.

3. L'enduit en mortier de tuileaux est en deux couches, mesurant ensemble trois à quatre centimètres.

Par ces pierrées ou aqueducs, l'eau arrivait dans un de ces bassins de rassemblement, que les Romains nommaient *Castellum* ; à l'époque romaine, ce bassin, formant tête d'aqueduc, se trouvait à Wissous (Seine-et-Oise) ; Belgrand le découvrit en 1874 ; M. Tesson le remit au jour en 1903, et constata que ses aqueducs émissaires étaient couverts.

Dès lors, M. Tesson reconnut que « la rigole qui amenait les eaux de Rungis, l'aqueduc qui se dirigeait sur Paris et les deux autres rigoles » étaient « plus ou moins couvertes ». Contrairement à l'opinion admise jusqu'alors, sur la foi des affirmations de Belgrand, M. Tesson pensa qu'aux temps où la rigole était en service une toiture en abritait lés eaux.

Le bassin romain de Wissous fut remblayé le jour même de sa mise au jour, après avoir été mesuré et photographié. Il était, en 1903, dans un état de conservation extraordinaire. Souhaitons qu'on le remette prochainement à jour et qu'on le laisse découvert, comme le mérite ce souvenir vénérable de Lutèce.

L'on a remarqué qu'aucune trace de végétaux décomposés ne se retrouvent ni dans le bassin ni dans les rigoles ; l'existence d'une couverture peut se soutenir.

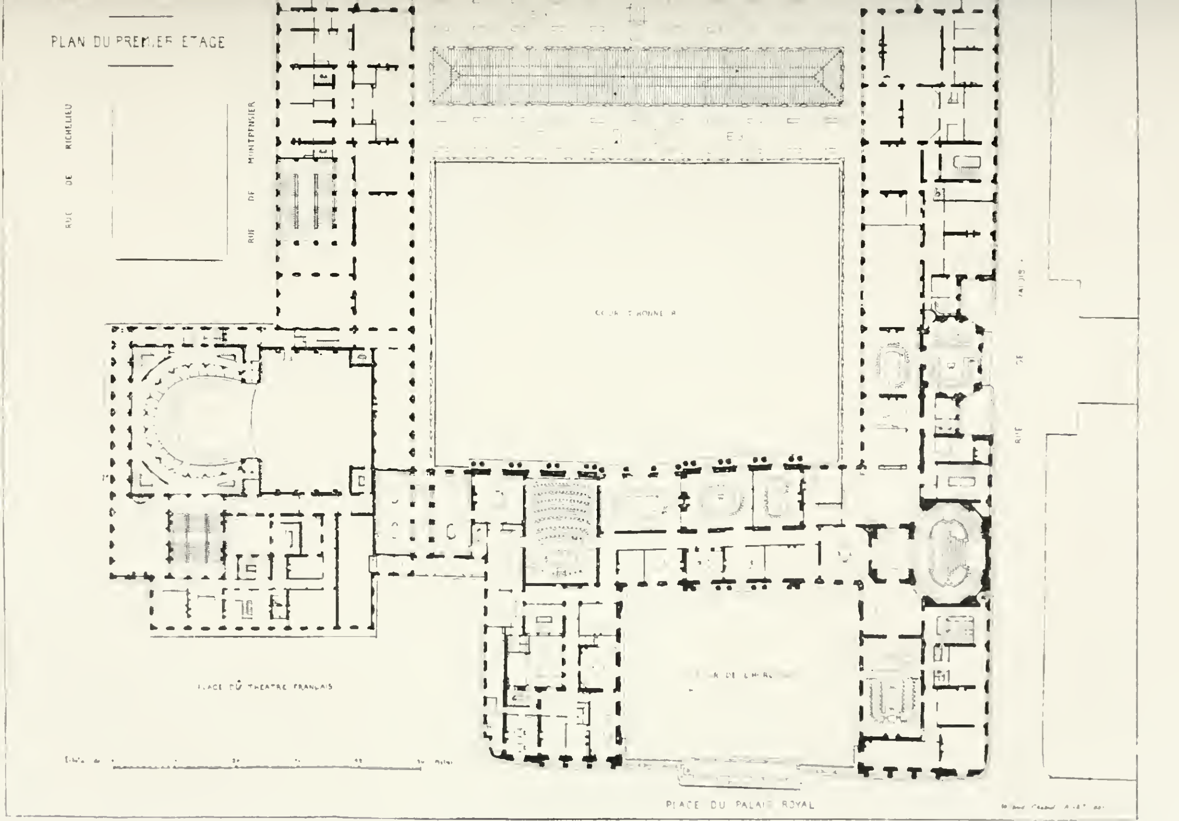
Tout semble confirmer cette opinion ; d'abord, en 1904, M. Tesson retrouva, en compagnie de M. Mussiet, maire de Wissous ; « des tuiles en ciment très fin portant des entailles et des dispositions d'emboîtement ». Puis en 1906-1907, M. Henri Gravereaux reconnut « des vestiges de faîtages » sur l'un des pieds-droits du collecteur trouvé dans la grande fouille de dix mètres ; le dispositif retrouvé, disparut rapidement sous l'action de l'air. Mais M. Henri Gravereaux, apprenant notre visite, fit faire à notre intention une nouvelle tranchée « sur le tracé de celle où il

avait rencontré des alvéoles des deux côtés » ; il rencontra alors « des dalles de couverture encore en place dans des alvéoles complètes, quoique un peu molles ». Deux fragments de dalle, écrivait M. Staudt au moment de la découverte, « adhèrent encore au glacis de scellement en mortier de chaux et un peu de tuileaux ; ce glacis, mis à découvert soigneusement, règne sur le dessus des murets ; de nombreuses alvéoles d'encastrement s'y présentent bien conservées ». Et pour accentuer la démonstration on ramassa devant moi, dans le terrain voisin, une dalle entière, trouvée dans le déblai, et qui, en effet, se juxtaposait « assez bien dans les deux alvéoles pour reconstituer une portion de la couverture ». La vue que j'ai prise et reproduite ici (p. 161) représente cette portion de la rigole : l'ouvrier est assis sur la couverture. Ce tronçon de l'aqueduc est compris entre l'ancien et le nouveau chemin d'Arcueil à l'Haÿ, et forme avec les deux tronçons contigus un tracé sinueux [1]. En présence de ce témoignage et des autres on peut donc dire, avec M. Staudt : « L'existence de vestiges d'une couverture en dalles calcaires brutes est constatée. » Leur absence aux points jusqu'alors explorés doit être attribuée aux intempéries et aux dégradations commises par les cultivateurs qui du soc de leur charrue détruisent des vestiges peu écartés du sol moderne.

Un fragment de cette rigole est visible en bordure de la Glacière à Gentilly. En 1898 on a retrouvé la rigole en place dans la rue Saint-Jacques. On voit, au Musée Carnavalet, un tronçon de la rigole.

On ignore la date de construction des rigoles où l'on

1. L'un de ces tronçons passe sous les murs de la blanchisserie alors en construction ; en prenant ma photographie j'étais appuyé contre ce mur, mon objectif était dirigé vers la route d'Arcueil à l'Haÿ.



SOUVENIR DE L'EXCURSION ORGANISÉE PAR CHARLES NORMAND POUR LES MEMBRES DE « L'AMI DES MONUMENTS ET DES ARTS »

(*Suite*. Voyez dans la collection les tomes XX (p. 359) et XXI (p. 55-61 et 97-103)

PLAN INÉDIT, LE PREMIER EXACT, DU PALAIS-ROYAL A L'ÉTAGE OCCUPÉ PAR LE CONSEIL D'ÉTAT

A GAUCHE PLAN DU THÉATRE-FRANÇAIS

recueillait les eaux destinées à l'alimentation du Paris romain. On ne connaît aucune inscription, aucun texte d'écrivain, aucun document sur lequel il soit possible de baser une opinion. On en est réduit à des hypothèses.

Selon notre coutume nous nous abstiendrons d'en faire. Nous désirons, dans nos travaux d'*Essai de reconstitution du Paris romain*, nous borner à un exposé des résultats incontestables ; on ne doit écouter que les conseils prudents d'une méthode rigoureuse. C'est à ce prix que nous pourrons acquérir, peu à peu, des lumières sur les antiques origines de la capitale du monde et les dégager d'épais brouillards que nous cherchons à dissiper l'un après l'autre.

LE SARCOPHAGE DU FONDATEUR DE JUMIÈGES ET SON CORPS A TOURNUS.

L'ÉGLISE SAINT-PHILIBERT DE GRAND-LIEU (DEAS)

(Loire-Inférieure)

FOUILLES, SONDAGES ET ÉTUDE DES CHARTES

PAR LE R. P. CAMILLE DE LA CROIX

Débris romains et romans. Fugues successives d'une communauté de l'île de Noirmoutiers devant les Normands : de l'ouest de la France à l'est. Pérégrinations des fondateurs de Jumièges.

Tout travail du R. P. Camille de la Croix est bienvenu du monde savant, assuré d'y trouver des informations inédites, précieuses pour la reconstitution de l'histoire des monuments français et leur connaissance précise. Nous avons pu constater son zèle inlassable depuis l'époque loin-

taine où il nous révéla ses fouilles de Sanxay, qu'il nous fut donné alors d'être le premier à faire connaître dans la presse parisienne. Aujourd'hui le R. P. de la Croix nous adresse un long et savant rapport sur l'église de Saint-Philibert de Grand-Lieu à Déas (Loire-Inférieure)[1].

On en donne la substance ici, et l'on verra, par cette analyse, combien est grand l'intérêt de ce travail, dont l'érudit auteur n'a ménagé aucune peine.

Par l'examen infatigable de tous les matériaux, par la mise à nu des substructions et par des sondages archéologiques, qui demeurent visibles, enfin par une controverse serrée, l'auteur de ces découvertes arrive à des conclusions dont voici la substance :

La nef romane, le transept gallo-romain sont des monuments d'un exceptionnel intérêt ; devant le mur intérieur sud du transept on a déposé des pierres romaines et les bases des colonnes qu'elles portaient ; ces colonnes soutenaient l'arc qui ferme la croisée du transept du côté du chœur ; au cours de la restauration du monument l'architecte a remplacé ces bases antiques par des bases modernes, dont les socles sont à un niveau plus élevé ; c'est alors qu'il retira des substructions l'un des anciens rangs, fait de pierres sculptées selon la mode romaine, qui supportaient ces colonnes du grand arc. Il fit moulurer dans le caractère des profils de la période ogivale les tailloirs épais des six gros chapiteaux neufs du quadrilatère central gallo-romain, qui étaient demeurés simplement épannelés en 1899.

Dans la CRYPTE, ou plus exactement la CONFESSION, on voit LE SARCOPHAGE EN MARBRE DE SAINT-PHILIBERT, sur-

1. *Bull. de la Soc. archéologique de Nantes*, t. XLVII, 1906, p. 1-201. — *Mém. de la Soc. des Ant. de l'Ouest*, 2e série, t. XXIX, 1905, p. 81-281.

monté d'un couvercle qu'ornent deux croix; ce cerceuil fut apporté à Déas en 836, deux ans après que s'y furent installés les moines de la communauté de l'île de Heri ou Noirmoutier, ils avaient quitté celle-ci en juin 834, à cause de l'effroi causé par les Normands, qui en 846 brûlèrent le fort construit dans l'île par les moines. Les religieux, en raison de l'arrivée des Normands à Nantes, ne se sentirent bientôt plus en sécurité à Déas qu'ils abandonnèrent en 845 et que les envahisseurs brûlèrent le 30 mars 847. Les moines avaient fui au prieuré de Cunaud (Maine-et-Loire) où ils portèrent en 857 ou 858 le corps de saint Philibert ; mais ils laissèrent à Deas son lourd sarcophage; on le retrouva en 1865, au milieu de remblais : saint Philibert dirigea jusqu'à sa mort, en 685, le monastère de Noirmoutiers, dont il était le chef depuis sa fondation, en 677, par Ansoald évêque, de Poitiers. On doit à saint Philibert la fondation du monastère de Jumièges, qu'il dirigea, et dont les belles ruines, voisines de Rouen, sont un des chefs-d'œuvre de l'art français.

Plus tard, obligés de fuir encore, les moines portèrent avec eux le corps de saint Philibert successivement à Messay sur la Dive (Vienne), à une lieue au-dessus de Moncontour ; il y demeura de 862 à 871 ; puis ils le transférèrent successivement à Saint-Pourçain en Auvergne (871 à 875), et à Tournus (Saône-et-Loire) où il est toujours depuis l'an 875. Chacune de ces translation se fit en grande pompe. Le R. P. de la Croix donne des renseignements détaillés sur ces cérémonies majestueuses.

Quelque site voisin de l'emplacement de la vieille église de Déas fut occupé jadis par un grand édifice, construit pendant le premier ou le deuxième siècle de notre ère.

L'auteur étudie la forme et les distributions de l'édifice actuel de Déas, réédifié entre 260 et 287, afin d'en déterminer l'usage à cette époque. Il indique la forme qu'avait cet édifice en 819 et les modifications qui y furent apportées en 836.

Le monument composé de cinq salles a dû être construit à USAGE DE BASILIQUE, servant en qualité de « forum » à des réunions foraines; une villa devait se trouver dans le voisinage. Le R. P. de la Croix arrive à cette conclusion par l'étude des « forums » de Sanxay et de Berthouville, que nul ne connaît mieux que lui.

Les parties primitives et les plus anciennes de l'église de Déas (Grand-Lieu) sont, selon le R. P. de la Croix, les restes d'une construction élevée après la pacification d'une des deux premières invasions ou vers le temps du soulèvement des Bagaudes, donc entre 260 et 287 après J.-C. ; car l'invasion des Francs date de 265 à 273, celle des Germains de 275 à 276, le mouvement des Bagaudes de 285 à 287.

L'église endommagée pendant les luttes de 405, 408, 410, 435-437 demeura délabrée jusqu'en 819 ; alors elle fut aménagée dans le monastère que les moines de Héri, aujourd'hui île de Noirmoutiers, élevèrent dans les ruines de la villa de Déas, donnée par acte d'Ansoald, évêque de Poitiers, en faveur de son ami Filibert (1er juillet 677), au moment de la fondation de leur maison dans cette île.

Le transfèrement à Déas fut autorisé par une charte du 16 mars 819, due à l'empereur Louis le Pieux. Les moines demeuraient à Noirmoutiers en hiver, et pendant la belle saison à Déas, époque où les facilités de la navigation les exposaient aux incursions des Normands.

On sait par deux textes, contenus dans le premier

livre d'Ezmentaire, moine du monastère de Ari ou Héri, aujourd'hui ile de Noirmoutiers, que le monument fut construit vers 815 et à son arrivée à Déas en 836, ce chroniqueur déposa le sarcophage dans l'église, alors dressée sur plan cruciforme; à cette époque on détruisit la partie supérieure de la croix pour la refaire avec une crypte, dans de plus vastes proportions, et l'on ajouta trois absides [1].

Le couvent, construit vers 815 et dont les travaux étaient achevés avant 834, s'élevait au long des façades septentrionales et méridionales de l'église.

L'archéologue qui voudra connaître à fond les conditions dans lesquelles se trouvait l'église de Déas pour en faire la base d'études sur les monuments de ces temps devra examiner de façon particulière le livre et les planches du R. P. de la Croix; ils constituent un important dossier d'informations à l'enquête qu'on voudrait mener en vue de la connaissance précise de l'architecture en France durant les premiers siècles du christianisme.

L'auteur, une fois encore, a livré aux érudits des matériaux de bon aloi, comme il en faut beaucoup pour établir sur des bases bien fondées l'édifice scientifique de l'art de bâtir. C'est pourquoi on nous excusera d'avoir si longtemps retenu l'attention de nos lecteurs sur des recherches vraiment dignes d'être signalées aux méditations des chercheurs.

Charles Normand.

1. Ces dates et ces détails se trouvent dans le récit authentique *de la translation et des miracles de saint-Filibert*, récit publié dans les *Acta Sanctorum*, de Mabillon, et dans les *Acta Sanctarum* des Bollandistes.

SOL HISTORIQUE AU PILLAGE

Sous ce titre on lit dans le journal l'Éclair (*n° 6911*) *le très intéressant article qu'on reproduit ci-dessous. On verra de quelle façon épouvantable nos trésors et souvenirs sont mis au pillage, ainsi que l'écrit le critique instruit, Georges Montorgueil, qui signe modestement de ses initiales. Que fait donc notre Parlement ?*

Nous avons reçu la lettre suivante :

Monsieur Ernest Judet, directeur du journal l'Eclair.

« Il y a environ un an, j'ai lu avec intérêt, dans votre journal, un article sur les célèbres grottes préhistoriques des Eyzies et environs ; vous donniez même des reproductions de dessins des premiers hommes. J'ai voulu aller visiter cette célèbre vallée de la Vézère, qui, du reste, mérite son renom ; c'est certainement le plus joli coin du département de la Dordogne, où cependant abondent les sites grandioses.

« Mais hélas ! en arrivant au Moustier, grotte des plus célèbres par les objets trouvés, quelle n'a pas été ma surprises en voyant partout :

« *Défense de passer. Défense d'entrer.*

« Fouilles de E. Hauser,

« C'est-à-dire qu'un étranger est là, bouleversant le sol (acheté pour la somme dérisoire de 1.600 francs).

« On découvre en quantité des objets de grande valeur, haches, racloirs, dents percées, os de rennes gravés, aiguilles en os, etc., qui, aussitôt, sont expédiés à Berlin.

« Par conséquent, dans peu de temps, tous ces objets préhistoriques auront à jamais disparu de notre pays pour aller figurer dans les musées allemands, qui, mieux que nous, sans doute, savent en apprécier la valeur.

« Nous regretterons plus tard d'avoir laissé dévaliser ces grottes célèbres, premières habitations de l'humanité.

« Je tenais à vous signaler un pareil fait, d'autant mieux que d'autres grottes vont être achetées pour continuer la dévastation.

« Recevez l'assurance de ma parfaite considération.

« Maurice Masson. »

P.-S. — Je garantis les faits exposés ci-dessus, m'étant renseigné sur la destination des objets et ayant vu les fouilles (d'un peu loin, puisqu'on ne peut approcher) par moi-même.

Rien n'est plus exact. Il est vrai que cet étranger (M. Hauser est Suisse), sous couleur de recherches scientifiques, dévaste les admirables gisements de la Dordogne, ramasse, en faisant piocher à grands coups, sans l'examen, couche par couche, si indispensable pour de bonnes recherches, puisque toujours, aux mêmes lieux, se sont succédé des populations très diverses, dans le temps et dans l'espace. Tout mélange est donc synonyme de destruction complète ; les objets ne sont plus des documents d'étude, mais à peine des bibelots sans valeur. Or, ces bibelots filent à l'étranger, où ils sont vendus.

Et ainsi sont détruits des gisements d'une importance scientifique inestimable, qu'on ne retrouva jamais plus.

Le Comité des travaux historiques a agité la question. On a répondu qu'il *n'y a rien à faire*, rien. Les propriétaires sont maîtres absolus chez eux, tant qu'une loi, qui existe au Danemark, par exemple, ne sera pas promulguée chez nous, interdisant au propriétaire de détruire même ce qui lui appartient, si cela a un intérêt pour l'histoire.

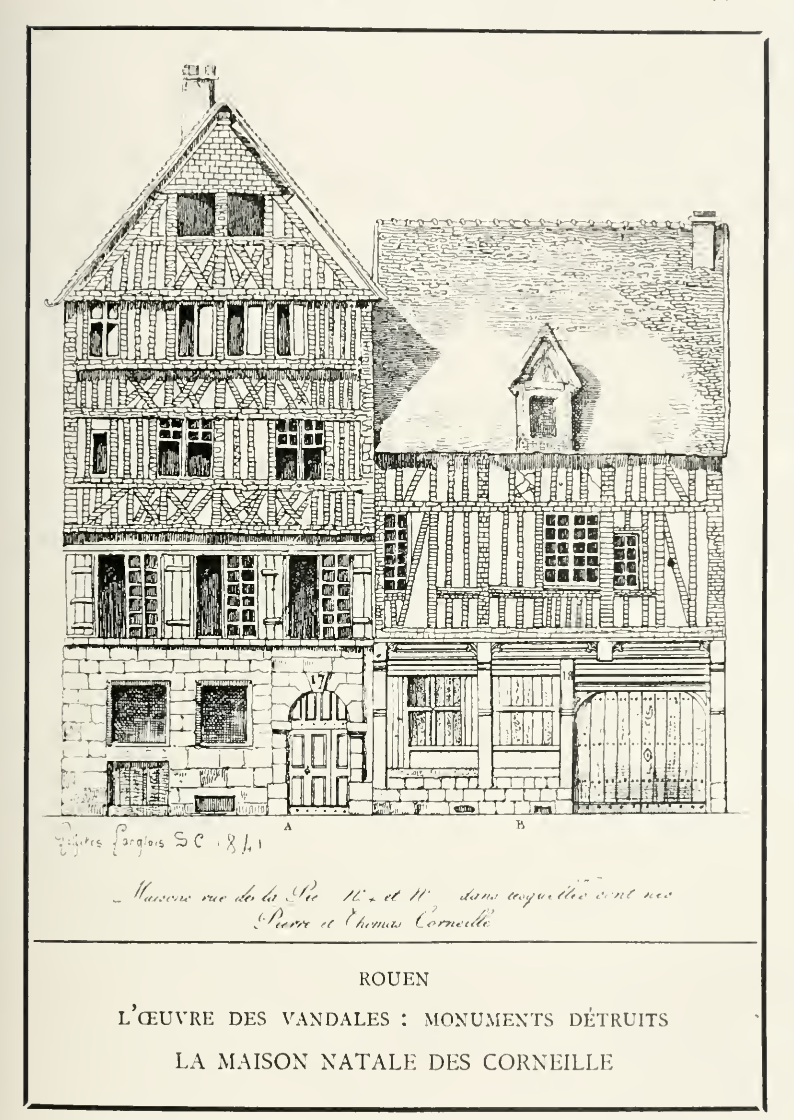
Avec le Dr Capitan et l'abbé Breuil, M. Peyrony a fait, dans ce pays, sur ce terrain, des découvertes qui ont été présentées à l'Académie des inscriptions ; elles ont provoqué une curiosité inouïe. Ces grottes de la Dordogne sont peut-être, à l'heure actuelle, par les dessins qu'on y relève, la trace la plus ancienne qui nous soit connue du génie humain.

Ce collaborateur si précieux a été en lutte avec l'étranger tout-puissant, et a succombé faute de ressources. C'était pour son pays que travaillait notre compatriote ; le produit de ses fouilles restait chez nous : il lui a fallu abandonner le terrain à ce compétiteur, qui ne s'y installe que pour sortir de terre, à son profit, les documents archéologiques les plus rares.

Nous nous associons à notre correspondant pour dénoncer ces pratiques, qui ne sont possibles que faute de sanctions restrictives.

Au lieu de faire des lois pour dépouiller les églises, gardiennes fidèles depuis tant de siècles des trésors que la foi enfanta, que n'en fait-on pour sauvegarder les richesses archéologiques de notre sol contre des entreprises comme celle des Eyzies, qui sont un attentat contre la science, en général, et contre notre histoire nationale en particulier ?

G. M.

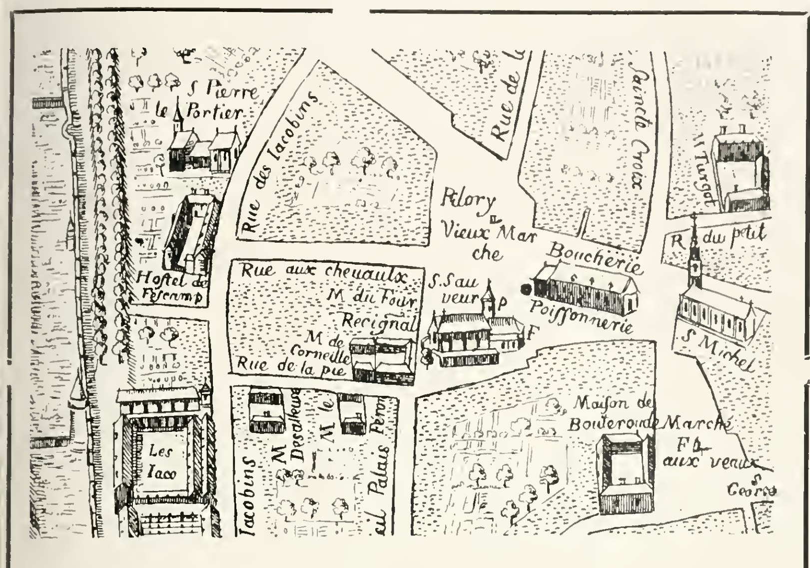


ROUEN

L'ŒUVRE DES VANDALES : MONUMENTS DÉTRUITS

LA MAISON NATALE DES CORNEILLE

D'APRÈS UNE ESTAMPE DE LA COLLECTION CHARLES NORMAND



A

EMPLACEMENT DE LA MAISON NATALE DES CORNEILLE
A ROUEN, RUE DE LA PIE
A L'INTERSECTION DES LIGNES AB ET CD
SELON LE PLAN DE GOMBOUST (1665)

COMITÉ DU RACHAT DE LA MAISON NATALE DE PIERRE CORNEILLE A ROUEN

Une plaque commémorative, une console surmontée d'un buste, toutes deux plaquées sur une façade moderne !

Tel est l'aspect actuel de la maison natale de Pierre Corneille, dont s'honorent la France et le Monde. La porte est au Musée

des Antiquités de Rouen. Le logis est rue Pierre-Corneille, n° 17, l'ancien n° 4 de la rue de la Pie, et proche du Vieux-Marché où fut dressé le bûcher de l'immortelle Jeanne d'Arc. Un comité s'est formé à Rouen dont l'appel, que voici, dit le noble but :

La Ville de Rouen a célébré dignement, au cours de l'année 1906, par une série de fêtes populaires, littéraires et artistiques, la journée du 6 juin, date à laquelle, il y a 300 ans, naissait dans l'enceinte de ses vieux murs, Pierre Corneille.

Il est resté, comme témoignage — plus durable que les réjouissances, les discours et les représentations théâtrales — de cette célébration du trois centième anniversaire de la naissance de l'immortel auteur du *Cid*, une inscription placée sur les murailles de la salle des Pas-Perdus du Palais de Justice de Rouen.

Cette plaque, encadrée d'une ornementale bordure de marbre surmontée d'un médaillon, où le maître sculpteur Alphonse Guilloux a largement modelé les traits énergiques du Poète, rappelle que Corneille fut, pendant 22 années, dans la vie de sa cité natale, avocat du Roi au siège général de la Table de marbre du Parlement de Normandie.

Mais le Comité rouennais du troisième Centenaire n'a pas jugé que, par l'érection de ce monument, son œuvre fût ainsi complète. Il a pensé que la célébration du mémorable anniversaire prendrait une légitime ampleur et rendrait à son illustre compatriote l'hommage le plus justifié s'il assurait la *conservation définitive de l'humble maison de la rue de la Pie où Pierre Corneille a vu le jour, le 6 juin 1606.*

Ce logis vénérable fut identifié, dès le début du XIXe siècle, de façon indiscutable par les travaux de l'archiviste

Legendre ; — les documents conservés aux archives du département de la Seine-Inférieure en font foi.

Il a subi, au cours du dernier siècle, des modifications qui en ont malheureusement dénaturé l'aspect et modifié les aménagements intérieurs. Mais il résulte d'une enquête faite au mois de février 1906, par une Commission technique composée de six architectes et ingénieurs, que « *la maison actuelle peut être considérée dans son ensemble* « *comme ayant abrité la naissance et le berceau de Pierre Cor-* « *neille*, qui en devint propriétaire, en 1639, à la mort de « son père ».

Et, comme l'écrit en termes émus le rapporteur, M. Lucien Lefort, architecte en chef du département et des monuments historiques, « le contraste est trop grand « entre l'idéal moral que nous a révélé le poète et les « tristes réalités où l'indifférence des générations succes- « sives à laissé déchoir le logis où s'écoula la meilleure « partie de sa vie. »

Il ne saurait donc y avoir aucun doute sur l'authenticité ni l'origine de l'immeuble, portant actuellement le n° 17 de la rue Pierre-Corneille, et au seuil duquel un buste en plâtre fragile rappelle seul que, dans ce logis, naquit le poète « qui a personnifié en des figures ineffaçables les plus « belles conceptions de la vie humaine ».

C'est ce « Lieu Sacré » que le Comité du troisième Centenaire a eu la volonté de mettre désormais à l'abri des destructions aveugles ou des destinations affligeantes, et de conserver à la piété des générations futures. Il a chargé un Comité spécial d'exécuter ce noble dessein qu'à plusieurs reprises nos ancêtres (tels le Premier Consul Bonaparte et le Préfet de la Seine-Inférieure Beugnot, en 1802) et nos devanciers (le Conseil général de la Seine-Inférieure, en 1898) avaient pensé accomplir.

Au nom de ce Comité, nous avons l'honneur de faire appel à votre admiration pour le génie de Corneille, dont la gloire, patrimoine commun de tous les Français, rayonne sur la France entière.

L'Angleterre, la Hollande ont tenu à conserver les maisons natales de Shakespeare et de Rembrandt ; la Russie détient et protège la cabane de Zaandam où Pierre le Grand fut humble charpentier de navires ; partout les Peuples ou les Villes considèrent comme un impérieux devoir de sauvegarder les lieux où les Grands Hommes ont vécu.

La France ne peut faire moins pour Corneille — « cette très grande âme qui trouva pour interprète un poète très grand. » (Albert Sorel.)

Nous avons la ferme confiance que vous entendrez notre pressant appel — que, par une large contribution, vous aiderez le Comité rouennais à accomplir l'œuvre pieuse, par lui entreprise, de racheter et de léguer à la Postérité la maison de Rouen où naquit, vécut et travailla celui qui, seul entre tous les auteurs français, à reçu de l'admiration publique le surnom glorieux de Grand Corneille.

LES DERNIÈRES DÉCOUVERTES A PARIS

(Suite. Voir les nombreux articles parus dans la collection de *l'Ami des Monuments et des Arts*).

A PROPOS DU MUR ANTIQUE

DÉCOUVERT A L'ANGLE DU BOULEVARD DU PALAIS ET DU QUAI DES ORFÈVRES

PAR CHARLES NORMAND

LETTRE ADRESSÉE A LA COMMISSION MUNICIPALE DU VIEUX PARIS ET LUE EN SÉANCE TENUE A L'HOTEL DE VILLE DE PARIS

(*Suite.* Voyez t. XXI, p. 119.)

En dehors du mur antique, et dans les gravois provenant des murs des maisons dont la démolition fut terminée en octobre 1907, j'ai retrouvé des pierres gothiques qui ont fait l'objet de la lettre suivante, et sur lesquelles je donnerai ultérieurement de plus amples informations, dès que j'aurai pu terminer les études en cours. Je tiens aussi à remercier l'entrepreneur, M. Renoux.

M. Renoux a généreusement mis à ma disposition les pierres tirées des gravois que j'ai retirées des brouettes et des voitures qui les portaient à la décharge publique. J'ai mis à la disposition du Musée Carnavalet plusieurs de ces belles moulures gothiques.

J'ajouterai que, depuis lors, j'ai vu une sculpture en pierre, une tête cette fois, d'un caractère intéressant. Préoccupé par mes recherches sur mon mur, je la regardais, remettant à plus tard le soin de l'étudier. Quand je revins, elle n'était plus dans le chantier. J'ai su, par hasard, que M. Champion, fils du libraire parisien bien connu, avait acquis cette tête, pour une vingtaine de francs, m'a-t-on dit. J'ai vu cette sculpture, dans son arrière-boutique. Les plis du front, les yeux, la bouche semblent indiquer l'image d'une personne morte.

SUR LES FRAGMENTS D'ARCHITECTURE ET DE SCULPTURE ORNEMENTALE DE LA MAISON DU TRÉSORIER DE LA SAINTE-CHAPELLE, SAUVÉS PAR M. CHARLES NORMAND.

« Monsieur le Président,

« Une des conséquences de la fouille que j'avais commen-

cée fut de m'apprendre que les ouvriers, en démolissant les murs des maisons du boulevard du Palais, avaient brisé des sculptures.

« Je fus assez heureux pour les découvrir au moment où on les portait dans les chariots que leurs conducteurs conduisaient aux décharges publiques.

« En faisant quelques frais, et en consacrant une quinzaine de jours à une surveillance et à une exploration personnelle des débris, je fus assez heureux pour réunir un certain nombre de fragments gothiques.

« Ils avaient été maçonnés dans une maison, qu'en dépit de certaines contradictions, j'ai pu identifier avec la maison du trésorier de la Sainte-Chapelle, haut et puissant personnage ; opinion depuis lors acceptée par tous.

« Je me réserve d'examiner plus à fond cette question, quand j'aurai eu le loisir d'étudier les fragments que j'ai sauvés : moulures d'un beau style qu'on doit faire remonter à la fin du xve ou au début du xvie siècle, choux frisés, arcatures en accolades, etc.

« Si j'avais tardé à commencer les fouilles, aucun de ces fragments ne nous serait connu; ils seraient gisants dans quelque remblai inconnu : ils ont pourtant ce grand intérêt de nous fournir des échantillons d'un art gothique pur, car ils n'ont subi aucune atteinte des restaurateurs.

« Agréez, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

« *Signé :* Charles NORMAND,
« *Lauréat de l'Institut.* »



LES DERNIÈRES DÉCOUVERTES D'ALÉSIA SUR LE MONT-AUXOIS

ESCALIER ET CAVE D'UNE MAISON

PHOTOGRAPHIE INÉDITE DE CHARLES NORMAND

VOIR LE TOME XXI, PAGE 165, 187.

COURTES NOUVELLES DES MONUMENTS

ENVOYÉES PAR LES CORRESPONDANTS SPÉCIAUX DE L'AMI DES MONUMENTS ET DES ARTS

Les fouilles d'Alésia à Alise-Sainte-Reine ont été reprises en 1907. Une grande réunion de la *Société des sciences historiques et naturelles de Semur* a eu lieu, en septembre 1907, sur le plateau du Mont-Auxois. L'assemblée, nombreuse et brillante, se réunit à une date voisine de celle qui, selon certains historiens, serait celle de la reddition de la ville à César. Comme l'a bien écrit un savant éminent, M. Héron de Villefosse, il suffit de prononcer le nom d'Alésia pour réunir au sommet de la montagne historique les sociétés de la région et tous ceux qui ont le souci du passé de la patrie — dont l'étude, ajoutons-le, prépare les joies glorieuses de son avenir. On parlera ici des fouilles poursuivies avec succès sous l'habile direction de M. le commandant Espérandieu, et dont M. Matruchot s'occupe avec une louable ardeur. Mais la place nous manque aujourd'hui. En attendant, les lecteurs de *l'Ami des Monuments et des Arts* verront avec un vif intérêt le résultat des dernières fouilles publié pour la première fois. Ces photographies inédites ont été prises spécialement pour eux par M. Charles Normand (Voyez t. XXI, p. 65 et 185).

On a, depuis longtemps, exploré le site romain avec fruits: il suffit de citer l'admirable vase d'argent du Musée de Saint-Germain, devenu classique. On cherche maintenant à retrouver le vaincu, l'Alesia Gauloise, la Gaule. Les Gaulois considéraient Alesia comme le foyer de toute la Gaule. Comme l'a si bien dit M. Camille Jullian, dans son cours au Collège de France, là fut une ville militaire isolée,

facile à défendre, qui a donné à toute la Gaule un suprême espoir.

Le camp d'Agneux (Saône-et-Loire) a fait l'objet d'une intéressante étude de M. A. Perrault-Dabot. Cet oppidum, dit aussi camp de César ou des Romains, fut élevé sur un promontoire rocheux formant l'extrémité sud d'une longue suite de collines qui vont d'Aluze à Chagny, près de Châlon-sur-Saône. M. Perrault-Dabot, qui croit qu'on n'en a jamais parlé, décrit ce camp : il a la forme d'un parallélogramme, limité par des rochers à pic et une épaisse muraille en pierres sèches, très ruinée ; sur la face nord sont deux huttes ou guérites en pierres sèches.

Les grottes du plateau d'Agneux furent fouillées par feu Ernest Perrault, qui fit d'intéressantes mais inédites trouvailles. Au hameau d'Agneux, dans le mur de la petite chapelle romane, est encastrée une *Épone à cheval*, bas-relief souvent décrit.

Fontainebleau (Seine-et-Marne). — On restaure les toitures du pavillon qui abrite le musée chinois, près de l'étang des vieilles carpes. Dans la cour voisine on voit à terre les dalles de pierre destinées à remplacer celles qui forment la toiture de la terrasse qui règne au long de la galerie de François Ier. Dans la *Cour du Cheval Blanc* ou *Cour des Adieux* on refait la toiture d'ardoise du pavillon qui est à droite du pavillon central, située au fond de la cour, et sur laquelle fait saillie l'*escalier en Fer à cheval*.

LES AMIS DES MONUMENTS ET DES ARTS A L'ÉTRANGER

(Voyez dans la collection, t. XIX, p. 321, 373 ; — t. XXI, p. 90.)

LES AMIS DES MONUMENTS ET DES ARTS AU PORTUGAL

LE MUSÉE DE LISBONNE

Par son conservateur M. Vasconcellos

Dans son dernier *Bulletin* M. Leite de Vasconcellos continue à Lisbonne la publication de documents et de notices destinée, comme *l'Ami des Monuments et des Arts* le fait pour la France, à concentrer toutes les informations de nature à faire connaître l'histoire du pays par ses monuments. Le savant auteur a eu l'idée excellente de publier en langue française le début d'une description du Musée de Lisbonne (Museu ethnologica Português); sur deux plans schématiques très clairs il a indiqué les objets exposés au rez-de-chaussée et au premier étage. Un texte concis donne le plan de la visite. L'installation du Musée n'est pas encore achevée.

Dans un pavillon a gauche de l'entrée du Musée sont les monuments lapidaires pré-romains et lusitano-romains trop lourds pour être placés dans la grande salle du rez-de-chaussée ; monuments lapidaires de l'époque portugaise.

Au rez-de-chaussée du Musée, au milieu, sont les donaria ou ex-voto du dieu Endovellicus, monuments lapidaires ; en avant et en arrière, des idoles pré-romaines, des meules à moudre préhistoriques, des peintures, sculptures et objets néolithiques ; au pourtour : des monuments lapidaires pré-romains et lusitano-romains, les « monumenta Igaeditanorum (Beira) », la mosaïque romaine trouvée à

Collippo (Leiriæ), des matériaux de construction et des monuments lusitano-romains ; des monuments des époques visigothique et arabe, un cabinet de numismatique portugaise. Près de l'escalier, des statues romaines et le monument de Gallas.

Au premier et au second paliers du grand escalier conduisant du rez-de-chaussée au premier étage : petite section étrangère (archéologie et ethnographie).

Au premier étage, au centre, vitrines contenant des objets de l'époque romaine : poteries, sculptures, verreries, figurines en bronze. Aux angles de la pièce : céramique préhistorique, objets romains, monnaies romaines, parchemins enluminés (installation provisoire). Au pourtour de la salle : œuvres de l'époque du bronze et du cuivre, du fer (nécropoles, castros ou oppida) ; antiquités grecques trouvées dans le pays ; œuvres des époques romaines, visigothes, arabes, etc. Bibliothèque ; Secrétariat ; cabinet du directeur (manuscrits et objets en or).

Au deuxième étage : sections d'archéologie portugaise, à l'exception des monuments lapidaire, d'ethnographie portugaise moderne et d'anthropologie ainsi groupés : vie agricole, objets de pêche, industrie domestique, religion, vie enfantine, beaux-arts, etc.

On voit donc l'intérêt du « Museu ethnologica Português » (Belem) de Lisbonne, d'après cet exposé dû à son zélé conservateur ; il a pour collaborateur M. Manoel Joaquim de Campos. Nous souhaitons à nos amis de fructueuses découvertes de nature à enrichir leurs collections.

C. N.

BIBLIOGRAPHIE

LIVRES REÇUS

En présence du nombre considérable d'ouvrages qui nous sont envoyés, il sera rendu compte, si leur importance et la place nous le permettent, de ceux dont un double *exemplaire nous sera adressé : l'un d'eux étant destiné à l'auteur de l'analyse, l'autre aux Archives de* l'Ami des Monuments et des Arts. *Les ouvrages adressés en simple exemplaire pourront être mentionnés.*

Bœdeker : Égypte et Soudan. 1 vol. in-12, CLXXX et 430 p. — 37 cartes et plans de villes, 65 plans de temples, etc., et 57 vignettes. 3e éd., Leipzig, 1908.

Cette nouvelle et 3e édition française, refondue et mise à jour, renferme une introduction considérable sur la vie pratique, la géographie, l'histoire, la culture de ce magnifique pays, qu'il décrit jusqu'à Khartoûm-Omdourmân ; une note de trois pages est consacrée aux grands voyages au sud du Soudan. Naturellement les splendides monuments de l'Egypte sont l'objet d'études nombreuses, d'autant plus intéressantes que de nouveaux barrages (v. l'étude de Maspéro, p. 77 et 140) menacent l'existence de ces chefs-d'œuvre.

BULLETIN de la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix. 1907, 2e liv., in-8, 66 p. Gr. Paris, 1907.

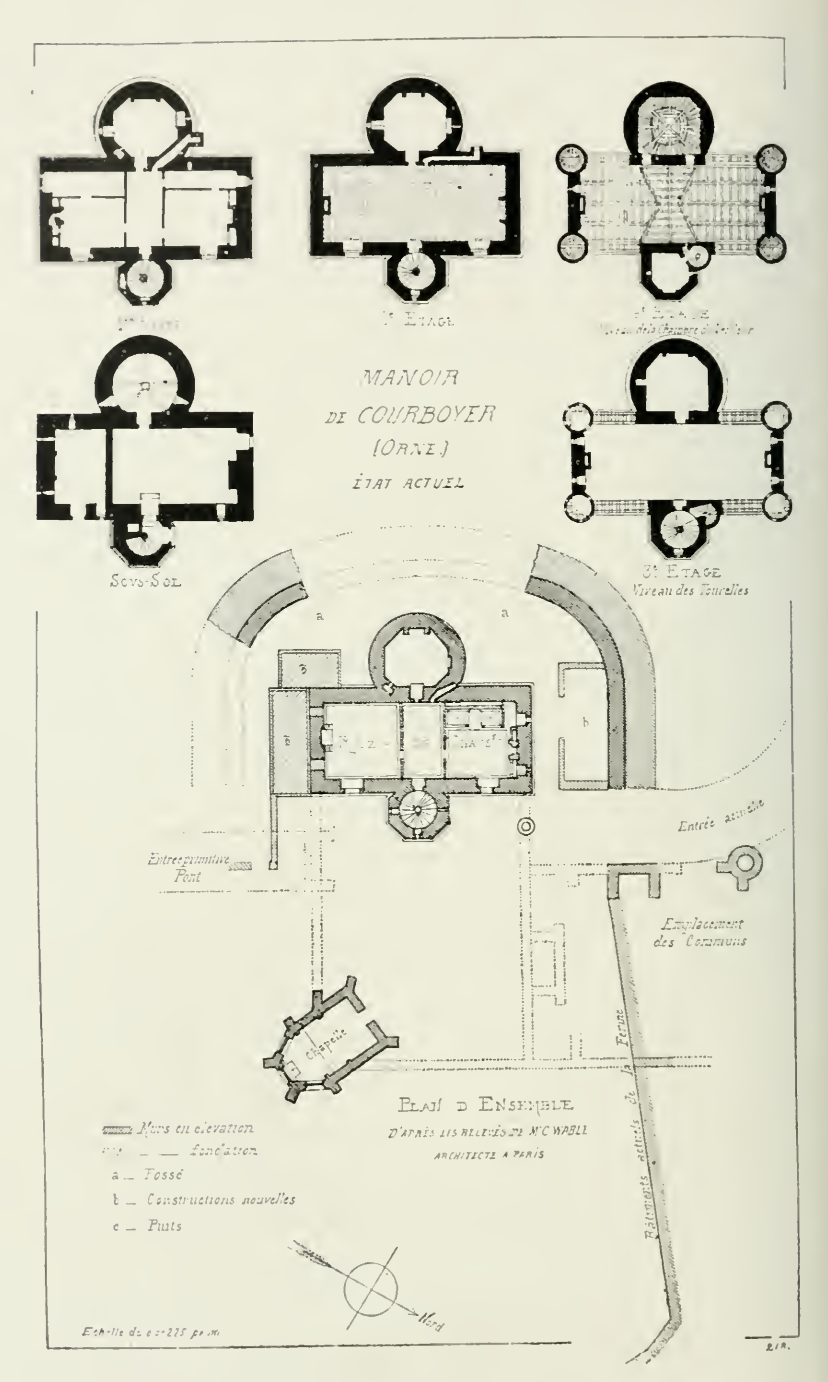
Ce beau bulletin, si bien dirigé par M. Dufour, renferme une très bonne étude de M. Eug. Lefèvre sur la façade occidentale de Notre-Dame d'Etampes, dont nos lecteurs trouveront l'essentiel à la page 146 de leur collection de *l'Ami* (t. 21). — Ch. Forteau : la paroisse de Saint-Pierre d'Étampes. — F. Dieudonné : la déchristianisation de la commune de Ris-Orangis, la première commune de France qui se déchristianisa (brumaire an II) ; récit des protestations.

ERNEST COYECQUE : La collection Parent de Rosan. Catalogue de manuscrits. In-8, 119 p. Portrait. Paris, 1907.

Dans cet intéressant extrait de la *Correspondance historique et archéologique*, si bien dirigée par MM. Bournon et Mazerolle, le savant archiviste donne l'inventaire des manuscrits légués en 1890 à la mairie du XVIe arrondissement (Passy) par Parent de Rosan, un bourgeois rendu très sympathique par son caractère et ses études sur le vieux Paris.

R. P. CAMILLE DE LA CROIX : Étude sur l'ancienne église de Saint-Philibert-de-Grand-Lieu (Loire-Inférieure) 1 vol. in-8, 201 p., accompagné de 21 planches hors texte. Poitiers, 1906.

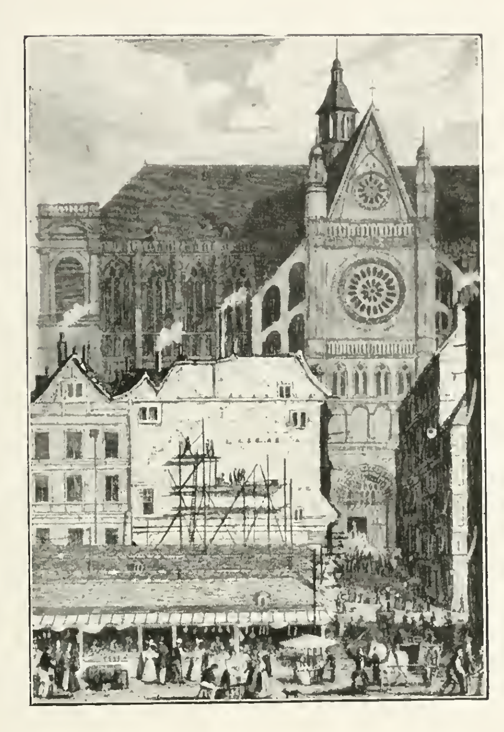
Voir p. 170 la substance de ce remarquable ouvrage.



REVUE DES REVUES : LE BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE L'ORNE

(Voir dans la collection de *l'Ami* le t. XXI, p. 126).

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS



A. SHAW DEL. J. HAVELL SC.

ICI S'ÉLÈVE AUJOURD'HUI LE PAVILLON N° 3 DE LA VIANDE A BOUCHERIE — RUE DES PROUVAIRES

PARIS DISPARU

LES VIEILLES HALLES AU SUD DE L'ÉGLISE SAINT-EUSTACHE VERS 1830

(COLLECTION CHARLES NORMAND)

PARIS DISPARU

(*Suite*).

LES ANCIENNES HALLES AU SUD DE SAINT-EUSTACHE

PRÈS DE LA RUE DES PROUVAIRES

PAR CHARLES NORMAND

Voyez la gravure de la page 201.

La pittoresque physionomie d'un coin disparu du Vieux-Paris revit avec son activité d'autrefois sur la gravure reproduite ici. Au fond on aperçoit la façade méridionale de l'église Saint-Eustache dont l'aspect n'a point varié ; en face de la porte cintrée percée dans son transept méridional ouvre ici, comme encore aujourd'hui, la rue de Prouvaires dont le nom n'est point changé.

A gauche de cette rue était vers 1817 la HALLE A LA VIANDE ; depuis la reconstruction en fer des halles centrales on a donné la même destination à cette partie du terrain. En 1817 la Halle à la viande se trouvait plus au sud-est de Saint-Eustache, entre la rue de la Tonnellerie et la rue de la Fromagerie qui prolongeait la rue Montmartre au sud-est de la pointe Saint-Eustache ; vis-à-vis se trouvait le « Carreau de la Halle ».

La rue qui longe Saint-Eustache, entre sa façade et la halle, se nommait vers 1817 la RUE TRAINÉE ; c'est aujourd'hui la rue qui forme prolongement des rues Coquillière et Rambuteau.

LA SAUVEGARDE ET LA RESTAURATION DES DRAPEAUX DES INVALIDES

PAR ÉDOUARD DETAILLE

Peintre Membre de l'Académie des Baux-Arts.

Au dîner de LA SABRETACHE, son éminent président, M. Édouard Detaille, a lu un émouvant discours. On y apprend comment les glorieux drapeaux des Invalides viennent d'être sauvés de la ruine. Grâce à l'extrême amabilité du secrétaire général de LA SABRETACHE, M. Levert, je puis donner ici aux AMIS et AMIES la primeur de la bonne nouvelle que nous a portée notre illustre peintre militaire.

Il n'est personne qui, depuis bien des années, n'ait eu à gémir sur l'état déplorable des drapeaux suspendus aux voûtes des Invalides.

Nos glorieux trophées s'en allaient en lambeaux, et c'est triste à constater, mais faute, disons... d'argent, personne ne songeait à sauver ces reliques, héritage sacré de nos ancêtres.

N'était-ce pas le rôle de la Sabretache d'intervenir ?

Nous l'avons fait avec un zèle ému et discret, avec l'appui et le dévoué concours du général Niox, heureux de trouver en nous des collaborateurs, unis dans la même pensée.

Et ce n'était pas un travail facile à exécuter ; il a fallu se renseigner à l'étranger, obtenir la communication de tous les moyens usités pour la réfection des drapeaux abîmés ; créer à l'hôtel des Invalides un atelier, laver avec soin les pièces d'étoffes, les enfermer dans les mailles d'un filet. J'oublie bien des détails pour constater que le résultat est vraiment merveilleux.

Tous les trophées ont été classés, identifiés, sauvés de la ruine ! et n'est-ce pas profondément émouvant de voir que notre petit groupe, mû par une touchante pensée, a su, avec des ressources bien faibles, fournir au musée de l'armée les moyens d'accomplir cette besogne sacrée.

C'est grâce à notre patriotique piété que sera assurée désormais la conservation de la glorieuse moisson de trophées que nous ont léguée les héros d'autrefois.

Et si la Sabretache a fait de la belle et bonne besogne, votre Président tenait à le dire à cette réunion de braves cœurs.

LA FORÊT D'AMBOISE

VENDUE A DES ALLEMANDS POUR UNE COUPE A BLANC.

Notre confrère l'Éclair, *dans son n° 6936, a publié la très intéressante et affligeante note que nous reproduisons ici :*

La forêt d'Amboise, d'une contenance de 5.000 hectares environ, qui occupe, au sud de la petite ville, tout le plateau séparant la vallée de la Loire de la vallée du Cher, va être vendue, si elle ne l'est déjà, on dit cinq millions, à une bande noire.

Il ne s'agit pas d'une exploitation régulière, mais bien d'une coupe à blanc, comme celle qui a rasé, ces années dernières, la forêt de Marchenoir (5.400 hectares), la seule de la Beauce si importante pour son régime climatérique. On se rappelle aussi le rôle de défense naturelle que la forêt de Marchenoir joua dans la guerre de 1870. Or, elle fut achetée par des Allemands.

C'est encore, nous dit-on, une Société allemande qui se rendrait acquéreur de la forêt d'Amboise, où des arbres magnifiques et de superbes étangs composent de ces paysages qui sont parmi les plus beaux de notre terre de France. — R. S.

NOUVELLES ACQUISITIONS DU MUSÉE CARNAVALET

(*Suite.* — Voir la collection de *l'Ami des Monuments et des Arts*).

Article premier. — Sont acceptés par la Ville de Paris, pour prendre place au Musée Carnavalet, les documents et œuvres d'art ci-dessous :

1° Une peinture, représentant le Pont-Neuf au XVIIIe siècle ; une effigie-enseigne de garde-française, servant, pendant la fin du XVIIIe siècle, d'enseigne de recruteur militaire; un portrait de Mme Dugazon, peinture signée de Riesener ; un portrait de Mme Adélaïde, sœur du roi Louis-Philippe, peinture attribuée à Scheffer ; une bague en or, à cachette, figurant le cercueil de Napoléon Ier ; une bague en fer, avec médaillon du général Foy, commémorative de ses funérailles ; une bague marquise en or, ornée d'un médaillon Louis XVI (pièces offertes par M. Félix Doistau) ;

2° Une peinture de Charles Michel : « Moulins de Montmartre » ; une gouache de Raffaëlli : « Vue de Paris à vol d'oiseau » ; un dessin rehaussé, par Steinlen : « Marchande de fleurs » ; un pastel par Dufresne : « Fête foraine à Paris » (pièces offertes par M. Jules Maciet) ;

3° Un portrait d'inconnu (XVIIIe siècle), par Sébastien Le Roy ; un portrait de Denys Le Roy, vétérinaire de Louis XV, par Sébastien Le Roy; un portrait de Georges Le Roy de la Tour, avocat au Parlement (école française du XVIIe siècle) ; trois dessins : portraits de Mme Denys Le Roy, de Françôis Lebon, par Sébastien Le Roy ; d'Élise Journet, par Noël ; une médaille, un brassard et des objets divers ayant appartenu au peintre Alfred Le Roy (pièces offertes par Mlle Le Roy) ;

4° Une aquarelle de Dumouza, représentant le quai des Tuileries, en face du Carrousel, vers 1865, léguée, nette de tous frais et droits, par M. Paul Dumouza;

5° Une collection d'éventails; une commode Louis XIV en bois de rose; le portrait de la mère de la légatrice ; quatre émaux anciens et deux têtes au pastel avec cadre (pièces léguées par Mme veuve François, dite Francisque).

DOCUMENTS OFFICIELS SUR LES MONUMENTS PARISIENS

LE MONUMENT DE CHARLET

1907. C. 986. — *Réfection en bronze et pierre du monument à Charlet* (M. Henri Turot, *rapporteur*).

Le Conseil,

Vu sa délibération du 20 décembre 1895, décidant l'érection du monument à la mémoire de Charlet, sur la place de la gare de Sceaux (square Denfert-Rochereau);

Considérant que le monument dont il s'agit a été exécuté, aux frais du comité qui en a fait remise à la ville de Paris, dans de la pierre tendre, aujourd'hui tellement endommagée qu'elle se désagrège et tombe en ruine;

Considérant qu'en raison de la valeur artistique de l'œuvre, due au ciseau du statuaire Alexandre Charpentier, il y a intérêt à la faire reproduire en matières durables résistant aux intempéries;

Vu la lettre par laquelle M. Alexandre Charpentier s'engage à refaire complètement le monument, moyennant la somme de 5.000 francs, se décomposant ainsi :

Fonte en bronze des deux figures, 3.800 francs ;

Piédestal et colonne en pierre dure d'Euville, 1.200 francs;

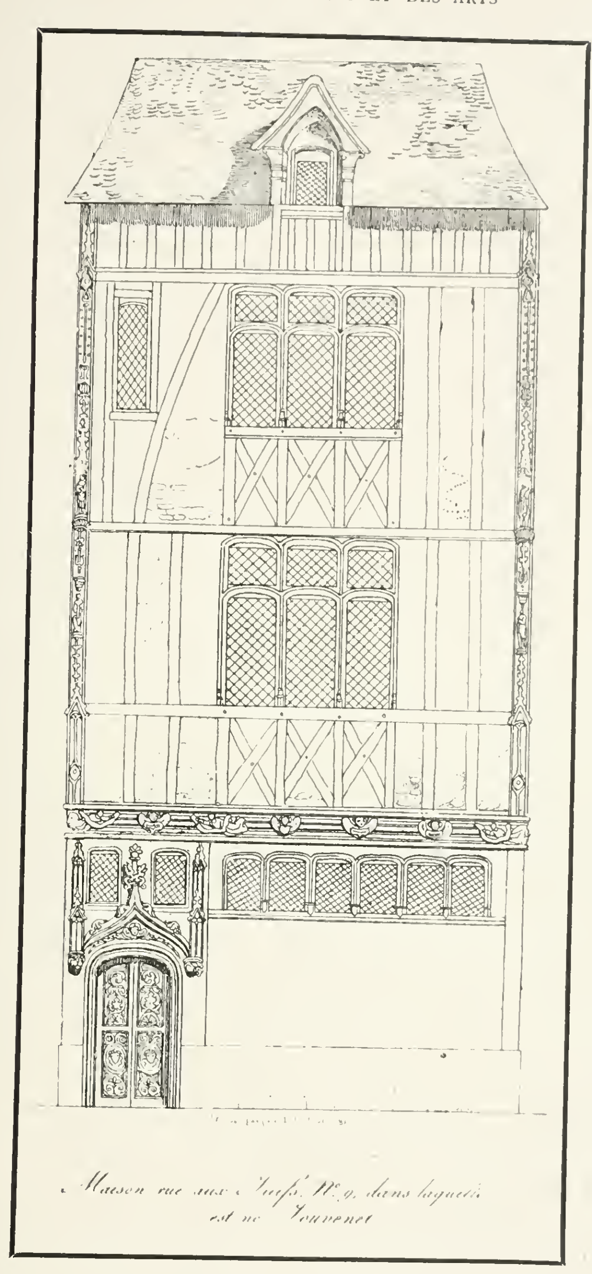
Ensemble, 5.000 francs ;

Sur le rapport de sa 4e Commission,

Délibère :

Article premier. — M. Alexandre Charpentier, statuaire, demeurant à Neuilly (Seine), 117, rue Borghèse, est chargé, moyennant le prix de 5.000 francs, de la réfection en bronze et pierre dure d'Euville, du monument à Charlet dont il est l'auteur, et qui sera substitué sur le même emplacement au monument actuel, exécuté en pierre tendre, et qui tombe en ruine.

Art. 2. — La dépense relative à la 1re annuité, soit 2.500 francs, sera prélevée sur le chap. 62, § 13, art. 49 B, du budget de 1907, et rattachée au chap. 62, § 13, art. 42/44°, dudit budget, et le montant de la 2e annuité sera imputé sur le crédit à ouvrir au chap. 13, art. 42/1° (Travaux de peinture, sculpture, etc.), du budget de l'exercice 1908.



L'ŒUVRE DES VANDALES (*Suite.*)

LA MAISON DISPARUE A ROUEN

DE JEAN JOUVENET

LE PEINTRE DE LA COUPOLE DES INVALIDES A PARIS

D'APRÈS UNE ESTAMPE DE LA COLLECTION CHARLES NORMAND

LA MAISON NATALE A ROUEN
DE JEAN JOUVENET

PEINTRE, AUTEUR DES FRESQUES DE LA COUPOLE DES INVALIDES A PARIS

PAR CHARLES NORMAND

Président d'honneur des *Amis des Monuments rouennais.*

Non loin de la grille du Palais de Justice de Rouen et de la place de la Cathédrale, on voit au n° 9-11 de la rue aux Juifs une inscription en lettres d'or gravées dans un marbre noir, encastrée sur la façade, au premier étage. En voici le texte, que je rectifie :

ICI NAQUIT
JEAN JOUVENET
EN AVRIL 1644[1].

La façade où se trouve cette inscription est aujourd'hui celle d'une maison banale portant à la fois comme autrefois le n° 9, et en plus le n° 11 ; elle comporte cinq fenêtres à chacun des quatre étages et, en outre, un rez-de-chaussée dont les enseignes annoncent la vente de toiles, dentelles, étiquettes à la main, modes, deuil et fantaisie. En 1836, quand le vieux logis en pans de bois existait encore, logeaient ici la veuve Vedie et ses fils, marchands merciers

1. Par erreur le lapicide a inscrit ici le chiffre *six* au lieu du chiffre *quatre*. Il donne ainsi 1664 au lieu de 1644 comme date de naissance de Jean Jouvenet. Les recherches de Houël établissent avec certitude la date de 1644 : selon les registres de la paroisse de Saint-Lô de Rouen, Jean Jouvenet, un des trois fils de Laurent Jouvenet et de Catherine de Leuze, y fut baptisé le 1er mai 1644. L'ancienne inscription était correcte. Souhaitons avec M. Raoul Aubé que prompte rectification soit faite.

« *A la Grenade d'Or* [1] ». Quand le père de notre peintre, peintre lui-même, acquit la maison le 28 septembre 1633, là « soulait pendre pour enseigne *l'image Sainte-Catherine*. Quelques années auparavant, le 10 septembre 1629, Noël Jouvenet avait acheté l'autre moitié de la maison à Pierre Delespine. Ce logis, en pan de bois, affectait le style des constructions du xv[e] siècle. La maison fut partagée entre les trois frères, le 22 avril 1675, à la mort de leur père, Noël Jouvenet. La part qui échut à notre peintre Jean Jouvenet rapportait cent soixante-cinq livres de revenu. Alors la maison entière se composait d'une cave, divisée en deux parties ; d'une boutique également divisée en deux, d'une cuisine, de trois chambres et d'un galetas, plus une sallette et deux petits greniers. En 1688, 1717, 1724, nouveaux et successifs partages. En 1836, le logis appartenait à M. Ronnel et sa valeur pouvait être alors évaluée d'après la matrice cadastrale à douze mille francs.

Il est très probable que Jean Jouvenet naquit dans la chambre du premier étage, ainsi que Jean Restout, son neveu [2].

La gravure est un état restitué par E. Delaquerière, vers 1836, à une époque où le logis subsistait encore, mais fort mutilé [3], comme on en peut juger par le dessin de son

1. Inscription qu'on lit sur la gravure représentant l'état de la maison vers 1836 : elle accompagnait le mémoire autographié de Houël, président du tribunal civil de Louviers, qui fut mentionné en séance publique de l'Académie royale de Rouen le 5 août 1836. Je dois à ce document rare et peu connu, et à l'amabilité sûre de M. Raoul Aubé, de pouvoir donner ici des informations authentiques et précises.

2. Houël : mémoire cité dans la note précédente.

3. Voici comment E. Delaquérière, conformément à ses propres déclarations de 1841, a cru devoir restituer la vue de cette maison, à laquelle, écrit-il, on a restitué ce qui a disparu, comme les anciennes croisées, à l'aide des traces qu'elles ont laissées ; et, quant à la partie

état à cette époque, qui accompagne le mémoire de Houël. En ce temps existait au premier étage une inscription tracée en lettres d'or sur un marbre blanc; elle disait, sans l'incorrection de l'inscription actuelle : « Jean Jouvenet est né dans cette maison en avril 1644 », conformément aux recherches de M. Houël, provoquées par l'Académie de Rouen, et qui établissent avec certitude que là est né « l'auteur des *Fresques de la coupole des Invalides*, de la *Guérison du paralytique* » et de tant de chefs-d'œuvre.

Il m'a paru utile de donner place dans les archives de *l'Ami des Monuments et des Arts* à la maison natale du peintre fameux. Il possède à Rouen une rue qui porte son nom. Souhaitons que les Rouennais, qui savent honorer ceux de leurs compatriotes qui comptent parmi les grands Français voient réaliser leur rêve qui est de posséder dans leur ville la statue de Jean Jouvenet qui en une page magistrale a illustré un des plus illustres monuments de Paris.

supérieure du rez-de-chaussée, en rapportant ce qui existe à l'une des maisons contiguës bâties en même temps que celle qui nous occupe. La porte et les sculptures des montants ont été empruntées à la maison de la rue de la Savonnerie, nº 41.

SOURCES ALIMENTANT LES FONTAINES MONUMENTALES DE ROUEN ET COMMENT L'EAU EN POUVAIT ÊTRE CHANGÉE EN VIN

PAR

C. GOGEARD

Ingénieur voyer honoraire de la Ville de Rouen, chargé depuis 1887 du service des eaux de la ville.

On admire beaucoup les fontaines monumentales qui ornent la ville de Rouen. On regrette vivement le mauvais état du magnifique décor de ces monuments et la disparition de plusieurs de ces belles fontaines. On ignore à peu près universellement les conditions d'alimentation de ces fontaines en eau et... en vin. C'est pourquoi je crois très utile de dégager les informations dissimulées au milieu d'une multitude d'autres détails techniques, dans un beau travail publié dans le bulletin de la *Société des Amis des Monuments rouennais*, par un savant autorisé, M. Gogeard.

Comment l'eau des fontaines de Rouen pouvait être changée en vin.

La distribution des eaux de la source Gaalor se faisait par une succession de cuves établies au nombre de huit ou neuf, de la rue Beffroy à la rue des Cordeliers, et qui n'étaient, à vrai dire, que des vases communicants. De ces cuves partaient des tuyaux de plomb desservant les fontaines. Celles-ci renfermaient intérieurement un bassin de plomb, porté en hauteur sur des barres de fer. Du bassin s'échappaient les petits tuyaux alimentant la fontaine, et

plus tard, les propriétés particulières, lorsque des concessions furent accordées à certaines personnes; et il est bon de remarquer que, pour ces dernières, les prises faites dans le bassin étaient placées au-dessus des prises du service public, de façon à toujours assurer ce dernier. Les concessions particulières ne fonctionnaient donc qu'autant qu'il y avait excédent sur la consommation publique.

Cette disposition de cuves à l'intérieur des fontaines permet, en outre, d'expliquer comment celles-ci pouvaient, dans certaines fêtes, débiter du vin au lieu d'eau. Il suffisait de mettre un tonneau en communication avec les cuves des fontaines et de fermer le branchement d'adduction de l'eau.

Situation et dates de mise en service des fontaines alimentées par la source Gaalor

Le point de départ de la source Gaalor est aujourd'hui sous la rue Pouchet, au droit du n° 10, à quatre-vingts mètres environ de la gare de la rue Verte. Voici la liste des fontaines qu'elle alimente :

1° La plus ancienne est la fontaine des Cordeliers, remontant à 1257. Après avoir traversé le couvent, l'eau sortait ensuite rue des Charrettes.

2° Fontaine de la Grosse-Horloge. — Un accord portant la date du 25 mai 1456 permet à la Ville d'utiliser les canaux qui conduisaient l'eau de Gaalor au couvent des Cordeliers. La première fontaine a été abattue et remplacée par celle qui existe actuellement.

3° Fontaine du Bailliage. — Date également de 1455; elle était établie rue du Bailliage, au sud du vieux château, entre la rue Faucon et la rue Bouvreuil. Le surplus des eaux de la cuve formait la Renelle, ruisseau découvert ser-

vant aux tanneurs. Il coulait par la rue de la Renelle faisant suite à la rue Bouvreuil, passait où est actuellement le bassin du Jardin Solférino et continuait par la rue de la Renelle-des-Maroquiniers.

4° Fontaine de la Crosse. — Établie de 1481 à 1485. La canalisation partait de la cuve située au carrefour des rues Ganterie et Percière. Un puits, servant de bétoire, avait été creusé aux abords pour la vidange des eaux de cette fontaine, qui, primitivement, portait une figure en pierre représentant Notre-Dame de Pitié.

5° Fontaine de la place des Carmes. — Remonte à 1530. Coulait primitivement par deux tuyaux placés rue des Carmes, à l'encoignure de l'église, et l'eau se prenait sur le corps de la fontaine de la Crosse. Elle a été transférée à l'emplacement actuel en 1810.

6° Fontaine de Saint-Pierre-l'Honoré. — Même époque (1530); était adossée à l'église Saint-Pierre-l'Honoré, démolie en 1840, et qui occupait la partie élargie de la rue Écuyère, à l'angle de la rue des Bons-Enfants.

7° Fontaine du Palais. — Remonte à 1531. Elle était placée dans la Maison de Justice.

8° Fontaine de la rue Thouret (de 1530). — Desservait l'ancien Hôtel de Ville. L'eau venait de la cuve à l'entrée de la rue Massacre. Elle a été supprimée en 1796, lors de la vente de l'Hôtel.

9° Fontaine de la rue Saint-Étienne-des-Tonneliers (de 1532).

10° Fontaine du Neuf-Marché. — Date de 1595-1596. Cette fontaine a été reconstruite en 1722.



PHOTOGRAPHIE DE MORAU FRÈRES.

PARIS DÉMOLI : HOTEL D'HUMIÈRES. — FAÇADE SUR LE JARDIN



PHOTO DE MOREAU FRÈRES

PARIS DÉMOLI. — HOTEL D'HUMIÈRES : BOISERIE (XVIIIe SIÈCLE)

FOUILLES ET DÉCOUVERTES A PARIS

Suite. Voir la collection de *l'Ami des Monuments et des Arts.*

GALERIE VOUTÉE SOUS LE PASSAGE DAUPHINE

En creusant les caves d'une maison en construction dans le passage Dauphine, on a mis au jour, à la fin de 1907, une partie d'un long couloir souterrain, voûté en berceau, construit en moellon, et se dirigeant du passage Dauphine vers la Seine. On a ainsi déblayé et rendu momentanément à la lumière un long boyau voûté, qui s'étend bien au delà des limites de la maison nouvelle, tant du côté de la Seine que du côté de la rue formant le passage Dauphine.

Quel pouvait être l'usage de ce chemin couvert ? On a émis bien des prétentions hasardées. Les murs sont bâtis en moellon ; il était voûté. Il subsistera, m'a-t-on dit, plus ou moins réduit à sa partie haute, dans les caves du nouvel immeuble. (Ch. N.)

MUSÉE CARNAVALET

1907. P. 2645. — *Renvoi à l'Administration d'une pétition de M. Moulin* (M. Quentin-Bauchart, *rapporteur*).

Le Conseil,

Conformément aux conclusions présentées par M. Quentin-Bauchart, au nom de la 4e Commission,

Renvoie à l'Administration une pétition de M. Moulin, instituteur, demandant la création, au Musée Carnavalet, de 20 salles pour chacun des vingt arrondissements de Paris.

PARIS QUI DISPARAIT
(*Suite*).

L'HOTEL D'HUMIÈRES
PUIS « DE TRÉVISE »,
EN DERNIER LIEU « DE CROIX ».

Démoli au Boulevard Saint-Germain, n° 280,
près de son intersection avec la rue de Lille
(jadis de Bourbon).
Ses jardins s'étendaient jusqu'au quai d'Orsay.

D'après NIZET [1].

On achève la construction de plusieurs immeubles près de la Chambre des Députés, en face du Ministère de la Guerre et sur le quai d'Orsay, dans le septième arrondissement, sur l'emplacement de l'hôtel d'Humières.

On ne pouvait manquer de signaler ici l'intéressante étude que notre distingué et sympathique confrère a consacrée à l'hôtel dont les logis du Paris moderne prennent la place en ce moment. Dans ce recueil où, en dehors des précieuses études originales offertes de partout, on passe en revue tous les travaux dignes d'attention on ne pouvait manquer de mettre en évidence le travail de M. Nizet, paru dans le *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie du septième arrondissement*, qui compte dans son bureau des confrères zélés et sympathiques : MM. Charles Risler, Lucien Gillet, de Féligonde Préau, H. Martin, Buquet, Delabre, Kienlin, Roger-Lambelain, A. Lopin, Lejeune,

1. Légende du plan de Blondel.

Mithouard, Monfuga, Nodet, Richard-Bérenger, Léon Roger, Fernand Roger.

L'hôtel du Maréchal duc d'Humières fut bâti sur les dessins de M. Molet, architecte, vers 1720 [1].

Il avait été bâti, écrit M. Nizet, au commencement du XVIII[e] siècle, par le marquis d'Humières, fils de Louis de Crevant d'Humières, maréchal de France, grand-maître de l'artillerie, ami particulier de Louvois et courtisan de Louis XIV, etc., etc.

La famille d'Humières remontait à André d'Humières, dit Driese, seigneur de Vaux, qui fut, de 1372 à 1378, fauconnier du roi Charles V.

Le logis avait alors son entrée sur la rue de Bourbon, aujourd'hui rue de Lille, et ses jardins sur le quai d'Orsay avec vue sur la Seine, le jardin des Tuileries, la porte de la Conférence et le Cours-la-Reine.

En 1788, il devient la propriété des Montmorency; le conventionnel Germain l'habita ensuite; en 1812, il devient l'apanage du maréchal Mortier, qui venait d'être créé duc de Trévise; plus tard il passa au duc de Mortemart; puis, en 1879, à la marquise de Croix.

Il avait été fortement atteint par le percement du boulevard Saint-Germain et pourvu, par H. PARENT, architecte, notre regretté confrère, d'une nouvelle façade, très habilement ordonnée et rappelant quelque peu l'ancienne. Cette

1. Claude-Armand Molet ou Mollet, architecte, maître des Jardins du Louvre, où il avait succédé à son père en 1692; membre de l'Académie, section d'Architecture, 1699. Il conduisit, outre l'hôtel d'Humières, l'hôtel d'Évreux, aujourd'hui palais de l'Élysée, transforma l'hôtel de Mazarin à l'emplacement actuel de la Bibliothèque Nationale, pour y installer la Compagnie des Indes; construisit le château de Stains, etc.; fut architecte et contrôleur des bâtiments du roi, chevalier de l'ordre de Saint-Michel et mourut en 1742 (Bauchat, *Nouveau Dictionnaire des Architectes français*, Paris, 1887).

nouvelle façade, pourvue de trois portes cochères, portait sur le boulevard Saint-Germain le n° 280. L'effet le plus désastreux de l'amputation subie par l'hôtel de Trévise fut la réduction de la cour à des dimensions qui, bien que permettant encore d'y faire facilement tourner les équipages, avait considérablement altéré ce caractère de noblesse et de grandeur qu'on y admirait auparavant.

M. Delorme, administrateur d'immeubles, qui s'occupa de la démolition de l'hôtel, du lotissement et de la vente des terrains, comprenant tout l'intérêt historique et artistique qui s'attachait à cette somptueuse demeure, autorisa MM. Moreau Frères, photographes, à reproduire les aspects extérieurs et les intérieurs des appartements de l'hôtel d'Humières. A ces informations, dues à M. Nizet, j'ajouterai que j'ai vu, en visitant le vieux logis pendant sa démolition, l'escalier monumental demeuré en la même place où il est marqué sur le plan de Blondel. Il avait gardé son décor ancien et l'ancienne rampe en fer forgé. J'ai vu encore debout la façade monumentale qui regardait la Seine et dont le caractère ancien n'était pas altéré ; ses fenêtres du rez-de-chaussée éclairaient toujours les salons du rez-de-chaussée, demeurés là où Blondel les marque sur son plan.

Le percement du boulevard Saint-Germain, en supprimant la rue de Bourbon sur laquelle se trouvait l'entrée de l'hôtel, avait nécessité la démolition des anciens bâtiments du portier, des écuries et remises, qui, selon l'habitude, avaient été disposés sur la rue et les côtés de la cour d'entrée. M. Parent avait habilement tiré parti de la forme nouvelle de la cour d'entrée et bâti de nouveaux communs, abattus au cours des derniers travaux de démolition.

J'ajouterai encore au travail de M. Nizet, en témoin oculaire, que je n'ai pu assister sans peine, du côté de la

Seine, entre la longue façade de l'hôtel et le quai d'Orsay, à l'abattage des arbres du jardin ; sur son terrain, devenu celui des nouveaux immeubles, on a bâti tout d'abord la maison à loyer portant sur le quai d'Orsay les n°s 27 et 25 *bis*. Son architecte, M. Bouwens van der Boyen fils, en a établi la façade en retraite circulaire sur l'alignement de la voie publique.

SOUVENIRS RELATIFS A LA CAPTIVITÉ DE LOUIS XVI
AU TEMPLE

1907. 3190. — *Acceptation d'une offre de Mme veuve Blavot et attribution d'une médaille à la donatrice* (M. Quentin-Bauchart, *rapporteur*).

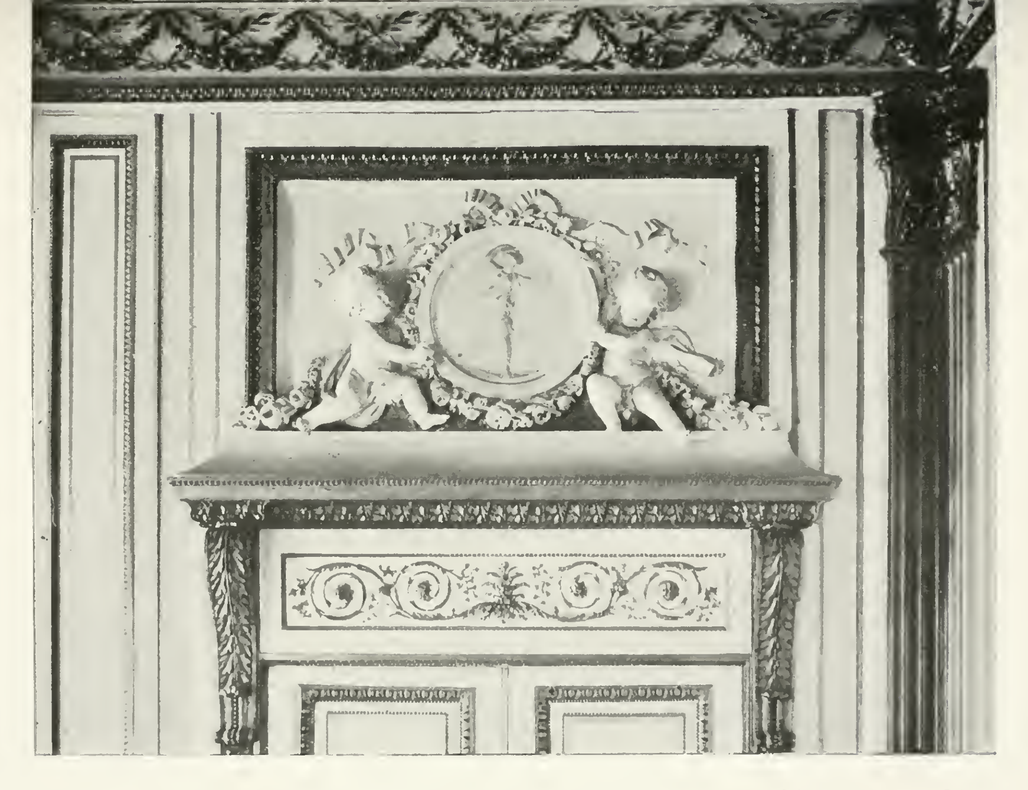
Le Conseil,

Vu le mémoire, en date du 29 novembre 1907, par lequel M. le Préfet de la Seine propose d'accepter le don fait à la ville de Paris, pour ses collections historiques, par Mme veuve Gustave Blavot, demeurant à La Ferté-Gaucher (Seine-et-Marne), d'un ensemble de souvenirs relatifs à la captivité de Louis XVI et de sa famille, dans la prison du Temple, en 1792,

Délibère :

Article premier. — Est accepté le don fait par Mme veuve Gustave Blavot, demeurant à La Ferté-Gaucher (Seine-et-Marne), d'un ensemble de souvenirs relatifs à la captivité de Louis XVI et de sa famille, dans la prison du Temple, en 1792.

Art. 2. — Des remerciements seront adressés, au nom de la ville de Paris, à Mme veuve Gustave Blavot, qui recevra une médaille de donateur.



PHOTOGRAPHIE DE MOREAU FRÈRES.

PARIS DÉMOLI. — HOTEL D'HUMIÈRES : SALON LOUIS XVI (DESSUS DE PORTE)



PHOTOGRAPHIE DE MOREAU FRÈRES

LE VIEUX-HONFLEUR

PAR MAURICE DONNAY

Membre de l'Académie française.

Dans son discours de réception à l'Académie française, Maurice Donnay, parlant de son prédécesseur Albert Sorel, fut conduit naturellement à évoquer l'image de la ville natale de l'académicien auquel il succédait. Ce tableau fidèle de Honfleur par Donnay mérite de prendre place dans les archives de l'Ami des Monuments et des Arts, *où l'on conserve tout ce qu'on écrit partout d'utile sur nos cités anciennes et leurs monuments : J'ai dit, dans mon livre sur* TROUVILLE [1] (p. 147), *comment Maurice Donnay pouvait bien connaître le pays dont il a parlé devant le public enthousiaste et choisi, en foule accouru, m'étant rencontré avec mon camarade d'enfance sur la côte trouvillaise.*

Albert Sorel est né à Honfleur : c'est une jolie ville avec de très vieilles maisons, une vieille église qui sonne encore le couvre-feu, et assez d'histoire pour lui valoir des titres de noblesse. Tandis que, sur le port, on voit entrer et sortir, avec leurs voiles brunes, les barques trapues que montent deux pêcheurs et, suivant le chenal de la Seine, les steamers qui vont porter jusqu'à Rouen les charbons anglais et les bois norvégiens, on songe aux frêles embarcations à la proue aiguë qui jadis, en ces mêmes lieux, amenaient les farouches Wikings, et aussi aux bâtiments de guerre et d'aventures qui, dans des temps plus rapprochés, appareillaient pour les grands combats et les audacieuses découvertes. Mais le long des rives françaises, ce qui contribue à faire de ce coin du Calvados ou du Lieu-

1. De la collection des GUIDES SOUVENIRS CHARLES NORMAND.

vin, pour l'appeler par son vieux nom, un endroit incomparable, c'est le contraste de la campagne normande et de l'estuaire. L'Estuaire! rien que le mot est en largeur. D'un côté, sur cette séduisante côte de Grâce, les bois, les jardins, les cours nourricières plantées de pommiers descendent jusqu'à la mer; de l'autre côté, l'embouchure du fleuve offre aux yeux émerveillés le spectacle le mieux ordonné pour des rêveries métaphysiques ou géologiques : à marée haute, une imposante étendue d'eaux vertes, jaunes ou grises et qui semble plus vaste d'être limitée en face par une ligne de collines dont la hauteur propose un exercice de comparaison à notre goût pour les mesures; à marée basse, une plaine d'eaux et de sables, aux reflets métalliques ou nacrés, éblouissante sous le soleil, sables humides que l'on croit être le fleuve, eaux limoneuses que l'on croit être le sable; paysage chargé de mélancolie lorsque, le plus souvent, la brume l'enveloppe jusqu'à confondre le ciel, la terre et l'eau; paysage entre tous changeant selon la lumière, à chaque minute presque de la journée, depuis l'aube indécise jusqu'à l'heure où sur la côte s'allume, fixe ou par éclairs, la vigilance pathétique des phares. S'il est vrai, comme l'a écrit Albert Sorel à cause de Mme de Staël, que les premières impressions reçues du monde forment, à notre insu, dans notre âme, le prisme selon lequel, plus tard, nous colorons les choses, quel prisme enviable collaborèrent à former pour lui de belles campagnes et l'estuaire. Celui qui, enfant, a vu un tel spectacle et, adolescent, l'a contemplé, ne nous étonnons pas qu'il ait de l'étendue dans ses projets et dans son œuvre.

INSCRIPTIONS PARISIENNES

APPOSITION D'UNE PLAQUE
SUR LA
MAISON NATALE DE LEDRU-ROLLIN

La maison natale du promoteur du suffrage universel, Ledru-Rollin (1807-1814), se trouve place Baudoyer, n° 2 (rue François-Miron, n° 10); c'est une de ces maisons dont on a publié ici le balcon dont la grille est ornée de l'orme de Saint-Gervais.

Le dimanche 2 février 1908, on y apposa une inscription commémorative. La cérémonie avait été organisée par la municipalité de Paris sur l'initiative de la Société historique « La Cité ».

En présence des représentants de la municipalité de Paris, on a procédé, dans l'après-midi, à la pose d'une plaque commémorative sur la maison du n° 10 de la rue François-Miron, où naquit Ledru-Rollin.

C'est sur l'initiative de la Société historique « La Cité », et grâce au concours de M. Galli, conseiller du quartier, que la cérémonie a été organisée. Des discours y ont été prononcés, notamment par M. André Lefèvre, président du Conseil municipal, qui a retracé heureusement la glorieuse carrière de Ledru-Rollin, et par M. Armand Bernard, secrétaire général, qui a loué « le grand citoyen à qui ne manqua rien de ce qui peut ennoblir devant le siècle et devant l'histoire la destinée d'un homme d'État ».

— Sur cette plaque de marbre, a-t-il dit, M. de Selves a décidé d'inscrire des mots très simples, un nom, une date :

cela suffit. « Ledru-Rollin, membre du gouvernement provisoire de 1848, promoteur du suffrage universel. »

Les biographes font naître, à tort, Ledru-Rollin dans la ville du Mans, parce qu'il avait été député de la Sarthe. Le vice-Président de la Société « La Cité », M. Hartmann, a fait reconnaître que Ledru-Rollin, fils et petit-fils de Parisiens, était né dans une maison qui existe encore, place Baudoyer, n° 2, actuellement rue François-Miron, n° 10.

DÉMOLITION ET CONSERVATION DES REMPARTS D'ANTIBES

On s'est occupé dans ce recueil, autrefois, d'assurer la sauvegarde des remparts si pittoresques de la ville d'Antibes, dus à Vauban. On achève en ce moment l'aplanissement des terrains qu'occupaient les fortifications du côté de la terre et de l'actuelle voie ferrée de Cannes à Nice. Quelques rares maisons se dressent sur l'emplacement des fortifications, dont la plus grande partie demeure vide. Mais les protestations des amis des monuments n'ont pas été stériles. Sur le pont de mer une partie des remparts, du plus grand pittoresque, demeure conservée. — (*De notre correspondant spécial*).

PARIS QUI DISPARAIT

LA DÉMOLITION DES BATIMENTS DU CONSEIL DE GUERRE

ANCIEN HOTEL DE VERNE

Rue du Cherche-Midi, n° 37.

PAR

Charles Normand

On continue de s'efforcer de sauver ici de l'oubli, par des articles et des gravures, les aspects du Paris ancien qui disparaît à notre grand regret. Parmi tant de démolitions, une des plus regrettables est assurément celle de l'ancien conseil de guerre de la rue du Cherche-Midi, dont le superbe portail en pierre portait le n° 37 ; c'était un hôtel de noble allure, l'ancien hôtel de Verne, situé à l'angle de la rue du Regard. La façade opposée était presque à l'alignement du boulevard Raspail prolongé. Il suffisait de modifier légèrement le tracé de la voie nouvelle pour lui conserver une façade des plus intéressantes dont les fenêtres étaient décorées de beaux mascarons. Mais qui donc, à la Ville, s'inquiète de réaliser les vœux des artistes, des antiquaires, de tous les Parisiens épris des beautés de la Ville.

Donc en novembre-décembre 1907, j'ai dû assister, avec tristesse, à la démolition de ce beau logis, sous la direction de l'entrepreneur de démolitions, M. Jules Loubeyre.

M. Morain, l'un de nos dévoués collègues, m'a envoyé la photographie prise au moment de la démolition, de la porte de la façade principale qui se trouvait au fond de la cour d'honneur, ouvrant sur la rue du Cherche-Midi. On reproduit ici cette vue d'un grand intérêt.

C'est par cette porte que M. le Capitaine Dreyfus dut passer pour se rendre à la salle du Conseil de guerre, où il fut jugé la première fois. Au corps de garde, était une belle grille ancienne que j'ai pu sauver.

La porte en pierre, sur la rue du Cherche-Midi, non loin de la rue du Regard, était majestueuse. La façade sur la cour d'honneur, dont elle formait l'entrée, présentait de non moins nobles lignes que la façade sur l'ancien jardin, devenu le boulevard Raspail.

Aux arcatures des fenêtres, d'admirables mascarons formaient clefs d'arcatures. Des balcons en fer forgé y demeuraient. Une belle rampe d'escalier du même métal ornait l'escalier.

Pourquoi, comme me l'écrivait si justement M. Daniel Morain, n'avoir pas affecté ce bel immeuble à quelque service public ?

J'ai visité, avec mes collègues de la Commission municipale du Vieux-Paris, l'hôtel avant sa démolition et nous avons retenu divers fragments, faute de pouvoir mieux faire, à l'usage des collections municipales. Le rapporteur, notre ami M. Tesson, en a donné la nomenclature et une note que nous reproduisons ici :

« C'est dans cette maison que demeurait Mlle Foucher, qui devint la femme de Victor Hugo. La salle du Conseil où se réunissent les juges militaires est celle où eut lieu le dîner de noces du poète. Sur l'idée émise par M. Laugier, il est proposé de réserver, pour offrir au Musée Victor-Hugo, la belle cheminée de marbre qui décore cette salle et la porte qui a conservé une ancienne serrure très curieuse.

Il est proposé en outre :

1° De réserver :

Le départ et le premier panneau de la rampe en fer forgé ;

Les deux petites portes sculptées qui se trouvent dans les locaux de l'ancien conseil de revision ;

Un des deux mascarons de la façade postérieure.

2° De photographier :

Le portail sur la rue du Cherche-Midi ;

Ce même portail du côté de l'intérieur montrant les bâtiments latéraux ;

La façade de l'hôtel sur cour ;

La cage d'escalier ;

La salle du Conseil de guerre avec ses arrangements actuels ;

La chambre du Conseil où eut lieu le repas nuptial de Victor Hugo ;

La chambre actuellement occupée par le bureau du commandant et qui, d'après la tradition, aurait été la chambre nuptiale de Victor Hugo. (Cette chambre est ornée de quatre grandes glaces que l'on signale au service du Matériel de la Ville en vue d'une entrée en inventaire spéciale.) »

J'ai pris, au cours de la démolition diverses vues des façades et on m'assure que divers particuliers ont sauvegardé plusieurs fragments de la décoration de ce bel hôtel du grand siècle.



PHOTO DE MORAIN.

LE VIEUX PARIS QUI DISPARAIT

DÉMOLITION DE L'ANCIEN CONSEIL DE GUERRE
PORTE DE LA FAÇADE AU FOND DE LA COUR D'HONNEUR
QUI OUVRAIT SUR LA RUE DU CHERCHE-MIDI, N° 37
CONSEIL DE GUERRE OU FUT JUGÉ DREYFUS
ANCIEN HOTEL DE VERNE



CRANE DE RICHELIEU
PHOTOGRAPHIE INÉDITE
PRISE LORS DE SON EXHUMATION
SORBONNE : TOMBEAU DU CARDINAL DE RICHELIEU

CHARLES NORMAND, DIR.

LES PRIMITIFS FRANÇAIS
ET LEURS SIGNATURES
LES SCULPTEURS

PAR

F. DE MÉLY

De la Société des Antiquaires de France

(*Suite.* — Voyez t. XIX, p. 170 à 176, 307 à 318 ; t. XX, p. 51 à 58, 114 à 126, 337 à 352 ; t. XXI, p. 18 à 24, 149 à 152.)

*
* *

MÉTÈVIN, PARIS, 1306.

Le *Trésor de Chartres*, que j'ai publié naguère [1], nous donne la description très détaillée du ciboire suspendu, dans lequel se conservait à la cathédrale de Chartres le Saint-Sacrement. Après avoir énuméré les admirables couleurs du couvercle et de la coupe, le rédacteur de l'*Inventaire* termine par l'inscription du pied :

Iohan Metevin me fecit.

Jean Métévin me fit.

Il avait été donné en 1306, par Nicolas Haudry, de Chartres, chanoine-chantre de Notre-Dame de Paris.

Le sceau de l'habile orfèvre nous a été révélé par une communication de M. Léopold Delisle, insérée au *Bulletin des Antiquaires de France* (t. XXVI (1859), p. 61).

1. Paris, Picard, 1886, gr. in-8, planches.

*
* *

I. ET P. FRATRES, LIMOGES, 1312.

D'après le manuscrit de Nadaud, *Dictionnaire des grands hommes du Limousin*, cité par Texier, dans ses *Émailleurs limousins*, le cardinal Taillefer, mort en 1312, à l'âge de 120 ans, avait été inhumé à la Chapelle-Taillefer, près Guéret.

Une plaque de cuivre doré et émaillé recouvrait son tombeau : elle portait gravée l'inscription suivante, en lettres remplies d'émail rouge :

AMEN. I. P. LEMOVICI FRATRES FACERE SEPVLCHRVM
HOC AIMERICI MIRANDO STEMMATE PVLCHRVM
HÆC LAVS IN TVMVLO PROVENIT A FIGULO.

Amen. I. P. de Limoges, frères, firent ce tombeau.
Il est beau par la noble origine d'Aimeri ; les louanges qu'il mérite viennent de l'habileté de l'artiste.

M. Rupin se demande si cet I., de Limoges, ne serait pas le même que Jean, orfèvre émailleur qui portait de Limoges à Rochester, en 1296, la tombe en cuivre émaillé de Gautier de Merton ?

*
* *

ERMENGAU, BAIXAS (PYRÉNÉES-ORIENTALES), 1337.

M. Bonnefoy a inséré, dans son *Epigraphie Roussillonnaise*, une inscription perdue, dont il avait retrouvé la copie dans un ancien manuscrit.

Elle se lisait à l'hôpital de Baixas, près Perpignan.

ANNO.DOMINI.M°.CCC°.XXX°.VII°.FO.HEDIFICAT.LO.ESPITAL.
PER R.ERMENGAV. PARAYRE DE PERPENYA. FIL.
DEN.ERMENGAV.SA.ENTRAS.DE.BAYXAS-AB VIII LITS...

L'an du Seigneur 1337 fut construit l'hôpital par R. Ermengau, tailleur de pierres de Perpignan, fils d'Ermengau.....

*
* *

JACOBUS CASCALLI DE BERGA, CORNEILLA DE CONFLENT (PYRÉNÉES-ORIENTALES), 1340.

Le charmant retable de marbre de Corneilla qu'une photographie très aimablement communiquée par M. l'abbé Vilalte, curé de la paroisse, me permet de reproduire en partie, porte sur la plinthe cette longue inscription, ainsi conçue :

ANNO DÑI M° CCC XL V IDIBVS MADII FVIT ISTVD RETRO-TABVLVM COMPLETVM PER MAGISTRVM IACOBVM CASCALLI DE BERGA.....

En l'année 1340, le V des Ides de Mai, ce retable fut terminé par maître Jacques Cascalli de Berga.....

*
* *

WOLVELIN DE ROUFFACH, STRASBOURG, 1343.

L'église de Saint-Guillaume, à Strasbourg, conserve une fort belle tombe sculptée avec deux gisants superposés.

C'est le mausolée d'Ulric et de Philippe de Werd, landgraves d'Alsace.

Sur la dalle supérieure, Ulric est étendu ; autour, se lit l'inscription qui le concerne. Sur le plat de la pierre, autour des deux lions sur lesquels reposent ses pieds, est gravé en vieil allemand :

MEISTER WOLVELIN VON RVFACH EIN BVRGER ZV
STRASBVRG DER HET DIS WERT GEMACHT.

C'est maître Wolvelin de Roufach, un bourgeois de Strasbourg, qui a fait cet ouvrage.

MEISTER WOLVELIN·
VON·RVFACH·EIN
BVRGER·ZV·STRAS
BVRG·DER·HET·DIS
WERT·GEMACHT·

SIGNATURE DE WOLWELIN DE ROUFFACH
SUR LA DALLE SUPÉRIEURE AUTOUR DES DEUX LIONS SUR LESQUELS
REPOSENT LES PIEDS D'ULRIC, LANDGRAVE D'ALSACE, 1343
STRASBOURG.

*
* *

AYMERI CHRÉTIEN, LIMOGES, 1346.

Au revers du chef de saint Ferréol, conservé à l'église de Nexon (Haute-Vienne), on peut lire :

DNS GVIDO DE BRVGERIA PRO
CHIA SCI MARTINI VET'IS CA
PLL'S ISTIS ECCL'IE DEAN EX
OIO FECIT FIERI LEM HOC

CAPVT IN HONORE BI FERR
EOLI PONTIFICIS + EGO AY
MIRICVS XPIANI AVRIFA
RER DE CASTRO LEM FECI
HOC OPVS LEM. ANNO DNI
MLL'O CCCXL SEXTO DE
ꝑ'CEPTO DEI DNI GVIDOIS
DE BRVGERIA

Le seigneur Gui de Bruyère, chapelain de la paroisse de Saint-Martin-le-Vieux, doyen de cette église, a fait faire entièrement à Limoges ce chef, en l'honneur du pontife saint Ferréol. † Moi Aymeri Chrétien, orfèvre du Château de Limoges, ai fait ce travail à Limoges, en l'année du Seigneur 1346, sur l'ordre de Dieu et du seigneur Gui de Bruyère.



GAUTIER LE PINTIER, LIMOGES, 1350.

Sur l'aigle de bronze de la cathédrale de Limoges, qui fut détruit en 1793, l'abbé Legros a lu :

M.C.ECCE.LEM.RECTORES EDIFICII DICTE ECCLESIE FECERVNT FIERI. EO QVINTO. GALTERVS LO PINTIER ME FEC.

M. C., maîtres de l'Œuvre de l'église de Limoges m'ont fait faire. Celui-ci est le cinquième (?). Gaultier le pintier m'a fait.



RAVY (JEAN) ET JEAN LE BOUTEILLER, PARIS, 1351.

Les délicates sculptures de la clôture du chœur de Notre-Dame de Paris ne sont pas l'œuvre de deux inconnus. On

sait qu'elles ont été exécutées par Jean Ravy et par Jean Le Bouteiller son neveu. Ces deux grands artistes ont d'ailleurs tenu à conserver leur nom à la postérité, dans une inscription que tous peuvent lire — en allumant une bougie — sur la paroi du mur du tour du chœur du côté septentrional. La voici :

C'est maistre Jehan Raüy
Masson de Nostre Dame par l'espace de xxvi ans
qui commenca ces nouvelles histoires
et Jehan le Bouteillier son nepveu
les a parfaictes en l'an MCCCLI

*
* *

JOSES (JEAN), TONGRES (BELGIQUE), 1360-1372.

L'église de Notre-Dame de Tongres possède un magnifique chandelier pascal qui est ainsi signé :

ME FIST Ē LAN DE GRAS MCCC LX ET XII
JEHANS IOZEZ DE DINANT.

Le lutrin de la même église porte :

HOC OPVS FECIT IOHANES DC̄S IOSES
DE DYONANTO

Jean, dit Joses, de Dinant fit ce travail.

*
* *

SCERPSWERT (ELYA), UTRECHT, 1372.

Le magnifique chef de saint Frédéric des Jansénistes de Leyde porte :

Elya Scerpswert aurifabrum, ano Dni MCCC° LXXII.

Elya Scerpswert orfèvre, l'an du Seigneur 1372.



LA SIGNATURE DES ARTISTES AU MOYEN AGE
HOSPICE DE TROYES. — CROIX-RELIQUAIRE XIVe SIÈCLE
AU MILIEU, SUR LE CARTOUCHE, SIGNATURE DE L'ARTISTE EN LATIN :
« FRÈRE PIERRE FROBERIUS, DIRECTEUR DE L'HOTEL-DIEU DE TROYES, FIT CETTE CROIX »

*
* *

VIDAL (B.), AVIGNON, 1380.

En 1380, le pape Grégoire XI envoyait à l'abbaye de Saint-Martial de Limoges, par l'entremise du cardinal Du Cros, une coupe d'or émaillée aux armes pontificales, formées d'une bande accompagnée de six roses en orle. Au-dessous, se lisait l'inscription suivante, que les manuscrits de l'abbé Legros nous ont conservée :

PP. GR^{E}GORI.DONET AQVESTAS COPPAS LAN
MCCC$^{XX}_{IIII}$.B.VIDAL MA F.

Le pape Grégoire a donné cette coupe en l'année 1480. B. Vidal m'a fait.

Nous retrouverons cette coupe en 1496, à propos d'un coffre d'argent exécuté par Pierre Verrier.

*
* *

BOSETUS, PARIS (MUSÉE DE CLUNY), XIVe SIÈCLE.

Sur une fort jolie salière en étain du Musée de Cluny, on lit l'inscription :

BOSETVS ME FECIT

Bosetus m'a fait.

*
* *

EVARS, WALCOURT (BELGIQUE), XIVe SIÈCLE.

L'église de Walcourt possède une Vierge assise dans une chaire. Sur le dossier est l'inscription :

LI EVARS ME FIST. DOV LI AIVT

Evars me fit : Dieu lui vienne en aide.

Je dois cette inscription à M. l'abbé V. Colard, vicaire de Walcourt.

Faut-il rapprocher cet artiste d'Evrart d'Orléans qui travaillait dans les Flandres en 1313, et dont le nom a été relevé par M. J.-M. Richard ?

*
* *

FROBER, TROYES, XIVe SIÈCLE.

L'Hospice de Troyes possède une fort jolie croix-reliquaire du XIVe siècle. Au revers, dans un petit cartouche, on voit l'inscription :

Frater Petrus Froberii
Magister domus Dei Trecensis. fecit hanc crucem.

Frère Pierre Froberius, directeur de l'Hôtel-Dieu de Troyes, fit cette croix (Voir p. 233).

*
* *

IOCES, BEAUPORT (CÔTES-DU-NORD), XIVe SIÈCLE.

Un des chapiteaux de l'abbaye de Beauport, près de Kérity, dans les Côtes-du-Nord, porte, paraît-il, une inscription, qu'une consigne des plus sévères ne permet plus de contrôler actuellement. Mais elle a été relevée par M. A de Barthélemy, dans sa *Notice sur quelques monuments des Côtes-du-Nord* (*Bull. Monumental*, t. XV, p. 14); nous pouvons donc avoir toute confiance dans la lecture :

Y : IOCES : FE :

Ioces fit.

*
* *

WART (RICHARD), CHARTRES (EURE-ET-LOIR), XIVe SIÈCLE.

La grande châsse de la cathédrale de Chartres, détruite en 1793, était décorée sur sa face principale de deux grands corps merveilleusement ciselés, dont une vieille gravure nous a conservé le souvenir et l'Inventaire du Trésor, la description minutieuse. Ils représentaient les quatre saisons de l'année : sur le cadre qui entourait le printemps on lisait en écriture gothique :

Id est spem.
Ast ver succedit terræ spirale reducit.
Rich. Wart me fe.

C'est l'espérance.
Mais le printemps succède et ramène la vie sur la terre.
Rich. Wart me fit.

*
* *

JOHANNES BAVONLE, LA ROCHE-DES-ARNAUD (HAUTES-ALPES), 1402.

Sur l'imposte d'une petite porte latérale, au-dessus d'une croix engrêlée, accompagnée à gauche d'un dauphin, à droite d'un vase de fleurs, M. Roman a lu et publié, dans son *Répertoire archéologique des Hautes-Alpes*, l'inscription suivante :

ANNO DNI Mo CCCCo IIo ET DIE II MESIS IVNII FVIT ICEPTA ECCLIA BTI PETRI APOSTOLI PER MAGISTRVM IOhANEM BAVONIE LAPICIDA. ROGATE Do.

L'an du Seigneur 1402, le 2 du mois de Juin, l'église de Saint-Pierre fut commencée par Maître Jehan de Bavonia, tailleur de pierres. Priez Dieu pour lui.

*
* *

GERMAIN, LIMOGES (HAUTE-VIENNE), 1402.

Une riche clôture de bois, finement sculptée, dont seule une colonnette, représentant un lapin broutant une feuille de chou, conserva jusqu'au milieu du siècle dernier le souvenir au Musée de Limoges, d'où elle a aujourd'hui disparu, enveloppait le chœur de la collégiale de Saint-Junien. Une longue inscription, à rapprocher de celle des stalles de Jehan de Vitry, à Saint-Claude (cf. 1465), nommait l'artiste qui l'avait exécutée.

« *Reverendus in Xpo pater Dns Junianus Chouvaty... canonicus... fecit fieri chor predicte ecclesie Sti Juniani anno Dni M°CCCC° secundo pretio ducent. et quinquaginta librarum cuidam magistro francise nuncupato Germain.* »

« Le révérend P. en J.-C., Dom Junien Chouvaty, chanoine, fit faire le chœur de cette eglise de St-Junien en l'an du Seigneur 1402, pour le prix de deux cent cinquante livres, payées à un maître, appelé en français Germain. »

*
* *

JOHAN PIERS, ILE D'ARS (MORBIHAN), 1396-1412.

Nous avons dans l'église de l'Ile d'Ars deux inscriptions où se trouve le nom du charpentier Johan Piers.

« L'an mil CCC° IIII^{xx} et XVI feist ceste yglise par Johan Pietrs, charpentier d'icy. »

Et sur la corniche de la voûte :

Johan Piers charpentier fist ceste yglise clostir l'an MCCCCXII.

J'ignore si ces inscriptions existent encore; elles sont consignées dans le *Bulletin archéologique*, t. II, des années 1843-48, où je les ai recueillies.

*
* *

BARBET (JEAN), LUDE (SARTHE), 1424.

L'inscription de l'exquise girouette de bronze qui surmontait le château de Lude a passé bien inaperçue. Elle nous révèle cependant un artiste des plus délicats.

En très grosses lettres gothiques, formant saillie sur l'aile de gauche de cette délicieuse image, qui mesure 1 m 12 de haut, on peut lire :

Ce xxviie jour de Mars l'an mil ccccix + xv
Jehan Barbet, dit de Lion, fist cest angelot.

Ce charmant ouvrage n'est plus au Lude, il a été vendu par son propriétaire en 1905. Le moulage en est au Musée du Trocadéro.

LA SIGNATURE DE JEAN BARBET

Sur une statue de bronze jadis au château de Lude (Sarthe).

*
* *

ALERIGUES (MICHEL), PERPIGNAN (PYRÉNÉES-ORIENTALES), 1425.

La petite église d'Arles-sur-Tech, dans les Pyrénées-Orientales, possède deux chefs reliquaires très intéressants : celui de saint Abdon et celui de saint Sennen.

M. Brutails, dans l'*Art religios en el Rossello,* donne les deux inscriptions qui font connaître l'artiste qui les exécuta ; il suffira d'en citer une :

SANCTUS ABDON

+ ISTVT CAPVT FECIT CONFRATRIA SANCTORVM MARTYRVM ABDON ET SENNEN. QVOD OPVS FVIT CONDITVM PER MANUS MICHAELLIS ALERIGVES, ARGENTERII PERPINIANI, ANNO DOMINI MCCCCXXV.

Saint Abdon +. La confrérie des saints martyrs Abdon et Sennen a fait faire ce chef. Cet ouvrage fut exécuté par la main de Michel Alerigues, argentier de Perpignan, en l'année 1425.

*
* *

LAZARUS DE FRANCESCHI, LIMOGES, 1453.

Le *Dictionnàire d'Épigraphie* de Migne, signale l'inscription suivante sous une statue de la Vierge, peinte et dorée à Saint-Martial de Limoges .

1453

Laçarus de Franceschi incensit, Francischus Piloxus pinsit.

Sculptée par Lazarus de Franceschi, peinte par Francischus Piloxus.

M. Em. Wottling, architecte diocésain de Limoges, a eu l'extrême obligeance de me rechercher cette statue. Elle est

maintenant complètement dorée et l'inscription a disparu.

Le sacristain se rappelle parfaitement avoir vu la statue peinte et dorée autrefois en partie seulement, avant qu'elle fût remise à neuf, dans l'état où elle est actuellement.



JACQUES DE GERNES, BRUXELLES, 1455.

Jacques de Gernes, qui portait le surnom de Copersläger (batteur de cuivre), habitait la rue de Rollebeck, à Bruxelles.

Il fut chargé d'exécuter en 1455, la tombe de Louis II, comte de Flandres, et de sa femme, Marguerite de Brabant, pour l'église de N.-D. de la Treille à Lille. Millin, dans ses *Antiquités nationales* (t. V, LIV, pl. 4), nous en a conservé le dessin, ainsi que l'inscription gravée sous le lion qui était aux pieds du comte :

> Cette tombe a fait le ts excellent et ts puissant prince Phelippe, par la gce de Dieu duc de Bourgogne, de Lotser, de Brabant et de Lembourt, comte de Flandres, Dartois et de Bourgne, palatin de Haynau, de Hollande, de Zélaude et de Namur, marquis du Saint-Empire, seigr de Frise, de Salins et de Malines, en remembrance de ses prédécesseurs en la ville de Bruxelles. Par Jacques de Gernes, bourgeois d'icelle et fu parfaite en l'an MCCCCLV



Malgré Georges, Geoffroy, Raucour et sa cohorte,
La voix publique parle et Duchesnois l'emporte.

Le Goût du Jour, N.° 26.

SOUVENIR DE L'EXCURSION DES MEMBRES
DE « L'AMI DES MONUMENTS ET DES ARTS »
A L'HOTEL DE MADEMOISELLE DUCHESNOY

LA CÉLÈBRE TRAGÉDIENNE DU THÉATRE-FRANÇAIS

D'APRÈS UN DOCUMENT DE LA COLLECTION CHARLES NORMAND

SOUVENIR DE L'EXCURSION ARTISTIQUE

des membres de *l'Ami des Monuments et des Arts*

A L'HOTEL DE LA CÉLÈBRE ARTISTE MADEMOISELLE DUCHESNOIS

rue de la Tour-des-Dames, n° 3.

Mettant à la disposition des membres de l'Ami des Monuments et des Arts *les résultats de ses enquêtes poursuivies depuis tant d'années pour l'établissement de son* Itinéraire artistique de Paris, *M. Charles Normand leur réserva, une fois encore, la primeur d'une de ces visites en des vieux logis que ne décrit aucun des ouvrages consacrés à Paris. Il obtint, cette fois encore, grâce à ses relations personnelles, de leur faire ouvrir la porte d'un de ces vieux hôtels ignorés, celui de Mademoiselle Duchesnois, la fameuse artiste de la Comédie-Française. Divers journaux ont fait profiter leurs lecteurs des documents réunis et cités par M. Charles Normand ; mais on a réservé pour les lecteurs de* l'Ami *les informations plus complètes dues à ses recherches et qu'on publie ici pour la première fois sur cet hôtel.*

Madame Berlioz voulut bien faire elle-même les honneurs du curieux et presque inconnu petit hôtel de la rue de la Tour-des-Dames, qu'en compagnie de M. Berlioz elle soigne avec un soin jaloux. M. Charles Normand, architecte diplômé par le Gouvernement, fit le commentaire dans le jardin avec l'aide de renseignements inconnus. Il montra Mademoiselle Duchesnois dans ses principaux rôles, et présenta quelques-uns des documents de sa riche collection parisienne de gravures et dessins originaux et inédits, apportés à l'intention des visiteurs pour faire revivre la physionomie de l'ancienne maîtresse du logis.

L'assistance comprenait d'éminents et nombreux érudits, lettrés, amateurs et collectionneurs, ainsi que de nombreuses et élégantes dames et d'aimables jeunes filles, heureuses de s'instruire du Paris

d'autrefois, dont l'étude est chaque jour plus goûtée, et dont la connaissance approfondie est devenue une nécessité mondaine autant qu'une obligation pour la perfection des études historiques et artistiques. Voici quelques-unes des informations explicatives fournies à l'auditoire par M. Charles Normand.

NOTES SUR L'HOTEL DUCHESNOIS
PAR CHARLES NORMAND

Depuis le vingt et un octobre mil huit cent vingt-six, jour où les voitures de Mademoiselle Duchesnois et de sa voisine et fameuse rivale Mademoiselle Mars suivaient la voiture vide de Talma, décédé deux jours avant dans son hôtel tout voisin, la rue de la Tour-des-Dames n'avait vu une telle affluence de voitures, qu'accompagnaient les nombreux automobiles des Amis des Monuments et des Arts.

Sur la rue de la Tour-des-Dames, une façade simple, intacte, ayant gardé le caractère de l'époque où des maisons furent élevées sur des terres, demeurées jusqu'alors en jardins, et devenues alors le quartier de la *Nouvelle Athènes*. Encore en 1812 « cette rue sans numéros ni maisons » était formée par les murs des jardins voisins. Elle appartenait en ce temps au second arrondissement ; elle fait partie, aujourd'hui, du neuvième arrondissement et débouche sur l'abside de l'église de la Trinité. J'omets à dessein bien des particularités relatives à cette rue, qui devait ce nom à une tour antique qui s'y élevait. Cette *tour des Dames*, qui figure sur les anciens plans de Paris, était le débris d'un moulin des dames de l'abbaye de Montmartre ; on en retrouve mention à la date du 11 février

1383, dans le recueil des chartes de cette abbaye, dû à M. de Barthélemy. Entre 1594 et 1598, le meunier Martin Levignard prit le moulin à bail, s'engageant à nourrir de sa farine les religieuses de Montmartre, et leurs domestiques, et à leur servir une redevance annuelle de quarante-huit livres.

Les ailes du moulin ne tournaient plus en 1717, et en 1822 on démolit les restes du bâtiment.

Le nom de la Tour-des-Dames était porté jadis par une voie qui s'étendait à l'est de la rue de La Rochefoucauld sur l'emplacement du Musée Moreau. En ce temps, vers 1773, l'actuelle rue des Dames se nommait rue Baudin. En 1812, elle n'était pas bâtie. Un écrivain parisien parle à cette date de « cette rue, sans numéros ni maisons, et formée par les murs des jardins voisins ».

C'est sur ces jardins qu'on éleva au commencement du XIXe siècle une suite de petits hôtels où habitèrent d'illustres artistes : Mlle Mars ; sa rivale et voisine Mlle Duchesnois ; Talma ; les peintres Horace Vernet et Paul Delaroche.

De l'examen des titres de propriété que j'ai consultés, on doit conclure que le terrain où s'éleva l'hôtel de Mlle Duchesnois appartint successivement aux Grimaldi, aux Monaco, au prince de Wagram, à la princesse Murat, à la comtesse Jaluchowska.

Mlle Mars habitait le no 1 de l'actuelle rue de la Tour-des-Dames ; la maison contiguë, le no 3, fut le logis de sa rivale Joséphine Duchesnois, la fameuse tragédienne, de son vrai nom Mlle Raffin, comme l'on sait, et qui signe de ce vrai nom dans les actes de propriété. (*A suivre.*)

SCULPTURE POLYCHROME
AU « SALON » DE CANNES

On s'est occupé ici, à diverses reprises, de la sculpture polychrome dans l'art antique, et, en particulier, dans les chefs-d'œuvre de l'Acropole d'Athènes. C'est pourquoi on signalera, avec plaisir, un effort nouveau dans cet ordre d'idées, et de nature à intéresser particulièrement les lecteurs de *l'Ami des Monuments et des Arts*. A la sixième exposition de l' « Association des Beaux-Arts de Cannes », on a vu une sculpture polichrome due au maître délicat et réputé Denys Puech, récemment nommé commandeur de la Légion d'honneur. L'œuvre figure au catalogue sous le n° 335 et a pour titre *Mélancolie*. C'est une délicieuse petite statuette de femme en marbre. Ce marbre est teinté de façon délicate. L'auteur, à juste titre, pense que la coloration, en sculpture, ne doit pas avoir pour but une vulgaire imitation de la nature ; il croit que la couleur doit rendre l'œuvre plus harmonieuse ; « mais que, conventionnelle ou non, elle doit avant tout être employée pour aider au plus bel effet décoratif possible », et c'est pourquoi Denys Puech a revêtu sa sculpture d'un ton général de chair pour les carnations des nus du corps. Aux pieds de la femme qui symbolise *la Mélancolie* et dont les yeux expriment délicieusement la délicatesse de la pensée, traîne une robe d'un ton mauve léger, exquis, qui l'harmonise avec les tonalités voisines ; il rend plus saisissante encore l'idée de *la Mélancolie*. C'est là une œuvre remarquable à tous égards qui prendra, nous le souhaitons, place dans un de nos musées parisiens, dont elle sera l'honneur.

Sans vouloir faire ici une description de l'exposition de Cannes nous ne pouvons, puisque nous en parlons, négliger de signaler le buste remarquable à tous les égards, qui représente sa « Présidente d'honneur », Madame la Princesse Annina Gagarine-Stourdza. Elle expose d'ailleurs des peintures qui sont des meilleures de cette exposition. Elle eut pour professeur des maîtres réputés, Humbert, Saint-pierre et J.-P. Laurens ; ses toiles, bien connues, portent ici les n°s 93 (*Muse d'Automne*) et 94 (*Loup de Mer*). Le buste de l'auteur de ces œuvres si intéressantes a été sculpté en plastiline par Denys Puech, avec son habituelle maestria ; il porte au catalogue le n° 335 *bis* et cette mention « *Portrait de Mme la Princesse G... S...* ». Elle est représentée à mi-corps, dans l'attitude du travail de l'artiste, et tenant en main sa palette. Elle a le type slave très accusé et très bien rendu. Son portrait figure aussi d'ailleurs, grandeur nature également, dans les vitrines des photographes de Cannes, où elle séjourne en hiver ; c'est un des personnages de la colonie très choisie qui s'y donne rendez-vous à cette époque de l'année. Son buste, par Denys Puech, demeurera une des plus curieuses manifestations de ce grand et modeste artiste. Ch. N.

SOUVENIR DE LA CONFÉRENCE-PROMENADE

DANS LA SALLE DU SIÈGE D'ALESIA

DE

JULES CÉSAR ET DE VERCINGÉTORIX

AU MUSÉE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Une des dernières excursions artistiques des membres de *l'Ami des Monuments et des Arts*, fondées et commentées à l'aide de documents inédits par M. Charles Normand, a eu un caractère nouveau. Un public d'élite a fort apprécié cette innovation, suggérée à M. Charles Normand par des *Amis des Monuments et des Arts*, dont on écoute volontiers ici les conseils ; on a donc pensé qu'il convenait d'inaugurer, pour ce public d'érudits, d'artistes et d'amateurs éclairés et enthousiastes, des visites permettant un examen encore plus parfait et minutieux qu'à l'habitude.

C'est pourquoi, après avoir inauguré, il y a bien des années, et à diverses reprises, la visite de tout le musée et du château de Saint-Germain-en-Laye, il a semblé qu'il convenait d'entreprendre une étude encore plus parfaite du beau musée de nos antiquités nationales. C'est pourquoi on décida de n'examiner qu'une seule salle, et de lui consacrer le temps nécessaire à une compréhension parfaite. Les autres visites avaient été dirigées par les conversateurs et architectes du monument, d'éminents membres de l'Institut, MM. Alexandre Bertrand, Daumet, Salomon Reinach et M. Lafollye. Comme, cette fois, il s'agissait d'examiner la salle du siège d'Alésia, la ville d'Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or), fameuse par la lutte de César et de Vercingétorix, le guide le plus autorisé était tout naturel-

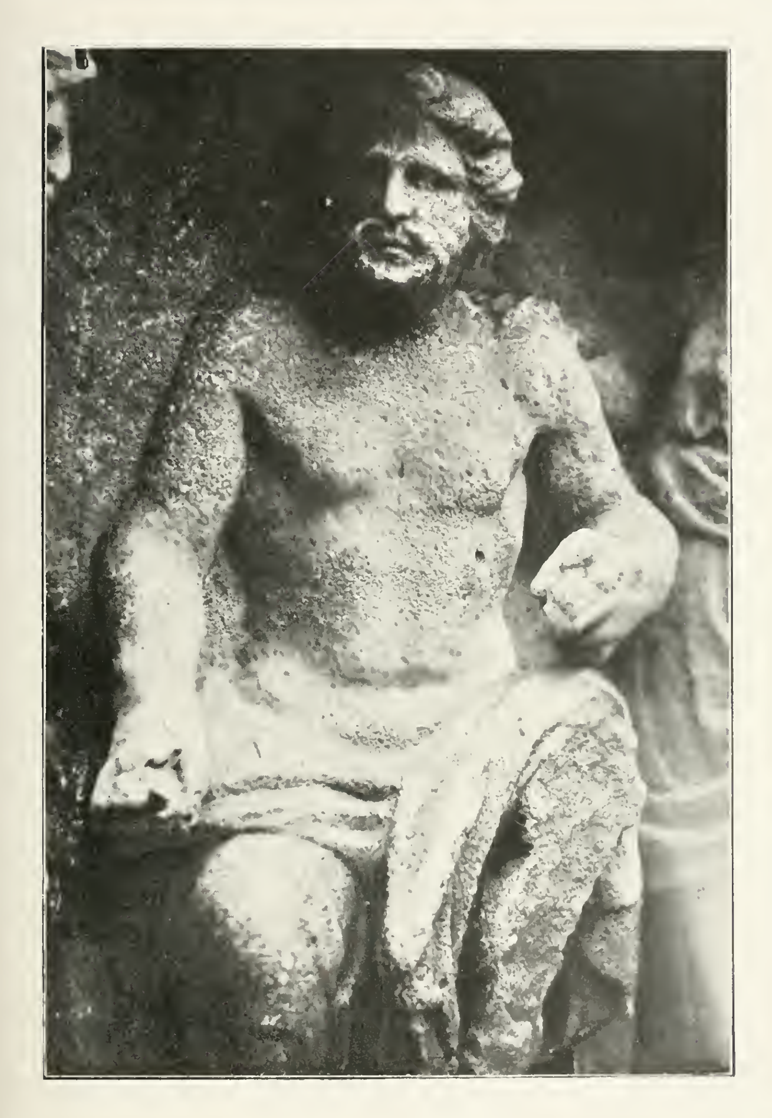
lement désigné : le directeur actuel des fouilles du plateau d'Alésia, M. le commandant Espérandieu, avec une grâce charmante avait bien voulu réserver aux *Amis* la faveur exceptionnelle d'un exposé que nul autre n'était aussi autorisé à faire avec une telle ampleur.

Aussi, pendant deux heures, a-t-il captivé son auditoire où l'on comptait nombre de dames et jeunes filles.

Debout, devant le beau et grand plan en relief d'Alise-Sainte-Reine, M. le commandant Espérandieu fit à grands traits le récit de la campagne des Gaules par Jules César. Il montra sur ce plan le tracé, en lignes rouges, des retranchements de l'armée romaine, retrouvés par les fouilles que provoqua Napoléon III, et auxquels se consacrèrent en particulier M. Pernet, et M. le colonel Stoffel, le sage attaché militaire à Berlin, devenu célèbre pour avoir avisé l'Empereur des dangers qui menaçaient la France avant la guerre de 1870.

Ces retranchements furent établis autour du plateau occupé par l'armée gauloise assiégée, et sur lequel sont les ruines que l'on fouille à présent, sous la direction de de M. le commandant Espérandieu, et grâce à la belle initiative prise par la Société archéologique de Semur. Le tracé de ces fouilles n'est naturellement pas figuré sur le relief. M. Charles Normand a fait ressortir l'intérêt qu'il y aurait à les indiquer dès qu'elles seront assez avancées, grâce à l'œuvre de l'association « Pro Alesia », que dirige avec un zèle digne d'éloges M. Matruchot.

Puis on a commenté les modèles reconstitués en relief des retranchements romains, disposés autour du plan en relief. On a expliqué les armes et armures, et monnaies, qui proviennent des fouilles exécutées par Napoléon III pour établir son *Histoire de Jules César*. A côté est une



SOUVENIR DE L'EXCURSION
DES MEMBRES DE « L'AMI DES MONUMENTS ET DES ARTS »
A L'ALÉSIA DE CÉSAR ET DE VERCINGÉTORIX
AU MUSÉE DE SAINT-GERMAIN

LE ZEUS D'ALISE-SAINTE-REINE

PREMIÈRE PUBLICATION A GRANDE ÉCHELLE

PHOTOGRAPHIE INÉDITE DU COMMANDANT ESPÉRANDIEU, DIRECTEUR DES FOUILLES

intéressante vitrine où la direction du musée a eu l'heureuse idée de grouper les fac-similés des principaux objets trouvés dans les plus récentes fouilles : curieux seau antique ; flûte de Pan devenue tout de suite fameuse ; amusante tête de Silène ; poterie évoquant le culte du dieu Mithra. A Alise même on ne peut voir ces objets, de façon aussi convenable, car l'installation du musée des dernières fouilles n'y est pas complète, faute de fonds.

La savante et aimable compagnie est ensuite montée à un étage supérieur ; là, grâce à la complaisance de la direction, on a pu voir le magnifique vase d'argent, trouvé dans la plaine des Laumes, et qui compte parmi les chefs-d'œuvre de l'art. Puis on est descendu à un étage inférieur pour y étudier les fragments de figurines et d'un curieux bas-relief : Zeus ou Jupiter y figure à côté d'autres divinités. On donne ici l'image de la partie centrale de ce bas-relief, encore inédite à si grande échelle ; elle formera le complément des vues déjà publiées ici sur les dernières découvertes d'Alise-Sainte-Reine.

Le commandant Espérandieu a eu le plus vif succès, comme l'a prouvé l'attention soutenue pendant deux heures, que lui a prêtée un public d'élite, enthousiaste de tout ce qui se rapporte aux origines de notre histoire et aux antiquités nationales de la France. Rarement on a la joie de disposer d'un guide plus sûr et plus charmant, pour être conduit sur un terrain plus curieux, où se pressent en foule les souvenirs les plus émouvants des luttes pour l'indépendance nationale.

BIBLIOGRAPHIE

LIVRES REÇUS

En présence du nombre considérable d'ouvrages qui nous sont envoyés, il sera rendu compte, si leur importance et la place nous le permettent, de ceux dont un double *exemplaire nous sera adressé : l'un d'eux étant destiné à l'auteur de l'analyse, l'autre aux Archives de* l'Ami des Monuments et des Arts. *Les ouvrages adressés en simple exemplaire pourront être mentionnés.*

ROGER PEYRE : Histoire générale des Beaux-Arts. Septième édition. In-8, 884 p., 300 gr. Paris, Delagrave, 6 fr. 50.

Dans la nouvelle et récente édition de cet intéressant ouvrage, M. Roger Peyre choisit ses exemples parmi les œuvres dont la renommée est consacrée, et surtout celles qu'il a vues : car il est de ces auteurs consciencieux qui ne craignent point les dérangements fatigants et coûteux afin d'informer leurs lecteurs avec sécurité. Il parle des systèmes d'enseignement, de la situation des artistes ; il donne une bibliographie utile. La mention laudative qu'il fait (p. 833) de l'œuvre des *Amis des Monuments* est auprès d'eux une recommandation nouvelle à la sympathie de nos collègues. Ils trouveront dans ce livre d'utiles et précises informations sur tous les sujets relatifs aux arts, que commentent en grand nombre d'utiles gravures. Souhaitons qu'une huitième édition succède bientôt à la nouvelle.

FERNAND BOURNON : Les Arènes de Lutèce. Paris, Daragon, 1908. In-8, 42 p., 2 gr.

Bref mais intéressant exposé de l'histoire de ce précieux monument : son passé, son exhumation, son état actuel. Avec une vertu qui l'honore, car elle n'est point courante, M. Bournon rend hautement justice à celui dont il a utilisé les travaux. Parlant de la Société des *Amis des Monuments* parisiens, fondée et présidée par Charles Normand, et qui depuis un quart de siècle a pris toutes les initiatives utiles à la beauté, à la conservation et à l'histoire de Paris, M. Bournon écrit avec bonne grâce (p. 12) : « Il est d'autant plus juste de mentionner ici cette vaillante Société que quand elle fut fondée, elle contribua beaucoup à la protection des Arènes, et que son dévoué président, M. Charles Normand, a publié en 1899 un livre très complet, accompagné d'un Atlas sur les *Arènes de Lutèce et le premier Théâtre parisien.* Nous aurons plusieurs fois occasion d'y recourir, car c'est l'ouvrage le plus complet et le meilleur qui existe sur ce sujet. » Après justice rendue, M. Bournon pense (p. 31) que

M. Charles Normand « a jugé sévèrement » M. Maurice du Seigneur. En réalité, M. Charles Normand s'est montré indulgent ; s'il eût écouté son conseiller autorisé, M. Charles Read, il aurait eu moins de pitié pour le restaurateur trop hardi du monument, et pour la singulière gestion des objets retrouvés dans les fouilles et perdus pour Paris, pour la science et l'art. Et quand, sur les conseils de Duruy et de Read, M. Charles Normand organisa la première des excursions dans Paris, en amenant dans les Arènes, pour les sauver, toute la France savante, le seul gêneur de la sauvegarde tentée par les Amis fut Maurice du Seigneur ; on lui doit la destruction, par une réfection inadmissible, des murs des Arènes, sauvées de la démolition grâce à la manifestation-promenade de Sociétés savantes organisées par M. Charles Normand sur le désir de Duruy, Read et du Comité des Arènes ; elle empêcha la percée d'une rue au travers des Arènes, dont les derniers restes auraient disparu du coup, sans la promenade protestataire.

M. Bournon donne entre autres documents intéressants la liste des membres de la Commission des Monuments historiques, qui porte la triste responsabilité d'un vote qui a privé Paris de la moitié de ses Arènes, celle découverte en 1870, depuis lors réenfouie sous les bâtiments de la Compagnie des Omnibus de la rue Monge. On souhaite qu'elle rachète cette erreur, aujourd'hui jugée sévèrement, et qu'elle aide à la remise au jour de la moitié réensevelie du plus ancien monument de Paris. Souhaitons que l'érudit historien de Paris, M. Bournon, désormais attaché à la cause des Arènes, prête son concours de vaillant publiciste à une œuvre si utile.

Bulletin de « l'Association des Ingénieurs et architectes du royaume de Bohême ». Prague, gr. in-4. —Monographie d'un groupe de maisons de location construites à Prague par l'architecte Otakar Burès, docteur ès sciences techniques à Král Vinohrady.

Ces trois belles maisons appartenant au premier arrondissement de Prague, et portant les nos 362, 360 et 418, ont pris la place des petites maisons à deux étages, qui formaient le coin des rues Ferdinandova « na Perštýné » et la rue Martinska. Elles furent construites en 1905-1906, conformément aux règlements ; on agrandit alors les rues qu'elles bordent ; car il faut dire qu'elles sont situées dans la voie la plus active et la plus importante de Prague. L'architecte a adopté pour le décor des façades de deux de ces maisons le style « baroque », si bien fait pour voisiner avec tant de constructions de Prague conçues dans ce style : c'est là, d'ailleurs, un fait de notoriété publique. En examinant les planches on est frappé de l'influence française mise au service de son œuvre par notre sympathique confrère M. Otakar Burès : on trouve la preuve de ce que nous avançons dans les grands balcons qui pourtournent la façade au premier et au second étage ; c'est un dispositif tout nouveau

à Prague. On reconnaît tout de suite ici l'heureuse influence de l'école des Beaux-Arts de Paris; M. Ostakar Burès en est élève, et l'on sent la bienfaisante et précieuse action d'un maître français, M. Nénot, membre de l'Institut, dont notre confrère de Prague est un des distingués élèves.

La troisième maison, conçue sur des données plus simples au point de vue architectural, ne comporte que trois étages, afin de ne pas nuire à la construction voisine, l'ancienne église Saint-Martin : c'est là une attention sage et digne d'être imitée.

Ces constructions ont respectivement en surface : 785, 50 mètres carrés ; 690, 50 mètres carrés ; 412, 80 mètres carrés, et 447, 20 mètres carrés. Le sous-sol, le rez-de-chaussée, l'entresol et le premier étage sont pourvus du chauffage central. Le prix global, compris terrain et construction, s'est élevé à 2.200.000 francs. Ce travail, d'une exceptionnelle importance, et fort bien exécuté, comme nous avons pu nous en rendre compte sur place, fait honneur à notre distingué et aimable confrère M. Otakar Burès.

BONNARD : Une Promenade historique. La Frontière franco-normande entre Seine et Perche (IXe au XIIIe siècle). Chartres, 1907. In-8, 31 p. Carte.

Revue des souvenirs historiques qui se rattachent à ces agréables vallées. M. Bonnard parle savamment des souvenirs de Vernon, Blanc, Dreux, Saint-Rémy, Thuilières, Verneuil, Fossé-le-Roi et autres lieux voisins. Il étudie la seconde ligne de châteaux forts qui s'étendait à quelque distance au sud de l'Avre. Sans le vandalisme des hommes, comme l'écrit si justement M. Bonnard, on pourrait suivre ici l'évolution complète de l'architecture militaire depuis l'époque lointaine des donjons de bois montés sur des mottes de terre et des enceintes palissadées, jusqu'aux admirables constructions en pierre » dont le Château Gaillard est un type saisissant.

LÉON DE VESLY : Relevé d'inscriptions sur de vieilles maisons à Rouen et dans le département de la Seine-Inférieure. Rouen, gr. in-8, 1907.

M. de Vesly rectifie et complète les travaux si précieux de E. De la Quérière et de l'abbé Cochet sur les formules propitiatoires ou de politesse. L'usage en remonte à la plus haute antiquité. Que d'heureuses sentences inscrites au frontispice de nos vieux logis. On en ferait un traité de la sagesse : « A vaillans cœurs riens impossible. » M. de Vesly cite un certain nombre d'exemples, qu'il a classés par siècle ; il rectifie aussi les lectures publiées, et accompagne son intéressant travail de bonnes gravures.

CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE

QUATRIÈME SESSION — CHAMBÉRY (Savoie).

Nous recevons de notre confrère M. le Docteur Marcel Baudouin, le savant secrétaire général du Congrès, les intéressants renseignements qu'on reproduit ici :

Les trois premières sessions du *Congrès préhistorique de France*, tenues à Périgueux (1905), à Vannes (1906) et à Autun (1907), ont eu un incontestable succès. Le nombre des adhérents, l'importance des travaux présentés, le résultat des excursions ont pleinement justifié les prévisions des promoteurs de ces assises scientifiques nationales.

D'accord avec la *Société préhistorique de France* et avec la Municipalité de Chambéry, le Comité d'organisation a décidé de choisir cette année, pour la quatrième session, la ville de CHAMBÉRY, qui est le siège de sociétés savantes et de musées intéressants, et un centre connu de belles excursions.

Les assises du Congrès se tiendront du Lundi 24 au Dimanche 30 aout 1908 inclusivement. Les trois premières journées (24, 25 et 26 août), à Chambéry, seront consacrées aux présentations, communications et discussions scientifiques, ainsi qu'à des visites archéologiques (*Musées, Collections locales, Monuments de la Ville, etc.*).

Les autres journées (27, 28, 29 et 30) seront réservées à des excursions scientifiques, et notamment à la visite des villes et des musées d'AIX-LES-BAINS et d'ANNECY ; du Lac du Bourget, où une « pêche » préhistorique sera organisée à bord d'un bateau ; du Lac d'Annecy, et du Lac d'Aiguebelette, près Chambéry. — L'excursion finale aura

lieu, par Modane, au Mont-Cenis (*Roches à gravures*) et dans la magnifique vallée de la Tarentaise.

Parmi les questions inscrites à l'ordre du jour figurent les suivantes, particulièrement intéressantes pour la région où se tiendra le Congrès :

1° *Les Palafittes : leurs âges ;*

2° *Le Paléolithique en Savoie et ses rapports avec l'extension glaciaire ;*

3° *Le Néolithique des Alpes ;*

4° *Blocs à gravures préhistoriques.*

ENTRÉE AUX EXPOSITIONS

Tous nos collègues ayant réglé leur cotisation ont reçu :

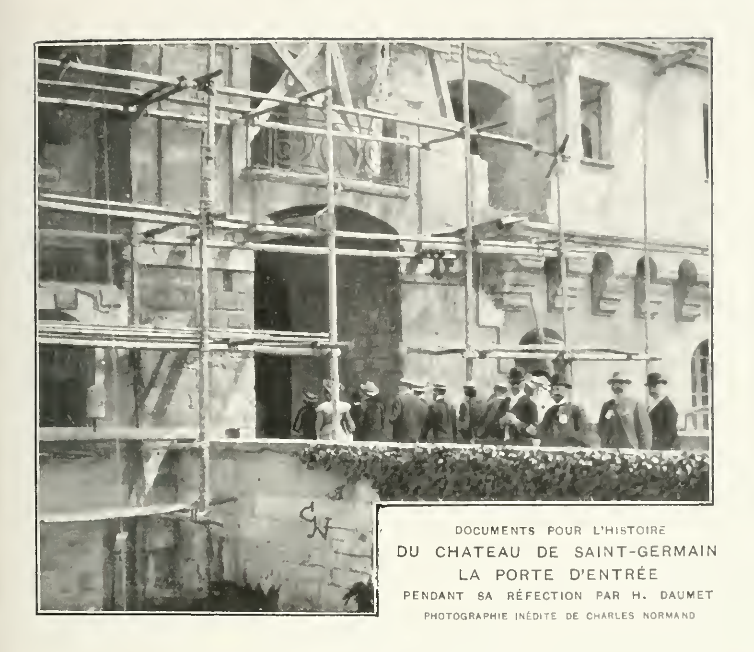
1° Ou leur carte de *Membre fondateur*, soit au titre d'anciens fondateurs, soit comme ayant transformé leur souscription annuelle en celle de fondateur [1]. Cette carte est imprimée en rouge sur blanc avec faveur d'attache tricolore.

2° Ou leur carte de *Membre titulaire*, imprimée en noir sur rose avec cordonnet noir. Ces cartes donneront droit d'entrée, sauf le vendredi, à l'*Exposition du Cercle de l'Union artistique* (5, rue Boissy-d'Anglas), dont les œuvres d'art, toujours si intéressantes, y sont exposées du lundi 2 mars au jeudi 2 avril 1908.

En outre, nos collègues ont reçu des cartes d'entrée à la belle *Exposition artistique de l'Automobile Club* (place de la Concorde), ouverte le 22 février 1908 (excepté le vendredi).

1. En outre, anciens et nouveaux fondateurs peuvent acquérir les volumes manquants de leur collection de *l'Ami des Monuments et des Arts*, avec une réduction de 20 %.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS



DOCUMENTS POUR L'HISTOIRE
DU CHATEAU DE SAINT-GERMAIN
LA PORTE D'ENTRÉE
PENDANT SA RÉFECTION PAR H. DAUMET
PHOTOGRAPHIE INÉDITE DE CHARLES NORMAND

LA GRANDE MÉDAILLE D'OR
DE SA MAJESTÉ LE ROI ÉDOUARD VI A H. DAUMET

On est heureux d'enregistrer ici le nouveau succès d'un des fondateurs de *l'Ami des Monuments et des Arts*, un des maîtres illustres qui le patronnent, M. H. Daumet, membre de l'Institut. Sur la proposition de l'Institut Royal des architectes britanniques, la grande médaille d'or de Sa Majesté le roi Édouard VII lui a été attribué pour 1908. A l'exemple de son beau-père Questel, l'illustre architecte qui collabora à la première livraison de *l'Ami des Monuments*, Henri Daumet fut un des plus fidèles soutiens de cette œuvre ardue et grandiose. Il nous appartient encore spécialement par la haute valeur de ses travaux archéologiques ; en Macédoine, en collaboration avec

un autre maître célèbre, Heuzey, d'où fut rapporté un des monuments qui honorent beaucoup le Musée du Louvre, et un ouvrage splendide sur les antiquités grecques, qui fait autorité dans l'érudition ; des dessins parfaits sur l'Acropole d'Athènes ; des travaux à nos monuments historiques. La restitution du château de Chantilly, du château de Saint-Germain-en-Laye, des monuments de Vienne, du Palais de Justice dont une façade fut rétablie d'après un document publié dans *l'Ami des Monuments et des Arts*. H. Daumet a bien voulu diriger une des visites faites par les *Amis* au château de Saint-Germain. Nous sommes heureux d'être les premiers à faire connaître un superbe ouvrage sur le vieux château de Saint-Germain qu'Henri Daumet va faire paraître en collaboration avec son fils. Son fils, M. Georges Daumet, fidèle aux traditions familiales, a dirigé les pas de nos *Amis* dans les arcanes des Archives Nationales, qu'il connaît et sert si bien.

Au surplus on ne veut pas écrire ici aujourd'hui le récit d'une vie si bien remplie, ni énumérer les travaux nouveaux et originaux du maître. C'est seulement un salut respectueux et reconnaissant qu'on lui veut adresser en ce moment.

Le journal *l'Architecture* (n° 29), organe de la Société centrale des Architectes français, a publié une note où l'on lit de curieuses informations sur la grande médaille.

Il paraît intéressant, dit-il, de remémorer le cérémonial de la remise de cette médaille aux artistes étrangers.

Après une désignation préalable à la sanction royale de Sa Majesté, le nouveau titulaire doit notifier son acceptation et s'engager à se rendre à Londres pour recevoir la distinction qui lui est attribuée.

En 1908, en l'absence de l'honorable M. Collcutt, président de l'Institut Royal en voyage, suppléé par le premier

vice-président M. Henry T. Have, un banquet avait lieu à l'hôtel Impérial ; une quarantaine de membres de l'Institut formaient cette réunion à laquelle le récipiendaire était convié. A l'issue de ce banquet les assistants se sont rendus au siège de l'Institut Royal, 9, Conduit Street, où étaient déjà des invités, les dames en toilettes de soirée, les messieurs en habit et porteurs de leurs médailles et ordres.

Le Président, l'honorable M. Henry T. Have, a prononcé un discours après lequel la médaille d'or a été passée en sautoir au récipiendaire, aux applaudissements de l'Assemblée. Une brève allocution a été lue par ce dernier qui a pris place parmi ses confrères.

Dans cette même séance du 22 juin, des admissions de fellows ont eu lieu et aussi l'investiture du nouveau président de l'Institut Royal, l'honorable M. Ernest George. Le grand Collier d'or, insigne de sa dignité, lui a été remis et des discours prononcés.

Les assistants, la séance levée, ont pris part à une réception qui avait lieu dans la bibliothèque de l'Institut ; d'abondants rafraîchissements ont été servis avant la dispersion de la très nombreuse assemblée.

Il a paru intéressant de s'enquérir des usages qui régissent la collocation de la médaille fondée en 1848 par S. M. la Reine Victoria, interrompue une année lors de la mort de cette souveraine et reprise par S. M. Édouard VII. Elle est conférée annuellement à un architecte pour ses œuvres ou à des écrivains d'art sur l'architecture ou l'avancement des sciences qui s'y rapportent.

La médaille a été donnée 61 fois : 20 fois à des architectes anglais, 14 à des architectes étrangers, 11 à des écrivains ou artistes anglais, enfin 7 à des étrangers. La proposition est faite par le Conseil de l'Institut Royal, annon-

cée quatre semaines avant l'élection, avec faculté de joindre d'autres noms sur proposition de douze fellows associés de l'Institut. On vote d'abord sur les noms présentés par le Conseil et le vote acquis est soumis à la sanction royale. Le premier investi fut l'architecte Cockerell. Leyton la reçut pour ses discours faits sur tous les styles d'architecture à l'Académie Royale. La médaille a été décernée à Sir Alma Tadema, peintre d'histoire, pour ses recherches sur l'architecture égyptienne, grecque et romaine dans ses œuvres nombreuses et toujours si remarquables sur la vie antique.

Les nouveaux titulaires de la médaille d'or ont l'honneur d'être invités à un banquet très solennel, où prennent place le Président en exercice de l'Institut Royal ; un des ministres représente le Gouvernement anglais ; de nombreux discours y sont prononcés avec un ordre admirable que dirige un maître de cérémonie ; des Hymnes, le *God save,* y sont chantés avec une rare perfection.

D.

On le voit, l'exceptionnelle distinction qui honore les artistes français en la personne de Henri Daumet est un nouveau couronnement de la carrière magnifique de notre modeste et éminent Maître.

DEUXIÈME CONGRÈS INTERNATIONAL D'ARCHÉOLOGIE

SOUS LA PRÉSIDENCE DE S.A. LE KHÉDIVE D'ÉGYPTE

AU CAIRE EN 1909

On a publié ici le compte rendu du premier Congrès archeologique international d'Athènes (VOIR LES VOLUMES DE LA COLLECTION), *dû à notre directeur M. Charles Normand, charge de représenter officiellement la Société des Amis des Monuments parisiens, la Ville de Paris, et divers journaux. On donne aujourd'hui des renseignements officiels sur le Congrès qui lui fera suite et se tiendra au Caire. On regrettera seulement de ne point voir figurer sur ce programme l'étude des questions de sauvegarde des monuments, d'une importance particulière pour l'Égypte, et d'un intérêt universel. L'étude de ces questions, bien plus importante que celle même des monuments, fut beaucoup trop écourtée à Athènes ; on espère que sur ce point le programme sera complété, car l'absence de cet objet d'études risque de priver le Congrès d'adhérents éminents et convaincus.*

On sait que dans la première session du Congrès international d'archéologie, *tenu à Athènes, on a decidé de donner à ses assises une périodicité de quatre ans* (*Séance du jeudi 13 avril* (*31 mars*) *1905*).

CHARLES NORMAND.



endant l'hiver qui vient de s'écouler, le Comité s'est occupé de dresser d'une manière très large le programme du Congrès et de déterminer le nombre de sections qu'il pourrait être utile d'établir pour faciliter la marche des travaux. Voici les résultats auxquels il est parvenu et qu'il soumet à votre appréciation.

Le Congrès précédent avait admis sept sections différentes :

1° *Archéologie classique.* — 2° *Archéologie préhistorique et*

orientale. — 3° *Fouilles et monuments, conservation des monuments.* — 4° *Épigraphie et numismatique.* — 5° *Géographie et topographie.* — 6° *Archéologie Byzantine.* — 7° *Enseignement de l'Archéologie.*

Cette division parut trop compliquée à certains membres, et ils se plaignirent de ce que la multiplicité des sections les eût empêchés d'assister à beaucoup de séances intéressantes. Nous avons essayé de tenir compte de leurs observations, et d'abord nous pensions pouvoir nous contenter de cinq sections. Après examen et discussion, il nous a paru que ce nombre ne suffirait pas, et nous l'avons porté à six, diminuant ainsi d'une seule unité le chiffre qui avait été fixé à Athènes :

1° Archéologie préclassique ;
2° Archéologie classique ;
3° Papyrologie ;
4° Archéologie religieuse ;
5° Numismatique et Géographie ;
6° Archéologie Byzantine.

Nous regrettons de n'avoir pu faire moins : une réduction plus grande nous aurait obligés à confondre sous une même rubrique des matières par trop différentes.

Ce point réglé, la tentation était vive pour nous d'attribuer une part importante à l'Égyptologie pure : il nous a paru pourtant que le mieux était encore de nous en tenir aux données du Congrès précédent, et de nous enfermer dans les limites de l'Archéologie classique. C'est donc la Grèce et Rome qui demeureront le principal objet des études, mais plus particulièrement la Grèce et Rome en rapport avec le pays dans lequel le Congrès se tient, c'est-à-dire avec l'Égypte. Depuis les temps Égéens jusqu'à la

chute de l'empire byzantin, l'Égypte a toujours entretenu des relations plus ou moins étroites selon les époques avec les tribus ou les nations de la Méditerranée orientale : elle peut fournir par ses papyrus et par ses monuments figurés des renseignements précieux aux historiens ou aux archéologues classiques. C'est guidés par ces considérations, que nous avons établi le nombre des sections et indiqué en gros les matières qui nous paraissent pouvoir être traitées dans chacune d'elles.

I. Archéologie préclassique. — Civilisations égéennes et mycéniennes, autant que possible dans leurs rapports avec l'Égypte l'influence que l'Égypte a exercé sur elles et l'influence qu'elles ont exercé sur l'Égypte dans la céramique, la bijouterie, l'orfévrerie, etc.

II. Archéologie classique. — 1° Les rapports historiques de l'Égypte et de la Grèce depuis le temps des Pharaoon saites jusqu'à l'établissement de l'Empire d'Orient ; 2° L'Art alexandrin ; 3° La littérature, la science, la philosophie alexandrines.

III. Papyrologie. — 1° Les manuscrits des écrivains classiques ; 2° Correspondance et pièces d'intérêt domestique ou privé ; 3° Actes judiciaires.

IV. Archéologie religieuse. — Le syncrétisme gréco-égyptien, l'hermétisme, le judaïsme et le christianisme en Égypte jusqu'à l'Empire d'Orient.

V. Archéologie byzantine. — 1° L'Égypte byzantine, administration, histoire, coutumes, sectes religieuses ; 2° L'Égypte arabe dans ses rapports avec l'Empire byzantin ; 3° L'Art copte.

VI. Numismatique et Géographie. — 1° La numismatique grecque, romaine et byzantine de l'Égypte ; 2° Les divisions géographiques de l'Égypte gréco-romaine ; 3° Les



A PROPOS DU SECOND ET FUTUR SECOND CONGRÈS INTERNATIONAL D'ARCHÉOLOGIE AU CAIRE

UNE RUE ORIENTALE

explorations scientifiques et commerciales des Alexandrins.

Les matières mentionnées sommairement à la suite du titre de chacune des sections ne sont là qu'à titre d'indications générales : c'eût été une brochure entière à rédiger si nous avions voulu établir un programme véritable. Chacun est libre de choisir un sujet non indiqué plus haut, pourvu que ce sujet rentre dans la catégorie des matières qui doivent être traitées dans le Congrès, Archéologie classique dans ses rapports avec l'Égypte.

Nous avons déjà reçu un assez grand nombre d'adhésions personnelles ; nous prions ceux des membres qui se proposent de prendre la parole dans les séances de vouloir bien nous en prévenir dès maintenant et, s'ils le peuvent, de nous envoyer le titre de leurs communications, avec l'indication de celle ou celles des sections aux travaux desquelles ils comptent participer. Cela nous aiderait peut-être à nous rendre compte de l'importance relative de chacune des sections et, par suite, nous permettrait de les répartir entre les salles.

Ce qui précède se rapporte à la session du Caire, la seule qui, par le temps dont elle dispose, puisse songer à tenir des séances de section. Le programme des séances d'Alexandrie et de Thèbes ne pourra être fixé que dans les mois qui précéderont immédiatement la réunion du Congrès, et il formera le sujet de notre dernière circulaire. Il en sera de même des conditions matérielles que nous obtiendrons pour nos adhérents auprès des Compagnies de transport et des hôtels : nous les ferons connaître au mois d'octobre 1908. En attendant, nous vous serions très reconnaissants si vous vouliez bien nous faire part de vos idées sur ces questions et sur tous les points relatifs au Congrès.

LE TOURING-CLUB
visite
LES VESTIGES D'ALÉSIA

Le journal l'Éclair *a demandé à notre directeur M. Charles Normand d'écrire l'article qui a paru dans son n° 7124 et qu'on reproduit ici :*

Une foule rend hommage à Vercingétorix sur le sol où il fut vaincu.

« *Le Touring-Club a mené ses fidèles sur le champ de bataille d'Alésia. M. Charles Normand, fondateur de la Société des Amis des Monuments et son président, qui a été l'initiateur de ces promenades aux lieux historiques, assistait à cette visite du sol dont il se fait, en ce moment même, l'historien. Il veut bien, au retour, communiquer à* l'Éclair *ses impressions.* (Note de la rédaction de *l'Éclair*.) »

Sur la voie antique de l'étain, que les gens de Rome cherchaient en Bretagne, au-dessus de l'actuelle station des Laumes, se dresse la statue du héros de l'indépendance gauloise. Du haut du mont Auxois, Vercingétorix, d'aspect méditatif et fier, semble épier, comme il y a deux mille ans, la venue de l'armée de secours levée, comme les armées de 1870, pour débloquer la ville, alors considérée comme le centre de la Gaule.

Hier j'étais avec une armée venue pour saluer Vercingétorix et contempler la cité d'Alésia. Quinze cents volontaires étaient accourus de Paris et des capitales, sénonaise ou autres, de peuplades gauloises qui sont aux rives de la ligne Paris-Lyon. C'étaient des jeunes surtout, des scolaires

à mine éveillée, attentive. Des jeunes filles et des dames enjouées et patriotes; des maîtres éminents rehaussaient la cérémonie nationale du charme ou de l'autorité de leur personne. Il faut louer de cette initiative, digne d'imitation, le Touring-Club, son président, M. Ballif; son second, M. Max Vincent, le zélé président du Comité du tourisme scolaire; les organisateurs, MM. Briand, Etevenon Hamel, Patouillet, Tresse; les inspecteurs de l'enseignement: MM. Leblanc et Gallouëdec; les proviseurs Cuvillier, Dhombres, Ferté, Poirier, Suerus, et l'infatigable et modeste M. Staath.

Spectacle émouvant que celui de cette foule assemblée aux pieds de Vercingétorix, sur les cavités du roc comme sur la *cavea* d'un théâtre antique, d'un incomparable théâtre de la nature. Ici la majesté des monts et des vallées est en harmonie parfaite avec les descriptions de César, avec la grandeur de cette page mémorable de notre histoire où deux races, deux civilisations se rencontrèrent dans une mêlée suprême. On sourit, quand on est ici, de la prétention de villes rivales jalouses de ravir l'héritage du nom rendu fameux par César et Vercingétorix. Elles n'ont pu présenter tout à la fois des inscriptions trouvées sur le terrain au nom d'ALISIIA, ni le consentement, unanime jusqu'en 1860, de tous les écrivains attestant la persistance sur place du nom ancestral, ni les conditions topographiques, ni les restes considérables d'ouvrages militaires retrouvés et répondant aux profils et mesures marqués dans les *Commentaires* du vainqueur; elles n'ont pu fournir l'abondance, très probante, de monnaies perdues et retrouvées dans les fossés des retranchements, au cours de luttes désespérées, et frappées à l'effigie et aux noms des peuples qui y prirent part, et, chose significative, toutes

antérieures à l'année du siège. Au contraire, Alise, par un prodige à peine croyable, a gardé, non pas une seule de ces choses, qui parfois suffirait à justifier ses prétentions, mais les a toutes à la fois et nous les a toutes clairement fait voir.

Au nom du ministre, M. Boirac, recteur de l'Académie de Dijon, a donné la parole à M. Matruchot qui a évoqué le passé fameux en un langage poétique digne du lieu et des souvenirs. Il a parlé aux pieds du héros Vercingétorix et, avec son principal historien, M. Camille Jullian, en a vanté les vertus. M. Matruchot a décrit Alésia et rendu hommage aux initiateurs de sa découverte, à la Société des Sciences historiques et naturelles de Semur-en-Auxois, à son président, le docteur Simon, qui sut réaliser l'idée de Flour de Saint-Genis ; à M. Testard, au commandant Espérandieu, le savant directeur des fouilles ; enfin, à l'infatigable M. Pernet, l'ancien maire, dont le flair a guidé les auteurs des trouvailles : son expérience remonte à ces fouilles que Napoléon III entreprit de 1861 à 1865 pour écrire sa mémorable histoire de *Jules César*, avec le concours de son officier d'ordonnance, le colonel Stoffel, notre clairvoyant attaché militaire à Berlin.

Surprise ménagée aux visiteurs : pour nous, on découvrit un hypocauste romain, des peintures murales, un grand édifice à double colonnade.

Le soir venu, on clôtura cette magnifique journée par un repas, sous une tente dressée près d'un camp de cavalerie romaine, aux pieds du mont Réa qui domine la gare, et où, en une lutte dernière, la Gaule vaincue devint romaine. Les orateurs montrèrent qu'ils savaient parler comme ces avocats gaulois, célèbres dans Rome même. Et ils le firent en un langage réconfortant, vraiment français,

d'une haute portée, qui souleva l'enthousiasme général. en évoquant l'enseignement des grands souvenirs et en célébrant les mérites d'un patriotisme nécessaire et agissant.

CHARLES NORMAND.

OPINION

de la revue Pro Alésia, *recueil rédigé par des savants d'une compétence spéciale, et par M. Matruchot, sur le dernier des* Itinéraires *publié par M. Charles Normand à l'usage spécial des érudits, des artistes et que les bibliothèques publiques mettent en évidence sur leurs rayons afin de faciliter les recherches des travailleurs. Dans le n° 22-23* de Pro Alésia, *on lit :*

UN GUIDE À ALÉSIA

« Sous le titre de : *Guide de l'Alésia de César et Vercingétorix* (*Alise-Sainte-Reine, Côte-d'Or*), M. Charles Normand, l'érudit fondateur de *l'Ami des Monuments et des Arts*, vient de mettre en vente une petite plaquette illustrée, tirée sur papier fort, qui fournira au lecteur tous les éléments essentiels pour une visite fructueuse sur le Mont-Auxois.

« Ce petit livret (16 pages, prix : 1 fr. 25) fait partie de la belle collection des **Guides-Souvenirs CHARLES NORMAND**. Il est en vente aux bureaux de *l'Ami des Monuments et des Arts*, 98, rue de Miromesnil, à Paris, et chez Mlle Marlet, à Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or). »

COLLECTION DES DOCUMENTS ANCIENS
RELATIFS A LA CONSERVATION DES MONUMENTS

Voir la collection de *l'Ami des Monuments et des Arts.*

On publie ici un document rare faisant partie de la collection Charles Normand, et dont la connaissance fera plaisir aux AMIS.

CIRCULAIRE A MM. LES INGÉNIEURS DES PONTS ET CHAUSSÉES ET DES MINES

Paris, le 20 décembre 1819.

Demande de mémoires sur les découvertes archéologiques que pourraient faire MM. les Ingénieurs des ponts et chaussées et MM. les Ingénieurs des mines.

Monsieur, la Société royale des antiquaires de France s'occupe à recueillir dans les monuments, les médailles, les objets d'art, les manuscrits, les dialectes, les usages, les traditions, tout ce qui peut guider et éclairer l'historien et le savant sur les temps anciens et particulièrement sur ceux de la Gaule, et sur les premiers siècles de notre monarchie.

Plusieurs de ses membres ont remarqué que MM. les Ingénieurs des ponts et chaussées et MM. les Ingénieurs des mines faisaient quelquefois, dans le cours des travaux, ou dans leurs tournées, des découvertes archéologiques qui pourraient jeter un grand jour sur des points ignorés ou contestés. Ces découvertes, n'étant point rapprochées, réunies et comparées à des documents de même nature,

deviennent presque toujours inutiles pour les progrès de la science.

La Société royale des antiquaires verrait avec un vif intérêt que MM. les Ingénieurs des ponts et chaussées et MM. les Ingénieurs des mines voulussent bien constater les découvertes de ce genre qu'ils pourraient faire dans l'exercice de leurs fonctions; elle désirerait qu'ils en rendissent compte dans un rapport qu'ils lui adresseraient, et qu'ils transmissent les objets qu'ils auraient trouvés, ou leurs plans et dessins, soit au Musée du département dans lequel les découvertes auraient été faites, soit à elle-même.

Je me persuade que vous vous empresserez de satisfaire à cette demande, lorsque vos travaux et vos tournées vous en offriront naturellement l'occasion. Je recevrai avec plaisir les rapports et les mémoires que vous rédigerez à ce sujet, et que vous croirez devoir adresser à la Société, ainsi que les objets d'antiquité, leurs plans ou dessins; je les lui ferai parvenir, après en avoir pris communication.

Je suis assuré que ceux d'entre vous qui feront quelques découvertes sauront, sans nuire au service public qui leur est confié, trouver quelques moments pour répondre aux vœux d'une société savante, au travail de laquelle ils seront jaloux de concourir.

Je vous serai obligé de m'accuser réception de la présente.

Circulaire adressée par M. le Conseiller d'État, Directeur général des Ponts et Chaussées et des Mines, pendant l'année 1819

A MM. les Préfets et à MM. les Ingénieurs des Corps royaux des Ponts et Chaussées et des Mines.

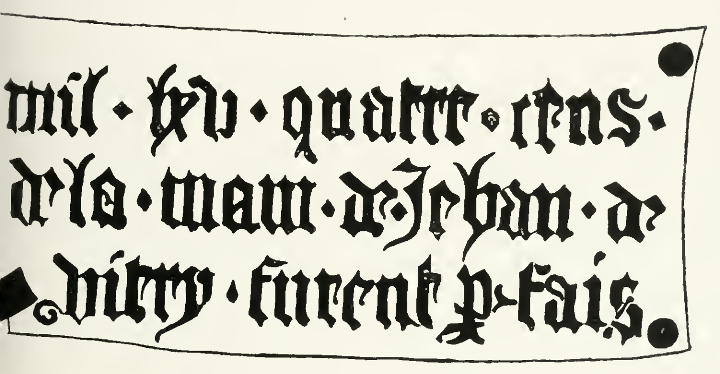
LES PRIMITIFS FRANÇAIS
ET LEURS SIGNATURES
LES SCULPTEURS

PAR

F. DE MÉLY

De la Société des Antiquaires de France

(*Fin.* — Voyez t. XIX, p. 170 à 176, 307 à 318; t. XX, p. 51 à 58, 114 à 126, 337 à 352; t. XXI, p. 18 à 24, 149 à 152, 227 à 240.)





SIGNATURE DE JEHAN DE VITRY 1465
SUR LES STALLES DE L'ÉGLISE DE SAINT-CLAUDE (JURA).

*
* *

JEHAN DE VITRY, SAINT-CLAUDE (JURA), 1465.

Les stalles de Saint-Claude sont aussi peu connues qu'admirables. C'est incontestablement un des plus précieux monuments du xve siècle. L'artiste qui les a sculptées a tenu à léguer son nom à la postérité, dans une inscription elle-même de toute beauté, dont M. Lambert, biblio-

thécaire de Saint-Claude, a bien voulu me faire l'estampage si intéressant que nous pouvons, grâce à lui, reproduire ici :

Mil lxv quatre cens de la main de Jean de Vitry
furent pfaits les sieges.

*
* *

GREIFF (HANS), NUREMBERG, 1472.

Les vitrines du Musée de Cluny renferment un charmant reliquaire allemand du XVe siècle, qui représente sainte Anne, assise dans une chaire, tenant dans ses bras deux petits personnages, un homme à gauche, une femme à droite.

Au revers, on lit l'inscription suivante, en vieil allemand :

Hans Greiff Goltsmid hat gemacht für Anna
Hofmann Rentmaisterin das vild Sant Anna
Und zway pathem und viget als ix mark
Fir gold silber; und lon gestet c. Gulden
Reinis geschechen an Sant Micheltag
M. iiii und lxxii iar

« Hans Greiff, orfèvre, a fait pour Anna Hofmann, la trésorière, cette image de sainte Anne et deux patènes, qui pèsent neuf marks quatre [onces] d'argent doré, du prix de cent florins du Rhin, payés à la saint Michel de l'année 1472. »

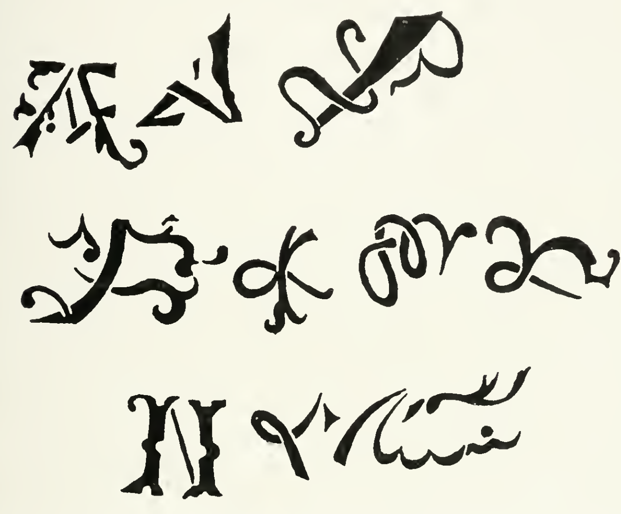
*
* *

GILLEBERT BERTRAN, ISSOUDUN (INDRE), 1482.

Les deux admirables statues qui étaient[1] au bas de l'escalier

1. Dernièrement, en effet, elles ont été vendues pour un prix dérisoire. L'arbre de Jessé, d'Issoudun, ne tardera pas probablement à avoir le même destin.

de l'Hôpital d'Issoudun doivent faire partie maintenant des meilleures et des plus précieuses productions de notre art français du xve siècle. Jusqu'ici, elles étaient absolument ignorées dans ce chef-lieu d'arrondissement de l'Indre; grâce à M. J. Burault, j'ai pu en obtenir d'excellentes pho-



INSCRIPTION A ENLACEMENT D'ARABESQUES SUR LE GALON DU MÉDECIN DEBOUT, RÉFLÉCHISSANT
STATUES DE L'ESCALIER DE L'HOPITAL
ISSOUDUN
ON Y LIT : ANNO 1482. N.

tographies, en même temps que l'estampage si intéressant des galons des vêtements de la robe doctorale des deux médecins ici représentés. Elles sont de l'école des belles statues funéraires du duc Jehan de Berry et de la duchesse, qu'Holbein dessina à Bourges, et dont le souvenir nous a été conservé par les admirables dessins du Musée de Bâle.

Sur la robe du premier médecin qui seringue l'oreille

d'un malade, accroupi à ses pieds, on lit sans aucune difficulté :

GILLEBERT BERTRAN F.

NSCRIPTION SUR LA ROBE DU MÉDECIN QUI SERINGUE L'OREILLE D'UN MALADE ACCROUPI A SES PIEDS
ESCALIER DE L'HOPITAL
ISSOUDUN
ON Y LIT : GILLEBERT BERTRAND F.

Mais l'inscription du galon de la robe de l'autre médecin, debout, réfléchissant, présentait les difficultés d'un enlacement d'arabesques qui paraissaient, au premier abord, absolument fantaisistes.

On peut cependant y lire très facilement :

ANNO 1482. N.

Voilà donc, sans conteste possible, absolument identifiés, deux des plus curieux monuments de notre art français du xve siècle.

*
* *

VERRIER (PIERRE), LIMOGES (HAUTE-VIENNE), 1496.

Nous avons parlé plus haut du joyau envoyé par Grégoire XI à l'abbaye de Saint-Martial de Limoges en



ESCALIER DE L'HOPITAL D'ISSOUDUN

LE MÉDECIN DEBOUT, RÉFLÉCHISSANT

SUR SA ROBE EST L'INSCRIPTION A ENLACEMENT D'ARABESQUES REPRODUITE P. 273
ET DONNANT LA DATE DE LA STATUE : 1482.

1380; il avait été exécuté par B. Vidal; l'abbé Legros nous en a conservé l'inscription dans ses manuscrits. C'est aussi à ce même chanoine que nous devons l'inscription du coffre qui fut exécuté quand l'abbé de Saint-Martial, Albert Jouvion, dut mettre en gage, en 1496, la coupe d'or de Grégoire XI. Elle était en vers et tracée en écriture gothique :

L'an mil cccc iiii vingts et xvi,
En jung furent de céans du trésor
Prins pour le chief mettre à son aise
xii marcs d'argent, ii onces, vii d. dor.
Et tout par le couvent accort
Le bon abbé Jouviont Aulbert.
St Martial nous te prions fort
Que Paradis nous soit ouvert.
Le nom du maître argentier :
Ce coffre fist Pierre Verrier.

Cette châsse était magnifique, et la description de Duroux[1] qui la vit encore au siècle dernier ne saurait être passée sous silence :

« Du côté de la charnière paraît le buste de saint Martial, « relevé en bosse entre deux lettres gothiques, S. M ; au bas « pend une pierre en forme ovale, de la grosseur d'une petite « noix d'une couleur rouge violet clair et que je crois « être une topaze; elle est enchassée dans un chaton qui « est en or. Au-dessus pend une croix écotée, d'or massif, « d'environ deux pouces de long portant un Christ émaillé ; « au côté droit pend aussi une autre croix d'or portant des « pierres rouges taillées en forme de parallélogramme. Le « derrière de cette croix est fait en filagrammes fort déliés « et fort bien découpés. Rien d'aussi beau et d'aussi fini.

1. *Historique de la clôture du chef de saint Martial en l'année 1785* dans *Le Limousin historique*, p. 457.

« On a peine à se persuader qu'il ait existé des ouvriers « assez habiles pour exécuter un pareil ouvrage. »

*
* *

VISCHER (PIERRE), NUREMBERG, 1495.

Pierre Vischer qui fit le magnifique tombeau de saint Sebald à Nuremberg, en 1507, avait exécuté, dès 1495, le tombeau qu'Ernest de Saxe, archevêque de Magdebourg, mort en 1513, lui avait commandé de son vivant en 1495. On le voit maintenant dans la cathédrale de Magdebourg et il est ainsi signé :

Gemacht zu Nurmberg von mir Peter Fischer
Rotgisser und ist vollbracht worden da zalt 1495

« Fait à Nuremberg par moi Pierre Fischer, fondeur de bronze et fut terminé en l'année 1495. »

*
* *

JUBERT, TROYES (AUBE), XVe S.

Cette signature, qui se trouve au revers d'un chapiteau provenant de l'église des Cordeliers de Troyes, conservé au Musée de Troyes, est la seule, de toutes celles publiées ici, qui ne soit pas suivie de *fecit*. Mais, si je crois devoir la mentionner quand même, c'est que M. Babeau, qui a bien voulu me l'indiquer, a publié en 1887, dans l'*Annuaire de l'Aube*, des textes qui signalent ce Jubert comme travaillant à Troyes et à Provins au commencement du XVIe siècle ; il ne peut donc exister aucun doute et Jubert est bien un sculpteur, que nous devons alors comprendre parmi les signatures indiscutablement authentiques.

*
* *

Je voudrais espérer que ce travail, qui n'est en réalité que l'ébauche, que les premières grandes lignes d'un des chapitres qui vont traiter des signatures de nos maîtres français primitifs, de leurs œuvres, de leur personnalité, ne sera pas tout à fait inutile.

Mais toutes les conséquences qui doivent découler des certitudes précédentes peuvent-elles être dès à présent appréciées ?

Il serait, je crois, plus que téméraire de répondre. Cependant entre tant d'autres, il est trois points sur lesquels il est permis, dès à présent, d'appeler l'attention.

Il semble d'abord, qu'en présence de ces documents indiscutables, de leur nombre, de leur diversité, de leur authenticité, il ne saurait plus subsister maintenant de doutes. Les primitifs français ne furent pas tous, comme le prétend la légende, des humbles, des modestes, des désintéressés, qui allaient jusqu'à inscrire au bas d'une œuvre le nom d'un de leurs confrères, alors qu'ils s'oubliaient eux-mêmes ; beaucoup d'entre eux, au contraire, et des meilleurs, ont certainement signé [1] leurs œuvres.

Le second me paraît d'une portée beaucoup plus considérable.

1. On trouvera, dans les *Memoires des Antiquaires de France* de 1907, une étude consacrée aux signatures des miniaturistes, où j'en ai réuni trente-cinq, indiscutables. Pour qu'on ne pût croire à une illusion de ma part, je me suis borné à les recueillir dans les travaux des maîtres les plus compétents, qui ne les avaient admises qu'après les avoir passées au crible de leur impeccable érudition. C'est ainsi que MM. Léopold Delisle m'en a fourni 10, Quicherat 2, Montaiglon 2, Montfaucon 1, le comte Durrieu 3, H. Martin 2, Garnier 2, Dunoyer 2, Labande 1, l'abbé Albanès 1, Laborde 1, Duhamel 1, Molinier (A.) 3, Coyecque 2, Collon 1, Rigaux 1 : total 35. Je n'ai pas voulu apporter à ce premier ensemble — pour n'en point diminuer l'importance — la moindre de mes découvertes personnelles.

C'est en réalité aux dernières années du XIIe siècle que les historiens d'art reportent les premières manifestations du retour des artistes à la nature, disons la chose, les réelles origines de la Renaissance.

C'est là, nous a-t-on appris, qu'il faut aller chercher en Italie, ses racines ; et des noms qu'on connaît, peu à peu se détachent les Vassaletus, à Anagni, vers 1170, les Nicola de Angelo, les Pietro Fassa, à Saint-Paul-hors-les-Murs, vers 1180, mais surtout cet Antelami, à Parme, chez lequel alors apparaît très distinctement, en 1198, cette influence de la nature dont Nicolas de Pise s'efforcera de faire éclater le charme au cours du XIIIe siècle, au baptistère de Pise [1]. Mais dans quels liens ils se débattent encore !

Or, M. Zimmerman, il y a quelques années, démontrait que cet Antelami, un des premiers, sinon le premier des précurseurs reconnus de la Renaissance, avait visité Arles et Chartres [2]. Mais à ce moment, Zimmerman raisonnait sur des monuments, sur des entités, et non sur des personnalités; leur évocation, nominative, nous ouvre aujourd'hui des horizons insoupçonnés.

Que visite cet Italien en France ? Arles ? C'est alors l'œuvre de Brunus, le splendide portail de Saint-Gilles, des environs de 1160, qu'il admire. — Chartres ? où nous trouvons une incomparable petite statuette féminine qu'aucun sculpteur du XVIe siècle ne récuserait, où nous lisons la signature de Rogerus, vers 1140.

Et dès lors, matériellement, s'affirme [3] ainsi devant nos

1. F. de Mély, *Jean de Bologne et M. P. de Bouchaud*, dans la *Revue critique*, 1906 (2), p. 372.

2. F. de Mély, *Les Origines de la Renaissance française*, dans la *Revue de l'Art ancien et moderne*, t. XX (1906), p. 62.

3. F. de Mély, *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 13 mars 1907.

yeux, le retour des artistes français à la nature, longtemps, très longtemps même, plus de cinquante ans, avant l'apparition des artistes italiens, qui viennent, bien loin que nous allions leur emprunter, étudier, admirer, dans notre pays, des œuvres indiscutables, signées, datées.

Et c'est ainsi que notre Brunus, que notre Rogerus, il convient, grâce à leurs signatures, de les saluer maintenant comme les véritables précurseurs de la Renaissance, tout comme hier nous saluions à Brunswich, en 1145, Jehan le Français, le premier peintre français, qu'on pourrait appeler le « Maître de nos Primitifs [1] ».

Enfin, en dernier lieu, au moment où on se plaint, et non sans motif, que les plus belles œuvres d'art de notre pays quittent notre vieux continent pour aller enrichir les collections privées, les musées étrangers, il est indispensable de montrer que des monuments de la plus haute valeur artistique, propriété de tous, inaliénables, périssent quotidiennement par insouciance. Ne parlons que de ces vingt-cinq dernières années. Toulouse a perdu, dans son Musée même, l'inscription de Gilabertus; Autun a égaré dans son Musée le nom du merveilleux artiste qui exécuta le tombeau de saint Lazare, Stephanus; Saint-Pourçain a vu cacher sous une couche de mortier le nom de Guillelmus; Saint-Genis-des-Fontaines a vu disparaître son si curieux tableau, signé « *Magister Alexander fecit hoc opus* » ; Elne a supprimé l'inscription de Bartolomeus ; Limoges a laissé voiler par une couche de peinture les signatures du sculpteur Lazarus de Franceshi et du peintre Piloxus; Issoudun a vendu ses merveilleuses statues de Gilbert Bertran; et combien d'autres dont j'ai signalé l'absence, au cours des pages qui précèdent !

1. *Revue de l'Art ancien et moderne*, t. XX (1906), p. 71.

Si nous recherchons les motifs de cette coupable indifférence, ce n'est pas ailleurs qu'à l'influence de la légende que je combats, qu'il en faut demander la cause.

A quoi bon, en effet, se préoccuper des noms qu'on lit sur les monuments mêmes ? Ce ne sont pas des noms d'artistes, puisque les meilleurs critiques impriment qu'ils ne signèrent jamais leurs œuvres. Inutile donc de les conserver : de là à les laisser s'effriter, à les *supprimer* même dans les reproductions les plus officielles, la distance est courte [1].

Aujourd'hui que nous voyons nos monuments crier leurs auteurs, défendons-les, sauvons ceux qui nous restent. Et n'aurais-je contribué que pour une toute petite part à cette œuvre de sauvegarde, que je ne me repentirais pas des longues heures consacrées à ce travail, des difficultés de tout genre que j'ai eues à surmonter, depuis que je me suis attaché à cette tâche. *L'Ami des Monuments* a bien voulu m'aider à mettre au rang des questions capitales de l'Histoire de notre art national cette discussion des signatures : qu'il en soit vivement remercié.

F. DE MÉLY.

1. Aussi on ne saurait trop remercier M. Enlart, le savant directeur du Musée du Trocadéro, d'avoir, aussitôt que la chose lui fut signalée, fait exécuter à Saint-Gilles du Gard le moulage de la signature de Brunus, qui est ainsi venue prendre place près du portail, où on avait omis de la faire figurer, lorsque l'ensemble fut moulé pour l'État.

EXCURSIONS ARTISTIQUES

En hevrtand a point, comme le voulait son fondateur le cardinal Dvprat, à la porte du

CHATEAU DE NANTOUILLET

les membres de *l'Ami des Monuments*, par faveur exceptionnelle, furent admis à visiter ce magnifique château, qui fut commenté, à l'aide de documents inédits, par M. CHARLES NORMAND. Comme l'annonçait l'invitation, les membres de *l'Ami des Monuments et des Arts* furent joyeusement accueillis dans ce curieux séjour de François Ier par les maîtres du logis, M. et Mme Tartier, et M. Marcel Depoix.

Le monument, chef-d'œuvre fameux de l'art français, en son état délabré, est vierge de toute profanation restitutive ou trompeuse, et donne une idée authentique d'une de ces demeures seigneuriales où la tradition ogivale se mêle encore aux fantaisies païennes de la Renaissance naissante, et que nul esprit cultivé n'a le droit d'ignorer.

Monument célèbre et pourtant trop peu visité, le château de Nantouillet est d'un art exquis. Près de ses grosses tours féodales trône le Jupiter du fastueux portail d'entrée. Une façade monumentale ignorée des écrivains, cachée dans les greniers, garde le couronnement d'une porte monumentale dont les superbes armoiries ont, par exception, échappé aux Vandales. Un escalier singulièrement voûté accède au délicat oratoire du Cardinal Duprat, dont la stalle est en place, ainsi que ses emblèmes, et les portes inscrites. Dans les délicates arabesques de l'encadrement d'une fenêtre sur le jardin se dissimule la date : 1521. Les *Amis*, par exception autorisés à visiter les intérieurs, y ont vu deux monumentales cheminées.

Le château a gardé ses fossés et l'église du bourg un curieux portail et les épitaphes des seigneurs du lieu.

A Dammartin, aux explications données par M. Charles Normand se joignirent les commentaires des deux érudits des antiquités de cette région, M. E. Lemarié et M. Albert Melaye.

La Presse, dans son n° 5839, a publié ce très parfait article :

LES AMIS DES MONUMENTS

Excursion de printemps.

Sous la conduite de leur distingué président, M. Charles Normand, les *Amis des Monuments et des Arts* ont effectué hier une excursion des plus intéressantes.

Arrivés de très bonne heure à Dammartin, les touristes, fort nombreux, examinèrent les églises de cette localité dont l'une renferme le tombeau d'Antoine de Chabannes, qui fut un des compagnons de Jeanne d'Arc, puis commissaire général du procès Jacques Cœur ; une superbe grille artistique retient aussi l'attention des visiteurs.

Un succulent déjeuner, dans un hôtel de Dammartin, permet de reprendre haleine et au dessert M. Ch. Normand porte la santé de ses convives, en particulier de M. Cenkov, secrétaire du conseil municipal de Prague, qui a bien voulu se joindre à eux.

Par une belle route ensoleillée, les Amis se dirigent ensuite vers Nantouillet, où ils sont reçus fort aimablement au château par les propriétaires, M. et Mme Tartier.

Ce monument célèbre, construit en 1521, par le chancelier Duprat, plus tard cardinal, est assez bien conservé et donne une idée exacte de ces logis somptueux où la tradition ogivale se mêle aux fantaisies païennes de la Renaissance.

Vierge de toute profanation restitutive ou trompeuse, le château de Nantouillet garde, à côté d'une forte tour, un portail d'entrée exquis surmonté d'un Jupiter monumental [1]. Un escalier voûté de toute beauté donne accès à l'oratoire du cardinal Duprat, dont la stalle est encore en place ; la façade est ravissante et partout on retrouve les armes parlantes du fondateur et de François I[er]. D'énormes cheminées du temps sont encore bien conservées dans la salle des gardes, et une tourelle gracieuse [2], attribuée à Jean Goujon, achève de donner un cachet original à cette splendide demeure qui a gardé ses fossés et son enceinte.

Avant de rentrer à Paris, les touristes ont admiré dans l'église de Nantouillet une châsse cloisonnée du XI[e] siècle et dans l'église de Thieux de superbes boiseries provenant de l'abbaye de Saint-Denis.

De son côté, *Le Gaulois* (n° 11195) a fort bien résumé en ces termes le récit de l'excursion si exceptionnellement intéressante :

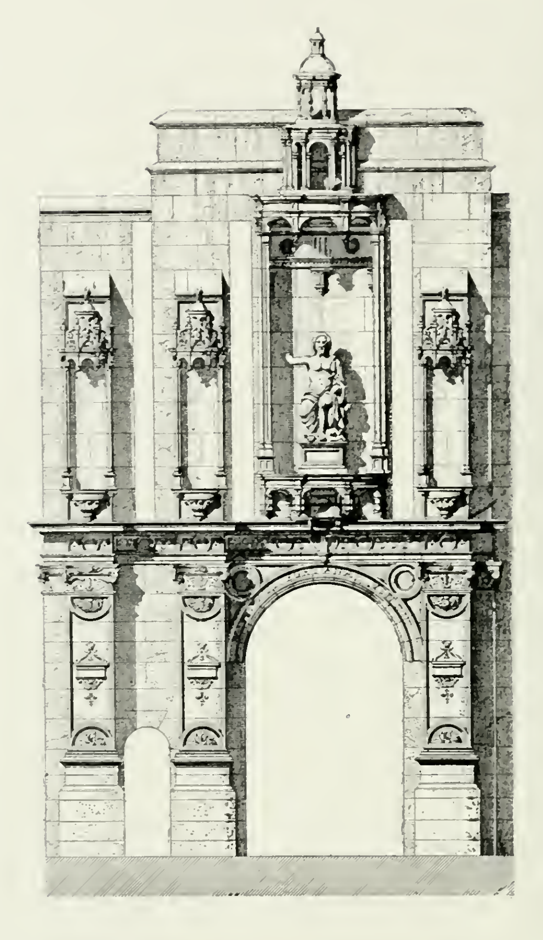
VISITE AU CHATEAU DE NANTOUILLET

Sous la conduite de leur dévoué président, M. Charles Normand, les Amis des Monuments ont visité le château de Nantouillet, un bijou d'architecture de la Renaissance, que le cardinal Duprat, chancelier de François I[er], fit bâtir en 1520, mais qu'il n'habita pas, car il mourut avant que le château ne fût achevé. L'édifice fut terminé, mais il y manque les combles. Fort heureusement le monument,

1. Voyez la gravure de la page 286.
2. Voyez la gravure de la page 287.

grâce au bon goût des propriétaires actuels, M. et Mme Tartier, qui reçurent les visiteurs de la façon la plus charmante, fut préservé de toute réparation ou restitution fâcheuse. A côté d'une grosse tour en briques, se trouve, au bout du pont qui traverse les fossés de l'enceinte, un superbe portail dominé par la statue de Jupiter qui donne sur la cour d'entrée entourée de trois corps de logis portant partout le *trèfle* qui fait partie des armes parlantes du cardinal. A l'intérieur du château un escalier sérieusement voûté conduit à l'oratoire du cardinal, un oratoire minuscule où la pierre et le bois sont délicatement ouvragés (on y peut voir encore la stalle du chancelier) et qui faisait saillie sur la façade extérieure du château, soutenue par des colonnettes d'une légèreté invraisemblable. D'énormes cheminées parsemées toujours du trèfle portent encore dans la salle des Gardes des médaillons ornés de peintures représentant Jupiter, Minerve et Mercure, où d'aucuns ont voulu voir les portraits de François Ier, de Louise de Savoie et du chancelier. Tel qu'il subsiste, le château donne bien l'idée du logis somptueux d'un grand seigneur au XVIe siècle. En quittant à regret les aimables châtelains, les *Amis* purent, à l'église du pays, admirer une très curieuse châsse du XIe siècle, en émail cloisonné, puis identifier à l'église de Thieux de magnifiques boiseries provenant de l'abbaye de Saint-Denis. Dans la matinée, les Amis des Monuments ont pu admirer dans la vieille église de Dammartin la superbe grille de l'autel, chef-d'œuvre des ferronniers du XVIIe siècle, et le superbe tombeau sur lequel est couché messire Antoine de Chabannes, un contemporain de Jeanne d'Arc, qui fut l'un des commissaires du procès de Jacques Cœur, le grand argentier.

G. PELCA.

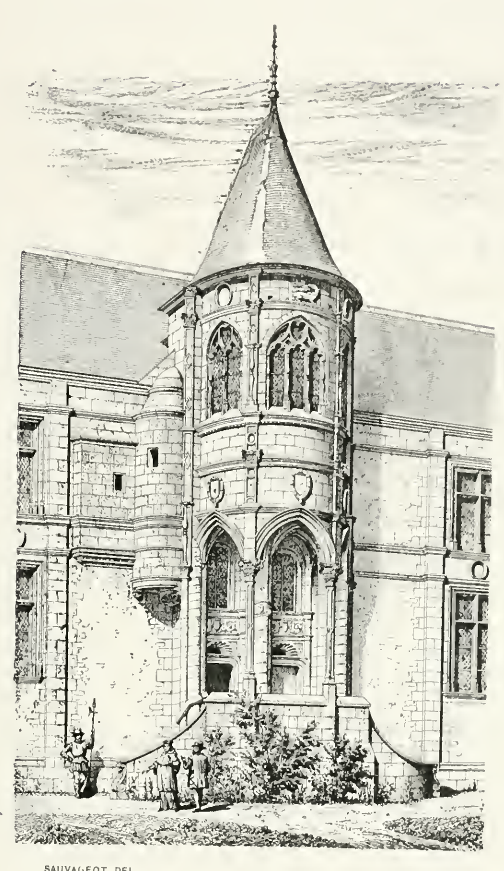


SAUVAGEOT DEL

SOUVENIR DE L'EXCURSION DES MEMBRES DE « L'AMI DES MONUMENTS ET DES ARTS »

AU CHATEAU DE NANTOUILLET (SEINE-ET-MARNE)

PORTAIL D'ENTRÉE DU COTÉ OCCIDENTAL



SAUVAGEOT DEL.

SOUVENIR DE L'EXCURSION DE « L'AMI DES MONUMENTS ET DES ARTS »
AU CHATEAU DE NANTOUILLET (SEINE-ET-MARNE)
PORCHE SUPPORTANT LA CHAPELLE
FAÇADE SUR LE JARDIN

De son côté dans *le Siècle*, M. A. Brette a publié ce charmant article :

MENUS-PROPOS

« En heurtant à point ». Oh ! la jolie devise, et combien de plaisirs sont perdus parce qu'on n'a pas su la mettre en pratique ! Il en est un, au moins, de ces plaisirs perdus qui peut compter : celui de n'avoir pas visité récemment le fameux château de Nantouillet, avec les membres de *l'Ami des Monuments et des Arts*, puisque le savant M. Charles Normand en raconta à ses auditeurs la curieuse histoire. « En heurtant à point », lit-on au-dessus de la porte d'entrée de l'escalier, et l'invitation est si cordiale et si fine qu'un claque-patins lui-même n'y pourrait résister.

Quand on aime courir les routes, ces châteaux d'autrefois sont la joie des esprits et des yeux. Les œuvres d'art qui, si souvent, y sont conservées, prennent un prix tout particulier du milieu auquel elles étaient destinées ; ajoutez que, très souvent encore, la belle tradition de l'hospitalité se joint à toutes celles de l'art et de la beauté. Une curieuse et puissante figure domine tout à Nantouillet : celle de Duprat. Il fut, comme on sait, le fondateur de la dette publique et il n'est pas surprenant qu'en ce temps de discussion d'impôts, son nom soit évoqué. Avocat, lieutenant-général de bailliage, maître des requêtes, enfin premier président du Parlement de Paris en 1507, Duprat, qui avait su témoigner un habile dévouement à Louise de Savoie et à son fils quand il n'était que comte d'Angoulême, grandit très vite avec François Ier. Il avait bien su, celui-là : heurter à point. Le voyage en Italie, l'affaire de la pragmatique sanction, le camp du drap d'or ; ces souvenirs sont tous

présents à l'esprit. Pourvu de cinq évêchés, archevêque de Sens, cardinal, Duprat songea même un moment à se faire nommer pape. Il ne sut point, en cette affaire, heurter à point; François Ier ayant appris qu'il était riche au point de pouvoir subvenir aux frais de l'élection confisqua ses biens.

Une des tours du château de Nantouillet renfermait, paraît-il, les 800.000 ducats destinés à l'achat de la papauté. Les possesseurs actuels du célèbre château sont aussi courtois que bienveillants. Heureux ceux qui, sachant heurter à point, peuvent, au milieu d'œuvres d'art de tout genre, revivre ainsi quelques heures avec Duprat, François Ier, Louise de Savoie, Claude de France, Wolsey, et si vous le voulez, même avec Suzanne de Bourbon.

A. BRETTE.

L'EXCURSION DE NANTOUILLET
APPRÉCIÉE A PRAGUE

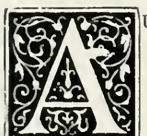
Les journaux étrangers, à l'exemple des principaux organes de la Presse française, rendent compte des excursions aux sols historiques dont l'initiative revient à Charles Normand. Mais nul n'a encore reproduit de façon si charmante les vues de ces aimables réunions que le ČESKY SVĚT, de Prague, dans son n° 39 (10 Července 1908) [1]. En une superbe page, ses éminents directeurs, K. Hipman et correspondant de Čenkov, ont révélé à leurs lecteurs tchèques de Bohème le magnifique château de Nantouillet et montré le portrait des Amis, ces lettrés, artistes et amateurs d'élite, qui sont allés à sa découverte. Les photographies de notre collègue M. P. Thomas sont charmantes : on y reconnaît Mme Thomas regardant une statue, M. de Čenkov, Mlles Seifert et Kučerová venues de Prague, les délégués de la Presse française et divers groupes d'AMIS. Nos vives félicitations à nos amis de Prague dont plusieurs ont leur protrait dans cette belle livraison, MM. J. Scheiner, Vratislav Cerny, Herain, Forman, à côté des vues de la magnifique exposition de Prague.

1. L. Hipman, éditeur à Prague.

L'ŒUVRE D'ABEL BLOUET
DANS LA CONSTRUCTION DE
L'ARC DE TRIOMPHE DE L'ÉTOILE

PAR ADOLPHE LANCE
Architecte, l'un de ses élèves.

D'après un document de la collection Charles Normand.



Au mois de juillet 1831, Huyot venait de faire poser le socle de l'attique de l'arc de triomphe de l'Étoile, lorsqu'on lui donna Blouet pour successeur. Blouet, voulant respecter l'œuvre d'Huyot, en avait proposé au ministre la continuation pure et simple ; mais telles n'étaient pas les intentions de M. Thiers, alors ministre des travaux publics, lequel décida que l'attique projeté serait modifié, en ce sens, qu'on supprimerait les statues qui devaient le surmonter. Blouet remplaça ces figures avec avantage par une galerie composée de têtes de Méduse, réunies par un ornement courant formé de boucliers antiques, et il décora les pilastres de l'attique dont la face était nue dans le projet d'Huyot.

Outre cet attique qui lui appartient en propre, et qui est sans contredit la partie la mieux étudiée du monument, Blouet fit exécuter, sur ses dessins, l'imposte du grand arc, les archivoltes et les arcs-doubleaux des petits arcs, le soubassement, le pavage, et le ravalement général. C'est aussi sur ses indications et sous sa direction que furent composés et exécutés les importants travaux de sculpture statuaire et les inscriptions qui jouent un si grand rôle

dans l'ensemble de l'édifice. Un autre travail non moins important fut encore commencé par lui, mais non achevé : c'est la décoration des immenses parois de la grande salle de l'attique, laquelle consistait principalement en une peinture à fresque représentant la France distribuant des couronnes aux vainqueurs. Cette décoration était déjà à moitié exécutée en 1834, lorsqu'un ordre supérieur vint en prescrire la suppression.

En 1836, grâce à l'impulsion donnée aux travaux, l'arc de triomphe était entièrement terminé, et Blouet, plus heureux que ses prédécesseurs Chalgrin, Raymond, Goust et Huytot, put assister à l'inauguration de son monument. qui eu lieu pour l'anniversaire des fêtes de Juillet, après cinq années de travail et une dépense de trois millions de francs employés à l'achèvement de cette construction gigantesque.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

INSPECTION GÉNÉRALE

DES

MONUMENTS HISTORIQUES

DÉCRET DU 30 MAI 1908.

Le Président de la République française,

Sur le rapport du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts;

Vu la loi du 31 mars 1887 sur la conservation des monuments et objets d'arts présentant un intérêt historique ou artistique, et le décret du 3 janvier 1889, portant

règlement d'administration publique pour l'exécution de ladite loi ;

Vu les lois du 9 décembre 1905, concernant la séparation des Églises et de l'État, et du 2 janvier 1907 sur l'exercice public du culte ;

Vu l'article 55 de la loi du 25 février 1901 et la loi du 31 décembre 1907, portant fixation du budget général des dépenses et des recettes de l'exercice 1908 ;

Vu le décret du 12 avril 1907, portant réunion des édifices cultuels au service des monuments historiques, et le décret du 30 avril de la même année sur l'inspection générale des monuments historiques,

Décrète :

Article premier. — Les inspecteurs généraux des monuments historiques sont nommés par décret.

Leur nombre ne peut dépasser sept.

Ils ne peuvent cumuler leurs fonctions avec celles d'architectes en chef de l'une des circonscriptions visées au décret du 12 avril 1907 portant organisation du service d'architecture des monuments historiques, mais ils peuvent être appelés à diriger les travaux exécutés dans les édifices hors classes visés à l'article 10 du même décret.

S'ils ne sont chargés de la direction d'aucune entreprise de travaux, ils reçoivent un traitement de 8.000 francs qui peut être porté à 10.000 par augmentations successives de 1.000 francs.

Aucune augmentation ne pourra être accordée si le bénéficiaire n'est depuis deux ans au moins titulaire du traitement inférieur et si les disponibilités du chapitre ne permettent de pourvoir à cet accroissement de dépense.

S'ils dirigent des travaux rétribués en honoraires, leur traitement est de 6.000 francs et peut être porté à

8.000 francs, par augmentation de 1.000 francs tous les deux ans.

En raison de la durée des services des trois plus anciens inspecteurs généraux compris dans cette deuxième catégorie, leur traitement pourra être immédiatement porté à 7.000 francs (traitement moyen).

Les inspecteurs généraux peuvent, lorsqu'ils cessent leurs fonctions, être nommés inspecteurs généraux honoraires et continuent, à ce titre, à faire partie de la commission des monuments historiques.

Lorsque l'un des emplois d'inspecteur général vient à vaquer, le ministre peut, si les besoins du service l'exigent, au lieu de provoquer la nomination d'un nouveau titulaire, charger par arrêté trois architectes en chef des monuments historiques des fonctions d'adjoints à l'inspection générale, par délégation renouvelable tous les deux ans.

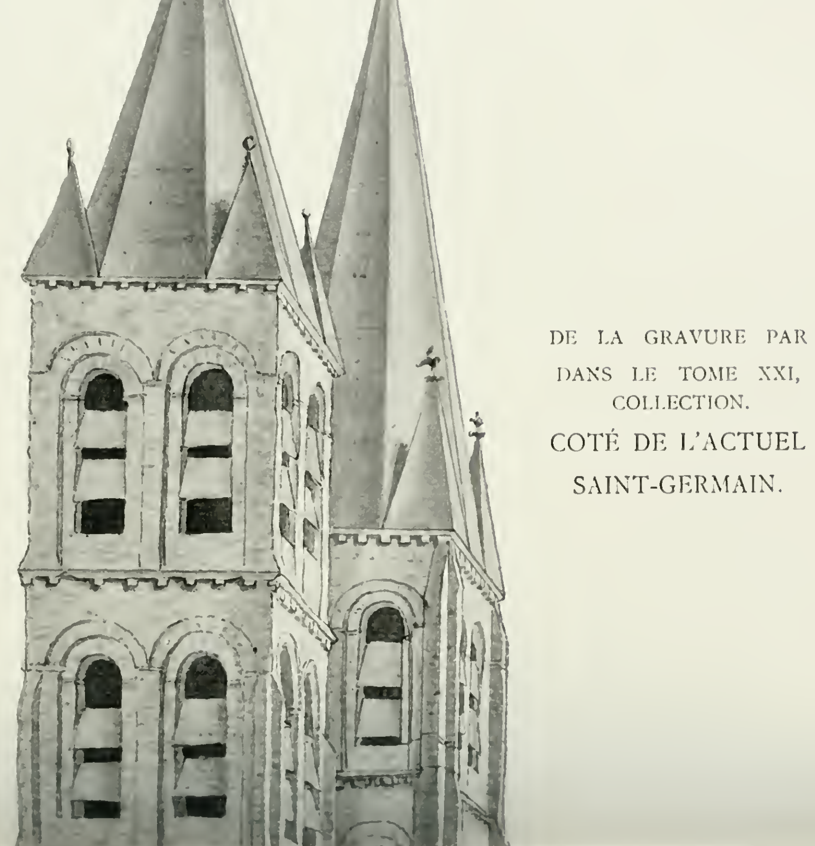
Ils reçoivent pendant la durée de leur délégation une indemnité annuelle de 2.000 francs. Cette disposition n'est applicable que dans la limite de deux vacances au plus.

Art. 2. — Les inspecteurs généraux sont chargés de l'étude des questions techniques qui intéressent les monuments classés, de la haute surveillance de ces monuments et des travaux dont ils sont l'objet.

Leurs attributions respectives sont fixées par décision ministérielle.

Chacun d'eux est, de droit, rapporteur auprès de la commission des monuments historiques, des affaires de son ressort.

Art. 3. — Les inspecteurs généraux forment auprès de l'administration centrale un comité consultatif, dont font partie avec eux le chef de la division des services d'architecture, le chef du bureau des monuments historiques et le contrôleur général des travaux d'architecture.



VOYEZ L'EXPLICATION
CHARLES NORMAND
PAGE 320 DE LA
VUE PRISE DU
BOULEVARD

DE LA GRAVURE PAR
DANS LE TOME XXI,
COLLECTION.
COTÉ DE L'ACTUEL
SAINT-GERMAIN.

A

B

C

D

E

Vue des deux tours et Cloché placé à l'extrêmité de la nef de l'église de l'abbaye St Germain des prés fb St Germain. Ce dessin a été fait le premier mars 1822 lorsqu'on a détruit la partie de la Charpente qui fesait la pointe de cette tour accompagnée de quatre petits Clochers également détruits

VUE INÉDITE DES CLOCHERS DÉMOLIS DE ST-GERMAIN DES PRÉS A PARIS

Art. 4. — Les frais de déplacement avancés par les inspecteurs généraux au cours de leurs tournées leur sont remboursés d'après les tarifs suivants :

Transport réel par voiture publique : tarif de 1re classe.

Transport par voiture particulière : 60 centimes par kilomètre.

Indemnité par jour d'absence : 20 francs.

Art. 5. — Sont rapportés les articles 1, 2, 3, paragraphes 1 et 6, du décret du 30 avril 1907 et toutes les autres dispositions contraires au présent décret.

Art. 6. — Le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts et le ministre des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 30 mai 1908.

Signé : A. FALLIÈRES.

Par le Président de la République,
Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,
Signé : Gaston DOUMERGUE.

Le Ministre des Finances,
Signé : J. CAILLAUX.

DOCUMENTS SUR LA CONSERVATION DES MONUMENTS

Suite. Voyez la collection de *l'Ami des Monuments et des Arts.*

Le Congrès de l'Association provinciale des architectes français a, au cours de la dix-neuvième assemblée générale tenue en 1908 à Nantes, émis un

VŒU

POUR LA CONSERVATION DE LA CHAPELLE DU MURIER ET LE CLASSEMENT DE L'ÉGLISE DU BOURG DE BATZ.

M. Tixier demande que la chapelle du Mûrier au Bourg

de Batz, chapelle classée parmi les monuments historiques, soit l'objet des mesures de conservation nécessaires, vu son grand intérêt archéologique et notamment qu'il soit procédé à sa couverture.

M. Gouault demande que l'assemblée s'associe à la demande de classement de l'église du Bourg de Batz formulée par la Société de Nantes.

M. Lefort estime qu'il y aurait intérêt à se renseigner auprès de notre confrère Leray avant de formuler un vœu dans ce sens. Le vœu de M. Tixier est adopté sous réserve de l'observation présentée par M. Lefort.

Conformément à la délibération prise par l'Assemblée générale dans sa troisième séance, nous nous sommes mis en rapport avec M. Leray, inspecteur des Monuments historiques, à Nantes, afin d'arrêter les termes du vœu à présenter à M. le Ministre en faveur de la conservation de la chapelle du Mûrier et de l'église du Bourg de Batz. M. Leray a bien voulu nous adresser une longue réponse dont nous tenons à le remercier, et dont il résulte ceci :

L'administration supérieure tient à conserver à la chapelle du Mûrier le caractère de ruines qu'elle a actuellement, et toute proposition de mesures conservatoires altérant ce caractère se heurterait à un refus formel.

L'église du Bourg de Batz a été l'objet d'une proposition de classement ; mais, d'après la loi de séparation des Églises et de l'État, ce classement ne peut être fait qu'après avis favorable du conseil municipal de la commune intéressée. Celui de Batz a repoussé la demande par sept voix contre six. Dans ces conditions nous ne pouvons que demander à M. le Préfet de la Loire-Inférieure de saisir à nouveau le conseil municipal.

Nous avons donc transmis à M. le Ministre de l'Instruc-

tion publique et des Beaux-Arts le vœu suivant, dont le paragraphe concernant l'église de Batz a été communiqué à M. le Préfet de la Loire-Inférieure :

« L'Association provinciale des Architectes français, comprenant vingt-neuf sociétés dans soixante-deux départements, réunie à Nantes en Assemblée générale les 10, 11, 12 et 13 juin, a émis le vœu :

« 1° Que la chapelle du Mûrier, au Bourg de Batz, continue à être l'objet, de la part du Service des Monuments historiques, des mesures propres à assurer sa conservation ;

« 2° Qu'il soit procédé le plus tôt possible au classement parmi les Monuments historiques de l'église du Bourg de Batz, aussi intéressante au point de vue artistique qu'au point de vue archéologique, et que, dans ce but, M. le Préfet de la Loire-inférieure soit invité à saisir à nouveau de la question le conseil municipal de la commune de Batz. »

VŒU
POUR LA PROTECTION DU MONT SAINT-MICHEL

Du même Congrès des architectes :

Vœu pour la protection du Mont Saint-Michel. — M. Lefort après avoir rappelé la lutte soutenue par tous les artistes contre « le péril de la terre » qui menace le Mont Saint-Michel, dépose un vœu demandant : 1° la démolition de la digue sur une longueur de plusieurs centaines de mètres; 2° le classement du Mont Saint-Michel tout entier dans les monuments historiques.

M. Besnard, de Paris, rappelle le vœu formulé par le Congrès de Vienne; il désirerait que l'Association Provinciale formulât son vœu dans les mêmes termes.

L'assemblée préfère conserver sa personnalité et adopte le vœu de M. Lefort.

Il est utile de ne pas laisser oublier que l'initiative de la campagne en faveur de la sauvegarde du Mont Saint-Michel revient à M. Charles Normand, qui, avec M. Corroyer, l'architecte du Mont et collaborateur de *l'Ami des Monuments et des Arts*, a saisi l'opinion il y a bien des années déjà : on trouve l'écho de ces manifestations initiatrices dans les volumes de notre collection.

VŒU
pour la conservation des restes de la
TOUR DE LA PUCELLE A ROUEN



ONSIEUR Charles Normand, membre de la Commission d'archéologie de la Société centrale des architectes français, a proposé de faire adopter un vœu par le *Congrès des architectes français* en faveur de la sauvegarde des restes retrouvés en 1908 de la Tour de la Pucelle à Rouen.

Un maître éminent, M. Daumet, de l'Institut, qui préside cette commission d'archéologie avec une incomparable valeur, a soutenu la proposition de M. Charles Normand, qui fut adoptée à l'unanimité. Il fut décidé qu'un rapporteur spécial, M. Nizet, architecte distingué, soumettrait ce vœu à l'assemblée générale du Congrès tenu sous la présidence effective du sous-secrétaire d'État, M. Dujardin-

Baumetz, en l'École des Beaux-Arts à Paris. Le vœu de M. Charles Normand, qui annonça cette bonne nouvelle aux *Amis des Monuments Rouennais*, dont il est le président d'honneur, fut adopté par le Congrès, sur la présentation de M. Nizet.

D'un autre côté, au Congrès de l'Association provinciale des architectes français réunis à Nantes, un autre vœu pour la conservation des restes de la Tour de la Pucelle à Rouen fut présenté par M. Lefort. C'est dans cette tour et non pas dans la tour dite de Jeanne d'Arc que cette dernière fut emprisonnée pendant 155 jours. La demande de classement parmi les monuments historiques est approuvée.

PROCÉDÉ POUR PRENDRE DES EMPREINTES

Voici un procédé, trop peu connu, qui pourra rendre de sérieux services aux amis des monuments anciens, et dont, sans doute, plus d'un n'a pas encore fait usage.

On connaît l'usage des voyageurs archéologues, de prendre les empreintes des inscriptions et des sculptures en bas-reliefs, au moyen de papier imprégné d'eau, appliqué sur l'original avec une brosse ou une éponge, puis séché spontanément sur le modèle et détaché ensuite avec précaution. Ces sortes d'empreintes sont faciles à exécuter dans toutes les localités ; elles s'obtiennent rapidement ; leur extrême légèreté est surtout appréciée par les voyageurs. Mais la fragilité de ces empreintes est telle, qu'un séjour quelque peu prolongé dans une atmosphère humide suffit pour les détériorer sensiblement ; il est d'ailleurs impossible d'en tirer des épreuves.

Au moyen des dispositions suivantes je suis parvenu en

conservant à ces empreintes la légèreté et la facilité d'exécution, à les rendre assez solides pour fournir des épreuves en plâtre en nombre illimité.

Voici comment on arrive à ce résultat : tandis que l'empreinte prise par les procédés ordinaires, comme je viens de le dire, est encore adhérente à l'original, et qu'elle commence à sécher à la partie extérieure, on saisit ce moment pour appliquer sur cette surface le plus également possible, au moyen d'un pinceau ou d'une éponge, une couche de colle préparée à froid dans la proportion de deux ou trois poignées de farine de céréales par litre d'eau ; on laisse sécher complètement l'empreinte après l'avoir ainsi enduite de colle, puis on la détache de l'original, dont elle se sépare facilement. On peut dès lors la conserver sans qu'elle se déforme, pourvu qu'on la préserve de l'humidité jusqu'à ce qu'on se trouve à même d'y appliquer une autre préparation qui doit rendre cette empreinte hydrofuge.

Toutes les espèces de colle végétales ou animales pourraient être employées dans l'opération précédente s'il ne s'agissait que de donner de la solidité aux empreintes, mais comme il faut en outre les rendre hydrofuges afin d'y pouvoir couler du plâtre pour en tirer des épreuves, il est indispensable de faire usage d'une colle dont la force de cohésion soit suffisante pour donner de la solidité au papier et permettre en même temps la pénétration de l'enduit hydrofuge. La colle de pâte non cuite dont je recommande l'emploi atteint ce but.

Pour la préparation de l'enduit hydrofuge, toutes les substances grasses ou résineuses pouvant être employées, on choisira parmi les moins coûteuses, suivant les ressources de chaque localité.

Voici un enduit qui donne de très bons résultats : faites

fondre deux parties de galipot (résine des plombiers), dans dix parties de suif ; appliquez ce mélange au moyen d'un pinceau à l'intérieur de l'empreinte, bien séchée préalablement et étendue horizontalement sur une table ; employez cet enduit très chaud afin qu'il soit assez fluide pour pénétrer la colle et toute la pâte du papier ; l'empreinte ne peut être rendue parfaitement hydrofuge que par une imprégnation complète de ce mélange. Il faut éviter cependant d'employer l'enduit hydrofuge en quantité surabondante, afin de ne pas s'exposer à empâter les détails du creux.

Quand cette préparation est refroidie, l'empreinte a acquis plus de solidité et est devenue inaltérable à l'humidité.

Pour tirer des épreuves en plâtre d'un creux ainsi préparé, on disposera sur une table à rebord placée horizontalement, un lit de sable fin et sec suffisamment épais, sur lequel on étendra l'empreinte en mettant le côté extérieur en contact avec le sable ; une légère pression de la main sur ce creux forcera tous les reliefs inférieurs à se faire leur place dans le sable ; ils y trouveront un appui assez solide pour supporter le plâtre qu'on y pourra couler à quelque épaisseur que ce soit. Ajustez un rebord à creux ; passez-y de l'huile à l'intérieur ; coulez-y du plâtre ; enfin, procédez comme pour les moulages ordinaires dont ce procédé ne diffère que par la nature du creux.

C'est ainsi que les empreintes en papier si commodes à transporter en voyage, si faciles à obtenir dans toutes les localités, peuvent fournir un nombre considérable d'épreuves en plâtre.

On conçoit qu'il est facile avec ces mêmes empreintes, au moyen de certaines dispositions, d'obtenir des épreuves en bronze. C'est une question que je me propose d'aborder ultérieurement.

FOSSÉS DE C

VERS LES FOUILLES DU MONT-AUXOIS B

DE CÉSAR

A STATION DES LAUMES (P.-L.-M.)

A PROPOS DES RÉCENTES FOUILLES D'ALISE-SAINTE-REINE

LA PLAINE DES LAUMES

CHAMP DE BATAILLE DES CAVALIERS GAULOIS, GERMAINS ET ROMAINS
THÉATRE DE LA GUERRE D'ALÉSIA. — JULES CÉSAR CREUSA ICI EN 52 AV. J.-C. CES FOSSÉS D'INVESTISSEMENT RETROUVÉS PAR NAPOLÉON III DE 1861 A 1865
VUE INÉDITE PRISE PAR CHARLES NORMAND DU PIED OUEST DU MONT-AUXOIS QU'OCCUPAIENT VERCINGÉTORIX ET LES GAULOIS LUTTANT POUR L'INDÉPENDANCE DE LA GAULE

LES DERNIÈRES DÉCOUVERTES EN FRANCE

VOIR SUR CE SUJET LES NOMBREUX ARTICLES, PLANS ET GRAVURES, PUBLIÉS DANS LA COLLECTION DE L'AMI DES MONUMENTS ET DES ARTS

LES FOUILLES

ANCIENNES ET ACTUELLES

DE L'ALÉSIA

ALISE-SAINTE-REINE (COTE-D'OR)

DE CÉSAR

ET DE VERCINGÉTORIX

AVEC DES GRAVURES ET INFORMATIONS INÉDITES

PAR

CHARLES NORMAND

Sur Alésia, voyez dans la collection de *l'Ami des Monuments et des Arts* le tome XXI, p. 65 (gravure), 185 (gravure), 187, 245 à 249, 247 (gravure), 265 à 268, 303 (gravure) à 316, 310-311 (plan des ouvrages romains d'investissement et identification avec la topographie actuelle), 314 (gravure).

(*A suivre dans le tome XXII.*)

PAGE DE GRATITUDE

L'obligation d'être bref m'oblige à ne point citer les titres de tant d'ouvrages remarquables, dont j'ai tiré profit pour être utile au lecteur, et sur lesquels j'ai fondé mon œuvre. Mais il serait ingrat de ne pas évoquer au moins les noms des nombreux et éminents chercheurs ou de généreux donateurs auxquels on doit la connaissance renouvelée du passé d'Alésia. Il faut signaler surtout les érudits mémoires du Pro Alésia, le remarquable recueil fondé par M. Matruchot, et les beaux efforts de la *Société des Sciences historiques et naturelles de Semur-en-Auxois*, si bien présidée par le Dr Simon, qu'assistent avec zèle ses collègues. Elle a cultivé depuis 1905 le champ de fouilles abandonné d'Alésia. Dans ses *Antiquités romaines trouvées à Alise-Sainte-Reine*, M. Héron de Villefosse, de l'Institut, a fait un récit complet des recherches poursuivies à travers les âges. Les premières et fécondes moissons ont été rassemblées avec art par le Commandant Espérandieu, qui, dans ses *Fouilles d'Alésia*, en a dit excellemment le haut prix et laissé espérer, à juste titre, de prochaines et fécondes récoltes. M. Camille Jullian a conté magistralement l'histoire de *Vercingétorix*. A ces noms je dois joindre les suivants :

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (Paris), Académie des Sciences de Dijon, MM. Allmer, Ansart, d'Anville, Marquise Arconati-Visconti, Duc d'Aumale, d'Avout, P. Azan, Babelon, Ballif, Barbe, Bardin, de Barthélemy, Baudot, Bayet, Philibert Beaune, Belleforest, Béretta, Besnier, Berthoud, A. Bertrand, Besnier, Bienvenu-Martin, Billiote, Blanchet, Bohn, Boirac, Bonnard, Borne, Bournon, Bosc, Bosc-Bonnemère, Bouillerot, Bouillet, Cagnat, Calabre, Castelmans, Chabeuf, Charbeuf, Chaussemiche, Chaussier-Morisot, Chauveau, Chauvet, Jules César, Claudon, Ct Collin, Colot, Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, Henry Corot, Courtépée, Courtot, Coynart, Général Creuly, Creuzé, Cunisset-Carnot, Déchelette, Dieulafoy, E. Dolet, Dubost, E. Desjardins, Diodore de Sicile, Draggendorff, Du Chesne, Durandeau, Victor Duruy, Dr Epery, G. Ferrero, de la Ferrière, M. Fleming, de Franqueville, Colonel Frocard, Furetières, Fornerot père et fils, Léon Gadeault, Gaidoz, Galliot, Girault, Gontard, Grandjean, Gros-Lapipe, Gueneau d'Aumont, Flour de Saint-Genis, Habert, Héron de Villefosse, le moine Héric, Hirschfeld, Huchard, Dr Jourdain, Camille Jullian, Dr Keller, Kœnen, La Flize, Lair, Général Langlois, de Lasteyrie, Laureau de Saint-André, J. de Laurière, Lavau (non Laveaut), E. Lavisse, Leclerc de Rufey, Le Goulteux, E. Lefèvre-Pontalis, Lorimy, Le Hup, Abbé P. Lejay, François Lenormand, Lestre, Ligeron, abbé Logeat (non Logua), A. de Longpérier, Lorimy, Duc de Loubat, Magnin, D. Maillard, Maillard de Chambures, Abbé Masson, Dr Marchand, Mathieu, Louis Matruchot, Mauris, Mayaroz, Maxe-Verly, Ménégaux, Mérimée, Meurgey frères, Millin, Milsand, Mongey, Montfaucon, de Montillé, G. de Mortillet, R. Mowat, Noble-

maire, Général Niox, Nodot, Charles Normand, Oursel, Papillon Guillaume Paradin, Pernet, l'âme des fouilles actuelles et qui prit part à celles de Stoffel et de Napoléon III, A.-J. Reinach, Théodore Reinach, Salomon Reinach, Ferdinand Rey, Ricard, Rocheblave, E. de Rothschild, Rossignol, Rostoutsew, E. Ruelle, Capitaine Sadi Carnot, Comte de Salis, de Saulcy, Ch. Schleicher, Schulten, Baron Séguier, Seymour de Ricci, Servois, Adrien Simon, Colonel Stoffel, Strabon, Testart, Abbé Thédenat, G. Thivel, Théologal, Tite-Live, Testre (lire Lestre), Vicomte de Truchis, de Thyard, Abbé Parat, Perrot, Pernet, Ernest Petit, A. Philipot, Jean Picard, Piot, Piron, C. Pitollet, Pline, Maurice Prou, Ramondou, de Valois, Verchère de Reffye, Vercoutre, Vialay, Blaise de Vigenère, Colonel de Virieu.

PRÉAMBULE

On ne rééditera pas ici l'histoire, souvent racontée, des combats de César et de Vercingétorix devant Alésia ; ce qu'on voudrait, c'est essayer de montrer l'image, fidèle et nouvelle, du théâtre de leurs exploits et de la ville romaine, héritière du plateau de l'oppidum gaulois, avec la vue qu'en découvrent les chercheurs d'aujourd'hui.

Nulle part on ne trouve le tableau de cette importante cité, tel que peut enfin l'esquisser un commentateur de Napoléon III, de ses collaborateurs, de ses continuateurs et de ses précurseurs.

Des fouilles de l'Empereur on n'a longtemps connu que les informations brèves qu'il a données dans son Histoire de Jules César : *elles sont précieuses ; mais on ne peut y distinguer les résultats certains d'avec les tracés hypothétiques d'une partie des retranchements romains. On donnera ici une documentation inédite afin de fixer à cet égard la religion des érudits ; on y joindra, en leur juste place, les informations nouvellement publiées, mais confondues dans des publications où s'enchevêtrent des renseignements divers ; on les repèrera aux emplacements du terrain où on les a trouvées ; on les reliera ainsi à la topographie actuelle, surchargée, depuis les fouilles faites en 1861-1865, de routes nouvellement créées, de voies ferrées et de constructions diverses.*

Afin que, dégagé du lourd, coûteux et pourtant insuffisant bagage d'une bibliothèque, le pèlerin puisse entrer avec avantages et rapide-

ment dans le sanctuaire où l'attire son culte des souvenirs nationaux, on a écrit pour lui un premier essai de **Guide d'Alésia** [1]. *Il y trouvera les directions essentielles pour guider ses pas dans les champs, où furent les camps de César, et dans les ruines des buttes gauloises ou des édifices romains. On les a commentés brièvement, afin de ne point distraire sa piété de la vue des temples au cours de son pèlerinage. Mais on n'a pas donné tous les trésors et l'on a réservé des épis dorés, moissonnés et engrangés en des lieux et des temps divers par les dévots d'Alésia ; on les lie aujourd'hui comme en une gerbe pour faire ici un nouvel et plus complet* **Guide d'Alésia**, *réservé aux seuls* **Amis des Monuments**, *gens d'élite toujours désireux de plus grand savoir, de plus rigoureuses méthodes, de justifications plus abondantes : additions que je compléterai à l'aide de commentaires personnels et d'observations que m'a suggérées la vue des monuments qui ornent le plus respectable des nombreux terrains antiques où j'ai pu faire mes longues et lentes dévotions.*

On espère procurer ainsi une vision que l'indulgence du lecteur voudra bien considérer, sinon comme complète encore, du moins comme plus étendue et plus précise qu'on ne pouvait la donner jusqu'ici. On pardonnera à la hardiesse de l'effort en considération de l'importance de cette ville, milieu des Gaules, terre toujours magnifique, demeurée fameuse par les plus héroïques et les plus décisifs combats, fertile en leçons plus que jamais nécessaires à méditer, et où fut consommée, en la chute d'un homme, celle d'une race et d'une civilisation, la nôtre, désormais soumises à la forte discipline de la culture romaine.

1. Voyez dans la collection de *l'Ami des Monuments et des Arts* la page 268 du tome XXI.

LA GARE DES LAUMES
SOUVENIRS NATIONAUX. LE CAMP DE CAVALERIE H. LA REDOUTE N° 1.

Le voyageur en route pour Lyon, Marseille, Nice et la Côte d'Azur ou l'Italie ne songe point en traversant la gare des Laumes à la grandeur des souvenirs nationaux enracinés dans le sol qu'il foule à toute vapeur, et souvent de nuit et sans arrêt !

Nul guide jusqu'ici n'avise l'indifférent qu'il foule sous ses pieds ces fossés de circonvallation et de contrevallation où les légionnaires de César, angoissés, affamés, tinrent péniblement tête aux peuples gaulois, accourus de tous les points de la Gaule, levés en masses innombrables, en cohue sans doute, comme on le vit en l'an terrible de 1870, pour tenter, en un suprême et superbe effort, de libérer la Patrie de ses envahisseurs.

Nul guide jusqu'ici n'avertit le voyageur qu'aux pieds du mont Réa qui domine au nord, à gauche en venant de Paris, la gare des Laumes, fut le théâtre de luttes acharnées, désespérées, sublimes.

Là se trouvait sans doute l'une des vingt-trois REDOUTES ou CASTELLA [1] destinées à dominer les soldats de Vercingétorix et l'un des quatre CAMPS DE CAVALERIE ROMAINE [2] qui s'appuyaient aux lignes romaines d'investissement de l'oppidum gaulois.

L'écrivain de l'*Histoire de Jules César* nous fait connaître qu'ici l'emplacement de la tour n'est que présumé. « Sur les vingt-trois redoutes ou blockhaus (*castella*), écrit-il [3], cinq seulement ont pu être retrouvées; c'étaient les plus considérables ; elles sont représentées sur la *planche* de la page 310 par les n°s 10, 11, 15, 18, 22. Les autres, construites en bois et formant des blockhaus, n'ont dû laisser aucune

1. Marqué 1 sur le plan de la page 310.
2. Désigné par la lette H sur le plan de la page 310.
3. Tome II, p. 318.

GUIDES SOUVENIRS CHARLES NORMA

A. B. C. D. Quatre Camps d'infanterie romaine.
G. H. I. K. — — de cavalerie ou non distincts ?
J. C. Place présumée de Jules César.
M. Emplacement du Théâtre et des fouilles commencées en 1905-1906. (Voir leur PLAN spécial.)

MAISON DE GARDE-BARRIÈRE (1
fff Fossé de 20 pieds.
STATUE DE VERCINGÉTO
mot « Plateau de l'Oppidum

VOIE FERRÉE VERS PARIS

PONT DES ROMAINS
Poteau du Touring

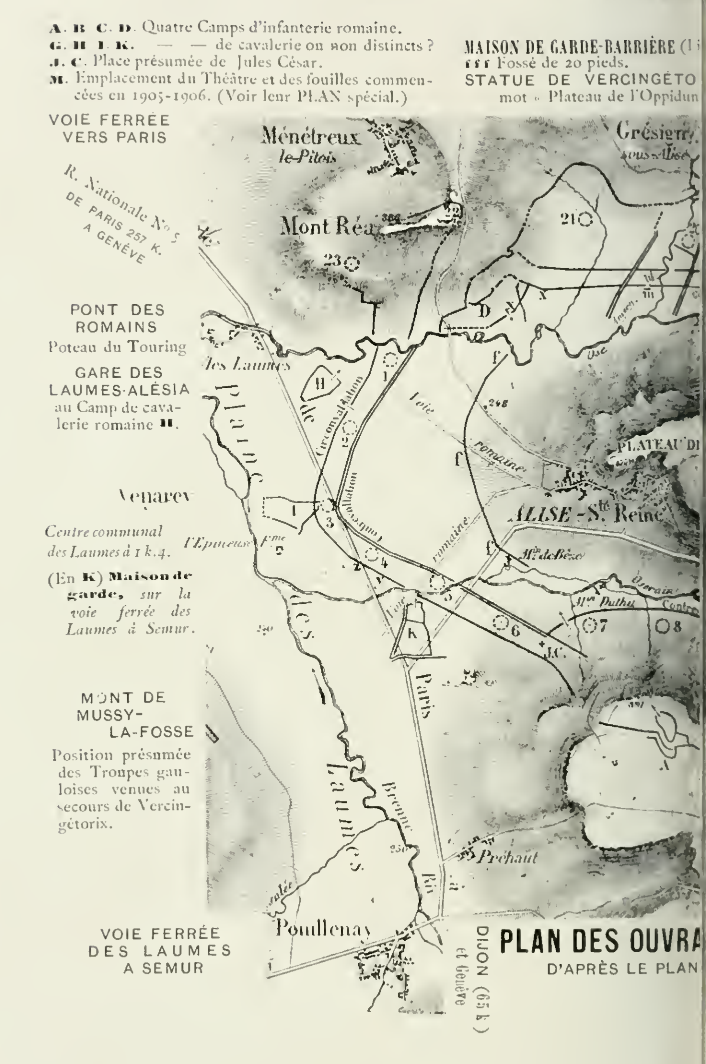
GARE DES LAUMES-ALÉSIA
au Camp de cavalerie romaine **H**.

Centre communal des Laumes à 1 k. 4.

(En **K**) **Maison de garde,** *sur la voie ferrée des Laumes à Semur.*

MONT DE MUSSY-LA-FOSSE
Position présumée des Troupes gauloises venues au secours de Vercingétorix.

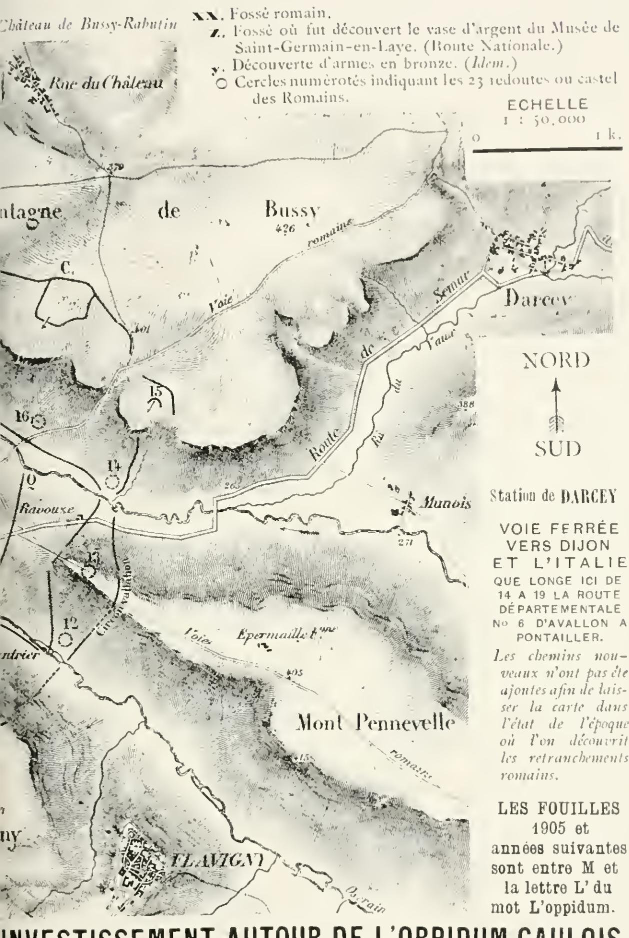
VOIE FERRÉE DES LAUMES A SEMUR



PLAN DES OUVRA

D'APRÈS LE PLAN

DE CÉSAR ET DE VERCINGÉTORIX



INVESTISSEMENT AUTOUR DE L'OPPIDUM GAULOIS

NAPOLÉON III ANNOTÉ POUR LA TOPOGRAPHIE ACTUELLE

CHARLES NORMAND

ntimètres par kilomètre ou de 1 : 50.000

trace ; on les a marquées par des cercles aux endroits les plus convenables. »

Sur le camp de cavalerie H voisin de la gare des Laumes, l'historien de César ne nous donne que deux profils de ses fossés ; mais l'un de ses collaborateurs, M. V. Pernet, ancien maire d'Alise-Sainte-Reine, ancien assistant des fouilles de 1861-1865, nous a heureusement transmis des données jusqu'ici ignorées et qui fournissent des informations précises sur l'emplacement et la structure retrouvés de ce camp. Dans une note manuscrite M. Pernet m'a fait connaître que ce camp H, différent du camp K, « n'a qu'un fossé triangulaire de 2 ^{m} 30 d'ouverture et 1 mètre de profondeur ». Il s'est en outre exprimé ainsi au sujet du camp H dans *Pro Alésia* : « les camps G, H, I ont été endommagés par la construction des retranchements faisant partie du second et dernier système de défense... .....

Au camp H, nous avons signalé la traversée de la circonvallation par un fossé tenant au camp et rejoignant très probablement la circonvallation primitive. En dehors de notre hypothèse nous ne voyons pas le moyen d'expliquer ce fossé, pas plus que ceux qui tiennent au camp G. Ces petits fossés, ayant tous la même coupe et reliant les camps de cavalerie à la circonvallation primitive, appartiennent au premier système d'investissement. »

Pour le commandant Collin il n'y eut pas deux espèces de camp : « Y avait-il, demande en effet cet officier, comme l'indique l'*Histoire de Jules César*, de Napoléon III, des camps d'infanterie et de cavalerie distincts ? Rien ne l'indique ni dans le texte des *Commentaires*, ni dans les découvertes faites sur le terrain en 1862. Une pareille distinction serait contraire aux habitudes de toutes les armées et de tous les temps, puisque la cavalerie a toujours eu besoin d'être gardée par l'infanterie dans les camps et les cantonnements. » Pour tout concilier je propose de classer les camps en *camps sur les hauteurs* A, B, C, D, et *camps de plaine* G, H, I, K.

ITINÉRAIRE DE LA GARE DES LAUMES A ALISE-SAINTE-REINE

FOSSÉS DE CÉSAR

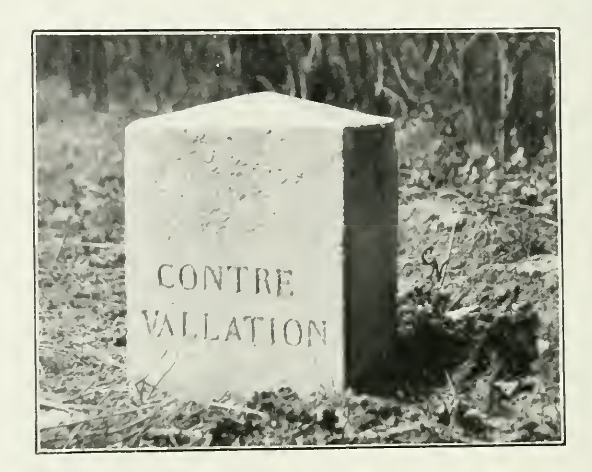
En sortant de la gare, prenez à gauche [1], au long du *chemin de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée*, par Dijon, Nice et l'Italie. A gauche s'élève le mont Rea (p. 310), théâtre de la lutte redoutable où sombra, comme on l'a dit, l'indépendance gauloise. A droite, la plaine des Laumes, célèbre par d'autres combats, où les Gaulois allaient triompher, quand les Germains assurèrent la défaite en survenant comme Blücher à Waterloo. Avant le passage à niveau de la ligne des Laumes à Semur, situé près de **1** (carte de la p. 310), emplacement présumé d'une des vingt-trois tours ou *castella* (p. 310) observez, sur le bord gauche de la route, une BORNE avec ce mot CIRCONVALLATION ; et, après le passage, du même côté, une BORNE analogue [2] reproduite

1. Si l'on tourne à droite jusqu'à la route Nationale de Paris à Genève par Dijon, on arrive, en la suivant à droite, d'abord au poteau des distances du Touring Club ; puis, après avoir traversé le passage à niveau de la voie ferrée, au pittoresque et ancien PONT des ROMAINS ; il est bâti sur l'OSE, un peu en amont du pont de la route Nationale, d'où on le découvre. Là finit, au nord, le bourg des Laumes. Une croix ancienne orne l'entrée du pont dit des Romains. Il est bâti en dos d'âne comme le *Pont de Fabricius* que son inscription, qui le fait remonter à l'an 62 av. J.-C., permet de donner comme exemple certain de pont antique et romain. Il est utile, je crois, d'établir ce parallèle, quoique aucun historien ne s'en soit avisé jusqu'ici.

2. On en a placé une trentaine. Il est du devoir de chaque commune de veiller au bon état de ses bornes qui sont pour elles des titres à la célébrité ; pourtant, certaines de ces bornes sont en mauvais état ; sans ces repères, même muni d'une carte spéciale (p. 310), il serait impossible de suivre le développement des lignes des fortifications romaines ; leurs fossés demeurent sous le sol, cernant toujours le mont Auxois depuis leur établissement, il y a deux mille ans environ. Je souhaite, avec M. Matruchot, qu'un tronçon des fossés demeure toujours visible et soit complété par une restitution sur place des ouvrages romains.

LES DERNIÈRES DÉCOUVERTES EN FRANCE
L'ALÉSIA
DE CÉSAR ET DE VERCINGETORIX

BORNE ÉRIGÉE AU POINT D'INTERSECTION DES FOSSÉS DE CONTREVALLATION DES ROMAINS AVEC LA ROUTE DÉPARTEMENTALE N° 6 D'AVALLON A PONTAILLER AU POINT MARQUÉ 1 SUR LA CARTE DE LA PAGE 310. LE DOUBLE FOSSÉ A ÉTÉ MIS A NU SUR LE BORD OPPOSÉ DE LA ROUTE, SOUS NAPOLÉON III, EN 1907 ET EN 1908.



UNE DES BORNES DE LA CONTREVALLATION
PUBLIÉE POUR LA PREMIÈRE FOIS D'APRÈS
LA PHOTOGRAPHIE INÉDITE DE CHARLES NORMAND

ON LA VOIT AU COTÉ NORD OU DE LA VOIE FERRÉE, A GAUCHE EN ALLANT DE LA GARE DES LAUMES A ALISE-SAINTE-REINE PAR LA ROUTE DÉPARTEMENTALE N° 6 D'AVALLON A PONTAILLER. ON LA TROUVE PEU APRÈS LE PASSAGE A NIVEAU DU CHEMIN DE FER DES LAUMES A SEMUR ET AVALLON.

GRACE A CES BORNES ON DISPOSE AU POURTOUR DU MONT-AUXOIS D'UNE TRENTAINE DE REPÈRES, SANS LESQUELS IL SERAIT IMPOSSIBLE DE RECONNAITRE SUR LE TERRAIN LE DÉVELOPPEMENT DES RETRANCHEMENTS ROMAINS, MÊME MUNI D'UNE CARTE SPÉCIALE (REPRODUITE AUX PAGES 310-311).

p. 314 où on lit l'inscription CONTREVALLATION. Ce sont des jalons qui marquent le tracé du principal ouvrage d'investissement des Romains; l'espace compris entre ces bornes détermine l'épaisseur de cette zone obsidiale; car César avait, pour se défendre contre l'armée de secours attendue, enveloppé d'un ouvrage de *circonvallation*, ou retranchement extérieur, la double tranchée de *contrevallation*, dont il avait entouré l'oppidum gaulois du Mont Auxois (Alise Sainte-Reine), afin d'affamer les héroïques défenseurs.

Les COMMENTAIRES de Jules César nous informent en ces termes sur cette circonvallation et contrevallation [1] :

LXXIV. — Cela fait, César, choisissant les positions les plus favorables qu'il put trouver eu égard à la nature du terrain, établit une ligne de quatorze milles de développement, analogue à la première, mais lui tournant le dos, pour faire face à un ennemi venant de l'extérieur : il voulait éviter que, même en très grand nombre, cet ennemi ne pût, le cas échéant, prendre à revers et envelopper les postes détachés le long de nos lignes.

La contrevallation entreprise par les Romains avait un développement de onze milles [2]. Les camps étaient placés sur les positions les plus favorables, et on y avait construit 23 redoutes où, pendant le jour, se tenaient des postes, pour s'opposer à une brusque sortie, tandis que, la nuit, elles étaient occupées par des vigies et de solides garnisons.

En arrière donc de cette zone, il fit creuser deux fossés larges

1. J'adopte la traduction de M. le Commandant Colin et René Durand, publiée dans *Pro Alesia*.

2. L'auteur de *Jules César* expose en ces termes (t. II, p. 318) comment il convient d'évaluer ces onze mille pas : « Ainsi que nous l'avons dit, le chiffre de onze mille pas ne peut évidemment s'appliquer qu'à la ligne d'investissement formée par les huit camps et les vingt-trois redoutes établis autour d'Alésia dès l'arrivée de l'armée, et non, comme on l'a cru, à la contrevallation proprement dite, qui ne fut construite que plus tard (VII, LXXII). Ce chiffre est rigoureusement exact, car l'enceinte du terrain qu'enveloppent les camps est d'un peu plus de 16 kilomètres, ce qui représente 11.000 pas romains. »

de quinze pieds et de profondeur égale ; dans les parties basses, à travers la plaine, le fossé intérieur était rempli d'eau dérivée de la rivière. En arrière encore, il fit élever un terre-plein palissadé, de douze pieds de hauteur. Il y ajouta un parapet en clayonnage avec mantelets ; à l'endroit où le clayonnage s'insérait dans le terrassement, de grandes branches fourchues faisaient saillie et s'opposaient à l'escalade. Des tours furent construites tout le long du rempart, à intervalles de quatre-vingts pas.

(*A suivre.*)

DÉTERMINATION PLUS PRÉCISE DU PLAN DU PALAIS DE DIOCLETIEN A SPALATO (ILLYRIE)

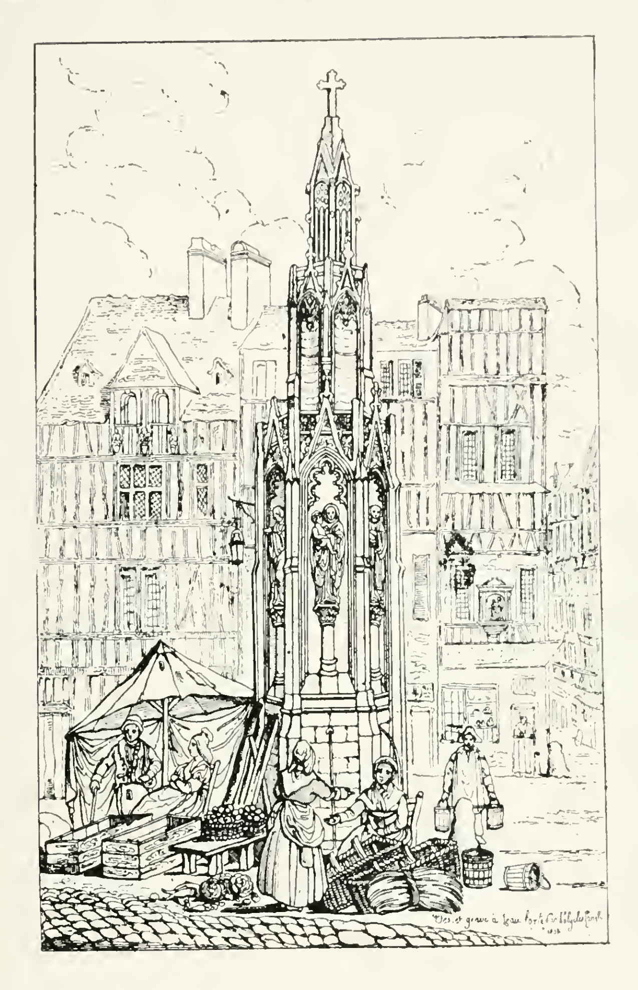
M. Jacques Zeiller, professeur à l'Université de Fribourg, a lu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres un rapport sur les travaux qu'il vient d'exécuter à Spalato en collaboration avec M. Hébrard, architecte, pensionnaire de l'Académie de France à Rome. Le but de leurs recherches était d'établir un plan de l'ancien palais de Dioclétien, plus exact que ceux qui ont été donnés jusqu'ici. A la suite de l'Anglais Adam, l'auteur de la meilleure restitution du palais qui existe à l'heure actuelle, la plupart des auteurs qui s'en sont occupés avaient supposé dans la partie du monument qui renfermait les appartements impériaux proprement dits une symétrie parfaite. De part et d'autre d'une grande salle centrale se distribuaient, d'après eux, une succession de pièces absolument semblables des deux côtés, au delà desquelles on pénétrait dans des thermes somptueux, disposés les uns dans l'angle sud-ouest, et les autres dans l'angle sud-est de l'édifice.

MM. Hébrard et Zeiller ont pu parcourir une série de souterrains, dont le réseau compliqué s'entrecroise sous les maisons du moderne Spalato, et qui ne sont autre chose que les différentes salles ou corridors de l'étage inférieur du palais tel qu'il était dans l'antiquité. Il ressort de l'examen auquel ils se sont livrés que l'ordonnance symétrique imaginée par Adam n'existe pas. Immédiatement après la salle centrale, on trouve deux couloirs parallèles à son grand axe, qui sont de largeur inégale ; viennent ensuite une double rangée de six pièces parallèles entre elles, probablement des pièces de service, qui, elles, présentent dans leur disposition par rapport à la salle du milieu une symétrie parfaitement marquée ; mais au delà, la dissymétrie s'accuse de nouveau, les chambres de la partie orientale ne correspondent nullement à celles de la partie occidentale, et il ne se découvre pas le moindre indice qu'il y ait eu dans la première des thermes pareils à ceux dont on reconnaît les vestiges dans la seconde. Il convient d'observer encore que ces thermes, aménagés dans l'angle sud-ouest du palais, paraissent n'avoir pas eu tout le développement que leur avait attribué Adam. Le plan de celui-ci est donc à remanier dans de notables proportions. Il reste d'ailleurs beaucoup à faire pour pouvoir dresser du palais de Dioclétien un plan à la fois suffisamment exact et suffisamment détaillé. MM. Hébrard et Zeiller ont l'intention de s'y employer et ils espèrent arriver à nous donner bientôt une restitution de ce curieux monument où la fantaisie n'aura que la part qu'un travail de ce genre comporte fatalement.

NOS MORTS

Les membres de *l'Ami des Monuments et des Arts* étant recrutés dans toutes les élites ont fait forcément des pertes de personnalités de haute valeur. La place nous manque aujourd'hui pour consacrer l'épitaphe due à la mémoire de nos chers et vaillants AMIS. En attendant qu'elle soit prête, saluons du moins d'un souvenir ému les noms des **Bartaumieux**, le dévoué trésorier des Amis de Paris ; — **Bikélas**, le savant helléniste, notre ami de la première heure ; — **Bouchot**, le bienveillant membre de l'Institut ; — **Cardon**, le secrétaire de rédaction du *Figaro*, qui, jusqu'à sa mort, et depuis l'origine de notre œuvre, fut un ami zélé, et l'auteur de tant de beaux articles consacrés aux *Amis des Monuments et de Paris* ; — l'illustre poète **François Coppée**, de l'Académie française, qui, encore peu de temps avant sa mort, nous adressait une de ses missives encourageantes pour notre œuvre ardue ; — **Coquet**, l'architecte de Lyon, qui fut des premiers à y représenter les AMIS ; — **Foudrignier**, le devin qui savait découvrir les traces de nos ancêtres ; — **Guadet**, le maitre dont un autre maître, Pascal, a prononcé le panégyrique éloquent en l'école des Beaux-Arts, et qui avait servi de guide éminent aux AMIS, quand il leur fit visiter son *Théâtre-Français*, des derniers dessous jusqu'au dessus des combles ; — **Groult**, le célèbre collectionneur et fidèle assistant de nos excursions ; — M. **Lair**, de l'Institut, qui nous révéla ici les logis de Mlle de La Vallière et les monuments des luttes de la Guerre de Cent ans ; — **le comte de Laugier-Villars**, ministre plénipotentiaire et fidèle ami des AMIS ; — **Trélat**, le directeur de l'*École spéciale d'architecture*, qui fut notre zélé collègue jusqu'à sa dernière heure et défenseur de notre œuvre au Parlement quand, député de la Seine, il produisit nos arguments à la Chambre.

A tous, les AMIS envoient un adieu suprême et ému.



ROUEN DISPARU

FONTAINE DE LA CROIX DE PIERRE

REMPLACÉE PAR UNE COPIE QUI SE DRESSE A PRÉSENT
SUR L'EMPLACEMENT DU CARREFOUR DES RUES SAINT-VIVIEN, SAINT-HILAIRE,
ORBE, DES CAPUCINES, EDOUARD-ADAM (A L'EST DE ROUEN)

Le monument original et ancien se trouve aujourd'hui dans le jardin du Musée archéologique de Rouen.

D'APRÈS UNE ESTAMPE DE LA COLLECTION CHARLES NORMAND

UN DESSIN INÉDIT DES
CLOCHERS DÉMOLIS
De l'abbaye Sainct Vincent lez Paris à présent dite
DE L'ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS
A PARIS

(Voyez la gravure dans le tome XXI (p. 294) de la collection.)

PAR CHARLES NORMAND

On sait que l'église Saint-Germain-des-Prés était ornée de trois clochers quadrangulaires. Un seul subsiste, celui de sa façade occidentale. Les deux autres s'élevaient aux extrémités septentrionale et méridionale du transept : le premier du côté de l'actuelle rue de l'Abbaye ; le second près de la porte méridionale ouvrant sur le boulevard Saint-Germain, voies qui ont pris la place des bâtiments abbatiaux.

On voit ces trois clochers sur les estampes anciennes représentant l'église sous l'aspect qu'elle gardait encore vers 1821. A cette époque des travaux furent entrepris et deux clochers supprimés à l'est et contre le transept. Les soubassements en sont demeurés sur place, depuis le sol jusqu'à la hauteur [1] de la crête de la nef. On voit encore la baie aveuglée BC ainsi que celle qui lui correspond sur le retour, et qui regarde l'Orient. Sa représentation sur notre planche m'a permis d'établir que cette vue a été prise des terrains qu'occupe aujourd'hui le boulevard Saint-Germain. On ne verrait point cette baie si le dessin avait été fait de la rue actuelle de l'Abbaye ; car, de ce côté, la

1. Depuis A jusqu'au sol (voyez p. 294).

face où se trouve cette baie en retour est cachée par la saillie du transept septentrional.

A l'intérieur de l'église, le dessous de ces tours forme la première travée du chœur, celle qu'on rencontre aussitôt après la grille qui le sépare des bas côtés de l'église, et qui est en retraite sur la saillie des transepts.

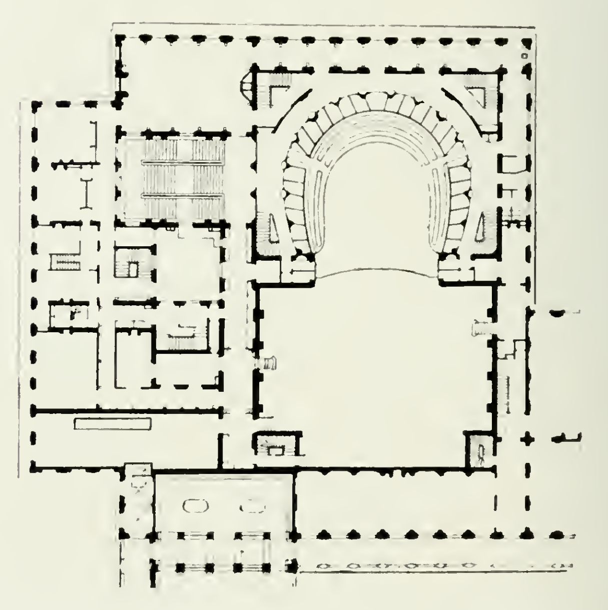
La base subsistante de la tour septentrionale peut être examinée sur place au fond d'un terrain non bâti, situé entre les n°s 7 et 11 de la rue de l'Abbaye. Le soubassement de la tour méridionale subsiste en arrière du boulevard Saint-Germain, à la hauteur du n° 145.

Leur aspect respirait une austère et mâle simplicité. Pas d'ornement superflu. Quelques bandeaux peu saillants posés sur des modillons accrochent la lumière. Des arcatures géminées, en plein cintre, d'un pur style roman. Des contreforts de faible saillie. La toiture flanquée en chaque angle d'un pyramidion permettant de racheter la différence de plans résultant du passage du plan carré de la tour au plan octogonal de la toiture.

J'ai donc cru utile à l'histoire de Paris et de ses monuments de publier l'aquarelle que m'a communiquée mon ami Le Chatelier avec sa complaisance habituelle. La reproduction est à l'échelle du dessin original; l'auteur, dans une légende manuscrite placée au bas, fournit d'utiles renseignements.

Ces deux tours latérales ont été démolies en 1822 et 1823 sous l'habituel et pitoyable prétexte qu'elles menaçaient ruine. Comme si un architecte n'était point capable de consolider une œuvre ! Ce fut le même argument qu'on mit en avant pour avoir un prétexte à détruire le vieux sanctuaire roman de Saint-Pierre de Montmartre quand, étant condamné officiellement à la mort par l'Aministra-

tion, j'entrepris sa sauvegarde. Je montrai dans des articles de Presse et dans des réunions que le condamné à mort avait droit à la vie. Isolé tout d'abord, je reçus peu à peu le concours de diverses sociétés. Aujourd'hui Saint-Pierre existe, fort solide. Que n'ai-je pu être là pour les clochers de Saint-Germain-des-Prés !



SOUVENIR DE L'EXCURSION DES MEMBRES DE L'AMI DES MONUMENTS ET DES ARTS
AU THÉATRE-FRANÇAIS. PREMIER PLAN EXACT (INÉDIT)
PREMIER ÉTAGE. — AU NIVEAU DU FOYER DU PUBLIC
VOIR LES AUTRES PLANS DU PALAIS-ROYAL DANS LE TOME XXI, P. 57, 97, 169, 351.

SOUVENIR DE L'EXCURSION DES MEMBRES de *l'Ami des Monuments et des Arts.*

AU TOMBEAU DE L'EMPEREUR

PAR ÉTIENNE CHARLES

Dans *la Liberté*, n° 15369, M. Étienne Charles a publié en première colonne un remarquable article consacré à notre visite au tombeau de l'Empereur. Nous le reproduisons ici en regrettant de ne pouvoir, pour le moment et faute de place, réimprimer la fin de son article, consacré à l'étude des tombes des frères de Napoléon, placées dans les chapelles des Invalides.

I. — Le Sarcophage.

M. Charles Normand, qui s'ingénie à conduire dans les coins les plus ignorés de Paris cette société de *l'Ami des Monuments et des Arts*, qu'il préside avec tant de distinction, l'avait conviée hier à visiter, en compagnie du commandant Méry, commandant militaire de l'hôtel des Invalides, le tombeau de Napoléon. Pensait-il donc avoir découvert le tombeau de l'Empereur qui est, après la « ceinture du Musée de Cluny », le principal attrait que Paris offre à la curiosité des visiteurs ?

Non, il n'a pas découvert le tombeau de l'Empereur, il n'en a pas révélé l'existence, la beauté et la puissance d'évocation sentimentale aux Amis des Monuments, mais il leur en a appris l'histoire ou plutôt il leur a fait connaître des particularités de son histoire que la plupart d'entre eux, sans doute, ignoraient, car cet érudit, le plus aimable des cicérones, en est aussi le plus renseigné.

S'ils savaient, comme tout le monde, que le grand sarcophage de porphyre précieux, qui contient la dépouille mortelle de Napoléon, laissée pendant vingt ans dans la chapelle Saint-Jérôme, ne l'a reçue qu'en 1861, ils ignoraient, pour la plupart, que les cendres de l'Empereur ne sont pas enveloppées de moins de quatre ou cinq cercueils et que, de ces cercueils, l'un, par une attention délicate de l'auteur du monument, Visconti, a été creusé dans un bloc d'une pierre de Corse appelée « algaïla » et pareille à du marbre vert, et qu'un autre, en bois, a été façonné par un officier de l'armée impériale qui avait donné sa démission pour ne pas servir les Bourbons et s'était fait ébéniste au faubourg Saint-Antoine.

Ils croyaient aussi, pour la plupart, à la légende qui veut que le sarcophage ait été extrait d'une carrière de Sibérie par ordre du tsar Nicolas Ier et offert par ce souverain au gouvernement français et qu'il soit taillé dans un seul bloc, légende trois fois fausse que M. Charles Normand a détruite.

On cherchait vainement, a-t-il raconté, une matière comparable pour sa beauté et sa dureté à cet admirable marbre d'un rouge sombre, connu sous le nom de rouge antique, que les empereurs romains tiraient de carrières d'Égypte, aujourd'hui épuisées, quand on fit savoir de Saint-Pétersbourg à Visconti qu'on trouvait en Finlande une superbe pierre rouge utilisée pour la construction de la partie la plus sainte de la cathédrale d'Isaac, à Saint-Pétersbourg. On en adressa même quelques échantillons à Paris.

Par sa couleur, cette pierre se rapprochait fort du rouge antique ; le grain en était d'une extrême finesse et sa solidité semblait faite pour défier les injures du temps. Vis-

conti en fut enthousiasmé. En 1846 Léouzon-Leduc, littérateur ami des voyages et très versé dans la connaissance de la géologie, fut envoyé sur les lieux afin de pouvoir choisir des blocs assez purs et d'assez grandes dimensions pour qu'on pût former dignement le vaste sarcophage où l'on se proposait de déposer les restes de l'Empereur. M. Léouzon-Leduc partit, et, après bien des explorations, trouva ce qu'il cherchait.

Nicolas Ier ne fit donc pas présent à la France de cette matière noble et précieuse. Il donna seulement à Léouzon-Leduc, à titre gratuit, l'autorisation de l'extraire. La concession avait bien son prix, car Léouzon-Leduc a raconté qu'il n'avait pas fait tirer de la carrière moins de deux cents blocs avant d'en découvrir qui fussent sans tache et répondissent pleinement à l'objet pour lequel on les destinait.

La France n'eut donc pas à payer la somme très élevée que représentait le porphyre rapporté de Finlande par l'envoyé du gouvernement, mais les frais de recherches, d'extraction et de transport ne furent pas inférieurs à deux cent mille francs.

Les blocs furent amenés en France par mer et déposés sur le bas-port du quai d'Orsay, devant le Garde-Meuble. Leur dureté était telle que les bras des marbriers auraient été trop faibles pour les scier et les polir et que l'on dut, pour mener à bien ce travail difficile, faire usage d'une machine à vapeur.

Les visiteurs se trompent quand, sur la foi des guides, ils veulent voir un gigantesque monolithe en ce sarcophage, long et haut de quatre mètres, large de deux. Cinq blocs sont entrés dans sa construction : un pour le couvercle, un pour la cuve, deux pour les pieds, un pour la tablette qui supporte le monument funéraire et qui, elle-même,

repose sur un large soubassement en granit vert des Vosges.

Lorsque le sarcophage eut été taillé, les déchets furent conservés au Garde-Meuble, dans les locaux affectés au Dépôt des Marbres.

DOCUMENTS SUR LE MUSÉE DU LOUVRE

(*Suite*. Voyez la collection.)

LE TIREUR D'ÉPINE

DU JARDIN DES TUILERIES

FONTE D'APRÈS L'ANTIQUE

PAR

GIOVANNI FANCELLI ET GIACOPO SANSOVINO
(Rome, 1540)

On a publié une fort belle gravure du *Tireur d'épine* insérée dans le tome XIX (p. 241) de la collection, et conservé au Musée du Louvre. Ajoutons que notre gravure est la reproduction d'une estampe, avant toute lettre, de la collection Charles Normand. *Elle est accompagnée de cette légende écrite à la plume* : « Statue antique d'un jeune homme qui se tire une épine du pied, ayant les cheveux dorez. Au Palais des Thuilleries ».

Cette légende est répétée à côté, en latin, et on y lit : M. Baudet sculpsit 1678.



SOUVENIR DE L'EXCURSION DES MEMBRES DE L'AMI DES MONUMENTS ET DES ARTS
A L'HOTEL DE MADEMOISELLE DUCHESNOIS
PORTRAIT INÉDIT DE LA FAMEUSE ACTRICE
D'APRÈS UN DESSIN INÉDIT A LA MINE DE PLOMB
DE LA COLLECTION CHARLES NORMAND
Ce dessin donne un type tout différent de celui qui est connu.

SOUVENIR DE L'EXCURSION ARTISTIQUE
des membres de *l'Ami des Monuments et des Arts*,
EN L'HOTEL DE LA CÉLÈBRE ACTRICE

MADEMOISELLE DUCHESNOIS

Rue de la Tour-des-Dames, n° 3.

(*Suite*. Voyez t. XXI, p. 239 à 242.)

En souvenir de cette excursion on publie aujourd'hui un portrait de Mlle Duchesnois, dessin inédit à la mine de plomb qui fut présenté aux membres de l'excursion. Il est entré dans la collection Charles Normand, par suite d'achat d'un lot de portraits d'actrices de cette époque, vendu à l'Hôtel des Ventes. Il présente ce grand intérêt de donner un type tout différent de celui qui est connu. Tel est l'avis d'un savant confrère, le bibliothécaire de la Comédie-Française, M. Couët.

Le nom de Mlle Duchesnois est inscrit dans le bas de l'image, à l'encre.

Parmi les gravures représentant Mlle Duchesnois nous citerons celle de Lefèvre jeune d'après Dévéria, les « litho » de C. Motte, de Ducarme et d'Engelmann qui nous la montrent dans ses rôles divers, de Marie Stuart, de Gertrude, d'Alzire. Dans ces portraits l'arrangement des cheveux est le même que sur notre dessin ; la bouche nous semble la même sur notre image et sur le portrait de Rulmann, lithographié par C. Motte dans la « Collection du *Courrier des Spectacles*, n° 4 ». — C. N.

LES GRANDS SERVITEURS DE PARIS
BELGRAND

(*Suite*. Voyez la collection.)

Belgrand ne fut pas seulement l'ingénieur d'un mérite réputé pour ses travaux magnifiques d'édilité. Il a aussi publié des ouvrages où les *Amis des Monuments parisiens*, ou *Amis de Paris*, trouvent de précieuses et originales informations. Il est inutile de rappeler les titres de ses livres où abondent les informations inédites sur le Paris romain, sur les adductions des eaux à l'époque où les légions campaient à Paris. Aussi devons-nous nous intéresser à Belgrand comme à chacun de nos *Amis*. On aura donc plaisir à reproduire ici le texte officiel des paroles qui furent prononcées à propos d'une

APPOSITION D'UNE PLAQUE COMMÉMORATIVE
SUR LA MAISON NATALE DE BELGRAND
A ERVY (AUBE)

Le dimanche 24 mai 1908, la municipalité d'Ervy (Aube) a procédé à l'apposition d'une plaque commémorative sur la maison natale de Belgrand, ancien directeur des Eaux et Égouts de la Ville de Paris.

M. Lampué, vice-président du Conseil municipal, qui représentait le Conseil municipal de Paris à cette cérémonie, a prononcé le discours suivant :

« Messieurs,

« Paris, que Belgrand servit avec tant d'éclat, ne pouvait manquer de répondre avec empressement à l'appel d'Ervy. Son Conseil municipal a été heureux, suivant le désir qui

lui en était exprimé, d'offrir à la patrie du grand ingénieur cette plaque commémorative, qui dira aux âges à venir, en même temps que notre reconnaissance, la vie féconde de celui que nous fêtons aujourd'hui.

« Notre Assemblée communale a voulu, en outre, en déléguant son vice-président à cette cérémonie, 'affirmer les liens d'étroite solidarité qui unissent Paris à toutes les villes de France.

« Ses compatriotes diront la longue carrière de Belgrand, toute jalonnée de ses œuvres. Ils retraceront tout d'abord l'enfance de celui qui devait illustrer un nom déjà connu dans nos annales ; ils diront sa jeunesse s'écoulant sous la protection d'une mère courageuse dont la sollicitude éclairée guida ses premiers pas et marqua d'une empreinte ineffaçable sa précoce intelligence ; ils diront ses études au collège de Chaumont, où il révéla un sens si profond de la nature, enfin l'admission à l'École polytechnique en 1829. Nous le retrouvons à cette date tout vibrant des passions qui soulevaient la jeunesse libérale. Il pleure d'émotion patriotique le 9 juillet, lorsque le canon des Invalides annonce à Paris la chute d'Alger. Il s'indigne avec les camarades de sa promotion quand paraissent les fameuses ordonnances de Charles X. Frémissant d'une généreuse colère, il prend part au mouvement qui renverse le trône et la dynastie ; il est le digne émule du camarade Vaneau, qui tombe mortellement frappé pour la défense de la liberté.

« Mais voici les années d'observations, d'études et de découvertes. Ingénieur à Clermont-Ferrand, à Montbard, à Avallon, Belgrand commence par ses travaux, par ses communications à l'Académie des sciences à établir sa réputation comme savant. Bientôt, il révèle ses talents comme

constructeur. L'approvisionnement d'Avallon en eau de source témoigne de la hardiesse de ses vues et de la justesse de ses idées. La netteté du plan, l'audace dans l'exécution, l'habileté avec laquelle il sait tourner les difficultés et triompher des obstacles, frappent tout le monde ; sa réputation grandit. En 1854, Belgrand passe au service de la Ville de Paris. Il est maintenant sur le théâtre qui lui convient et où il va marquer sa place.

« Pendant vingt ans, grâce à un labeur acharné auquel il ne faut pas cesser de rendre hommage, secondé par les dons incomparables qui l'avaient mis en lumière, servi par une science sûre, il va d'un cœur résolu se consacrer à la grande œuvre de l'assainissement de Paris. Il fera pendant un quart de siècle, pour l'hygiène de la capitale, ce qu'on admire encore, ce qu'on appréciera toujours.

« Constater les résultats obtenus par Belgrand, n'est-ce pas faire le plus bel éloge de l'ingénieur ? Il suffit de rappeler qu'en 1854, Paris recevait journellement 90.000 mètres cubes d'eau, provenant soit de la Seine, soit de l'Ourcq, c'est-à-dire contaminée par des déjections organiques ou contenant du sulfate de chaux en quantité excessive, rendue d'autre part d'une distribution difficile par suite de la faible altitude des réservoirs, et qu'après l'exécution du plan colossal de Belgrand, grâce aux dérivations de la Dhuis et de la Vanne, à la construction des aqueducs de Ménilmontant et de Montsouris, à l'établissement de canalisations, de pompes élévatoires, Paris disposait de 370.000 mètres cubes d'eau.

« Ces travaux auraient suffi à absorber l'activité d'un homme, mais Belgrand était inlassable. Il rêvait davantage encore. La mission d'assainir Paris qu'il avait reçue n'était pas achevée. Il savait que la capitale était à cette époque

privée d'égouts, que ceux qui existaient avaient pour effet de transformer la Seine dans la traversée de Parie en un véritable cloaque ; il conçut alors la construction d'un vaste réseau qui embrassait l'ensemble des différentes voies, chacune devant être pourvue, suivant sa longueur, de deux ou trois égouts. Ce projet fut accepté et la longueur des égouts qui, en 1856, était de 200 kilomètres. s'élevait à 600 en 1870.

« Belgrand nourrissair d'autres projets, car il n'y a jamais eu de point d'arrêt dans le mouvement de cette énergie toujours soutenue. Mais déjà son œuvre avait rendu son nom célèbre, sa réputation avait franchi nos frontières, les grandes villes de l'étranger le consultaient pour leurs travaux d'édilité et il n'y avait guère de distribution d'eau faite en France sans qu'il y contribuât par sa direction ou par ses conseils. Les pouvoirs publics avaient reconnu, consacré ses services. Il avait été nommé, en 1867, inspecteur général des Ponts et Chaussées et directeur des Eaux et Égouts de Paris. Les corps savants le recherchaient. L'Académie des sciences lui ouvrait ses portes et, par une manifestetion touchante, tous ses concurrents, réunis dans une commune admiration, s'effaçaient devant lui et c'est à l'unanimité qu'il était élu.

« Paris, Messieurs, n'oublie pas Belgrand. Il s'associe aujourd'hui à l'hommage de ses compatriotes et il acquitte la dette qu'il a contractée pendant 25 ans envers lui. Le nom de Belgrand reste inscrit sur le Livre d'or de notre histoire. »

DOCUMENTS OFFICIELS SUR LES NOUVEAUX NOMS DES RUES ET PLACES DE PARIS

Suite. Voyez la collection des volumes.

SQUARE CARPEAUX

Le Président de la République française,

Sur la proposition du président du Conseil, ministre de l'Intérieur ;

Vu l'ordonnance du 10 juillet 1816,

Décrète :

Article premier. — Est approuvée la délibération, en date du 12 juillet 1907, par laquelle le Conseil municipal de Paris a attribué à un square public de cette ville la dénomination de « Carpeaux ».

Art. 2. — Le président du Conseil, ministre de l'Intérieur, est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Rambouillet, le 8 septembre 1907.

A. Fallières.

Par le Président de la République :

Le Président du Conseil, ministre de l'Intérieur,

G. Clémenceau.

Il s'agit, comme on le sait, du célèbre statuaire Carpeaux, auteur entre autres œuvres fameuses, de sculptures qui décorent des monuments parisiens et du buste de Charles Garnier, le prédécesseur de M. Charles Normand à la présidence des amis de Paris ; ce buste orne le monument de Charles Garnier, élevé sur la façade de son magnifique Opéra *de Paris, et dont M. Charles Normand lut le discours de remise au Ministre, au nom de son père, président du comité du Monument.*

Répondre une lettre de satisfaction
Ce 3 Floréal an 11 de la République française —

Messieurs

J'ai l'honneur de soumettre à vos lumières mes Opinions sur la nécessité indispensable de rendre aux Edifices consacrés à la Religion Catholique, toutes les productions des arts qu'ils possédoient avant la Révolution, tel est le motif de l'ouvrage que j'ai l'honneur de vous présenter avec d'autant plus de confiance qu'il marche dans vos principes.

Salut et profond respect

Deseine

Rue d'anjou dauphine No 12

FAC-SIMILÉ D'UNE LETTRE DU STATUAIRE DESEINE
RÉCLAMANT LA RESTITUTION DES ŒUVRES D'ART AUX MONUMENTS
SUR DESEINE, VOIR LES NOMBREUSES PLANCHES PUBLIÉES DANS LA COLLECTION
DE L'AMI DES MONUMEMTS ET DES ARTS.

LETTRE D'ENVOI AU SÉNAT CONSERVATEUR DE L'OUVRAGE : « OPINION SUR LES MUSÉES, OU SE TROUVENT RETENUS TOUS LES OBJETS D'ART QUI SONT LA PROPRIÉTÉ DES TEMPLES CONSACRÉS A LA RELIGION CATHOLIQUE ».
(ARCHIVES DU MUSÉE CONDÉ).

LES DERNIÈRES DÉCOUVERTES INÉDITES EN FRANCE

Voyez les nombreuses études et notes publiées à ce sujet dans la collection de *l'Ami des Monuments et des Arts.*

LES TROUVAILLES DE MURS ROMAINS ET DE LA TOUR DE LA PUCELLE

à Rouen, près de la Tour du Donjon du château de Philippe-Auguste, dite Tour de Jeanne d'Arc

PAR CHARLES NORMAND

Président d'honneur de la Société des Amis des Monuments rouennais.



LES QUATRE OUVRIERS QUI DÉGAGENT LA TOUR DE LA PUCELLE
PHOTOGRAPHIE INÉDITE DE CHARLES NORMAND FAITE AU COURS DU DÉBUT DES FOUILLES

n a publié dans les journaux des articles sensationnels sur les curieuses et très réelles découvertes faites à Rouen. Mais personne n'en a encore donné un exposé complet et dégagé de toute superfluité avec l'accompagnement des gravures nécessaires. Comme je présumais que des trouvailles intéressantes pourraient être faites sur l'emplacement du couvent désaffecté et démoli des Ursulines, j'ai surveillé ce terrain à maintes reprises pour informer exactement et complètement les lecteurs de *l'Ami des Monuments et des Arts*. J'ai photographié le terrain avant et pendant les fouilles. J'ai recueilli auprès des hommes compétents toutes les notions utiles.

*
* *

Les recherches peuvent se classer en trois catégories :

1° Agitation créée par un artiste anglais qui prétendait retrouver dans les murs de la Tour de Jeanne d'Arc un trésor qu'y aurait caché l'un de ses ancêtres ;

2° Découvertes sous le sol séparant cette tour d'avec les bâtiments du couvent des Ursulines de murs du Moyen Age faisant partie du château féodal, dont cette tour était le donjon et de murs en briques où les érudits de Rouen ont cru reconnaître des murs romains.

3° Découverte de la base de la *Tour dite de la Pucelle*, considérée par les érudits compétents comme ayant été certainement la *Prison de Jeanne d'Arc dans le château de Rouen*.

Examinons par le menu chacune de ces trouvailles.

1° LE TRÉSOR DE LA TOUR DITE DE JEANNE D'ARC

On insistera peu sur l'agitation stérile provoquée par un

peintre anglais qui prétendait que l'un de ces ancêtres avait caché un trésor dans les murs de cette tour. L'affaire a été classée au bout d'un certain temps et, après beaucoup de bruit pour rien, aucune suite n'a été donné. Ceci peut suffire comme l'exposé de cette affaire.

2° DÉCOUVERTES DE MURS GOTHIQUES ET ROMAINS

Sommes-nous en présence d'un théâtre ou amphithéâtre romain de Rouen ? Telle est la question qu'on se pose devant ces murs. Ces trouvailles sont fort intéressantes. Le directeur des Antiquités du département de la Seine-Inférieure, mon distingué confrère M. de Vesly, m'a donné l'espoir qu'on reprendrait prochainement les recherches, et m'a assuré, depuis un certain temps déjà, qu'il disposait des fonds nécessaires.

Les découvertes faites jusqu'ici sont dues aux hasards de fouilles entreprises à la suite de la désaffectation du couvent des Ursulines, par suite de la loi sur les congrégations. Leur propriété mise en adjudication au profit de l'État le 26 juin 1906 fut acquise pour le prix de cinq cent mille francs par une société immobilière ; elle fit abattre les constructions et niveler le terrain. Les bâtiments, et malheureusement aussi le bel hôtel de Mathan qui s'y trouvait englobé, ont été démolis peu à peu en 1907 et 1908. On commence la construction de maisons sur son emplacement formé du vaste terrain d'environ neuf mille mètres carrés s'étendant, non loin de la gare de la rue Verte, où passent les voyageurs qui se rendent de Paris à Dieppe ou Le Havre ; il est situé entre la rue Jeanne d'Arc, à l'ouest ; le boulevard Beauvoisine, au nord ; la rue Bouvreuil, à l'est, et la rue Morand au sud. Une voie nouvelle est percée à travers ce terrain de façon

à relier la rue Jeanne d'Arc à la rue Bouvreuil. J'ai vu établir dans le sous-sol de cette voie future une canalisation destinée à l'usage des maisons qui s'élèveront sur ses côtés. C'est en creusant la tranchée nécessaire à la pose des tubes métalliques de cette canalisation qu'on a rencontré les murs du château, bâti par Philippe-Auguste au sommet de Rouen, et dont la Tour dite de Jeanne d'Arc était le donjon ; on rencontra aussi des murs en brique et pierre qu'on s'accorde pour considérer comme des murs d'un édifice romain. A mon avis on ne pourra se faire à cet égard une opinion décisive que par des fouilles nouvelles. C'est pourquoi j'en ai demandé instamment la reprise dans les séances de la vaillante et si utile société des Amis des Monuments rouennais, où j'ai tenu à me rendre comme président d'honneur, afin de l'inciter à faire poursuivre ces nécessaires recherches. Un de ses membres les plus distingués, l'architecte Ed. Delabarre, a suivi les fouilles avec une méritoire attention. Il a rédigé un rapport dont je me fais un plaisir de réimprimer toutes les parties utiles, afin d'en porter la connaissance au monde de l'érudition et des arts.

Il s'exprime ainsi :

« C'est qu'à ces vestiges du passé s'attachent surtout deux grandes époques de notre cité : la cité romaine, et la cité au temps de Philippe-Auguste. Si la première est encore à peu près inconnue, nous ne devons cependant pas perdre aucune occasion de l'étudier, chaque fois que des indices nouveaux peuvent apporter quelque lumière sur elle; la deuxième, par contre, mieux étudiée, présente cependant en l'occurrence un intérêt tout spécial, Jeanne d'Arc ayant attaché son nom et son souvenir au château de Philippe-Auguste nouvellement mis à jour, dans quelques-unes de ses parties, château dont la configuration et les dispositions

exactes nous échappent encore, malgré les quelques documents que nous possédons sur lui [1].

Les fouilles ont découvert en partant de la place Bouvreuil :

Des substructions de l'ancienne porte Bouvreuil ;

Un mur de contrescarpe appartenant au château de Philippe-Auguste ;

Un puisard moderne ;

Un mur de courtine du château ;

Deux murs romains parallèles ;

Un escalier de pierre moyen-âge en forme de vis, auquel s'attachait un mur dont on découvrit l'amorce ;

Près de cet escalier le parement d'un mur dont une face seule fut mise à jour ;

En deux endroits un mur du fossé intérieur circonscrivant le donjon ;

Près du deuxième vestige de ce mur vers la rue Jeanne-Darc, un puisard ancien ;

Un second mur d'escarpe du château ;

Différentes substructions modernes ;

Le mur de contrescarpe du donjon vers la rue Jeanne-Darc. »

M. Ed. Delabarre continue en ces termes :

SUBSTRUCTIONS DE LA PORTE BOUVREUIL.

A 1^m 50 du trottoir vers la chaussée et à 1^m 50 en

1. *Manuscrit des fontaines*, de Jacques le Lieur, 1525. — Jolimont, *Les principaux édifices de la ville de Rouen, en 1525*; *Précis de l'Académie de Rouen*, 1841. — Sarrazin, *Jeanne d'Arc*. — Bouquet, *Jeanne d'Arc au château de Rouen*, avec bibliographie ; *Chateau fortifié de Farin*, avec notes de M. Félix. — Fonds de Saint-Godard, plan du château fortifié, arch. départementales, etc...

contre-bas du sol, fut mise à jour une partie des fondations de la porte Bouvreuil [1].

Sur un sol dressé et damé était disposé un premier lit de pierres sèches, de 0m 20 à 0m 30 de hauteur; au-dessus, une couche de béton de 0m 60 à 0m 70 de hauteur, béton de très mauvaise qualité d'ailleurs, pauvre en chaux, se désagrégeant facilement à la pioche ; puis de forts libages de 0m 70 de hauteur en roche de Caumont formaient une assiette solide sur laquelle fût édifiée la porte.

Le niveau supérieur des vestiges retrouvés s'arrêtait à celui de ces libages à 1m 50, avons-nous dit, au-dessus du niveau du sol actuel de la rue.

Construite avant 1725, la porte Bouvreuil tombait en ruine en 1802, sa démolition fut alors adjugée pour la somme de 2.430 francs. » Les soubassements présumés ceux de cette porte ont été trouvés au point B de notre gravure (p. 341).

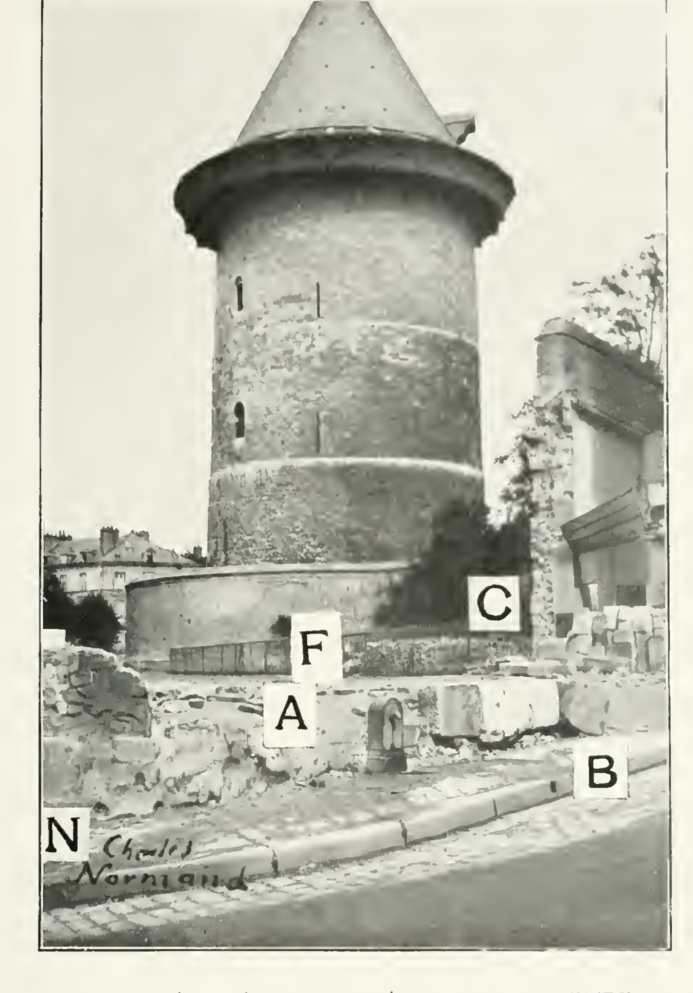
MUR DE CONTRESCARPE VERS LA RUE BOUVREUIL.

« Ce mur construit en moellon et mortier de chaux courait un peu en arrière de l'ancienne enceinte du couvent des Ursulines et de la porte naguère démolie dans le fronton de laquelle était représentée l'Éducation de la Vierge.

Ce mur se prolonge et apparaît encore dans les caves d'une maison un peu plus au nord occupée par M. Dubuc, servant de fondation à ladite maison.

La partie découverte se trouvait donc au niveau de la porte Bouvreuil, et au-dessous des sources de Gaalor et de Notre-Dame-Saint-Amand, dont M. Gogeard a publié naguère une intéressante étude [2].

1. *Livre des fontaines*, de Jacques le Lieur. — Jolimont, *Les principaux édifices de Rouen en 1525*; *Antiquités nationales*, de Millin.
2. *Bulletin de la Société des Amis des monuments rouennais*, 1906.



LES DERNIÈRES DÉCOUVERTES INÉDITES EN FRANCE (SUITE)

FOUILLES DE LA TOUR DITE DE JEANNE D'ARC A ROUEN

PHOTOGRAPHIE ANNOTÉE DE CHARLES NORMAND

PRÉSIDENT D'HONNEUR DES AMIS DES MONUMENTS ROUENNAIS

GAB Direction de l'égout à l'usage des constructions à élever sur l'emplacement du Couvent des Ursulines.

En **B** mise à jour des soubassements supposés de la PORTE BOUVREUIL.

AD Direction des soubassements du MUR de CONTRE-ESCARPE.

En **NAC** mise à jour de soubassements du MUR D'ENCEINTE DU CHATEAU DE PHILIPPE-AUGUSTE.

EAD Direction de deux MURS PARALLÈLES D'APPAREIL ROMAIN (briques et moellons).

FA ESCALIER A VIS.

EF Mise à jour du soubassement du MUR D'ENCEINTE DU CHATEAU DE PHILIPPE AUGUSTE dont la tour dite de Jeanne d'Arc, était le donjon.

Le plan paraîtra dans une autre livraison.

C'est ce mur de contrescarpe qui apparaît dans un dessin de 1713, appartenant aux archives départementales (dossier fontaines de l'abbaye de Saint-Amand), près de la porte Bouvreuil.

Ce mur de contrescarpe passait au nord du donjon, en avant duquel, dans les fossés même de la ville, existait un terre-plein figuré sur le dessin [1].

Du côté de la place Bouvreuil, la fouille descendue jusqu'à trois mètres en contre-bas du sol actuel n'atteignit pas cependant le bas du mur. Les fondations de ce mur de contrescarpe furent retrouvés vers l'emplacement désigné sur notre photographie inédite (p. 341) par les lettres A D.

(*A suivre.*)

1. Le double cercle concentrique et la porte voûtée qui sont à droite et en bas sur le dessin sont relatifs à la fontaine Notre-Dame-Saint-Amand, dont ils marquent la source dans les fossés de la ville près de la tour neuve représentée à droite.

DOCUMENTS SUR
LE MUSÉE DU LOUVRE

(*Suite*. Voyez la collection et T. XXI, p. 67, 154.)

LES RÉQUISITIONS DONS ET LEGS DU LOUVRE
ET DES MUSÉES NATIONAUX EN 1907

RAPPORT OFFICIEL
PAR BONNAT

PEINTRE, MEMBRE DE L'INSTITUT, PRÉSIDENT DU CONSEIL DES MUSÉES NATIONAUX

RAPPORT

AU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

Palais du Louvre, 6 juillet 1908.

Monsieur le Ministre,

Conformément à une disposition du règlement d'administration publique du 14 janvier 1896, j'ai l'honneur de vous adresser le rapport sur les opérations de l'établissement de la réunion des musées nationaux pendant la période 1907.

Le budget des dépenses s'élevait à 575.521 francs, réparti comme suit en six chapitres :

I. — Frais de justice et autres afférents au recouvrement des dons et legs. 3.000

II. — Emplois de capitaux en rentes ou en bons du Trésor.

III. — Soulte d'échanges d'immeubles.

IV. — Acquisition d'objets ayant une valeur artistique, archéologique ou historique :

a) Somme mise à la disposition du ministre pour achats courants.	55.000
b) Acquisitions à faire sur le reliquat du legs de Rothschild.	20.913
c) Acquisitions éventuelles.	468.000
d) Acquisition pour la collection Grandidier.	6.000
V. — Dépenses inhérentes aux acquisitions :	
a) Frais de transport.	3.000
b) Frais de négociation et de change.	1.000
c) Frais de réparation ou de restauration. . .	5.000
d) Voyages inhérents aux acquisitions.	4.000
VI. — Dépenses diverses :	
a) Petites dépenses	108
b) Matières premières pour les ateliers de production.	9.000
c) Participation des graveurs à la vente de leurs estampes.	500
Total.	575.521

Sur cette somme, il n'a été dépensé que 564.633 fr. 81, savoir :

I. — Frais de justice et autres.	810 35
II. — Emploi de capitaux en rentes ou en bons du Trésor.	»
III. — Soulte d'échange d'immeubles. . . .	»
IV. — Acquisition d'objets d'art :	
a) Somme mise à la disposition du ministre pour achats courants.	54.962 05
b) Acquisitions à faire sur le reliquat du legs de Rothschild.	19.713 »
c) Acquisitions éventuelles.	464.390 »

d) Acquisitions pour la collection Grandidier	6.000 »
V. — Dépenses inhérentes aux acquisitions :	
a) Frais de transport	2.532 99
b) Frais de négociation et de change	»
c) Frais de réparation et de restauration	4.616 75
d) Voyages inhérents aux acquisitions	2.500 75
VI. — Dépenses diverses :	
a) Petites dépenses	108 »
b) Matières premières	8.199 92
c) Participation des graveurs à la vente de leurs estampes	»
Total	564.633 81

(*A suivre.*)

LE VANDALISME EN FRANCE

(*Suite.* Voyez les volumes de la collection.)

DESTRUCTION DE LA GALERIE LOUIS XIV AU CHATEAU DE JUVISY

Notre dévoué confrère M. Dufour, l'érudit secrétaire général de la Société archéologique d'Étampes et du Hurepoix, *a publié dans son bulletin une étude que nous nous reprocherions de ne pas reproduire dans ce recueil, où l'on enregistre toutes les pertes artistiques de notre pays, afin d'en garder au moins le lamentable souvenir, faute de pouvoir les empêcher. Le plus souvent même il ne nous est donné de connaître la destruction de nos richesses d'art qu'après le moment où elle est consommée.*

C. N.

Le château de Juvisy a été acquis par cette commune qui y a installé ses écoles et les divers services de sa Mairie. Tout cela ne s'est pas fait sans dommages, et le plus regrettable, c'est que la grande galerie, dite de Louis XIV, a été condamnée à disparaître pour y installer des classes.

Antoine Rossignol, propriétaire du château de Juvisy au XVIIe siècle, y avait fait construire cette galerie pour recevoir le Roi qui y vint plusieurs fois, car Juvisy était en quelque sorte une étape entre Paris et Fontainebleau.

Un des membres les plus distingués de notre Société, dans un article très intéressant sur Juvisy, donne la description suivante de ce magnifique salon :

« A l'intérieur est le salon primitif, remarquable par ses « dimensions très vastes, ses boiseries, ses glaces fragmen- « tées, son plafond orné de fresques à l'Italienne, repré- « sentant des scènes de la mythologie, les muses, le ban- « quet des dieux, l'Amour et Psyché. La vue de ces pein- « tures est de prime abord déconcertante; les couleurs « offensent l'œil par leur vivacité, les tons semblent dispa- « rates, les mouvements désordonnés. Ce n'est qu'une illu- « sion d'optique; si l'on y regarde de plus près, il se fait « une mise au point. On est alors frappé de l'intensité de « vie qui anime les personnages, distribués dans un « ensemble harmonieux; les attitudes sont expressives; la « coloration moins appuyée s'enlève sur les fonds agrandis. « Sauf en quelques points d'un goût défectueux, par « exemple le Mars habillé en Turc d'Opéra, l'œuvre inté- « resse et finit par captiver [1]. »

Cette belle salle des fêtes a été détruite en 1906, c'est

1. *Versailles illustré*, année 1898-1899. Juvisy-sur-Orge, par GIRARD, en deux articles richement illustrés.

un acte de vandalisme des plus regrettables et qui ne s'explique guère. Ainsi s'en vont un à un les souvenirs historiques et artistiques de nos environs.

La contrée au sud de Paris était surtout remarquable par ses grandes propriétés, ses beaux châteaux où avaient vécu des personnages illustres des XVIIe et XVIIIe siècles, qui étaient venns là se reposer de leurs fatigues et de leurs travaux. Plusieurs de ces châteaux ont déjà disparu ; leurs parcs, dessinés par Lenôtre, ont été divisés et vendus par morceaux ; d'autres sont menacés du même sort, et bientôt rien ne subsistera de ces beaux domaines qui rappelaient le souvenir d'une grande époque et de noms connus comme ceux du duc d'Antin, de Mme de Montespan, de la Pompadour et de tous les grands généraux du 1er Empire. C'est avec tristesse que l'on se prend à répéter le vieil adage : *Sic transit gloria mundi !*

A. D.

INVENTAIRE DES FOUILLES ET DÉCOUVERTES

(*Suite.* Voyez la collection.)

L'ANCIEN PARC DE LA FAISANDERIE A VILLENEUVE-LE-ROI

Notre confrère M. Dufour publie aussi dans son bulletin cette intéressante note :

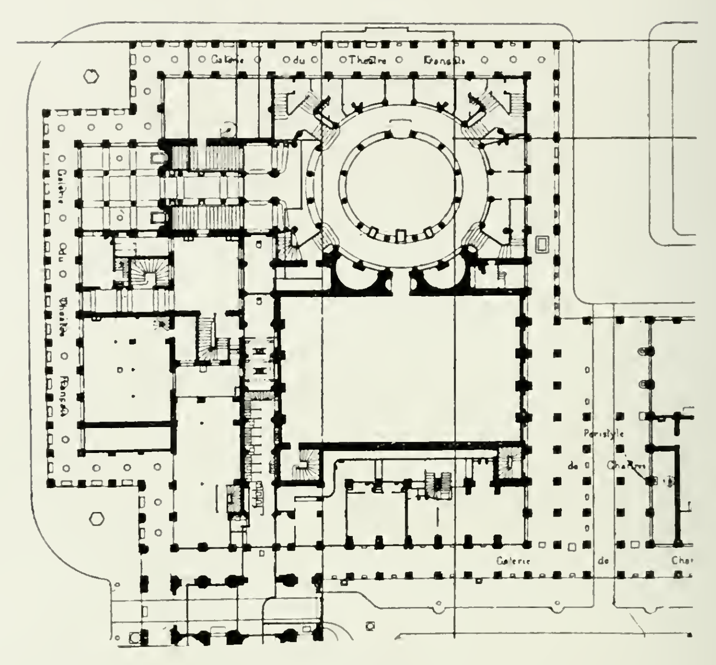
L'on sait que ce parc de la Faisanderie a été mis en lotissement il y a déjà plusieurs années ; des rues et des chemins y ont été tracés ; de nombreux lots sont déjà vendus sur lesquels des constructions ont été élevées.

Pour faire ces chemins et les fondations des maisons, il a été nécessaire de fouiller le sol et, au cours de ces fouilles,

on a trouvé à différentes reprises des sépultures de l'époque gallo-romaine, des squelettes plus ou moins entiers qui étaient renfermés dans des cercueils de plâtre, brisés pour la plupart. Il y avait eu là évidemment un cimetière, mais la population qui y avait été inhumée était certainement de condition inférieure, car on n'y a retrouvé presque rien en fait de mobilier funéraire. Il y a quelques années déjà que nous avions été informé de ces découvertes, nous nous sommes transporté à Villeneuve-le-Roi et nous avons rendu compte dans notre bulletin de ce que nous y avions vu. Depuis nous n'avons plus entendu parler du parc de la Faisanderie, mais dernièrement nous avons été avisé par un aimable collaborateur, membre de notre Société, que de nouvelles fouilles venaient d'être entreprises dans une partie du parc non encore visitée, et que l'on avait mis au jour des squelettes et des cercueils de plâtre, avec quelques boucles ou fragments d'armes. C'était à peu près la même chose que lors des premières découvertes.

Notre obligeant correspondant s'est rendu sur les lieux et il croit que si l'on fouillait plus profondément, on arriverait peut-être à retrouver les traces d'une population bien antérieure, de l'époque néolithique, par exemple. Le fera-t-on ? c'est douteux, en attendant nous avons tenu à consigner ici la continuité des trouvailles faites dans le parc de la Faisanderie, à Villeneuve-le-Roi, et nous avons vivement engagé notre obligeant collègue à suivre de près ces travaux et à nous tenir au courant de ce qui pourra en résulter de nouveau.

A. D.



Rue de Richelieu.

SOUVENIR DE L'EXCURSION DES MEMBRES DE L'AMI DES MONUMENTS ET DES ARTS
AU THÉATRE-FRANÇAIS. PREMIER PLAN EXACT (INÉDIT)

PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE AU NIVEAU DU VESTIBULE D'ENTRÉE OVALE, SOUS LA SALLE.
LE PLAN DU PREMIER ÉTAGE RETROUVÉ A LA PAGE 322 DU TOME XXI.
VOIR LES AUTRES PLANS DU PALAIS-ROYAL DANS LE TOME XXI PAGES 57, 97, 169, 322.



L'HOTEL DE VILLE DE PRAGUE
OU S'EST TENU LA SÉANCE DES AMIS DES MONUMENTS DE PRAGUE
A L'OCCASION DU CONGRÈS DES SOKOLS.
FAC-SIMILE DE LA CARTE D'INVITATION.

LA SÉANCE DES AMIS DES MONUMENTS
TENUE EN L'HOTEL DE VILLE
DE LA VILLE ROYALE DE PRAGUE (BOHÊME)

L'abondance des matières nous a forcé d'ajourner de nombreux articles parmi lesquels celui destiné à célébrer à notre point de vue les mérites des dernières et émouvantes fêtes sokoles de Prague. A leur issue se tint une séance d'Amis des Monuments de Prague, fondée dans cette ville par un de ses éminents conseillers municipaux, M. Jeřábek, sur le modèle de celle créée à Paris et un peu partout par M. Charles Normand, qui en fut nommé membre d'honneur. A cette occasion, un diplôme d'honneur, un magnifique tableau dû au talent d'un artiste bien connu lui fut remis. Les journaux locaux de la ville royale de Prague ont publié le compte rendu de la séance non moins émouvante que la fête quinquennale des Sokols, devenue l'occasion d'union franco-tchèque.

On donne ici la traduction de l'article publié dans le journal *La Politique* (Supplément n° 183, p. 5). Des articles analogues ont paru en tchèque dans les journaux « Národní Politika » (n° 183, p. 3), « Hlas Národa » (n° 183), pour ne citer que les journaux qui nous ont été transmis. On traduit l'article en ces termes :

« Une réunion s'est tenue hier au soir à sept heures, dans le vieil Hôtel de Ville de Prague-Alstadt, en l'honneur de l'architecte Charles Normand, un ami zélé des richesses d'art de Prague. La séance, tenue dans la petite salle des séances, avait été organisée par le club du Vieux-Prague « Za starou Prahu ». On y voyait à côté des membres du bureau de ce club le consul général de France M. Colomiès,

le vice-consul Lucciardi, et de nombreuses dames. M. le conseiller municipal Luboš Jeřábek, vice-président du club « Za starou Prahu », salua d'un petit discours en français le membre d'honneur du club, M. l'architecte Charles Normand, président de la *Société des Amis des Monuments parisiens*, et pria M. le consul général Colomiès de vouloir bien prendre la présidence de la séance tenue en l'honneur de son compatriote. Aussitôt après, M. Emmler, conservateur de la Bibliothèque de l'Université, fit une conférence sur le Congrès de protection des monuments historiques projeté pour l'an prochain.

« Le consul général de France M. Colomiès s'exprima en termes de reconnaissance élogieuse sur l'activité du Club qui s'est donné comme but de ses efforts la conservation des précieux monuments de l'ancien Prague. L'orateur en terminant exprima le souhait que le club réussisse à maintenir la renommée de la ville historique de l'ancien Prague et de passionner pour cette ville les étrangers, qui certainement deviendront des amis des Tchèques comme tous ceux qui ont eu l'occasion d'apprendre à connaître leur patrie.

« Ensuite le conseiller à la Cour, le professeur D[r] Goll, rappela le souvenir de ses relations avec l'architecte Charles Normand, qu'il eut pour la première fois l'honneur de saluer il y a six ans au club « Za starou Prahu ». L'orateur rappelle la similitude d'efforts de ce club, et l'analogie des luttes communes, qu'il poursuit comme la « Société des Amis des Monuments parisiens ». Il prie M. Charles Normand de se trouver l'an prochain à Prague, lors de la tenue du Congrès de protection des monuments.

« Dans sa réponse M. Charles Normand remercia le Club de l'avoir élu comme membre d'honneur. En termes

inspirés, M. Charles Normand célébra la beauté et l'importance de l'ancien Prague.

« M. le Dr Jeřábek clôture la séance par une brève allocution. »

A PROPOS DE L'ASPECT ANCIEN DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME DE PARIS

LE « TAPISSIER » DE NOTRE-DAME

PAR ALBERT VANDAL

de l'Académie française.

On sait que jadis l'église Notre-Dame était ornée d'œuvres superbes de tous les genres, accumulés peu à peu, et qui en faisaient un musée magnifique. M. Charles Normand l'a décrit dans le premier volume de son Itinéraire archéologique de Paris. *M. Albert Vandal, dans le beau discours qu'il a prononcé devant* l'Académie française, *à l'occasion de la reception de M. le marquis de Ségur, fit une allusion intéressante à l'un des ornements les plus émouvants du vieux sanctuaire. Attirant l'attention sur le souffle superieur aux inspirations purement littéraires qui anime les œuvres de M. de Ségur, M. Albert Vandal a écrit des lignes qui méritent d'être enchâssées dans ce Panthéon des souvenirs nationaux que constitue* l'Ami des Monuments et des Arts. *Il s'exprima en ces termes devant l'éminente assemblée :*

Ainsi avez-vous renouvelé tout un chapitre, et quel chapitre ! de l'histoire de nos guerres. Cette suprême par-

tie de votre œuvre, vous l'avez intitulée du surnom qui fut donné à Luxembourg par une de ces trouvailles de mots auxquelles se plaît l'esprit français. On l'appela le *Tapissier de Notre-Dame*. Nul, en effet, ne fit à la cathédrale de Paris si belle draperie, car il la tapissa du haut en bas d'enseignes ennemies. Drapeaux et étendards, il les envoyait par brassées ; en grande pompe, les gardes suisses ou les archers de la ville les portaient à l'église métropolitaine ; on les apposait aux piliers, on les suspendait aux voûtes, et le peuple curieux venait interroger ces soies multicolores ; il découvrait entre leurs plis la bigarrure féodale, la diversité des emblèmes, ces aigles, ces lions, ces tours, tout cet arrogant symbolisme ; il contemplait avec orgueil ces écussons captifs, cet armorial vaincu. Au bout de quelque temps, les drapeaux déjà percés de coups dans le combat se déchiquetaient et achevaient de périr. On en éloignait les restes, mais une floraison nouvelle venait remplacer l'ancienne, car Luxembourg était toujours là pour faire récolte de dépouilles ennemies et raviver le merveilleux décor. Aujourd'hui, en notre Paris, d'autres monuments présentent les trophées d'autres guerres. Inestimables débris, drapeaux vaillamment récoltés, le temps les use ; malgré les soins pris pour les conserver, quelques-uns s'effritent autour de leur hampe dénudée et tombent en poussière. Qui viendra renouveler la moisson !

DOCUMENTS INÉDITS
POUR L'HISTOIRE DU VIEUX-PARIS

NOTE
A PROPOS DE LA DÉCOUVERTE DU MUR ANTIQUE
formant prolongement du mur du Palais de Justice sur le boulevard du Palais

RETROUVÉ

PAR CHARLES NORMAND

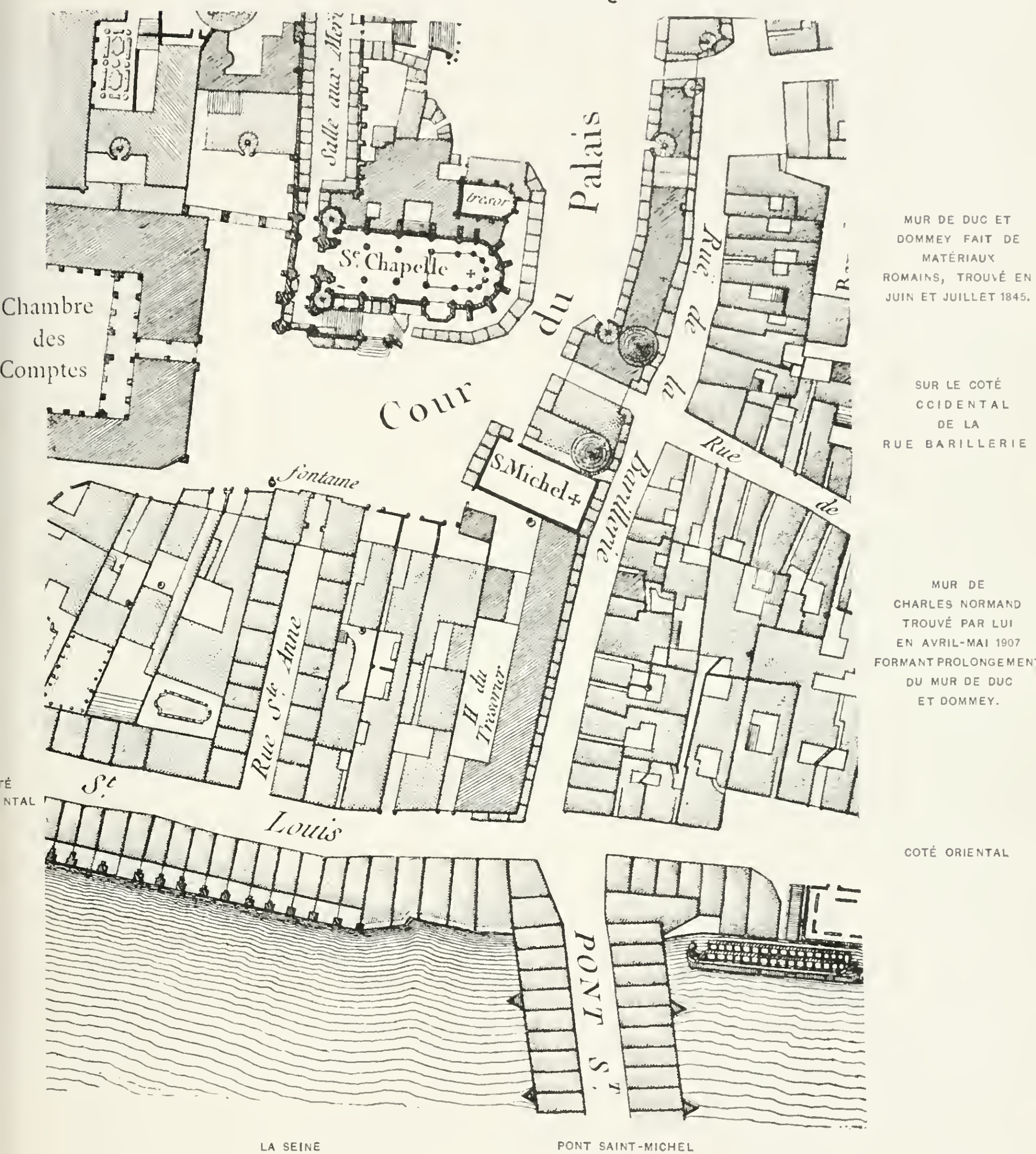
Suite. — Voyez dans la collection le t. XXI, p. 17, 32, 119, 183, 357.

Au moment de la démolition, j'ai constaté que la distribution des maisons entre les rues Sainte-Anne et Barillerie était demeurée conforme au tracé figuré sur ce plan. Le logis situé à l'angle de la rue Sainte-Anne et de Saint-Louis, actuellement quai des Orfèvres, portait alors le n° 12 sur le quai Orfèvres; la maison à l'angle de ce quai et de la rue de la Barillerie, aujourd'hui boulevard du Palais, portait le n° 2 du quai [1]. C'est là que se trouvait au-dessus de la boutique du marchand de vin l'ancienne inscription peinte portant le nom de rue de la Barillerie que j'ai prié l'entrepreneur de sauvegarder et qui a dû être transporté au Musée Carnavalet. C'est au fond de cette boutique qu'était le MUR ANTIQUE que j'ai retrouvé et que je cherchai dans la continuation du beau mur découvert par Duc et Dommey dont il formait la continuation.

C'est aussi grâce à ce plan que j'ai pu avancer le premier

1. Entre les nos 2 et 12, les maisons portaient les nos 2, 4, 6, 8, 10, 12 du quai des Orfèvres.

DOCUMENTS SUR LE PARIS QUI DISPARAIT



LES DERNIÈRES DÉCOUVERTES A PARIS (ÉPOQUES ROMAINES ET FÉODALES)

FAC-SIMILE DU PLAN DE DELAGRIVE

ONTRANT L'ILOT DE MAISONS COMPRISES ENTRE LA RUE SAINTE-ANNE, RUE MATHIEU-MOLÉ EN 1907, AU MOMENT DE SA DÉMOLITION, ET LA RUE DE LA BARILLERIE (ACTUELLEMENT BOULEVARD DU PALAIS) ET DÉMOLI EN 1907, OU FUT TROUVÉ PAR CHARLES NORMAND LE MUR ANTIQUE. VOIR TOME XXI, P. 17, 32, 119, 183, 356.

que la maison où se trouvait ce mur avait été jadis l'*Hôtel du trésorier* de la Sainte-Chapelle ; c'est là que j'ai retrouvé les fragments gothiques, de moulures et de dais, formant couronnement de niches, que j'ai arrachés aux tombereaux des démolisseurs. J'en ai offert au Musée Carnavalet qui en doit avoir quelques-uns. J'ai sauvé une collection d'autres de ces fragments précieux, dont je dirai plus tard le grand intérêt, et que j'ai remisé chez moi au lieu de les laisser continuer leur voyage aux décharges publiques.

L'aspect des maisons formant le côté oriental de la rue Sainte-Anne, devenue en 1907 la rue Mathieu-Molé, et qui étaient les *Maisons des Chanoines de la Sainte-Chapelle,* et figurant sur ce plan, est reproduit sur la photographie que j'en ai prise peu de temps avant la démolition ; je savais l'intérêt particulier qu'elle prendrait surtout lors de la découverte du mur que je présumais pouvoir faire. Cette photographie qui donne une physionomie précieuse du Paris disparu est reproduite dans le tome XXI de la collection de *l'Ami des Monuments et des Arts*, à la page 17. La maison que je vis démolir, et qui est à droite de cette planche, portait le n° 9 [1] de la rue Mathieu-Molé; elle formait l'angle du quai des Orfèvres (n° 12) ; sa boutique était à l'enseigne « Au bon coin ». J'en vis commencer la démolition le 14 mai 1907.

1. Les autres maisons étaient numérotées 1 (du côté de la rue de la Sainte-Chapelle) à 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 de la rue Mathieu-Molé.

LA FONTAINE DE LA CROIX DE PIERRE
A ROUEN (SEINE-INFÉRIEURE)

Voir la gravure de l'état ancien, p. 319 du tome XXI [1]. Sur les fontaines de Rouen, voyez la collection T. XXI, p. 205.

PAR CHARLES NORMAND

On voit une fontaine gothique dans la partie orientale de Rouen, sur la place Croix-de-pierre, et dans le voisinage de l'église Saint-Vivien. Elle se dresse à la croisée des rues Saint-Vivien, Saint-Hilaire, Orbe, des Capucins et Édouard-Adam.

Le monument qui se dresse ici est une restitution, sur l'emplacement ancien, exécutée en 1871 par l'architecte de la cathédrale, Barthélemy, et par Fulconis, sur le modèle de la fontaine originale qui se trouve aujourd'hui dans le jardin du Musée départemental des antiquités, dit « Enclave Sainte-Marie ». Cette œuvre fut exécutée par le cardinal Georges d'Amboise et par les bourgeois conseillers de la ville de Rouen, lors des travaux qu'ils firent en 1500, à frais communs, pour capter au nord-est de Rouen la source Saint-Jacques, nom sous lequel on désigne actuellement la source de Darnétal ou de Carville. « Les eaux de cette source, a écrit M. Gogeard dans l'excellent *Bulletin des Amis des Monuments rouennais*, sont recueillies dans un bassin hexagonal en pierre de taille situé à l'intérieur d'une chambre également en pierre, surmontée d'une haute pyramide dont la pointe apparaît hors du sol dans une propriété longeant la rue de la Ferme, vers le nord [2].

1. Cotman et Louisy, dans les *Antiquités monumentales de la Normandie*, ont donné une gravure de cette fontaine; elle est plus grande que celle de Langlois, que j'ai fait rééditer ici à cause de sa rareté, mais présente moins de charme.
2. Actuellement, les immeubles voisins sont démolis.

L'accès se fait par un passage souterrain de 12 mètres environ de longueur, dont l'entrée est située dans une autre propriété, au sud de la rue de la Ferme. C'est ce que montre le plan général des anciennes adductions d'eau à Rouen.

Cette entrée, établie au bas d'un escalier de quelques marches, est encore ornée des armes du cardinal d'Amboise et de celles de la Ville, malheureusement très détériorées.

Tout cet ensemble, complété par un canal de fuite aboutissant à un petit cours d'eau tributaire de la rivière d'Aubette, constituait un travail très important qui est resté intérieurement en très bon état.

Dans le bassin de la chambre, on voit l'eau sourdre par une large fissure du roc, et de là, elle se rendait jadis dans un petit réservoir garni de plomb, où se trouvaient l'orifice de la conduite de la Ville et une soupape en cuivre pour l'arrêt possible en cas de réparations. »

La fontaine de la Croix-de-pierre, représentée dans le LIVRE DES FONTAINES, précieux manuscrit de Jacques le Lieur, avait la plus grande analogie avec la Fontaine de la Boucherie-Saint-Ouen. Toutes deux s'élevaient au-dessus d'un soubassement élevé auquel étaient adaptés quatre tuyaux formant quatre jets ; au-dessus, la pile octogone est décorée d'arcatures de style ogival flamboyant, selon la coutume de l'art à la fin du XVe siècle, et encadrant des statues. Plus haut, deux autres étages d'arcatures analogues appliquées sur des massifs en retrait l'un sur l'autre à la façon des pyramides à gradins. Au sommet une croix.

Le monument tirait son nom d'une croix de pierre érigée dans son voisinage, et non loin du rempart d'alors, en souvenir du traité de paix du 18 octobre 1197, conclu entre l'église de Rouen et le roi Richard Cœur de Lion.

Le monument original du Musée départemental fut mutilé par les Huguenots en 1652, surmonté d'un buste de Marat en 1793 ; la croix fut abatue; restauré en 1816 par les habitants du quartier où il se trouvait alors, elle fut bénite le 23 août 1816 par le cardinal Cambacérès, archevêque de Rouen et frère du second consul.

Rouen sous l'ancien régime fut une des villes les plus riches en fontaines publiques d'un goût exquis et d'une grande variété de formes. On a déjà parlé des sources qui alimentaient quelques-unes de ces quatre-vingt-six fontaines dont malheureusement beaucoup sont aujourd'hui détruites ou mutilées et en état de pitoyable abandon [1]. Nous serions heureux, en attirant ici l'attention sur ces précieux monuments, de contribuer à la sauvegarde de ces pittoresques chefs-d'œuvre de l'art français de tous les temps [1].

LISTE DES MEMBRES FONDATEURS [1]

Les membres titulaires peuvent transformer leur situation en celle de MEMBRES FONDATEURS, selon l'exemple d'un certain nombre de leurs collègues. Les noms des nouveaux membres fondateurs seront publiés dans la prochaine liste, à moins de demande contraire.

Les membres fondateurs ont droit, contre un versement unique de 275 francs, à l'envoi à vie, pendant sa durée, de *l'Ami des Monuments et des Arts*, à une carte de membre spéciale, à la participation aux excursions, dans les conditions du règlement, aux déjeuners, dîners, banquets ou réunions organisées par *l'Ami des Monuments et des Arts*. Ils reçoivent gratuitement, après le versement de leur souscription, les trois derniers superbes volumes de la seconde série et peuvent se procurer les volumes antérieurs avec une réduction de 20 p. 100, à l'excep-

1. Par décret du 10 août 1868 on a prescrit l'exécution d'un nouveau et grand projet de distribution d'eau.

tion du premier, épuisé après avoir atteint le prix de 80 francs, mais qui sera réimprimé à 25 francs dès que la liste d'inscription comprendra trois cents noms ; un certain nombre sont déjà inscrits.

BARY (Comte Théodore), à Buenos-Ayres.

BAUME-PLUVINEL (Mlle la marquise Alice de La).

BERRUS (Mme A.).

BERTRAND, ancien directeur de l'Académie nationale de musique.

BESSIÈRES (René).

BLANDIN, au château de Sermoise.

BONNARD (Paul), avocat à la Cour d'appel.

BUNEL (Henri), architecte en chef de la préfecture de police, ingénieur civil.

CAMPS (Pauline), officier du « Nicham Iftikhar », membre du Conseil des « Amis du Museum ».

CARON.

CHABÉE.

CHAMPRET.

CHEDANNE (Georges), architecte du Gouvernement.

CHEVRIER (Maurice), du Ministère des Affaires étrangères.

CODMANN (Ogden), architecte à New-York (États-Unis).

CORMENIN (Vicomte de).

DAVOUST (Léon), architecte diplômé par le Gouvernement, secrétaire général de la Société des architectes diplômés par le Gouvernement.

DECRON (Léopold), architecte du Gouvernement.

DEGLATIGNY (Louis), amateur d'art, ancien président de la Société des Amis des Monuments rouennais.

DELAAGE, architecte.

DEVILLE (A.-E.), amateur d'art.

FENAILLE (Maurice), amateur d'art.

FOURCHE (Paul), ancien secrétaire général du Comité girondin d'Art public.

FOY (Comte).

GÉRARD (Baron), député.

HESELTINE (J.), amateur d'art, membre du Comité de la Society for the protection of ancient buildings.

HYDE (James).

KRAFFT (Hugues), explorateur.

LA BAUME-PLUVINEL (Mlle la Marquise Alice de).

LACAN (Gustave), secrétaire général de la Compagnie des chemins de fer du Nord.

LEMGRUBER (Mlle Clotilde).

LE ROUX (Henri), directeur honoraire des affaires départementales près la ville de Paris.

MARC (Adrien), notaire honoraire, président de la Chambre syndicale des propriétés immobilières de la ville de Paris.

MARIANI (Angelo), amateur d'art.

MAUBAN (Georges), amateur d'art.

MAZET (Albert), architecte, délégué général de *l'Ami des Monuments et des Arts* dans le département de la Creuse.

MONTOUSSÉ (Mme).

NORMAND (Alfred), membre de l'Institut de France.

NORMAND (Charles), architecte diplômé par le Gouvernement, lauréat de l'Institut, président de la Société des Amis des Monuments parisiens, membre de la Commission municipale du « Vieux-Paris ».

PARENT (Louis), architecte.

PARENT (Pierre) fils, architecte.

PERROT (Victor), amateur d'art.

PEYRE, professeur au Collège Stanislas, agrégé d'histoire.

PICOT (Léon), juge de paix.

PILEUR (Dr Le), médecin de Saint-Lazare.

POCHET (G.), amateur d'art.

REY-SPITZER, architecte diplômé par le Gouvernement.

REY-SPITZER (Mme).

RIVES (Gustave), architecte du Gouvernement, commissaire général et président de la Commission d'organisation des expositions internationales de l'Automobile.

ROTHSCHILD (Baron Edmond de), de l'Institut de France.

EXCURSION DES MEMBRES DES AMIS DES MONUMENTS ORNAIS

A l'exemple des membres de *l'Ami des Monuments et des Arts*, et reconnaissables, comme eux, et d'après eux, à leur carte à pans coupés, les **Amis des Monuments ornais** et les membres de la Société historique et archéologique de l'Orne explorent chaque année les monuments de leur région. S'inspirant de ces visites aux sites historiques, dont M. Charles Normand fut l'initiateur, leur compétent président M. H. Tournouer sait s'entourer d'une foule distinguée d'érudits et d'amateurs, de dames, de jeunes filles et jeunes gens, pépinière de futurs amis des monuments de ce coin de la grande patrie. Il était assisté de son aimable et zélé secrétaire général, M. le baron Jules des Retours, du savant abbé M. Devaux, de Mme la baronne de Sainte-Preuve, qui, l'an dernier, offrit à la compagnie une gracieuse hospitalité en son château du Boisbulant. Mme Tournouer apporte sa bonne grâce et sa belle humeur dans ces réunions. M. Georges Creste s'occupait avec un beau zèle des détails administratifs, non moins bien réglés que la préparation archéologique. M. Charles Normand représentait *l'Ami des Monuments et des Arts*, afin que selon la coutume ses lecteurs fussent tenus au courant de cette excursion, et pour marquer l'amitié qui unit la Société de l'Orne aux *Amis des monuments parisiens* qu'il préside. Cette année on a étudié l'antique ville de Falaise, si curieuse, et ses alentours, riches en beaux châteaux et en superbes points de vue, qui sont ici l'apanage de la vallée de l'Orne.

Au sud de Falaise on a vu, chez Mme Coulibœuf, les ruines de l'**Abbaye de Saint-André-en-Gouffern** : derrière trois façades uniquement romanes est une salle dont les arcs ogifs tombent sur un alignement de colonnes ; quelques sculptures subsistantes de l'église détruite permettent d'apprécier le style ferme et beau du décor disparu. Sur la route les deux fenêtres romanes doubles du porche de la **ferme du Gué-Pierreux** sont l'un des rares exemples demeurés en France de constructions civiles

romanes [1]. En rentrant à Falaise M. de Brébisson nous a montré au nord de l'abside romane de l'église de Guibray maints détails curieux demeurés sur l'emplacement où se tenait la **foire fameuse de Guibray**, et les restes de ses « loges ». Après un commentaire érudit des monuments de Falaise par M. Tournouer on s'est rendu au **Pont d'Ouilly** et au beau **point de vue de la Roche d'Oître**; on est arrivé devant le magnifique **portail du château de la Forêt-Auvray**, qu'entoure encore le haut mur d'enceinte flanqué de tours ; on se rendit au château de Robodanges, à la **tour du guet**, avec curieux escalier, de **Bazoches-en-Houlme**. A Putanges, grande séance dans l'Hôtel de Ville, où nous fûmes accueillis par son aimable maire, dans une salle à l'ornementation de laquelle donna tous ses soins M. Billonet, l'hôte aimable du représentant de *l'Ami des Monuments et des Arts*. La population s'enthousiasma à la vue des belles projections des monuments du pays; les paroles des conférenciers étaient honorées des fanfares de trompettes aux sons éclatants. d'une harmonie locale.

Puis on s'en fut au **Château de Crèvecœur**, chez M. et Mme de Séguin, et sur l'emplacement de la forteresse disparue de **Château-Gontier**. Un bloc de son enceinte vitrifiée se voit au beau **Château du Jardin**, où le vicomte et la vicomtesse Dauger firent, avec Mme Bernard, un accueil grandement hospitalier, à une centaine de convives. De Ry, célèbre par les frères Eudes, on gagna le curieux **Manoir de Commeaux**, conservé par le comte de Vigneral, et la **tour hexagonale** du manoir de Pommereux. Enfin les excursionnistes, pleins de reconnaissance pour l'organisateur de cette belle réunion, entrèrent à Argentan, où ils passèrent devant la porte du logis où Charles X coucha lorsqu'il fuyait hors de France.

1. Voyez à ce sujet, dans la collection de *l'Ami des Monuments et des Arts*, les études, relevés et dessins de Charles Normand sur les **plus anciennes maisons de France** (Architecture romane civile).

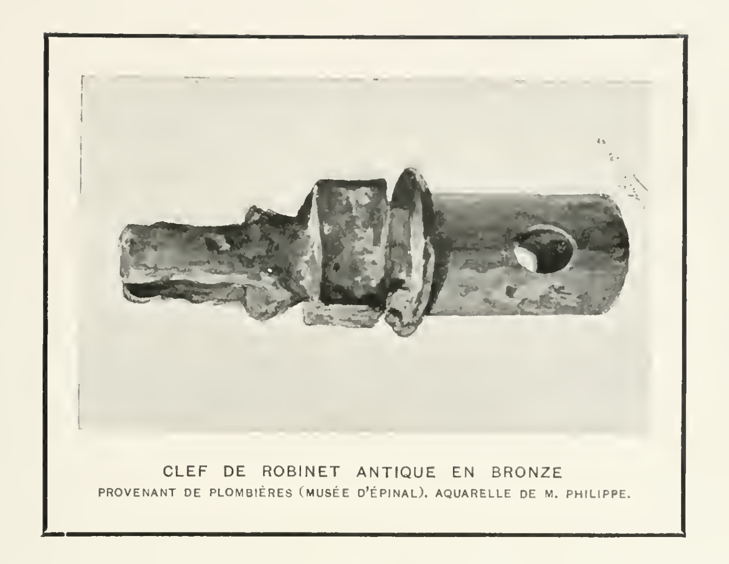
LA GAULE THERMALE



TÊTE DE BOIS

PORTANT COLLIER
AVEC GRAND ANNEAU OUVERT A BOUTS RENFLÉS
CARACTÉRISTIQUE DU TORQUE GAULOIS

TROUVÉ A LUXEUIL EN 1865 AU COURS DU CAPTAGE
DE LA SOURCE DU PRÉ MARTIN
MUSÉE DE BESANÇON



CLEF DE ROBINET ANTIQUE EN BRONZE
PROVENANT DE PLOMBIÈRES (MUSÉE D'ÉPINAL). AQUARELLE DE M. PHILIPPE.

BIBLIOGRAPHIE

LIVRES REÇUS

La surabondance des livres reçus nous oblige à différer le compte rendu de nombre d'entre eux.

En présence du nombre considérable d'ouvrages qui nous sont envoyés, il sera rendu compte, si leur importance et la place nous le permettent, de ceux dont un double *exemplaire nous sera adressé : l'un d'eux étant destiné à l'auteur de l'analyse, l'autre aux Archives de* l'Ami des Monuments et des Arts. *Les ouvrages adressés en simple exemplaire pourront être mentionnés.*

L. BONNARD, avec la collaboration médicale du **Dr PERCEPIED** : **La Gaule thermale**. In-8, 74 plans et gravures, 321 pages. — Paris, Plon, 1908.

Ouvrage fort complet sur les sources et stations thermales et minérales de la Gaule à l'époque gallo-romaine et qui comble une véritable lacune. Une précieuse table alphabétique fournit la liste des sources et stations de la Gaule ; de nombreuses gravures font connaître les monuments trouvés près de ces fontaines ; les exemples qu'on en donne ici permettront d'en juger. L'auteur étudie la connaissance des eaux thermales antérieurement à la conquête romaine, la médecine thermale, la géographie des stations thermales, leur organisation, fonctionnement et destruction. Il fait connaître le culte des sources thermales et médicinales et continue par une étude particulière des sources et stations. Il

termine par l'exposé des procédés de captage, de distribution et de canalisation des eaux : ici on tombe dans le domaine de *l'architecture métallique antique*, exposé dans un travail portant ce titre, par M. Charles Normand, aujourd'hui épuisé, dont une réédition en préparation contiendra un exposé complet des questions examinées par M. Bonnard. L'auteur remercie son collaborateur, M. le Dr Percepied, l'aimable et savant médecin du Mont-Dore, qui a pris la charge de la partie médicale. M. Bonnard a utilisé les informations publiées dans la collection de *l'Ami des Monuments et des Arts*, aujourd'hui indispensable à tout auteur avant d'écrire. Les érudits, les médecins, les amis des monuments ne pourront se passer non plus de l'excellent et précieux ouvrage de M. Bonnard qui répare un oubli impardonnable.

OCTAVE JUSTICE : Essai sur l'Art français dans les monuments civils. In-8, 300 p. Paris, Oudin, 1908.

Consciencieuse étude, sans parti pris, formant tableau synoptique de l'architecture française de tous les temps, y compris l'époque actuelle. L'auteur, bien informé, rend justice aux efforts de ceux qui se sont dévoués à faire connaître et défendre l'architecture française ; il rend un juste hommage à Charles Casati de Casatis, à Charles Normand, à Roger Miles et à bien d'autres. Il parle de l'hôtel de Cluny « qu'on ne décrit plus, dit-il, après la savante et suggestive monographie de Charles Normand » (p. 39). — « Il faut rendre hommage, ajoute-t-il plus loin (p. 233), à l'active campagne, à l'incessante action de M. Charles Normand, constater, en le félicitant hautement, les résultats par lui obtenus [1]. Une propagande autorisée comme celle de *l'Ami des Monuments*, des interventions comme la sienne et comme celle de notre excellent et très distingué confrère du *Journal des Débats*, M. André Hallays, sont plus sûrs et plus efficaces que toutes les réunions de Commissions et de sous-Commissions, que tous les rapports officiels et toutes les nominations de délégués ou de fonctionnaires. Nul doute qu'elles ne soient d'un puissant secours pour la réalisation et le succès de l'idée de M. de Casatis, si juste et excellente. »

Cette idée est celle, si nécesssaire, de la conservation des monuments non classés (p. 229), pour lesquels la Société des Amis des Monuments parisiens que préside Charles Normand prépare un projet de loi. M. Octave Justice a un faible pour les monuments français élevés du

1. « Il a fallu, écrit M. Octave Justice, l'apostolat courageux de M. Charles Normand, l'éminent et laborieux fondateur de *l'Ami des Monuments*, pour nous réveiller de notre engourdissement et pour tourner les regards de la foule vers les splendeurs monumentales de notre patrimoine national, que des actes de vandalisme menaçaient de détruire ; alors on a reconnu que tel portique était vraiment intéressant, que telle vieille maison méritait d'être défendue contre l'ardeur jamais lassée des démolisseurs, que telle église n'était pas indigne que le budget ouvrit un crédit à sa réparation ; et l'on sait combien de précieuses reliques Charles Normand a tirées de l'oubli. »

XVe siècle au milieu du XVIe, entre l'art féodal et gothique et l'envahissement par la manière italienne. Dans tout l'ouvrage, M. Octave Justice étudie l'âme des monuments, et montre comment dans chaque temps on peut ouïr par ces témoins, l'état d'âme des peuples en chacune de leur période ; oui vraiment, ces témoins sont « aussi véridiques, aussi sûrs que les chartriers, les mémoires et les lettres pour suivre les vicissitudes d'une Maison ou d'un Temple dans leur montée, leurs épreuves » (p. 3). Aussi combien sont incomplets et mal informés les historiens, à peine dignes de ce nom, qui n'ont pas étudié à fond les monuments du temps dont ils prétendent expliquer les annales ! En France surtout où chaque époque a laissé un style original ; même quand les artistes ont recouru à des inspirations étrangères ils les ont francisés. Les monuments français de tous les temps méritent attention et conservation comme expression de l'état de la société française en ses étapes successives. Il faut retorquer ceux qui imbus de préjugés ont successivement exprimé leur mépris ou leurs rancunes pour les admirables œuvres des arts des temps romans, gothique, Renaissance, Louis XIV, Louis XV et autres. On peut préférer un style à un autre : on n'a le droit d'en démolir aucun, car l'histoire prouve la faillibilité des jugements des maîtres eux-mêmes.

Le livre de M. Octave Justice est indispensable à tous ceux qui s'occupent de monuments et d'histoire de France.

BAEDEKER : LE Nord-Ouest de la France, avec 476 p., 11 cartes et 33 plans de villes. In-16. Leipzig, 1908.

Huitième édition refondue, augmentée et mise à jour de cet ouvrage bien connu. L'édition a été enrichie des cartes du Morbihan, des bords de la Loire, des environs du Mont Saint-Michel. On y a ajouté les plans d'Abbeville, Arras, Beauvais, Douai, Fécamp, Valenciennes, Vannes, de la cathédrale d'Amiens, du Mont Saint-Michel. L'auteur a mis à profit les données contenues dans les *Guides-Souvenirs Charles Normand* sur la *Côte de Trouville*, de Honfleur à Cabourg, et sur la *Côte de Dieppe*, du Tréport à Etretat, Saint-Valery ; Baedeker cité d'ailleurs l'un deux (p. 180), avec une impartialité qui lui fait honneur, comme « richement illustré » et contenant « une foule de renseignements intéressants et inédits ». Cette nouvelle édition constitue un sérieux progrès sur ses devancières bien connues.

ROČNÍKI. — Kalendář Narodních Listů na Rok 1908. — Sestavil Prokop Gregr. — Tiskem a nákladem knihtiskárny Národních Listů v Praze. — In-8°, 273 p. et portraits.

Avec une carte de de la Bohême où les noms sont inscrits en tchèque, tandis qu'en Europe et même en France on ne connaît le plus souvent que la forme germanisée des noms de lieu.

Calendrier tchèque, publié à Prague. On y trouve à côté de nombreux et précieux renseignements, un chapitre illustré « Le beau Congrès des Sokols » (p. 218-229), une notice de Ješek Hofman sur le Club des *Amis des Monuments de Prague* (p. 271). On regrette seulement de n'y point trouver un résumé en langue française qui permettrait à tous les amis des Tchèques qui trop souvent en ignorent la langue de vulgariser la connaissance des choses de cette admirable Bohême tchèque, si aimée en France, et animée d'un si beau patriotisme, digne de servir d'exemple.

C. N.

GEORG F.-L. SARAUW (de Copenhague) : **Le Feu** et son emploi dans le Nord de l'Europe aux temps préhistoriques et protohistoriques. Gand, Siffer, 1908, in-8, 33 p., 1 pl.

Travail, extrait des « Annales du XX[e] Congrès archéologique et historique de Belgique » (Gand, 1907). M. Sarauw nous dit les noms des chercheurs qui ont étudié les instruments ayant servi à faire le feu aux époques les plus reculées, et décrit les divers types de chaque période. Il fournit de curieux détails sur les trouvallles faites dans les pays scandinaves et fait un intéressant exposé des recherches des savants qui depuis Morlot (1859-1861) et Dupont ont établi qu'aux époques primitives les hommes faisaient du feu en frappant un caillou quartzeux contre de la pyrite : on a trouvé deux rognons de pyrite, dont l'un porte un sillon, sous forme d'entaille, preuve certaine de l'emploi du rognon pour obtenir du feu ; ils provienneut du TROU DE CHALEUX, une des cavernes célèbres de la LESSE ; semblable trouvaille fut faite dans la caverne française, la GROTTE DES EYZIES, dans la vallée de la VÉZÈRE. On voit la haute portée de ce travail pour la connaissance de l'histoire de l'humanité à ses origines.

ERNEST PETIT : Du coin de mon feu à Alfred de Musset. Novembre 1856, 10 pages, in-16. Gravure.

Vers écrits il y a cinquante ans, par un partenaire de Musset, aux jeux d'échecs : le poète s'étant informé des motifs d'absence de son partenaire, celui-ci lui répondit en vers, récemment imprimés par l'auteur, qui dans une courte préface rappelle des souvenirs parisiens : ainsi il nous fait savoir, grâce à son souvenir personnel, que le CAFÉ DE LA RÉGENCE, célèbre dans la vie parisienne par ses joueurs d'échecs, vint s'installer sur la place du Théâtre-Français en 1855 et que Musset en fut un des plus fervents habitués.

J.-C. WIGGISHOFF. La Maison gothique de Montmartre. In-8, 8 p. Bergerac, 1908.

Monographie et vue d'une maison gothique bâtie en 1835 par le comte Ch. de l'Escalopier dans la rue de Maistre, alors rue des Dames,

entre la rue Constance et le cimetière du Nord, et démolie en 1882. Les serres n'y subsistèrent que fort peu de temps; Marie-Joseph-Charles, comte de l'Escalopier, dont M. Wiggishoff nous donne la biographie, né à Liancourt, près Roye (Somme), y ayant créé une des plus importantes bibliothèques particulières de son temps; il fut donné à la ville d'Amiens. Un petit musée y est annexé. Les constructions neuves qui en ont pris la place sont également gothiques en partie, où un marchand antiquaire, M. Eymonaud, a installé de grands magasins remplis d'objets anciens. La notice du sympathique auteur M. Wiggishoff est une contribution utile à l'histoire de cette région de Paris au début du XIXe siècle.

Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix. 1907, 2 liv. In-8, p. 67 à 154.

Fin du 13e volume de cette intéressante publication régionale due au zèle et à la compétence du secrétaire général M. Dufour : compte-rendu de la promenade de Chevreuse, Dampierre et de Vaux de Cernay. — Ch. Forteau : La paroisse de Saint-Pierre d'Étampes. — E. Creuzet : Enseignes et vieilles hôtelleries de Corbeil. — A. Mallet : Industrie paléolithique des grès et des meulières de la région des grès de Fontainebleau. — Bibliographie de la région en 1906-1907. — A. Dufour : Jehan de la Barre, prévost et historien de Corbeil. Un acte de vandalisme : le château de Juvisy ayant été transformé en école, la grande galerie dite de Louis XIV a été détruite en 1906 pour y installer des classes. C'est pitoyable. Quand donc fera-t-on preuve d'intelligence, de sentiment artistique, de patriotisme en cessant de détruire un à un tous nos monuments nationaux ! Il est grand temps de punir les coupables de tels crimes. — Inauguration du *Monument de 1870* à Corbeil. — Découvertes de squelettess dans l'ancien Parc de la Faisanderie à Villeneuve-le-Roi. — Nécrologie. — Tables.

Bulletin des Sociétés artistiques de l'Est, 1908.

ERRATA DU TOME XXI

P. 75. L'imprimeur a transformé le titre d'*archiviste* paléographe en celui d'*architecte*.

P. 221. L'imprimeur a transformé les mots « Hôtel de *Verrue* » en hôtel de Verne.

P. 223. *Idem.*

P. 224. *Idem.*

TABLE DES GRAVURES

DU VINGT ET UNIÈME TOME

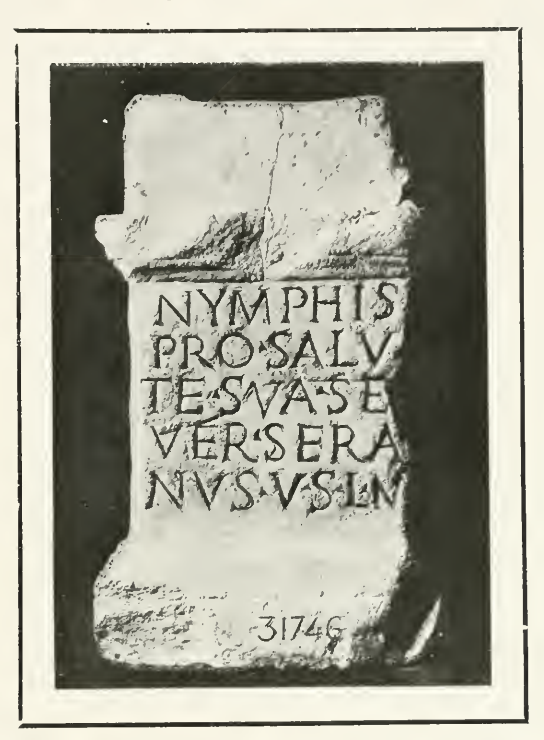
PREMIÈRE PARTIE, N° 118

DEUXIÈME PARTIE, N° 119

TROISIÈME PARTIE, N° 120

QUATRIÈME PARTIE, N° 121

LA GAULE THERMALE



Sur la pierre ou le marbre étaient gravées les dédicaces contenant le nom de la divinité à laquelle l'offrande était faite, celui du consécrateur et une formule votive, composée soit de sigles comme V. S. L. M. *(votum solvit libens merito) soit d'une mention plus précise du but recherché, comme les inscriptions* PRO SALVTE, *invoquant la divinité pour le rétablissement de la santé du donateur ou de celle d'un être qui lui était cher.*

STÈLE ROMAINE
TROUVÉE A BAGNÈRES-DE-LUCHON
UNE DE CELLES OFFERTES EN L'HONNEUR DE LA FONTAINE ET DE LA DIVINITÉ

CINQUIÈME ET SIXIÈME PARTIE, Nos 122-123

TABLE DES ARTICLES

DU VINGT ET UNIÈME TOME

PREMIÈRE PARTIE, N° 118

DEUXIÈME PARTIE, N° 119

TROISIÈME PARTIE, N° 120

QUATRIÈME PARTIE, N° 121

CINQUIÈME ET SIXIÈME PARTIE, Nos 122-123

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS





